Supplément européen : Le tunnel sous la Manche

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE - N° 13787 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 26 MAI 1989

Trente-cinq débiteurs soulagés

L'effet d'annonce, soigneusement orchestré, a été spectaculaire. En attendant le sommet francophone de Dakar pour dévoiler sa décision d'annuler plus de 16 milliards de francs de dettes de trente-cinq pays démunis envers la France, M. Mitterrand a fait coup double : répondre à l'attente inquiète de l'Afrique tout en reprenant l'initiative sur un sujet qui lui tient particulièrement à cœur, les dangers du surendettement.

Lancée en terre africaine, cette nouvelle proposition ne pouvait que rencontrer un écho enthousiaste. Sur ce continent où le revenu par habitant est aujourd'hui encore inférieur en moyenne de 10 % à son niveau de 1979, la charge de la dette, en majorité garantie par les Etats prêteurs, prend parfois des proportions dramatiques. En évitant le piège de la seule zone francophone et en étendant les *mesures françaises à des pays* lusophones ou anglophones, le chef de l'Etat a su en outre prévenir les traditionnelles critiques sur les liens trop étroits qui unissent toujours la France à ses anciennes colonies. L'argument majeur de M. Mitterrand, la nécessité d'inverser une tendance assimilée à une « forme de néocolonialisme », le fait que les débiteurs remboursent plus qu'ils ne reçoivent, s'en trouve renforcé.

Reste à mesurer les retombées internationales d'une telle initiative. A Dakar, la France a franchi une étape qui risque d'irriter les orthodoxes. Paris avait été suivi lorsqu'au « sommet » de Toronto, il y a près d'un an, l'annulation d'une part des créances garanties des plus pauvres avait été préconisée. Ce type de mesure visant l'aide publique mais aussi les crédits commerciaux dont avaient bénéficié des pays démunis s'accompagne toujours de conditions strictes. Seuls ceux qui apportent la preuve de leur bonne volonté et cherchent à assainir leur situation en bénéficient.

L'initiative de Dakar va plus loin. Elle passe l'éponge sur une part de la dette sans condition préalable. Certes, elle ne touche que les crédits consentis par l'Etat français. Mais elle revient, indirectement, à faire porter sur *les contribuables le poids d'un* allégement partiel de l'endettement de nations à vrai dire déjà pratiquement insolvables. Il en coûtera au budget français un milliard de francs en 1990, puis environ 800 millions les années suivantes. Ces sommes sont loin d'être considérables, et elles offrent aux bénéficiaires africains un soulagement sans commune mesure avec les sacrifices consentis.

Mais dans la course à la générosité à laquelle s'adonnent depuis quelques mois les pays industriels pour sortir de l'impasse de la dette, la décision française confirme la chute de nouveaux tabous.

Par le passé, le Canada ou la RFA ont déjà annoncé des mesures très partielles d'annulation de dettes. La Belgique s'apprête à *en faire autant*. La généralisation de telles pratiques, justifiées par la situation économique, politique, humaine des bénéficiaires sera-t-elle favorablement accueillie ? Ses promoteurs en espèrent un choc salutaire. Avant de conclure que le temps des choix est, dans certains cas, révolu.

(Lire nos informations page 7.)

M 0147 - 0526 0- 4,50 F

3790147004500 05260

Les tentatives de réforme dans les deux grands pays communistes

L'armée chinoise exprime son soutien aux conservateurs

Alors que la situation revient graduellement à la normale à Pékin – sauf sur la place Tiananmen, toujours occupée par les étudiants, – la capitale chinoise résonne de bruits contradictoires. Les partisans de l'imposition de la loi martiale, conduits par M. Deng Xiaoping et le premier ministre Li Peng, ont repris l'offensive contre ceux de l'apaisement qui, il y a encore deux jours, semblaient sur le point de l'emporter.

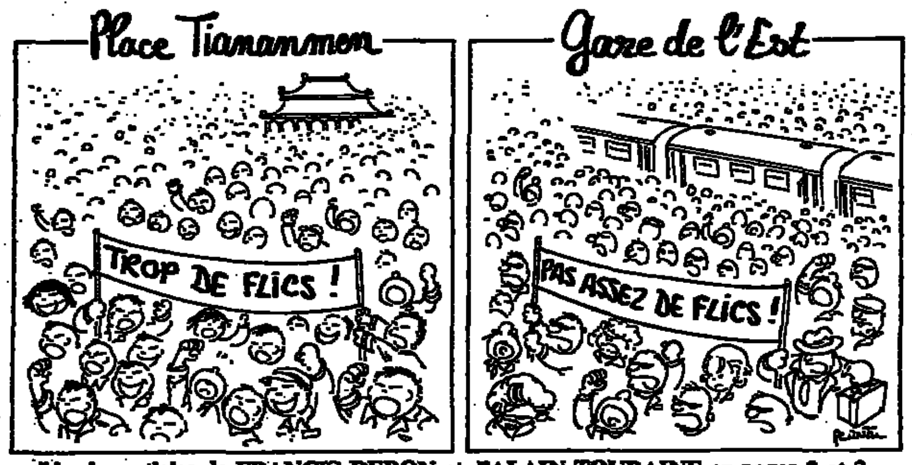

Lire les articles de FRANCIS DERON et d'ALAIN TOURAINE en pages 2 et 3.

Les députés « progressistes » ont animé l'ouverture du Congrès soviétique

Les deux mille deux cent cinquante membres du nouveau Congrès des députés du peuple se sont réunis pour la première fois le 25 mai au Kremlin. Dès le début de ses travaux, l'Assemblée devait élire M. Gorbatchev président de l'Union. Jusqu'alors, M. Gorbatchev faisait fonction de chef de l'Etat en tant que président du présidium du Soviet suprême. Les premiers débats ont été animés par les députés « progressistes ».

MOSCOU
de notre correspondant

Pour la première fois depuis l'immédiate dispersion par les bolcheviks de l'Assemblée constituante de 1918, il ne va plus y avoir en URSS un seul et unique centre de pouvoir mais deux : le parti et le Parlement. Après la peur, balayée par quatre ans de perestroïka, après l'idéologie dont l'actuel responsable, M. Medvedev, a dit toute l'agonie en déclarant qu'il fallait maintenant *« redéfinir le socialisme »* (*le Monde* du 25 mai), c'est ainsi le troisième pilier du totalitarisme qui s'écroule : le monopole du pouvoir.

Car M. Gorbatchev, la presse et les résolutions du comité central ont beau marteler que 87 % des députés sont membres du parti, qui serait donc plus puissant que jamais, cela ne réussit – en URSS en tout cas – à tromper personne. Député d'Estonie et dirigeante du très puissant, très nationaliste et très radical Front populaire de cette république balte, Mme Lauristin est membre du parti et fille, qui plus est, de communiste. Qu'a-t-elle en commun avec M. Ligatchev, député lui aussi, et chef de file des conservateurs au bureau politique ? Une barricade, des deux côtés de laquelle ils combattent.

Membre du Front populaire de Moscou, spécialiste des institutions politiques américaines et jeune étoile montante du Congrès, M. Stankievitch est également membre du parti.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

L'arrestation de l'ancien responsable de la Milice à Lyon

Après Barbie, Touvier...

Paul Touvier, soixante-quatorze ans, l'ancien chef du service des renseignements de la milice à Lyon en 1943 et 1944, a été inculpé et écroué, mercredi 24 mai, par M. Jean-Pierre Getti, juge d'instruction à Paris. Il est accusé de crimes contre l'humanité : assassinat de Victor Basch, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, et de son épouse ; assassinat de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape ; déportation d'un couple de gardiens d'une synagogue à Lyon et de cinquante-sept réfugiés politiques espagnols et de résistants. Paul Touvier a été transféré à l'hôpital des prisons de Fresnes.

par Jean-Marc Théolleyre

Georges Pompidou aura finalement rendu à Paul Touvier un bien mauvais service. En exerçant en sa faveur un droit de grâce relevant de peines accessoires un condamné par contumace qui, plus de vingt ans ayant passé, bénéficiait d'une prescription excluant pour lui tout risque majeur, il fut, sans le savoir, l'artisan de l'épilogue d'aujourd'hui. Le condamné par contumace, que les cours de justice de Lyon et de Chambéry avaient puni après la Libération, l'une et l'autre, de mort, l'ancien chef du deuxième service de la milice, n'avait *a priori*, en 1972, plus rien à craindre. Les anciens de la Résistance, les familles de victimes, ne pensaient à vrai dire pas beaucoup à lui.

C'est la faveur de Georges Pompidou qui, à peine connue, non seulement le tira de l'oubli, mais en fit un objet de scandale. La date sans doute ne fut pas étrangère à cette réaction brutale, à l'expression de ce rejet total d'une mesure qui parut une provocation. Le début des années 70 est le moment où des générations qui n'ont pas connu la guerre et l'Occupation apparaissent en France. Alors que celles qui les ont précédées – les vingt ans ou plus en 1944 – sont lasses des souvenirs et des cruautés de l'Occupation, lasses aussi des excès d'une épuration dont Albert Camus avait été le premier à dire qu'elle fut un échec, tant par certaines indulgences que par des excès non moins certains, une foule de jeunes découvrent qu'on ne leur parle de ces temps-là qu'avec gêne.

Leur curiosité s'en aiguise. De la même façon, ce n'est plus tellement aux actions menées contre les anciens résistants que va la compassion, mais bien plus aux juifs du génocide qui avaient été les grands oubliés ou négligés des malheurs de la guerre dans l'immédiat après-Libération. Avec tous ses défauts, la série américaine *Holocauste* réparait cette injustice avec tout le poids que donne une télévision, même approximative, même en mal de libertés historiques.

Autre coïncidence : Klaus Barbie venait de refaire parler de lui depuis sa Bolivie refuge. Les recherches d'entretiens avec ce fugitif se multipliaient.

(Lire la suite page 12.)

Lire aussi page 12 :

- « La fin d'une traque » par LAURENT GREILSAMER
- « Procès à l'église » par HENRI TINCQ

La sécurité dans les trains

Un entretien avec le PDG de la SNCF

PAGE 37

Le « renouveau » contre la « rénovation »

Douze députés RPR publient un manifeste

PAGE 8

Timides réformes en Tchécoslovaquie

Prague refuse la perestroïka
mais accorde un peu d'autonomie aux entreprises

PAGE 38

Un chef coréen à la Bastille

Myung Whun-chung, directeur musical de l'Opéra

PAGE 31

Le Monde LIVRES

■ Philip Roth, le grand bavard. ■ John Aubrey, le biographe pervers. ■ La Chine des poètes, des femmes et des peintres ; La vie et la légende de Nguyên Trai ou l'épopée du Vietnam. ■ Il existe encore des poètes : Lemaire, Delaveau, Renard, Réda, Esteban, Chuny. ■ Tony Cartano sur les traces d'Arthur Cravan ; Louis Parrot et l'Espagne. ■ Histoire : Jules César et son mythe. ■ La chronique de Nicole Zand. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

PAGES 17 à 27

Voyages en littératures : les questions de notre concours (page 2)

Le sommaire complet se trouve page 40

« Régions d'Europe »

La Manche sans frontières

Le Monde, The Independent de Londres, *le Soir* et *De Standaard* de Bruxelles se sont associés pour publier le même jour un supplément commun consacré au tunnel sous la Manche, qui reliera au continent un royaume naturellement enclin à regarder vers le grand large, et à ses conséquences économiques, touristiques, humaines sur les régions proches de la Manche.

Cette forme de coopération est une première dans la presse européenne. Pendant plusieurs mois les quatre rédactions – et les services commerciaux – ont travaillé véritablement ensemble, pour rédiger un journal où *chacun a apporté sa contribution* en fonction de son point de vue et de sa sensibilité, mais en acceptant de les fondre dans un ensemble homogène, sans souci d'équilibre national. Ainsi *le Monde, The Independent, le Soir* et *De Standaard* ont-ils conscience d'aider à la formation d'une opinion publique européenne par-delà les frontières et... les bras de mer.

Ce numéro de « Régions d'Europe » est le premier d'une série que *le Monde* entend poursuivre avec ces partenaires et avec d'autres.

D. V.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,50 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Débats

CHINE

Révolution contre la révolution

par ALAIN TOURAINE

ALORS que les Français célèbrent, sans grande conviction, leur révolution qui ouvrit un siècle et demi de transformations révolutionnaires dans le monde entier, de l'Europe danubienne à la Russie et de celle-ci à la Chine, c'est de ce dernier pays que vient le soulèvement grandiose qui signifie la fin de cette ère mondiale des révolutions. Trente ans après que la révolution eut paru se dépasser elle-même à Cuba où Régis Debray lançait le mot d'ordre de *« la révolution dans la révolution »*, en Chine, le soulèvement du peuple est dirigé contre le pouvoir révolutionnaire. La révolution se retourne contre la révolution, tournant le dos à ce que fut, au soir de la dictature maoïste, la *révolution culturelle*.

Qu'est-ce qu'une révolution, sinon la mobilisation d'un peuple contre un ancien régime au nom d'un principe absolu, qu'il soit Dieu, la Raison ou l'Histoire ? Et chaque révolution n'a-t-elle pas donné naissance à un pouvoir aussi absolu que le principe auquel il emprunte sa légitimité, cherchant à créer une société homogène, pure, délivrée des privilégiés, des traîtres et des tièdes ? Tant que la lourdeur des coutumes et des dominations traditionnelles fut écrasante, ces révolutions apparurent comme des libérations, même si, dès le début, l'ombre de la terreur vint ternir la transparence des grands principes.

Mais plus les révolutions sont devenues puissantes, plus les pouvoirs nés des révolutions sont devenus capables de rendre la terreur permanente, et plus la révolution est devenue synonyme de totalitarisme. Jusqu'à ce que des révolutions éclatent, non plus pour imposer la modernisation et le triomphe de la raison ou du sens de l'histoire, mais pour se défendre contre les dirigeants qui établissaient leur pouvoir sur ces grands principes.

Ce fut d'abord le cas au Mexique, où les paysans se soulevèrent contre la pénétration d'un capitalisme surtout étranger et, plus récemment, en Iran où les Pahlevi avaient imposé une *révolution blanche*. Mais c'est dans le monde communiste, où le pouvoir s'est le plus identifié à la révolution, que les mouvements révolutionnaires sont le plus directement dirigés contre la révolution et en appellent à la démocratie et, à travers elle, à un mouvement social et populaire, révélant d'un coup qu'une révolution est toujours le contraire d'un mouvement populaire, car elle est la destruction de tous les acteurs sociaux au nom des lois de l'histoire, auxquelles les acteurs ne peuvent que se soumettre. Idée que G. Lukacs exposa plus clairement que tout autre, et dont il tira les conséquences pour lui-même en reconnaissant le pouvoir absolu du parti. Les étudiants, les intellectuels, la jeunesse et de larges parties du peuple chinois des villes n'ont pas eu à autolimiter leur révolution contre la révolution, comme l'avaient fait les intellectuels et les ouvriers de *Solidarité*, en Pologne.

⁂

Les milliers de grévistes de la faim de la place Tiananmen ont manifesté, en exposant leurs vies, l'opposition complète du régime et du peuple, du pouvoir et de la société, comme disent les Polonais. Est-il besoin d'ajouter que ce mouvement contre la révolution n'est aucunement « contre-révolutionnaire », au sens où il chercherait à rétablir un passé qu'il estime au contraire à jamais disparu.

Nous savons maintenant que les régimes révolutionnaires peuvent durer mais qu'ils ne peuvent pas vivre, masques qui peuvent coller à la peau mais qui ne deviennent jamais visage, regard et parole. La chute des régimes révolutionnaires peut être soit brutale, soit contrôlée mais rien n'indique qu'elle mène nécessairement à la démocratie. Elle peut conduire au chaos ou au retour aux pires formes du nationalisme et du populisme ; elle peut être interrompue par la répression ou par d'instables compromis mais, dans tous les cas, il est maintenant clair qu'il n'existe pas, qu'il ne peut exister de société révolutionnaire et qu'un jour ou l'autre, les régimes post-révolutionnaires sont débordés par une société qu'ils ont retenue prisonnière mais à laquelle ils ne sont jamais parvenus à se substituer.

Ces vérités venues du bout du monde concernent aussi notre continent. Il y a longtemps que ceux qui parlent au nom des révolutions n'appartiennent plus au monde de la société mais à celui de l'Etat ; longtemps même que les révolutionnaires extrêmes n'ont d'autre force que celle des armes qui peut devenir la violence sale du terrorisme. Et n'est-ce pas ici même, il y a vingt ans, en mai 1968, que surgit la première de ces *révolutions contre la révolution* dont la jeunesse chinoise vient de donner le plus grandiose exemple ? Parce que les révolutions portent naturellement en elles des régimes antipopulaires, il faut bien que les peuples se dressent un jour contre elles et contre ce que Marx appelait déjà *l'illusion du politique*.

Il n'est plus possible de croire que les révolutions portent les mouvements sociaux ; ceux-ci, au contraire, ne peuvent être associés qu'à la démocratie comme moyen unique de subordonner l'Etat, sa parole et ses armes à la diversité, aux conflits et aux négociations des acteurs sociaux. Les étudiants de Pékin nous parlent de nous autant que d'eux-mêmes ; ils font entendre un appel universel à la liberté et à la responsabilité, qui doit renverser les pouvoirs absolus mais aussi faire fondre la glace des discours et des appareils politiques qui enlèvent à la démocratie sa force représentative.

C'est à Pékin et non au milieu des confettis du Bicentenaire français que vit l'esprit révolutionnaire, dirigé cette fois non plus contre un ancien régime, mais contre un nouveau régime né d'une révolution. Le désir brûlant de la liberté renverse plus que des appareils affaiblis par leurs dissensions internes ; il en appelle aux acteurs contre le système, à la conscience de soi contre les lois de l'histoire, à la liberté contre la discipline. Il vient toujours un moment où ce qui a porté l'espoir se transforme en interdits et en calculs. Les lointaines prophéties sont devenues théocraties et les mouvements de libération plus récents sont presque partout devenus pouvoirs oppressifs. Au nom de quoi peut aujourd'hui se faire la révolution contre la révolution ? Ce n'est plus au nom d'un absolu, d'une vérité ; c'est seulement au nom de la liberté, et donc de la subordination de l'Etat aux réseaux complexes et changeants de relations qui forment non pas la société mais la vie sociale.

Plus profondément encore, contre la pression totalitaire née des révolutions, la seule force de résistance est l'engagement complet des individus pour leurs droits à être des personnes, des sujets de leur vie personnelle et collective et non plus des assujettis ou d'aveugles instruments du destin. L'histoire doit marcher à l'envers, s'éloigner de la volonté générale ou du Léviathan auquel tous se soumettent et revenir à une liberté individuelle de contracter qui sait désormais qu'elle ne doit jamais plus s'abolir dans un quelconque contrat social.

⁂

Il ne m'appartient pas d'interpréter une conjoncture historique et de prévoir quelle sera la réponse du régime et sa capacité de répression. Mais tout incite à penser qu'en Chine comme en Pologne, il ne peut pas y avoir de normalisation à la tchèque et que l'histoire de la Chine continuera à être celle de la désagrégation accélérée d'un régime qui fut totalitaire. Les étudiants et beaucoup d'autres peuvent être, pour un temps, réduits au silence, mais chacun d'eux sait désormais que le silence de la prison n'est pas celui de la mort, que la répression reconnaît, par sa seule présence, la vitalité du mouvement populaire. La jeunesse chinoise continuera sa marche passionnée des terres brûlées de la révolution vers les cent et mille fleurs de la liberté, et peut-être la chaleur de sa conviction fera-t-elle revivre notre société qui semble être devenue incapable d'être le sujet de son histoire.

PROGRAMMATION MILITAIRE

François Mitterrand a dégagé en touche

par FRANÇOIS FILLON (*)

DÈS la fin de l'année 1988, le ministre de la défense, conscient des difficultés qu'aurait son gouvernement à tenir tous ses engagements, faisait travailler l'état-major des armées sur quatre hypothèses d'actualisation de la loi de programmation d'André Giraud. La pire de ces hypothèses, présentée alors comme totalement inacceptable, prévoyait une progression de 4 % par an des dépenses d'investissement au lieu des 6 % prévus par la loi et une économie sur quatre ans de 31 milliards.

C'est sur ce scénario catastrophe que s'est finalement replié aujourd'hui Jean-Pierre Chevènement face à un ministre des finances qui lui proposait une progression des crédits d'équipements militaires de 0,5 % par an.

Dans ces conditions, chacun attendait l'arbitrage du président de la République... Sa conférence de presse a permis de lever le suspense : ce seront 45 milliards d'économie et le maintien de tous les grands programmes, autrement dit, mission impossible.

François Mitterrand a dégagé en touche. Il a renvoyé à 1992 les choix que le pays attend depuis la fin des années 70.

En réalité, avec un budget réduit, la France ne pourra pas maintenir la cohérence de son dispositif militaire. Elle devra réduire la dimension de ses forces aériennes à quatre cents avions de combat en ligne, dissoudre au moins deux divisions blindées et abandonner la modernisation des systèmes de contrôle et de commandement des forces terrestres. La dissuasion nucléaire ne sera pas épargnée puisque les composantes terrestres et aériennes des FNS ne seront pas remplacées. Enfin, la recherche et la mise au point des systèmes d'armes du futur ne pourront recevoir une véritable priorité dans un tel contexte de pénurie.

Sans doute essaiera-t-on de dissimuler ces renoncements derrière des étalements et des reports. Hélas ! cette arme secrète utilisée par tous les ministres de la défense depuis quinze ans n'est plus opérante. Trop de programmes ont été accumulés, trop de retards pris, pour que notre défense échappe une fois encore à l'heure de vérité.

Les effets pervers de l'inflation des années 1976 à 1980, les conséquences de la mauvaise gestion des années 1981 à 1984, ont entamé la crédibilité à terme de notre système de défense. C'est pour remédier à cette situation que le gouvernement de Jacques Chirac, avec l'accord de François Mitterrand et le soutien du RPR, de l'UDF et du Parti socialiste, avait engagé un effort remarquable de redressement.

Pour que cet effort soit remis en cause, il faudrait que la situation économique se soit dégradée, ou bien que la menace ait changé de nature.

Or, chacun le sait, les hypothèses de croissance qui avaient présidé à l'élaboration de la loi de programmation étaient inférieures à la réalité (2,8 % au lieu de 3 %).

Quant à la situation internationale, son évolution devrait plutôt nous conduire à hâter la modernisation de nos forces afin d'être en mesure de parer à toute éventualité, et notamment au désengagement américain en Europe qui pourrait résulter à la fois des accords Est-Ouest et d'une politique budgétaire plus raisonnable de la part du président Bush.

Un renoncement

La conjonction des facteurs politiques et des facteurs financiers, amplifiée par l'état de l'opinion américaine, ne peut que conduire à une réduction qualitative et quantitative de la participation des Etats-Unis à la défense de l'Europe. Dans cette perspective, les Européens auront le choix entre la maison commune de Gorbatchev et une communauté occidentale de sécurité. La France, seule puissance continentale disposant d'armes nucléaires à l'Ouest, est en mesure de jouer un rôle central dans l'édification de cette communauté.

En renonçant à une partie de ses capacités de projection de forces, en diminuant de façon significative sa participation à la défense de la RFA, la France se prive d'un de ses seuls atouts dans la construction de l'Europe. En effet, si notre pays joue un rôle prépondérant dans l'élaboration de l'Europe de demain, s'il siège parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, s'il exerce une influence dominante sur toute une partie de l'Afrique, s'il croit pouvoir jouer un rôle au Moyen-Orient, ce n'est ni grâce à sa puissance industrielle, ni grâce à ses capacités financières, ni même, hélas ! aujourd'hui en raison de son rayonnement culturel qui souffre cruellement de l'impérialisme de la langue anglaise, mais bien en raison de sa politique de défense indépendante et de la possession d'armes nucléaires.

En réalité, aucune raison sérieuse ne peut justifier le changement radical de cap que le gouvernement voudrait imposer à la politique de défense.

Le récent voyage que Jean-Pierre Chevènement vient d'effectuer en Union soviétique l'a convaincu que si la volonté de M. Gorbatchev de moderniser une société bloquée était incontestable, les changements proclamés dans la doctrine de défense restait pour le moment du domaine des slogans.

Les promesses faites à telle ou telle catégorie sociale ou l'harmonisation des fiscalités ne sauraient motiver un tel changement de cap, d'autant qu'il existe plus d'une source d'économie dans le budget de l'Etat à explorer avant de s'attaquer aux fondements mêmes de notre sécurité.

Le gouvernement doit faire face à ses responsabilités : ce n'est pas aux états-majors de lui désigner les choix qu'il doit effectuer. Ce n'est pas non plus à l'opposition de lui indiquer la voie à suivre. Le consensus, en effet, n'est pas la cogestion.

(*) Ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, député RPR de la Sarthe.

GRAND CONCOURS

Du 22 mai au 10 juin 1989

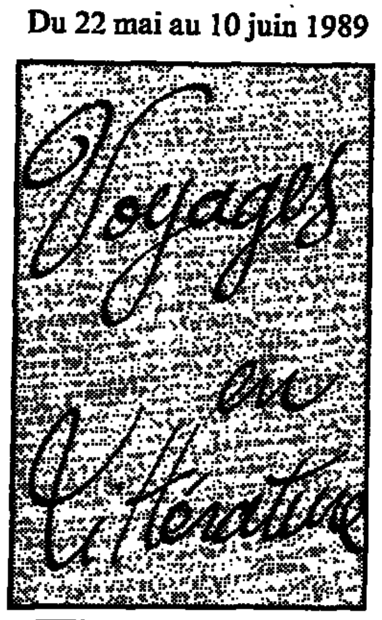

HACHETTE Classiques

Le Monde

EUROPE 1

Zoo littéraire

Question 7 :

Les bons mots de fables animalières.

Retrouvez à quelles fables appartiennent ces vers connus de La Fontaine.

a – Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.

b – Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Question 8 :

Le poète et la bête.

Les poètes aiment les animaux et n'hésitent pas à se comparer à eux : pensons au « pélican » de Musset, à l'« albatros » de Baudelaire.

Mais à qui doit-on ce vers ?

« Bonsoir. Ce crapaud-là, c'est moi. »

- ☐ Apollinaire
- ☐ Corbière
- ☐ Cros
- ☐ Nouveau
- ☐ Prudhomme

Bulletin-réponse dans *le Monde*, le samedi 10 juin 1989 (daté dimanche 11 - lundi 12 juin)

Chaque jour une vignette de participation.
Collectionnez-les précieusement. Vous devrez les coller sur le bulletin-réponse.

Pour vous aider à répondre, chaque jour des indices sur Europe 1 ou sur Minitel 3615 code LEMONDE, EDUC ou EUROPE 1.

En raison des perturbations récentes de la distribution, *le Monde* publiera à nouveau l'extrait du règlement et les deux premières questions du concours « Voyages en littérature » dans son édition du samedi 27 mai 1989 daté 28-29 mai.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements Tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

611 MONO 1

هكذا من الأصل

Etranger

L'évolution de la situation à Pékin

L'armée chinoise exprime son soutien aux conservateurs

Une nouvelle manifestation étudiante était en préparation en début d'après-midi, jeudi 25 mai à Pékin, alors que tous les médias officiels faisaient état d'un appel des plus hauts départements de l'armée à la troupe, lui enjoignant à faire respecter la loi martiale, toujours inappliquée depuis le 20 mai. Par ailleurs, l'agence Chine nouvelle a indiqué en milieu d'après-midi que M. Wan Li, président de l'Assemblée nationale populaire, revenu subitement d'un voyage aux Etats-Unis dans la nuit de mercredi à jeudi, se trouvait à Shanghai, et non à Pékin où on l'attendait, pour y subir un *« traitement médical »*.

PÉKIN
de notre correspondant

La nature de la maladie dont souffrirait le chef du pouvoir législatif, homme clé dont on attendait le retour pour tenter de sortir la crise politique de l'impasse, n'a pas été précisée. Chine nouvelle indique seulement que M. Wan a dû subir ces soins – on ne parle pas encore d'hospitalisation dans un établissement militaire, comme la rumeur de Pékin le veut – après avoir passé des tests médicaux non identifiés. De toute évidence, ce dont *« souffre »* ce libéral proche de M. Zhao Ziyang, le chef du Parti communiste, mais aussi un vieil ami de M. Deng Xiaoping, est plus politique que physique. La presse officielle s'est contentée de signaler qu'il avait été accueilli par la maire de la métropole de Chine orientale, M. Jiang Zemin.

Le départ précipité de M. Wan Li de Washington, mercredi, après son entrevue avec le président Bush, avait été interprété comme un possible début de retour à la normale constitutionnelle dans le processus de règlement de la crise politique : le chef du législatif aurait convoqué une réunion du comité permanent de l'Assemblée, afin de trouver un remplaçant au premier ministre Li Peng. Il venait confirmer plusieurs autres indications montrant que M. Zhao était non seulement toujours en fonctions, mais avait aussi repris l'offensive. A nouveau, jeudi, on se demande si au lieu de cela, on ne s'achemine pas vers le pire : de nouvelles rumeurs alarmistes signalaient l'arrivée dans les environs de Pékin d'une nouvelle unité militaire, un régiment venu de Shenyang (nord-est).

A circuler dans Pékin dans la matinée de jeudi, on ne pouvait s'empêcher d'éprouver le sentiment d'être confronté à l'absurde absolu. D'un côté, venant du pouvoir, on constatait un retour en force des partisans de l'intervention militaire au cœur de la capitale pour faire entrer enfin appliquer la loi martiale. D'un autre côté, hormis lorsque des manifestations s'y produisent, la vie à Pékin était pour ainsi dire revenue à la normale depuis le retrait des troupes un temps stationnées à ses portes. La circulation n'y était pour ainsi dire plus entravée. Les services publics tels que la poste fonctionnaient à nouveau.

Il n'y avait guère que deux signes montrant que l'on n'était pas sorti de la crise : d'une part, la présence continue de quelques milliers d'étudiants sur la place Tiananmen, toujours occupée. Ils étaient en fait de moins en moins nombreux à y rester en permanence mais les emblèmes de leur mouvement – autocars ayant un temps abrité les grévistes de la faim, drapeaux rouges frappés du nom, en caractère jaune, de leur établissement d'enseignement, et tentes érigées avec les moyens du bord rappellaient à l'œil qu'il s'est produit, ici, une révolte qui a tenu le pays et le monde en haleine pendant plusieurs semaines.

D'autre part, les liaisons par satellite des chaînes de télévision étrangères ont été à nouveau fermées aux premières heures de jeudi, après avoir été provisoirement réouvertes. La première interruption avait eu lieu le samedi 20 mai à 10 heures, au moment où la loi martiale était censée être entrée en vigueur.

« Obéir aux ordres »

La question qui découlait de ces deux constations opposées était la suivante : affrontement qui se déroule dans les couloirs du pouvoir depuis une semaine a-t-il le moindre rapport avec la réalité des choses ? Car étripage il y a, à en juger par les événements des dernières vingt-quatre heures. Les médias officiels ont diffusé à l'unisson, entre mercredi soir et jeudi matin,la lettre signée conjointement par l'état-major des forces armées, leur département politique et leur département de logistique, reprenant toutes les formules dénonçant l'existence d'un complot contre le régime qu'il fallait anéantir. Les troupes y étaient explicitement enjointes à d'*« obéir aux ordres »* du comité central du parti et de sa commission militaire, que préside M. Deng et à mettre en pratique les instructions idéologiques fournies par le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, et le premier ministre, M. Li Peng, dans leurs discours du 19 mai annonçant l'intervention de l'armée à Pékin. Enfin, et surtout, la lettre soulignait la nécessité de se conformer à l'esprit de l'éditorial du *Quotidien du peuple* du 24 avril, cet éditorial même qui avait mis le feu aux poudres en assimilant implicitement l'agitation étudiante, alors encore mesurée, à un mouvement de trouble social incontrôlable. La publication de cette lettre vient après le ralliement des sept grandes régions militaires à M. Li Peng.

Il y a cependant plusieurs indices curieux dans tous ces appels. Aucun n'est signé nommément du commandant de l'organe concerné. En outre, la lettre des trois services centraux qui constituent le plus haut niveau de commandement sous l'autorité de la commission militaire du parti est datée du 22 mai : la veille du jour où les soldats amenés aux portes de Pékin pour y faire respecter la loi martiale se retiraient.

Cette anomalie de chronologie suggère que la haute direction militaire a été particulièrement scandalisée de voir que les officiers encadrant les soldats avaient pris sur eux de faire replier leurs troupes à quelques kilomètres de distance *« dans l'attente d'ordres complémentaires ». Il n'est pas sûr en effet que les ordres initiaux* aient été suffisamment précis pour leur permettre d'agir face à une population désarmée, mais déterminée à ne pas les laisser entrer dans Pékin. Visiblement surpris d'y trouver une situation fort différente des termes employés par le premier ministre dans son discours alarmiste du 19 mai, les officiers n'auraient pas, dans cette hypothèse, voulu prendre la responsabilité de jeter leurs unités dans cette « bataille » politiquement dangereuse sans avoir, au moins, la certitude de ne pas devoir porter ultérieurement le chapeau de bavures éventuelles.

Une époque révolue

Ce réflexe est explicable par l'évolution qui s'est produite au cours des dernières années au sein de l'armée chinoise, après la décision de la rendre plus professionnelle, moins politique, et de dégraisser ses effectifs de 25 %. Le rajeunissement des cadres a provoqué la promotion de quantité de jeunes officiers qui sont certainement beaucoup plus « en phase » avec la population, y compris étudiante, que les promus des années 1950 et 1960 ne l'auraient été dans les circonstances présentes.

Or, les méthodes que recommandent M. Deng et les hommes qui se sont regroupés, avec M. Li Peng, derrière lui, relèvent plus des modes de gouvernement d'une époque qu'on croyait révolue, celle de Mao Zedong, que des temps modernes avec les enjeux économiques internationaux auxquels la Chine s'est intégrée. Les rumeurs les plus alarmistes recommençaient à circuler à propos de M. Zhao, certains organes de presse de Hongkong s'étant vu indiquer par des sources non précisées que M.Deng voyait désormais en lui un *« traître »*, voire l'instigateur de la révolte étudiante puis populaire qui a secoué Pékin,sinon, enfin, l'auteur d'un *« complot »* contre le parti.

Cependant, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué au cours de son « point de presse »hebdomadaire, jeudi, que M. Zhao est *« toujours »* le secrétaire énéral du PCC et qu'aucun changement n'est intervenu au sein des organes dirigeants chinois.

FRANCIS DERON.

Dans les rues de Chinatown à New-York

Une formidable mobilisation en faveur des manifestants de Tiananmen

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

Cinq heures trente à Manhattan, le jour se lève sur Chinatown. A des milliers de kilomètres, une nouvelle nuit d'incertitude commence pour les étudiants de la place Tiananmen. *« C'est nous qui prenons le relais »*, ironise, épuisé, M. Zhao Jinlun, rédacteur en chef du *China Daily News*, en brandissant la « une » toute fraîche de son quotidien. On peut y lire ce gros titre : *« Dix millions de personnes dans la nuit pour la démocratie. »* Un éditorial proclame : *« La loi martiale et l'envoi de troupes sont contraires à l'esprit de la Constitution chinoise. »*

A voir la fièvre apparente avec laquelle les journalistes présents s'échangent les communiqués des étudiants de Tiananmen que leur fait parvenir par télécopie avec plus ou moins de bonheur un de leurs correspondants, personne n'imaginerait que, parmi les dix journaux qui s'adressent à la communauté chinoise de New-York, le *China Daily News* passait encore il y a quelque semaines pour le meilleur allié du régime communiste, dont il recevait d'ailleurs des subsides. En cinq semaines de glasnost à la chinoise, le journal, qui tire déjà à 30 000 exemplaires, a augmenté ses ventes de 30 %.

« Nous sommes indépendants, dit aujourd'hui modestement M. Zhao, *nous appuyons le régime de Pékin quand il fait de bonnes choses. Mais en l'occurrence les réformes sont nécessaires. »*

Passé par Harvard dans les années 80, M. Zhao, âgé d'une soixantaine d'années, comme bon nombre d'intellectuels chinois de sa génération vivant aux Etats-Unis, voit surtout dans la crise actuelle un risque de désagrégation, voire de dérapage, pour un parti et un système dont il ne remet pas fondamentalement en cause l'existence. *« Satisfaire les revendications étudiantes de liberté de la presse et de contrôle de la corruption, ce n'est rien. Le problème de fond, c'est l'éducation et les réformes économiques. »* Et de conclure : *« Non seulement le premier ministre Li Peng doit partir, mais Deng Xiaoping aussi. La tragédie de cet homme qui a été l'ingénieur de l'ouverture économique et de la reprise du dialogue d'égal à égal avec l'Union soviétique, c'est qu'il va rater sa sortie. Il devrait soutenir Zhao Ziyang. Mais Deng est têtu... »* Quant à l'attitude américaine, M. Zhao est un des rares à s'insurger contre les *« déclarations à deux vitesses »* de M. George Bush. *« Ne pas s'ingérer, c'est bien,* dit-il, *mais quand un pays comme la Chine prend le risque de devenir fasciste, cela concerne tout le monde. Après tout, sur terre, une personne sur cinq est chinoise, il faut bouger ! »*

En cinq semaines de protestations étudiantes, quelque chose a bougé dans cette communauté chinoise de New-York, qui, avec trois cent mille âmes, est la deuxième du pays derrière celle de San-Francisco. Partisans de Taïwan, étudiants du « continent », émigrés de Hongkong ou Chinois nés sur le sol américain, les « ABC » *(american born chinese)*, ainsi qu'on les appelle, – qui, en général, s'ignorent ou s'épuisent en querelles fraticides – se sont tous retrouvés dans un même élan. L'annonce des mouvements de troupes à Pékin samedi dernier a décidé les plus craintifs – ou les plus sceptiques – à descendre dans la rue, et près de 30 000 dollars ont été collectés dans Chinatown. Du coup, un nouveau sentiment de solidarité s'est créé. *« On se parle enfin ! »*, constate un serveur de restaurant qui, à l'occasion de la loi martiale à Pékin, a pour la première fois discuté avec son patron.

Une bouffée de « patriotisme »

Pourtant, cette bouffée de « patriotisme » n'est pas sans troubler les plus « installés » dans la communauté. C'est le cas de M. Gerald Wen, qui, en tant que vice-président du Chinese American Planning Council (la principale organisation de soutien de la communauté), s'efforce d'« américaniser » en quelque sorte ses compatriotes immigrés. L'intégration, en raison de la langue et souvent de l'analphabétisme et du manque de formation des plus anciens, est très difficile, au point qu'il vaut mieux conseiller aux gens, dit-il, de regarder une bonne fois vers l'Amérique et non plus vers la Chine.

Une attitude que comprend mais combat M. Xie Wei, trente-deux ans, qui prépare un doctorat de sociologie à l'université de Colombia. *« Les anciens ont de la Chine une image passéiste, celle d'un pays pauvre, traumatisé par l'expérience de Mao, qu'ils ont fui. Pour nous, les jeunes, la Chine est un pays en pleine évolution, avec sa propre force nucléaire, presque une grande puissance. Il nous faut accélérer le mouvement. »* D'où la formidable mobilisation qui agite les quarante mille étudiants chinois des Etats-Unis. Un des principaux responsables de la coordination étudiante ici, M. Xie, a organisé le rassemblement qui a amené trois mille cinq cents étudiants, dimanche dernier, devant l'ambassade de Chine à Washington.

Un téléphone sans fil à la main en permanence, M. Xie a vite mesuré l'impact international du mouvement de Tiananmen. *« J'avais Jessie Jackson en ligne,* dit-il avec un sourire un peu gêné. *Il m'a dit : « Afrique du Sud, étudiants chinois, Noirs américains, même combat ! » Ces politiciens ! »* Mais qu'attend-il donc des autres gouvernements ? *« Rien. La réforme en Chine, c'est l'affaire des Chinois. Gorbatchev et sa perestroïka nous ont aidés en un sens, car ils nous ont fait réfléchir sur notre modèle. Les étudiants chinois qui ont défilé aux Etats-Unis ont donné un nouveau sens aux mots démocratie et liberté dans mon pays. »*

L'euphorie règne parmi la communauté chinoise étudiante américaine depuis que, à Pékin, le pouvoir marque le pas. Et M. Xie d'anticiper : *« Rien ne se fera en un jour, mais les étudiants ont accompli un premier pas irréversible. Au bout du chemin, il y a un changement radical. Pour l'instant, il faut encore composer et agir de l'intérieur avec le Parti communiste tout-puissant. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

L'inquiétude grandit à Hongkong

Alors que les manifestations de solidarité avec les étudiants de Pékin se poursuivent presque quotidiennement à Hongkong, où deux cent mille personnes sont descendues dans la rue mercredi 24 mai, l'inquiétude grandit dans la colonie britannique, qui doit revenir à la Chine en 1997. L'indice boursier Hang Seng a reperdu 250 points jeudi dès l'ouverture. Le premier sondage effectué depuis la proclamation de la loi martiale à Pékin indique que 92 % des personnes sondées veulent que la Loi fondamentale qui doit être promulguée l'an prochain par la Chine leur apporte de meilleures garanties de démocratie.

Les troubles récents ont, en effet, ressoudé une communauté auparavant divisée et dépolitisée. Vendeurs des rues et hommes d'affaires connus pour leur liens avec Pékin – comme le milliardaire Li Ka-shing et le roi des casinos de Macao, Stanley Ho – se sont en effet mis d'accord avec deux cent cinquante associations, une vedette connue de cinéma et le porte-parole de l'Eglise catholique pour publier dans la presse un communiqué commun stigmatisant les *« mesures erronées »* prises par M. Li Peng.

Mais surtout les travaux de la commission mixte sino-hongkongaise sur la Loi fondamentale sont bloqués. Deux de ses membres connus, le journaliste Louis Cha et l'évêque anglican de la colonie, ont démissionné. Les représentants des deux Assemblées du territoire, les Conseils législatif et exécutif, ont adopté une position commune demandant une évolution rapide vers plus de démocratie. Jusqu'à présent, les milieux d'affaires et les conservateurs qui dominent ces assemblées s'étaient montrés plus que réticents envers un tel processus. Le peu de cas fait par les dirigeants de Pékin de leurs propres institutions et textes lors de la crise actuelle a réveillé leur inquiétude.

Une pétition de sinologues français

Un groupe de sinologues français nous a adressé le texte suivant :

« Depuis une décennie, nous suivons avec sympathie les efforts de la Chine pour sa modernisation et sa démaoïsation. Spécialistes à un titre ou à un autre de ce pays, nous voulons d'abord le voir sortir de l'ornière du sous-développement et de structures politiques dictatoriales d'un autre âge. Ce que nous retenons avant tout de l'immense mouvement actuel, c'est sa non-violence qui contraste entièrement avec l'agitation de la révolution culturelle et devrait faire honte aux auteurs éventuels d'une répression militaire. L'usage de la force armée ne résoudrait rien et risque de détruire l'acquis d'une décennie d'ouverture et de développement. Avec ou sans censure de l'information, ce qui se passe dans toute la Chine sera tôt ou tard connu du monde entier. Les aspirations largement manifestées et dont le bien-fondé a été reconnu par les plus hautes autorités de la Chine, se feront inévitablement jour à nouveau. Mieux vaut reprendre, dès que possible, la négociation politique et pacifique. »

Ont signé ce texte : Claude Aubert, Marianne Bastid-Bruguière, Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco, Jean-Luc Domenach, François Godement, Jean-Pierre Diény, Donald Holzman, Marie Holzman, Yves Hervouet, Michel Cartier, Michel Soymié, Yves Chevrier, Hua Chang Ming, Joël Janin, Kristofer Shipper, Pierre Trolliet, W. Zafarolli.

A TRAVERS LE MONDE

Birmanie

Violents incidents à la frontière avec la Thaïlande

La résistance karen a accepté d'entamer des négociations politiques avec le gouvernement de Rangoun, a indiqué mardi 23 mai le général Chaovalit Yongchaiyuth, chef de l'armée thaïlandaise. Bangkok a officiellement demandé à Rangoun *« d'autoriser une participation politique des minorités birmanes, si celles-ci acceptaient de déposer les armes et d'entrer au Parlement,* a-t-il ajouté. *Le gouvernement birman ne peut pas tuer dix millions d'individus. »*

Ces déclarations font suite à de violents incidents survenus à la fin de la semaine dernière lors de l'entrée en territoire thaïlandais de soldats birmans pour prendre à revers la base de Kawmoura, tenue par les rebelles karen, nous indique notre correspondant à Bangkok, Jacques Bekaert. Quatre cents soldats birmans environ avaient occupé pendant deux jours le village-frontière thaïlandais de Wangkaew, qui a été gravement endommagé par les tirs de l'artillerie birmane et la riposte de la police des frontières thaïlandaise.

Portugal

Accord sur la révision de la Constitution

Les députés portugais ont décidé, mercredi 24 mai à Lisbonne, d'effacer de la Constitution tous les articles d'inspiration marxiste issus de la « révolution des œillets » d'avril 1974. Le Parti social-démocrate au pouvoir et l'opposition socialiste ont fait cause commune et réuni la majorité des deux tiers requise pour réaliser ces amendements. Les communistes ont voté contre.

Certaines clauses consacrant les nationalisations comme *« des acquis irréversibles de la classe ouvrière »* ou soulignant *« la volonté populaire de transformer le Portugal en une société sans classes »* vont ainsi disparaître de la loi fondamentale. Elles seront remplacées notamment par une formule sur *« la recherche d'une société de liberté et de justice »*.

L'accord intervenu entre les deux grandes formations politiques portugaises va permettre au premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva (social-démocrate), de réduire *« au minimum indispensable »*, selon ses propres termes, le poids de l'Etat dans l'économie. – *(AFP, Reuter.)*

Moravia ou l'imaginaire du désir.

A vingt ans, Mario part à la découverte d'un père qu'il n'a presque pas connu. Dès qu'il retrouve le décor de son enfance, il voit ressurgir, de façon hallucinante, le fantôme maternel et une scène sexuelle traumatique se reconstitue devant ses yeux... Retrouvant ici l'inspiration exceptionnelle d'*Agostino*, Moravia décrit, d'une voix parfaitement innocente et provocante, la vie intérieure et sexuelle du jeune homme qu'il aurait pu être...

Roman, 85F.

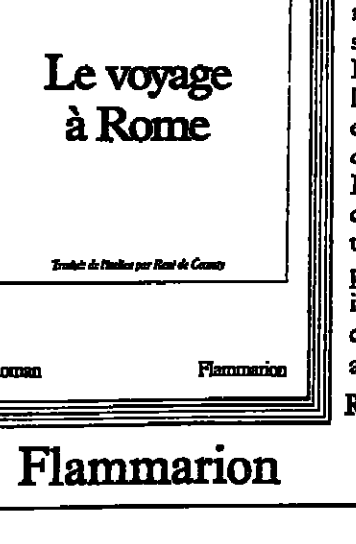

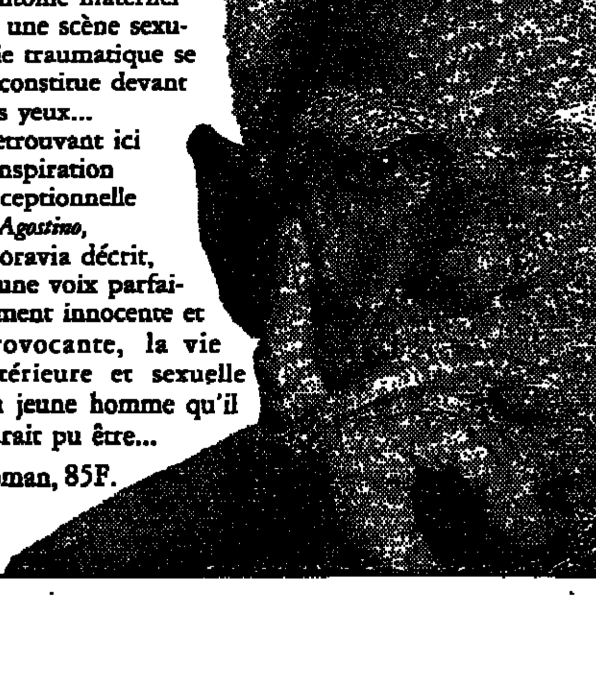

Flammarion

Asie

JAPON : l'ancien premier ministre a comparu devant la Diète

Les «casseroles» de M. Nakasone

TOKYO
de notre correspondant

« Lorsque souffle la bourrasque, mieux vaut rester sous sa tente », disait encore récemment l'ancien premier ministre Nakasone. Cette position de repli, il n'a pu la conserver jusqu'au bout : contraint de comparaître, jeudi 25 mai, devant la commission des finances de la Chambre basse pour s'expliquer sur le scandale Recruit, il a certes su esquiver les coups. Mais cette comparution à titre de témoin (et sous serment) dans le plus plus grand scandale politique du Japon de l'après-guerre n'en entame pas moins sérieusement son prestige.

Ayant renoncé à sa suberbe mais non sans assurance, M. Nakasone a répondu pendant deux heures aux questions de l'opposition et a réaffirmé n'avoir aucune intention de démissionner de son mandat de député, afin de *« participer à la réforme des mœurs politiques »*. Pas plus que lors de sa conférence de presse de février, ses dénégations n'ont convaincu. Tout d'abord converge sur l'ex-premier ministre un faisceau de soupçons et sa *« responsabilité morale »* est engagée avec l'inculpation de son bras droit, M. Fujinami. En outre, l'affaire jette une lumière crue sur les dessous d'un des succès de sa politique : les privatisations. Enfin, le scandale réveille les mémoires : ce n'est pas la première fois que M. Nakasone est mêlé à des affaires peu claires.

En 1977 déjà, M. Nakasone avait comparu devant le Parlement à propos du scandale Lockheed, dans lequel sombra M. Nakasone. Cette fois, il s'agit d'une affaire qui s'est nouée alors qu'il était au pouvoir. En outre, il était étroitement lié au président de Recruit, M. Ezoe. Deux de ses secrétaires ont acquis – à son insu, dit-il, – 29 000 actions avant cotation d'une filiale de Recruit, réalisant un profit de 60 millions de yens. Ces fonds ne figurent dans aucun registre des quinze organisations politiques de M. Nakasone, ce qui est contraire à la loi. Cette somme fut versée en septembre 1986, lorsque M. Nakasone obtint une prolongation de son mandat. Quelle en fut la contrepartie ?

Au centre des relations entre l'ex-premier ministre et Recruit, il y a NTT, le géant des télécommunications, privatisé par ses soins. Comment fut décidé l'achat par NTT de trois super-ordinateurs américains, revendus aussitôt après avoir été programmés (avec une commission dérisoire) à Recruit ? Quels furent les dessous-de-table de l'opération ? M. Nakasone a nié une nouvelle fois toute implication dans ce marché et dans d'éventuelles tractations douteuses avec les Américains.

Les filières d'argent

L'ancien premier ministre avait mis en place le président de NTT, M. Shinto (inculpé). En 1988, il recevait encore 24 millions de yens de NTT à titre de *« contributions volontaires »* des employés... Entreprise publique, NTT avait été l'un des fiefs du clan Tanaka. Autour d'elle s'était constituée la « famille des télécom », un lobby de politiciens et d'industriels qui enlevaient systématiquement les marchés de NTT et se finançait grâce à l'argent obtenu sur des contrats surévalués.

La présidente du PSJ, Mme Doi, a demandé si les « filières d'argent » apparues ces dernières années (ce sont moins les travaux publics et les subventions d'Etat que la Bourse et une spéculation foncière effrénée qui alimentent désormais les caisses du PLD) n'avaient pas pour origine la politique menée entre 1982 et 1987 par M. Nakasone ? A la dérégulation, qui a donné naissance à de nouvelles formes de contributions politiques, s'est ajouté un plus grand laxisme foncier qui a accéléré la spéculation.

Enfin, l'affaire Recruit rappelle que M. Nakasone a ses « casseroles ». En 1964, il fut mêlé à un premier scandale (celui du barrage de Kuzuryu) ; son nom était déjà associé à celui de Yoshio Kodama, chef des réseaux d'espionnage nippons en Chine, éminence grise de l'extrême droite et « parrain » de la pègre. Il fut ensuite impliqué dans un scandale boursier. En 1976, ce fut l'affaire Lockheed : M. Nakasone, qui était ministre de l'industrie et du commerce international au moment de la vente des appareils au Japon, évita de justesse d'être inquiété. Son nom était à nouveau lié à Kodama, mais la mort de celui-ci au beau milieu de l'enquête et, semble-t-il, une intervention du premier ministre, M. Miki, coupèrent la piste qui aurait pu mener jusqu'à lui. M. Nakasone fut également mêlé à un autre scandale alors qu'il était directeur de l'agence de défense : l'achat en 1972 d'appareils militaires. L'affaire McDonnell-Douglas éclata cinq ans plus tard : une nouvelle fois, l'ex-premier ministre figurait au côté de Kodama... Il est en outre de notoriété publique que M. Nakasone « vendit » pour 700 millions de yens son soutien à M. Tanaka en 1972 pour que celui-ci accède au pouvoir.

PHILIPPE PONS.

Amériques

ETATS-UNIS

Le président de la Chambre dément les rumeurs d'une démission négociée

Un collaborateur de M. Jim Wright, président (speaker) démocrate de la Chambre des représentants, a déclaré mercredi 24 mai que ce dernier *« n'avait pas proposé de se démettre en échange de quoi que ce soit »*. Ce démenti n'a cependant pas tout à fait mis fin aux rumeurs selon lesquelles M. Wright aurait tenté de négocier l'abandon de certaines des accusations pesant contre lui en échange de sa démission.

M. Wright comparaissait depuis mardi devant la commission d'éthique de la Chambre pour divers agissements financiers contestables (*le Monde* du 25 mai). Selon M. Bill Richardson, élu démocrate du Nouveau-Mexique, M. Wright aurait tenté de conclure un accord avec la commission afin d'obtenir qu'au moins sa femme puisse être mise hors de cause. Contre un travail fictif, Mme Wright aurait reçu d'un homme d'affaires texan un salaire ainsi qu'une voiture et un appartement de fonction. La commission a suspendu ses travaux jusqu'au 1er juin. – *(Reuter, UPI.)*

« Un ouvrage vrai, tonique, stimulant »
Le pèlerin

Eloge de la volonté à l'usage d'une France incertaine

« Les auteurs rappellent que gouverner c'est vouloir, et, à leur manière,ils combattent cette tentation de la démocratie électorale toujours en quête de l'assentiment le plus large — le consensus — au risque de se figer dans un immobilisme mortel à long terme ».

André LAURENS

Avec des extraits d'entretien avec
Attali, Minc, Touraine, Balandier, Lipovetsky, Levinas...

Editions Universitaires

CREACOM EDC

PANAMA : la mission de l'OEA

Le général Noriega n'a fait aucune proposition pour sortir de la crise

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

Journée chargée pour la délégation de l'Organisation des Etats américains (OEA) qui a écouté, mercredi 24 mai, les points de vue apparemment irréconciliables des principaux acteurs de la crise politique qui secoue le Panama depuis deux ans. Le général Manuel Noriega a eu droit à un traitement de faveur : l'OEA a, en effet, consacré deux heures et demie à l'homme fort du Panama, qui a qualifié la réunion de *« positive »*. Elle nous a permis, a-t-il déclaré, *« d'exposer les preuves de l'agression étrangère »*. Souriant et détendu, le général Noriega a répondu, à distance, à quelques questions de la presse. *« Nous avons dénoncé les intimidations des Etats-Unis à notre égard et leur présence militaire excessive sur notre territoire »*, a-t-il précisé. Son départ à la retraite, conformément à la réglementation en vigueur dans les forces armées ? *« C'est la question à un million ! »*, répond-il. Selon un assistant de la mission de l'OEA les militaires se sont bornés à faire une longue présentation historique et n'ont offert aucune proposition pour sortir de la crise.

Quelques heures plus tôt, le candidat officiel aux présidentielles annulées du 7 mai, M. Carlos Duque (largement battu selon les estimations de tous les observateurs) avait présenté son point de vue. Il a dit que l'annulation du scrutin était *« irrévocable »* et que *« le pays n'est pas prêt pour de nouvelles élections »*. Ces propos confirment l'existence de sérieuses divergences au sein du pouvoir : ainsi le ministre des affaires étrangères, M. Jorge Ritter, s'était prononcé en faveur d'élections (1) pour résoudre la crise politique *(le Monde* du 25 mai).

L'Alliance d'opposition (ADOC) reste intransigeante. Pour elle, il est hors de question d'accepter l'annulation du scrutin du 7 mai, qu'elle estime avoir remporté avec environ 70 % des suffrages. Le dirigeant de la principale formation politique du pays et candidat à la vice-présidence de la République, le démocrate-chrétien Ricardo Arias Calderon, a signalé que l'opposition disposait des copies de 75 % des bordereaux de vote pour prouver sa victoire aux élections.

Trafic d'armes et de drogue

M. Arias a lancé un appel à la réconciliation et proposé un plan pour une réforme en profondeur de l'armée : *« Nous ne sommes pas animés par l'esprit de revanche. Nous sommes disposés à réorganiser les postes de commandement (et à procéder à la mise à la retraite de certains officiers) de la manière la moins traumatisante possible. Mais les responsables de la répression – le général Noriega n'est pas le seul en cause – et du trafic d'armes et de drogue sur notre territoire, devront avoir quitté l'armée. »*

Au moment précis où M. Arias tenait ces propos, les services de sécurité arrêtaient sans ménagement une dizaine de personnes qui manifestaient pacifiquement en faveur de l'opposition devant l'hôtel où avait lieu la réunion. L'agressivité des autorités à l'égard des manifestants semble confirmer les craintes de certains dirigeants d'opposition convaincus que le général Noriega n'a pas l'intention de se retirer et qu'il cherche simplement à gagner du temps. *« Les dictatures ne tombent pas toutes seules,* rappelle un des principaux dirigeants de l'opposition, M. Guillermo Ford. *Il faut les renverser, et cela peut prendre du temps. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) De son côté, le président de la République en fonctions, M. Palmadolis, a affirmé, pour la première fois le 24 mai, devant un groupe de syndicalistes que son mandat devrait être prolongé au-delà de la date « légale » du 31 août prochain.

RENAULT 19 CHAMADE : LE GOÛT DE LA FORCE

La Renault 19 trouve aujourd'hui une nouvelle forme, la Renault 19 Chamade. La Renault 19 Chamade est une voiture 3 volumes : capot, habitacle, coffre.
Le goût de la force : ● 3 motorisations essence dont le nouveau moteur Energy ● 1 motorisation Diesel ● De 6 à 8 CV et de 60 à 92 Ch DIN (43 à 66,5 kW ISO) ● Cx 0,31.

Sérénité de l'espace intérieur : ● 4,26 m de longueur totale ● 1,86 m de longueur habitable ● 1,44 m de largeur aux coudes à l'avant.
Un coffre et quel coffre : ● 463 dm³ avec seuil de chargement surbaissé ● Possibilité de chargement des objets longs grâce à la fonctionnalité 1/3 - 2/3.

Renault 19 Chamade, 10 versions à partir de 64.900,00 F. Modèle présenté Renault 19 TXE Chamade avec options. Prix clés en main, hors option, au 15/05/89 : 85.400,00 F. Millésime 89. Consommations UTAC : 5,3 L à 90 km/h, 6,9 L à 120 km/h, 9,8 L en ville (7 cv). Garantie anti-corrosion Renault 6 ans. DIAC votre financement.

RENAULT préconise elf

Venez la découvrir chez votre concessionnaire.

RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

Proche-Orient

Le sommet de Casablanca

Les Etats-Unis se félicitent du retour de l'Egypte au sein de la Ligue arabe

Le sommet arabe de Casablanca devait tenir, jeudi 25 mai vers midi, sa séance de clôture, au cours de laquelle les textes de résolution seront soumis, pour adoption, aux chefs d'Etat.

A Washington, les Etats-Unis se sont félicités, mercredi, du retour de l'Egypte au sein de la Ligue arabe, ce qui permettra, selon eux, de promouvoir la cause de la paix au Proche-Orient. *« C'est un pas positif, et nous pensons qu'il permettra de promouvoir la cause de la paix dans la région »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler. A propos du sommet, le porte-parole a également indiqué que les Etats-Unis avaient fait part aux dirigeants arabes de *« l'importance d'opter maintenant pour des actions constructives dans le processus de paix »*. On laisse entendre, de sources diplomatiques américaines à Casablanca, que Washington a demandé aux dirigeants arabes de *« ne pas rejeter d'emblée l'idée d'élections dans les territoires occupés par Israël durant leur sommet »*.

A Paris, M. Raymond Eddé, chef de file des chrétiens modérés libanais, a demandé mercredi *« l'évacuation complète des troupes étrangères du Liban »* comme préalable *« à tout règlement politique du conflit »*. M. Eddé, candidat à l'élection présidentielle, estime, en effet, qu'*« il ne saurait y avoir d'élection présidentielle au Liban ni de réformes »* avant le départ des armées étrangères. Il préconise donc un *« cessez-le-feu général »*, qui serait suivi d'un retrait d'Israël du Liban sud avec la mise en application des résolutions du Conseil de sécurité relative à cette question (résolutions 425, 509 et 587) et, en dernier lieu, d'une *« requête collective arabe en vue du retrait des forces syriennes, devenue une force d'occupation depuis que le chef du gouvernement intérimaire du général Aoun a demandé son départ »*. – (AFP.)

Le Parlement européen invite les Douze à rompre toute relation avec l'Iran

STRASBOURG
de notre correspondant

Le Parlement européen a adopté mercredi 24 mai, une déclaration écrite signée par trois cents députés qui demandent aux gouvernements membres de la CEE de *« rompre toutes relations avec le régime de Khomeiny, de manière à boycotter les ventes d'armes et les achats de pétrole à ce régime, à tout mettre en œuvre pour exclure ce régime moyenâgeux des Nations unies, et à obtenir que le peuple iranien soit représenté par le Conseil national de la résistance iranienne »*. L'Assemblée communautaire précise que *« l'établissement d'une paix durable en Iran passe obligatoirement par un soutien clairvoyant à la résistance courageuse et résolue menée à l'échelon national par le peuple iranien sous la conduite de M. Radjavi »*.

Sans doute le plus dur que le Parlement ait jamais arrêté à l'égard d'un pays étranger, ce texte dénonce en outre l'assassinat de *« quatre-vingt-dix mille prisonniers politiques (...) exécutés sur ordre personnel de Khomeiny »*. Considérant que de tels actes sont le fait d'*« une dictature religieuse en train de s'effondrer »*, les parlementaires européens manifestent *« leur aversion pour un régime meurtrier qui a prouvé à maintes reprises qu'il ne comprend d'autre langage que celui de la force »*.

M.S.

Un succès pour la propagande des Moudjahidines du peuple

Selon le règlement du Parlement européen, la déclaration de Strasbourg devient une résolution de l'Assemblée à partir du moment où elle est signée par une majorité absolue de députés (260), même si elle n'a pas été votée en séance plénière. Elle n'engage toutefois aucun des gouvernements de la CEE. La déclaration de Strasbourg constitue donc surtout une opération médiatique dont les principaux bénéficiaires sont les Moudjahidines du peuple de M. Massoud Radjavi, qui voient leurs thèmes de propagande régulièrement diffusées par leurs tracts et pétitions, repris avec une certaine légèreté par les parlementaires européens. Ces derniers reconnaissent ainsi l'existence d'un Conseil national de la résistance iranienne indépendant des Moudjahidines, alors qu'en fait depuis fort longtemps, le CNRI ne constitue qu'un appendice de l'organisation dirigée depuis Bagdad par M. Radjavi. Ils prennent en outre à leur compte le chiffre de 90 000 exécutés avancé seulement par les Moudjahidines et partagent l'optimisme de ces derniers en affirmant que le *« régime de Khomeiny est sur le point de s'effondrer »* et *« devrait être d'ores et déjà remplacé aux Nations unies par le CNRI »*. M. Radjavi ne s'y est d'ailleurs pas trompé en adressant de son refuge de Bagdad un télégramme de remerciements aux parlementaires pour une *« résolution qui reflète la conscience réveillée des Européens »*.

J.G.

● **MAROC : un appel en faveur des détenus de Kénitra.** – Une cinquantaine de personnalités de toutes nationalités qui ont été incarcérées pour des raisons politiques à un moment ou un autre de leur vie viennent de signer une pétition appelant à la libération des neuf prisonniers marocains restant dans la prison de Kénitra après la grâce royale accordée à trente-deux de leurs camarades. Il s'agit de M. Abraham Serfaty et des autres militants de gauche connus sous le nom de « frontistes » et condamnés à de lourdes peines de prison en 1977. Parmi les signataires, il y a, notamment, Mme Angela Davis et MM. Henri Alleg, Breyten Breytenbach, Joseph Brodsky, prix Nobel de littérature 1988, Régis Debray, Jean-Paul Kauffmann, Jean Pasqualini, André Siniavski et Wole Soyinka, prix Nobel de littérature 1986.

...tions
... ...aker

Nouvelles critiques israéliennes

Les récentes déclarations du secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, appelant les dirigeants israéliens à renoncer à *« la vision irréaliste d'un Grand Israël »* et leur demandant d'abandonner tout projet d'annexion des territoires occupés (*le Monde* du 24 mai), ont de nouveau fait l'objet de commentaires acerbes à Jérusalem. De retour d'une tournée qui l'a conduit successivement aux Etats-Unis et en Europe, le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Arens, a ainsi déclaré que *« les propos de M. Baker n'étaient pas seulement offensants pour les membres du comité central de mon parti, le Likoud. Ils sont offensants pour l'Etat d'Israël »*.

M. Arens s'est déclaré d'autant plus attristé par les déclarations du secrétaire d'Etat que, a-t-il précisé, les deux pays sont convenus *« depuis de nombreuses années que nos divergences doivent faire l'objet de discussions privées, comme il est d'usage entre alliés »*. *« Les propos de M. Baker*, a-t-il encore dit, *pourraient soulever de faux espoirs dans le monde arabe. »*

Parallèlement, le ministre israélien de la défense, qui se trouve actuellement à Washington, a affirmé, après avoir rencontré le président George Bush, qu'Israël ne céderait pas *« un pouce »* des territoires occupés avant qu'une solution politique ait été trouvée. Reprenant, en outre, des thèses qu'il a déjà développées à plusieurs reprises dans le passé – mais qui vont à l'encontre de celles défendues par le premier ministre Itzhak Shamir, – M. Rabin (travailliste) a fait la distinction entre la violence liée au soulèvement dans les territoires occupés et le terrorisme de l'OLP. Il a également repris l'idée que si certaines personnalités palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza refusaient de *« dire ce qu'elles pensent »*, c'était en raison de *« la terreur »* que ferait régner l'organisation de M. Yasser Arafat. Pour sa part, M. Bush a réaffirmé que le plan de paix du gouvernement israélien prévoyant des élections dans les territoires occupés était *« une bonne base de départ »*. – (AFP, AP, Reuter.)

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
● 13, rue de la République, 69001 Lyon
● 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

Les instants
les plus savane
ne sont pas
les plus chers

DAKAR
1 810 F

LONDRES 585 F
CORSE 590 F
VENISE 850 F
ROME 850 F
ATHENES 990 F
MONTREAL 1 990 F
ANTILLES 2 690 F
LA REUNION 3 600 F
BANGKOK 3 800 F
PAPEETE 6 950 F

VOLS ALLER RETOUR AU DEPART DE PARIS. PRIX A PARTIR DE

NOUVELLES FRONTIERES

63 BD DES BATIGNOLLES 42 73 10 64
36 15 NF

Europe

URSS : l'ouverture des travaux du nouveau Congrès

Plus d'intellectuels, moins d'ouvriers

La composition du Congrès ne peut encore faire l'objet d'études rigoureuses, car environ 200 de ses 2 250 membres viennent seulement d'être élus au cours de nouvelles élections partielles, et la liste complète n'a pas encore été publiée. Néanmoins, une étude effectuée par les politologues soviétiques Alla Azimova et Viktor Cheinis (actuellement en visite à Paris) offre un éclairage intéressant sur les 2 044 députés élus jusqu'à la fin d'avril.

Le tableau que nous publions reprend en les regroupant les décomptes établis par ces auteurs. A première vue, il n'y a pas eu de gros changements, puisque le personnel d'encadrement occupe la même proportion dans les deux Assemblées : autour de 40 %. Mais cette élite n'est pas la même qu'il y a cinq ans. D'abord parce que les membres du gouvernement de l'URSS (90 d'entre eux étaient députés en 1984) n'étaient plus éligibles cette fois, ensuite parce qu'au moins trente premiers secrétaires de région ont mordu la poussière au fond des isoloirs.

Les « secrétaires » de divers niveaux du parti occupaient 181 sièges (12,1 % du total) dans l'ancien Soviet suprême, ils n'en ont plus que 155 au Congrès, ce qui fait tomber leur pourcentage à 7,6 %. De même, si les militaires sont à peu près en même proportion qu'autrefois (autour de 3 %), le nombre des dirigeants du KGB passe de 16 à 10 (0,5 %). Jusqu'à présent, les quelque 500 membres de la haute *nomenklatura*, déjà titulaires de sièges au comité central et dans la commission de révision du parti, s'attribuaient presque tous un autre siège « de droit » au Soviet suprême. Aujourd'hui, 42 % seulement des membres titulaires du comité central actuel siègent au Congrès des députés. Encore cette proportion a-t-elle été relevée par le coup de balai qui, le 25 avril dernier, a chassé les « âmes mortes » du CC : au soir du premier tour électoral du 26 mars, moins d'un tiers des titulaires du CC de l'époque (31 %) avaient été élus.

La place de ces « ex » est allée d'abord à ce que nos auteurs soviétiques appellent des cadres moyens (notamment à cent trente-neuf chefs d'entreprise, contre treize précédemment) de préférence aux cadres politiques supérieurs. Ensuite à la catégorie des cadres inférieurs, qui passe de 6,6 % à 24,7 % du total.

Les mêmes auteurs rangent dans ce groupe les présidents de kolkhozes et directeurs de sovkhozes (une centaine, en légère hausse par rapport à 1984), mais surtout près de quatre cents chefs de service, employés et spécialistes de divers profils qui ont conquis leur mandat moins par leur fonction que par une campagne active en faveur de la perestroïka sur le plan local.

Vingt-huit journalistes « de base »

Au total, les grands vainqueurs de ces élections ont été les intellectuels. Nos auteurs rangeaient déjà parmi les cadres *« supérieurs et moyens »* 37 dirigeants de l'Académie des sciences et 83 directeurs d'instituts d'enseignement et de recherche ; il faut y ajouter 61 chercheurs scientifiques de tous grades, 31 artistes et écrivains, 37 instituteurs et pas moins de 28 journalistes « de la base » – alors que seuls les rédacteurs en chef de quelques rares grands journaux trouvaient place jusqu'ici sur les bancs du Parlement. On note aussi que la proportion des intellectuels a progressé au fur et à mesure que l'on avançait dans le processus électoral : sur les 76 députés élus au second tour des 2 et 9 avril, près de la moitié (35) appartenaient à cette catégorie.

Allant de pair avec la montée des intellectuels, la chute de la représentation ouvrière (moins 10 points pour les ouvriers d'usine, moins 12 pour les ouvriers agricoles) a bien sûr fait grincer les dents des traditionalistes. Alla Nazimova et Viktor Cheinis font valoir que, même après cette réduction, le groupe des prolétaires *« dépasse les normes internationales, y compris celles qui sont appliquées dans une série de pays socialistes »*. Mais la véritable explication est le bouleversement survenu dans le système de désignation des candidats.

Comme l'expliquait en effet l'an dernier le chercheur Bourtine dans les *Izvestia*, la procédure antérieure consistait à appliquer, une fois désignés les membres de la haute nomenklatura auxquels un siège était réservé « de droit », une série de quotas pour l'attribution des sièges restants. Il fallait tant de femmes, tant de mineurs, une ouvrière du textile ici, une trayeuse de choc par là, etc. tout ce monde étant bien sûr désigné par l'appareil du parti (c'est-à-dire par les mêmes nomenklaturistes) et lui servant de réserve docile.

La *statistique* avantageuse produite par la propagande recouvrait donc une grande hypocrisie : en 1984 par exemple, les femmes composaient 63 % du groupe des « manuels », mais ce contingent massif était uniquement destiné à compenser leur cruelle absence dans le groupe des nomenklaturistes : 6 % seulement...

Les nostalgiques du système stalino-brejnévien pourraient se consoler en constatant que le pourcentage de membres du parti parmi les députés du Congrès s'est accru par rapport à ce qu'il était dans le dernier Soviet suprême : 87,6 % aujourd'hui contre « seulement » 71,4 % en 1984. Mais ce changement ne fait que confirmer la suppression des quotas déjà évoqués, et qui ajoutait une certaine proportion obligatoire de « sans-parti » au lot des figurants. Et chacun sait que les grands réformateurs et révisionnistes se recrutent surtout, à cette phase actuelle de la réforme politique en tout cas, parmi les communistes...

MICHEL TATU.

	Le Soviet suprême élu en 1984	Le Congrès de 1989
PERSONNEL DE DIRECTION :		
supérieur et moyen (1)	41,5 %	40,5 %
inférieur (2)	6,6 %	24,7 %
OUVRIERS :		
industriel	24,3 %	14,1 %
agricoles	20,6 %	8,7 %
INTELLECTUELS (3) :	6,0 %	9,7 %

(1) Notamment les premiers secrétaires de république et de région, les chefs de département du comité central, les ministres, les chefs militaires, les dirigeants de l'Académie des sciences et d'instituts de recherche.

(2) Notamment les présidents de kolkhozes et directeurs de sovkhozes.

(3) Notamment les chercheurs scientifiques, mais sans les directeurs d'instituts.

Ne figurent pas ici les députés « inclassables », tels que les retraités (37 élus en 1989) et les membres du clergé (5).

Les députés « progressistes » ont animé les débats

(Suite de la première page.)

L'académicien Koudriavtsev, qui voudrait que les lois *« enracinent la liberté en URSS »*, M. Eltsine, l'aparatchik devenu superstar en trahissant l'appareil, MM. Gdlian et Ivanov, les juges qui mettent en émoi le comité central, ou encore M. Laptev, le rédacteur en chef des *Izvestia*, qui vient de se faire dénoncer par la *Pravda* pour avoir pris la parole à un meeting de députés contestataires sont, eux aussi, membres du parti. Qu'y a-t-il de commun entre ces hommes et les centaines de bureaucrates qui se sont fait élire en éliminant sans scrupule tout adversaire gênant ? Rien qu'un livret rouge, la carte du parti – d'un parti de vingt millions de membres, que divisent de profondes différences de génération, de classe, de culture et d'opinions, et qui n'était monolithique que lorsque la base n'avait pas droit à la parole et que l'appareil s'engraissait sous l'autorité complice de vieillards séniles.

Dès lors que du sein même du comité central sont sortis des hommes conscients, que non seulement le régime, mais le pays coulait à pic, dès lors que les bouches se sont ouvertes, non seulement sont apparues les différences, mais elles se sont accentuées aussi – jusqu'à ébaucher un spectre politique à peu près complet.

On sentait cette diversité depuis l'essor, il y a deux ans, de la glasnost et des groupes politiques dits *« informels »*, mais il a fallu pour qu'elle devienne évidente que la nouvelle loi électorale favorise la multiplicité des candidatures. Car qui dit candidatures multiples dans un pays de parti unique, dit par là-même batailles électorales entre membres de ce parti.

Au premier tour, quand le pays restait encore sceptique, ce ne fut, généralement parlant, que conservateurs contre réformateurs. Aux tours suivants, quand on a vu que vraiment ces élections avaient un parfum de liberté, tout le monde était là, et les batailles les plus intéressantes se sont souvent déroulées entre réformateurs ou conservateurs de tendances différentes – puisqu'il y a des réformateurs autoritaires et libéraux, nationalistes et humanistes, et des conservateurs brejnéviens et néo-nazis, ouvriéristes ou tout simplement incapables, effrayés de la tourmente qui s'annonce, ou Russes et révoltés de se voir soudain traiter en immigrés dans les pays baltes.

Tous ces courants et sous-courants sont maintenant représentés au Congrès, et les différents partis du parti vont s'affirmer en se distançant, faire connaître des chefs de file dont les votes contraires exprimeront publiquement les divergences radicales.

Déplacement du pouvoir

Cela ne veut pas dire que d'un coup le centre du pouvoir va se déplacer du bureau politique au Congrès. Dans un premier temps, il est au contraire probable que la direction du parti, M. Gorbatchev en tête, cherchera à garder le contrôle des débats parlementaires et y parviendra en jouant du marais des habitués de l'obéissance, des divisions des contestataires et des jeux d'alliance, qu'elles permettront. Dès ce moment-là pourtant, on entrera dans une situation où la direction du parti ne pourra plus faire entièrement ce qu'elle voudra, mais devra compter avec les rapports de forces au Congrès.

A terme, à court terme peut-être, le déplacement du pouvoir est inscrit dans les faits, car des deux institutions qui vont maintenant l'exercer en commun, l'une – la plus jeune et la plus frêle – a la force et l'attrait du neuf quand l'autre – la plus ancienne et la plus puissante – a la faiblesse de la décrépitude.

Ce déplacement est d'ailleurs d'autant plus inéluctable que l'un des premiers actes du congrès devait être d'élire M. Gorbatchev chef de l'Etat, de lui conférer ainsi une légitimité autrement moins discutable que celle de secrétaire général du parti et donc de créer une situation dans laquelle la première des deux charges aura autrement plus de poids que la seconde.

Si la logique politique de l'opération est menée à son terme, c'est bien d'un changement de régime qu'il s'agit là, et si l'on se souvient que le début de l'opération ne remonte qu'à juin dernier, lorsque M. Gorbatchev a fait adopter par la dix-neuvième conférence du parti ses propositions de réformes politiques, force est de lui reconnaître un prodigieux talent.

Là où bien d'autres dirigeants communistes réformateurs avaient tout simplement abdiqué, M. Gorbatchev a inventé, lui, pour casser la bureaucratie et la sclérose monolithique, la plus simple et pacifique des recettes : les élections.

Rationnement...

Est-ce à dire que l'avenir soit pour autant rose ? Nullement, car, en même temps que s'amorce ce changement de régime, s'ouvre pour M. Gorbatchev une large, très large fenêtre de vulnérabilité.

Première difficulté : d'aigus, les problèmes économiques sont devenus tragiques avec un déficit budgétaire dont le poids ne cesse de s'alourdir, des demi-réformes qui n'ont donné que peu de résultats et parfois désastreux, 43 millions de personnes vivant avec moins de 75 roubles par mois, soit moins de minimum vital, et un approvisionnement si tragiquement désorganisé que même Moscou en est aux tickets de rationnement. Les solutions peuvent maintenant d'autant moins attendre que si le mécontentement peut être ignoré quand la terreur règne les cocktails mécontentement et liberté d'expression, crise sociale et Parlement sont, eux, particulièrement explosifs.

Or, deuxième difficulté, dans le propre camp de M. Gorbatchev, parmi les partisans du changement, ne cesse de se développer un courant populiste, qui prêche qu'à secouer par les pieds gérants de magasins et hauts bureaucrates, ont retrouverait de qui nourrir tout le monde et renflouer les caisses de l'Etat. Cela plait. L'immense popularité de M. Eltsine et des petits juges des grands dossiers de corruption le prouve.

Troisième difficulté : les progrès de la démocratisation vont maintenant achever de désacraliser, et à un rythme accéléré, tant l'autorité du parti que celle de son secrétaire général. En soi, c'est parfait, mais l'ennui est que l'un des principaux atouts politiques de M. Gorbatchev a précisément été qu'on ne discute pas les ordres du parti et que le parti ne discute pas ceux du numéro un. C'est ainis qu'il a, jusque très récemment, pu imposer à peu près tout ce qu'il a voulu à un comité central hostile, ivre de rage, mais incapable de faire jouer son pouvoir.

M. Gorbatchev ne pourra sans vrai risque ne plus être Dieu le Père que le jour où il sera en mesure de tenir le pays en se passant de l'appareil du parti et gouverner en s'appuyant sur une coalition d'intérêts – sur cette « nouvelle alliance » dont certains de ses partisans rêvent à haute voix, l'œil suries mouvements nationalistes, les intellectuels, les techniciens, les paysans et les entrepreneurs privés. Mais cela ce n'est pas pour aujourd'hui et il va falloir, en attendant, contenir les populistes, tenir l'appareil et ne pas décevoir les futurs alliés.

... et liberté

Pas simple et cela d'autant moins que tout ou presque reste à faire puisque *« une société*, comme l'écrivait la semaine dernière dans la *Pravda* M. Koudriavtsev en citant Engels, *ne peut se libérer qu'en libérant chacun de* [ses] *individus »*. C'était dire qu'on est loin du compte.

« L'essence de la liberté, ajoute le directeur de l'Institut du droit de l'Académie des sciences, *réside dans la possibilité de choisir, dans le droit d'agir selon la volonté (...). Il nous reste (...) à transformer radicalement notre propre psychologie pour que la liberté s'enracine, non pas comme un don de quelqu'un, un bienfait fortuit, mais comme l'état naturel de tout individu »*.

La liberté état naturel de l'homme... Mieux vaut tard que jamais, mais le revers diu constat est que *« les mécanismes juridiques concrets devant assurer et défendre de nombreux droits et libertés n'existent encore pratiquement pas (...). Les lois sur la glanost, la presse, les organisations sociales, la liberté de déplacement, la liberté de conscience, les grèves n'ont pas été adoptées (...). » « Il faut remplir ce vide*, concluait le député Koudriavtsev, *mais dans les dernières années* [celles de la perestroïka], *notre pratique juridique n'a pas été à la hauteur. »* Un Parlement suffira-t-il à y remédier. Pas sûr que non.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE

Remous dans les universités et manifestation ouvrière à Gdansk

Le refus des autorités polonaises de relégaliser et d'enregistrer l'Association indépendante des étudiants (NZS) continue de provoquer des remous dans plusieurs universités. Mercredi 24 mai, les appels à la grève avec occupation des locaux se sont multipliés tant dans la capitale que dans les grandes villes de province comme Lodz et Wroclaw. *Gazeta*, le quotidien de l'opposition, estime dans un commentaire que la décision du tribunal de Varsovie constitue une *« provocation politique qui survient à un moment très dangereux ». « La propagande gouvernementale cherche la confrontation*, ajoute le journal avant de conclure : *« Même si les étudiants ne sont pas toujours très pondérés, le pouvoir devrait en toute circonstance faire montre, quant à lui, de modération. »*

Pour sa part, M. Lech Walesa a apporté son soutien aux revendications des étudiants et indiqué que Solidarité mettra ses locaux à la disposition de la NZS afin de permettre à l'association de poursuivre ses activités *« en attendant sa reconnaissance »*. Mercredi, le dirigeant syndical était à Gdansk, où il a participé à une manifestation de cinq mille ouvriers contre la décision du gouvernement de fermer les chantiers navals d'ici à deux ans.

Par ailleurs, une émission télévisée du syndicat Solidarité, qui devait être diffusée mardi dans le cadre de la campagne en vue des élections parlementaires de juin, a été interdite à la dernière minute. Selon la direction de la télévision, le programme était de nature à *« violer l'esprit de la politique d'entente nationale »*, définie lors des travaux de la table ronde. Il contenait apparemment de vives attaques contre le général Jaruzelski. – (AFP.)

Yves Montand à Varsovie. – Le chanteur français est attendu vendredi 26 mai à Varsovie, où il doit apporter son soutien à la politique du syndicat Solidarité. Il participera notamment à un débat avec des responsables de solidarité à l'université de la capitale.

Jeune Afrique Économie

N° 119 - Mai 1989

est paru

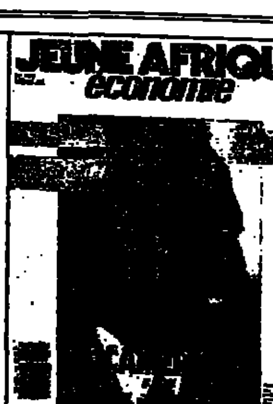

Au sommaire de ce numéro :

- Le Cameroun face aux échéances.
- La Tunisie : Ben Ali doit convaincre.
- Mali : Moussa Traoré optimiste.
- Air Afrique en guerre ouverte.

Plus :
- Enquêtes et reportages.
- Dernière actualité économique en Afrique et dans le monde.

•••

En vente chez votre marchand de journaux.

Diplomatie

Après les dernières propositions soviétiques sur les armes conventionnelles

M. Bush adopte un ton plus positif à l'égard de Moscou

Les dirigeants américains ont accueilli favorablement les propositions chiffrées présentées mardi 23 mai à Vienne par le pacte de Varsovie dans le cadre de la négociation sur les armements conventionnels en Europe (*le Monde* du 25 mai). Il s'agit de précisions chiffrées complétant les propositions de réduction des armements conventionnels qui avaient été présentées à M. James Baker lors du voyage du secrétaire d'Etat américain à Moscou, il y a deux semaines. Elles prévoient notamment qu'aucun pays (c'est-à-dire ni l'URSS ni les Etats-Unis) ne pourra disposer de plus de 30 % à 40 % de l'ensemble des chars, pièces d'artillerie, véhicules blindés, soldats, avions d'attaque et hélicoptères de combat détenus en Europe par le pacte de Varsovie et l'OTAN. Elles fixent aussi des plafonds aux forces soviétiques stationnées dans les autres pays du pacte de Varsovie.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les efforts persévérants de M. Gorbatchev commencent à payer : les responsables américains se sont efforcés d'accueillir aussi chaleureusement que possible, mercredi 24 mai, les dernières initiatives soviétiques en matière de désarmement. Mais malgré cet effort délibéré pour paraître « *plus positif* », selon les propres termes d'un proche collaborateur de M. Bush, le président américain ne s'est pas départi de la prudence qui le caractérise. Il n'a pas non plus jugé nécessaire d'offrir des contreparties, l'intérêt des concessions soviétiques étant précisément, pour Washington, de contribuer à rétablir l'équilibre des forces en Europe.

Dès qu'elles ont été présentées à Vienne, mardi 23 mai, les initiatives soviétiques ont été prises très au sérieux à Washington. « *C'est vraiment étonnant* », confiait au *Washington Post* un responsable du département d'Etat. Le lendemain, mercredi, c'était au tour du général Bent Scowcroft, conseiller national de sécurité, de renchérir, soulignant que les Soviétiques avaient avancé une « *proposition sérieuse* » que les Etats-Unis allaient « *étudier avec attention* ». De leur côté, les porte-parole du département d'Etat et de la Maison Blanche faisaient entendre la même musique.

Le président Bush n'a pas voulu être en reste. Il a fait remanier mardi soir un discours qu'il devait prononcer mercredi dans le Connecticut, devant une promotion d'élèves Coast Guard, et, insatisfait, s'est remis à la tâche le lendemain matin pour donner plus de chaleur à ses propos.

Le résultat n'a pas été vraiment spectaculaire, mais M. Bush a tout de même déclaré que les Soviétiques se montraient désormais « *coopératifs* » en matière de désarmement. Et, comme pour dissiper l'idée qu'il restait très sceptique sur les changements en cours en URSS, il a ajouté : « *Nous voulons saisir toutes les occasions, je dis bien toutes les occasions, d'établir une relation meilleure et plus stable avec l'Union soviétique.* »

C'est peu dans l'absolu, mais beaucoup de la part d'un président qui jusqu'à présent s'était gardé de tout enthousiasme, et avait surtout insisté pour que la réalité des intentions soviétiques soit jugée sur « *des actes* » et non sur de seules bonnes paroles. Le général Scowcroft a lui-même donné la clef, toute simple, de ce changement de ton : le président, a-t-il expliqué, « *avait l'impression de paraître jusqu'à présent trop négatif, alors maintenant il essaie d'apparaître plus positif* ». De fait, ces jours derniers, M. Bush et son porte-parole avaient délibérément manifesté un peu d'irritation à l'égard des Soviétiques (*le Monde* du 17 mai), parce que ces derniers avaient paru prendre de haut les déclarations du président des Etats-Unis sur l'avenir des relations entre les deux pays, et parce qu'ils s'étaient permis d'élever la voix et de menacer de ne pas respecter l'accord FNI sur les forces nucléaires intermédiaires.

Saint Thomas

Maintenant que Moscou semble revenu à de meilleurs sentiments (M. Chevardnadze a réinterprété les déclarations par lesquelles il menaçait de ne pas démanteler les missiles SS-23), et qu'ils accentuent leur offensive de charme, M. Bush a apparemment décidé d'oublier sa mauvaise humeur passagère.

Toutes ces bonnes intentions n'ont pourtant pas empêché M. Bush de rester fidèle à son credo, qui est un peu celui de saint Thomas. Saluant les mesures annoncées par les Soviétiques, il ajoute : « *Si elles sont appliquées.* » Et il reprend la même formule pour déclarer : « *Nous devons nous rappeler que ces réductions à elles seules, même si elles sont appliquées, ne sont pas suffisantes pour éliminer l'importante supériorité numérique dont l'Union soviétique jouit actuellement.* »

Fermeté envers la RFA

Si M. Bush, à quelques jours du sommet de l'OTAN, et sans doute de peur de passer pour un mauvais coucheur, a fait un effort à l'égard des Soviétiques, il ne semble toujours pas disposé à avancer bien loin dans la direction souhaitée par l'Allemagne de l'Ouest. Dans son discours, il a certes évité toute référence explicite au différend américano-allemand sur l'ouverture de négociations avec l'URSS concernant les armes nucléaires tactiques. Mais il a très clairement répété tout le bien qu'il pensait de ces armes de théâtre « *qui ne contribuent pas moins à la stabilité que les armes stratégiques* ». « *Il serait donc irresponsable de se reposer exclusivement sur les armes stratégiques pour assurer la dissuasion en Europe* » : le choix de l'adjectif — « *irresponsable* » — n'est pas particulièrement aimable pour M. Genscher qui, après tout, caresse publiquement l'idée d'une troisième option zéro.

En principe, les négociations entre Washington et Bonn se poursuivent — les Etats-Unis ont adressé mardi soir à la RFA un message par lequel, selon toute apparence, ils maintiennent leurs positions. Les responsables américains semblent estimer que les Allemands, M. Genscher en particulier, se sont mis dans une situation délicate, et qu'il n'est pas nécessaire de faire trop de chemin en leur direction. M. Baker a déjà fait savoir qu'il n'était pas nécessaire qu'une solution soit trouvée avant le sommet de l'OTAN. Mais cette belle résolution datait d'avant les nouvelles propositions soviétiques, dont l'effet le plus immédiat pourrait précisément être de renforcer la main de M. Genscher.

JAN KRAUZE.

Le sommet francophone de Dakar

M. François Mitterrand annonce l'annulation de la dette publique de trente-cinq Etats les plus pauvres

DAKAR
Correspondance

Le troisième sommet francophone a été ouvert à Dakar, mercredi 24 mai, par le président Abdou Diouf. Peut-être « *pour créer l'événement de la conférence* », selon l'expression du chef de l'Etat sénégalais, il a fallu la décision de la France, annoncée *ex abrupto*, mercredi en fin d'après-midi, par M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. Mitterrand : effacer la dette à l'égard du Trésor français de trente-cinq pays parmi les plus pauvres, tous négro-africains, et pour plusieurs d'entre eux francophones.

En début de huis clos, le chef de l'Etat français avait indiqué à ses pairs : « *J'ai décidé de demander à mon gouvernement de soumettre au Parlement un projet de loi annulant purement et simplement la totalité de nos créances d'aide publique au développement — sur trente-cinq Etats africains, — et cela inconditionnellement. Cette mesure prendra effet en principe au 1er janvier 1990.* »

Selon M. Attali, ces créances civiles représentent 16 milliards de francs, soit environ 42,5 % de la dette totale envers la France, des trente-cinq Etats d'Afrique concernés. Les crédits commerciaux, privés ou non, et les fournitures militaires ne sont pas concernés par l'initiative unilatérale de Paris.

Lors de son allocution de bienvenue, M. Diouf avait, après un message appuyé à l'ex-président Senghor, risqué une discrète allusion « *aux moments difficiles que connaît aujourd'hui le Sénégal* ». Mais il ne devait pas citer la Mauritanie. Dans sa réponse, M. Mitterrand notera que, « *si certains pays — francophones — peuvent être tentés de se quereller, des moyens d'arbitrage, de médiation existent* ».

La francophonie, a-t-il estimé, est devenue « *une réalité politique et diplomatique puissante* », avant de mettre en garde contre « *le danger d'émiettement, de dispersion des sommes dévolues aux projets intéressant le monde parlant français* ». Si l'amélioration de l'enseignement de la langue française, l'environnement, la coopération scientifique et technique paraissent des priorités à M. Mitterrand, la liste des demandes et suggestions des délégués du Sud remplirait des colonnes.

Néocolonialisme

Retrouvant les accents oubliés du sommet économique de Cancun au début de son premier septennat, le président français a stigmatisé « *le néocolonialisme des échanges Nord-Sud, avec lequel il faut en finir si nous ne voulons pas nous mentir à nous-mêmes* ». Selon M. Mitterrand, le flux financier du Sud vers le Nord, est plus important que celui allant dans le sens inverse.

Enfin, l'orateur a évoqué longuement l'affaire « *inconcevable* » du récent passage à l'anglais des *Annales de l'Institut Pasteur*, et a promis aux chercheurs francophones de trouver un palliatif à cette mesure « *prise sans concertation préalable* » des autorités françaises.

Intervenant ensuite, M. Ahmed Abdallah, président de la République islamique des Comores, n'a pas craint de prendre à témoin l'assistance pour lui exposer, grands gestes à l'appui, le contentieux bilatéral franco-comorien à propos de l'île de Mayotte, restée française par la volonté de ses habitants, et dont les Comores demandent depuis lors le rattachement immédiat au reste de l'archipel.

Si la situation au Liban a fait l'objet de développements souvent détaillés de la part de la majorité des orateurs, on a noté qu'aucun envoyé du monde arabe ne s'est exprimé sur ce sujet, ni d'ailleurs sur aucun autre, lors de la cérémonie d'inauguration.

Quant au président Diouf, dans son « *tour du monde francophone* », il a cité jusqu'au Vietnam et jusqu'à Monaco, mais n'a pas évoqué, même allusivement, les cinq nations arabophones participant au sommet de Dakar, Mauritanie non comprise.

JEAN GRONDIN.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur le sommet de Dakar (*le Monde* du 23 mai), il fallait lire que le Sénégal reçoit de l'ancienne métropole (et non pas de la métropole) une part consistante de ses concours extérieurs.

DANS LE CRESCENDO DES RÉSEAUX INFORMATIQUES,
CERTAINS ONT QUELQUE CHOSE EN PLUS :
LA CULTURE TÉLÉCOM.

Politique

Le débat au sein de l'opposition

Douze députés RPR publient un manifeste contre la rénovation

Une riposte aux conceptions des « rénovateurs » est en train de s'esquisser au sein du RPR. Elle devrait se manifester au cours de la journée parlementaire de réflexion prévue pour le samedi 3 juin dans les environs de Paris et qui se déroulera à huis clos.

Le courant « rénovateur » a provoqué au sein du RPR des réactions diverses. Tandis que les responsables du mouvement, notamment MM. Chirac et Juppé adoptaient une position d'attente pour observer la façon dont se précisaient les évolutions, un groupe d'élus a choisi de s'exprimer sans plus tarder. Limitant à douze – chiffre symbolique puisque les fondateurs des « rénovateurs » de l'opposition étaient également douze – le nombre des signataires, ils ont confié au *Monde* un premier document pour expliquer leur position.

Leur conception du *« renouveau »* de l'opposition est opposée à celle des autres bien qu'ils conviennent que celle de certains « rénovateurs » appartenant au RPR soit différente de celle exprimée par les UDF ou les UDC également « rénovateurs ».

Les partisans du « renouveau » veulent d'abord lutter contre la confusion – entretenus selon eux par les « rénovateurs » comme par les socialistes – qui aboutit à un *« consensus mou »* et à un *« unanimisme de façade »*. Ils veulent donc que leur propre formation politique se rénove, non pas en se fondant avec d'autres, mais au contraire en se donnant une identité mieux affirmée.

Une nouvelle organisation du RPR permettra alors à celui-ci de retrouver sa vocation de pôle majoritaire. Ils souhaitent que les dirigeants de leur mouvement soient plus directement soient plus directement encore désignés par la base afin d'exprimer réellement les attentes de l'électorat. Ils s'opposent en réalité totalement à la conception exprimée notamment par M. Philippe Seguin selon lequel deux forces politiques d'accord sur les mêmes principes fondamentaux alterneraient au pouvoir.

De même, ils désapprouvent le comportement de M. Noir jugé trop compréhensif envers les socialistes et trop chaleureux pour Mme Veil. L'accueil réservé par le maire de Lyon à Mme Veil a d'ailleurs été jugé *« inadmissible »* par plusieurs députés lors de la réunion du groupe RPR mercredi.

Faire confirmer à M. Chirac

Pour les nouveaux « douze », la santé démocratique d'un pays implique que l'existence de deux conceptions nettement distinctes, permettant une alternance claire. Ils sont convaincus que l'élection ne se gagne pas au centre, contrairement à ce qu'affirme le maire d'Epinal. Cela n'était vrai, assurent-ils, que lorsque la gauche, talonnée par le Parti communiste, laissait à la droite un champ de manœuvre vers le centre. Cette conception qu'ils qualifient d'*« archaïque »*, en focalisant l'attention sur le centre, a permis à l'extrême droite de se développer au détriment de la droite classique.

Il s'agit donc pour les partisans de la « rénovation » de donner au RPR des thèmes suffisamment populaires qui lui permettront à la fois de conserver ce qui le rapproche du centre et de récupérer l'électorat qui l'a quitté sur sa droite.

On retrouve dans cette analyse et dans ce projet bien des éléments déjà exposés par M. Charles Pasqua mais aussi certains de ceux qui ont déclenché le mouvement des « rénovateurs » (*le Monde* du 18 mai).

La différence essentielle est que le nouveau groupe des « douze » est convaincu que les changements peuvent être réalisés par le RPR lui-même et ils font toujours confiance à M. Chirac pour cela. Ils se composent, contrairement aux autres, de députés de base qui n'exercent pas d'importants mandats locaux mais qui affirment être à l'écoute d'un électorat dont ils ressentent la démobilisation, la perplexité et même le désarroi mais qu'ils se trouvent aussi prêt à se mobiliser de nouveau dans la clarté. Cette clarté à laquelle les condition de déroulement de la campagne électorale européenne et l'alliance du RPR avec M. Giscard d'Estaing n'a pas, selon eux, contribué.

ANDRÉ PASSERON.

« Se réformer soi-même »

Voici le texte signé par M. Franck Bomotra (Yvelines), Louis de Broissia (Côte-d'Or), Christian Cabal (Loire), Jean-Michel Couve (Var), Henri Cuq (Yvelines), Jean-Louis Debré (Eure), Jean-Marie Demange (Moselle), Mme Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique), MM. Gérard Léonard (Meurthe-et-Moselle), Pierre Mazeaud (Haute-Savoie), Eric Raoult (Seine-Saint-Denis) et Jean Uberschlag (Haut-Rhin), tous députés RPR :

Un an après les élections présidentielles, les Français ont le sentiment qu'à cette occasion, l'opposition a non seulement subi un revers électoral, mais qu'elle a également perdu sa raison d'être. Désorientée, à la recherche d'un nouvel élan, elle ne semble plus en état de remplir son rôle politique de candidat à l'alternance et préfère cultiver ses divisions. Elle se déchire sur l'accessoire mais refuse de voir l'essentiel.

Au chevet de cette opposition malade, de nombreux médecins se succèdent : l'un prescrit l'ouverture, un autre ne jure que par la fédération, un troisième promet le miracle grâce à une cure de jouvence.

Il est vrai que nos adversaires, en abandonnant, tout au moins dans le discours, leurs références au marxisme, ont fortement contribué à la disparition du débat d'idées. Mais devons-nous pour autant accepter ce consensus mou que nous présentent les gouvernants actuels ? Cet unanimisme de façade est trompeur et ne reflète pas la diversité de conceptions, d'expériences, d'aspirations de la société française. La démocratie exige la confrontation des points de vue, l'expression des différences, dans la tolérance.

Ce sont ces choix que doit affronter l'opposition, et en particulier le RPR. La survie impose que nous rompions avec le processus suicidaire actuel. Un simple lifting, une éventuelle « rénovation » ne suffisent plus, c'est une véritable révolution des comportements que nous devons imaginer.

Les Français ont changé, l'oppositin ne s'en est pas aperçue à temps. Les grands discours qui s'adressent à tout le monde, et qui en réalité ne concernent personne en particulier, ne sont plus de mise. Nos concitoyens réclament une attention individualisée, demandent à être reconnus dans leur dignité.

L'opposition doit rompre avec une fausse conception de l'union, moyen électoral certes efficace, mais qui a trop tendance à uniformiser son discours. Les originalités et les convictions propres à chaque mouvement politique sont gommées, parfois étouffées. Les électeurs ne se retrouvent plus dans cet éventail de sensibilités étriqué.

Les élections présidentielles sont l'exemple de ce débat. Nous devons découvrir le moyen de permettre aux différents courants de l'opposition actuelle de s'exprimer au cours de primaires organisées et parvenir ainsi à une unicité de candidature le jour de l'élection présidentielle. Conformément à l'esprit de nos institutions, les Français auront ainsi la possibilité de se libérer des clivages traditionnels et des états-majors des partis et de choisir le candidat le plus apte à occuper cette fonction.

D'autres échéances émaillent la vie politique de notre pays. Nos concitoyens nous ont, à l'occasion des dernières élections clairement indiqué leurs souhaits : les électeurs réclament des responsables et des élus différents, jeunes certes, mais surtout neufs. Une classe politique nouvelle et réaliste, faite de femmes et d'hommes aux expériences, aux origines, aux ambitions, aux langages variés, doit émerger.

Parce que le RPR est par définition et par tradition un rassemblement, c'est certainement le mouvement de l'opposition le plus apte à créer ce nouvel élan réclamé par les Français. Mais nous devons retrouver notre identité, cesser de nous diviser. Nos concitoyens ont besoin de référence politique, Nous pouvons de nouveau constituer celle-ci. Soyons sûrs de nos valeurs, fiers de nos convictions. Affirmons notre attachement à l'identité nationale, notre sens de l'Etat, notre volonté réformatrice, notre exigence sociale ; retrouvons notre traditionnel fondement populaire.

Cela implique qu'à l'intérieur même de son organisation, le RPR progresse encore plus vers une démocratie plus vivante, plus directe. Sous l'impulsion d'Alain Juppé, beaucoup d'efforts ont déjà été réalisés, nous devons aller plus loin.

Le président de notre mouvement est et doit rester le fédérateur de toutes les sensibilités. Mais des procédures ouvertes et décentralisées doivent permettre l'émergence et la sélection de nouveaux cadres et demain de nouveaux élus. Sous la direction incontestée de Jacques Chirac, la ligne politique du mouvement doit être celle qu'exprime samajorité. L'avenir d'un mouvement politique n'est jamais assuré. Mais Bernard Shaw ne disait-il pas : « Les plus grands réformateurs sont ceux qui commencent par se réformer eux-mêmes. »

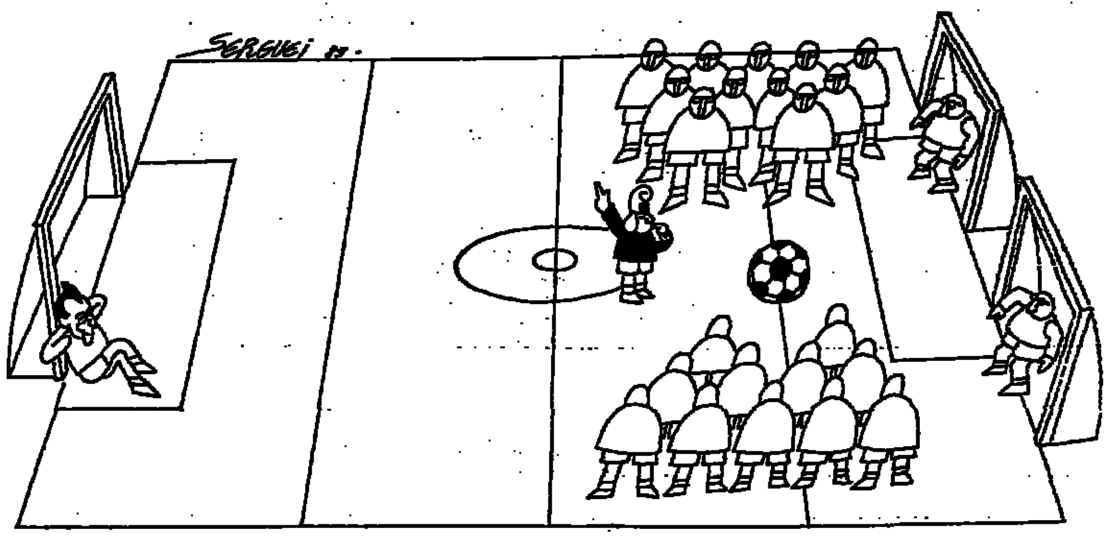

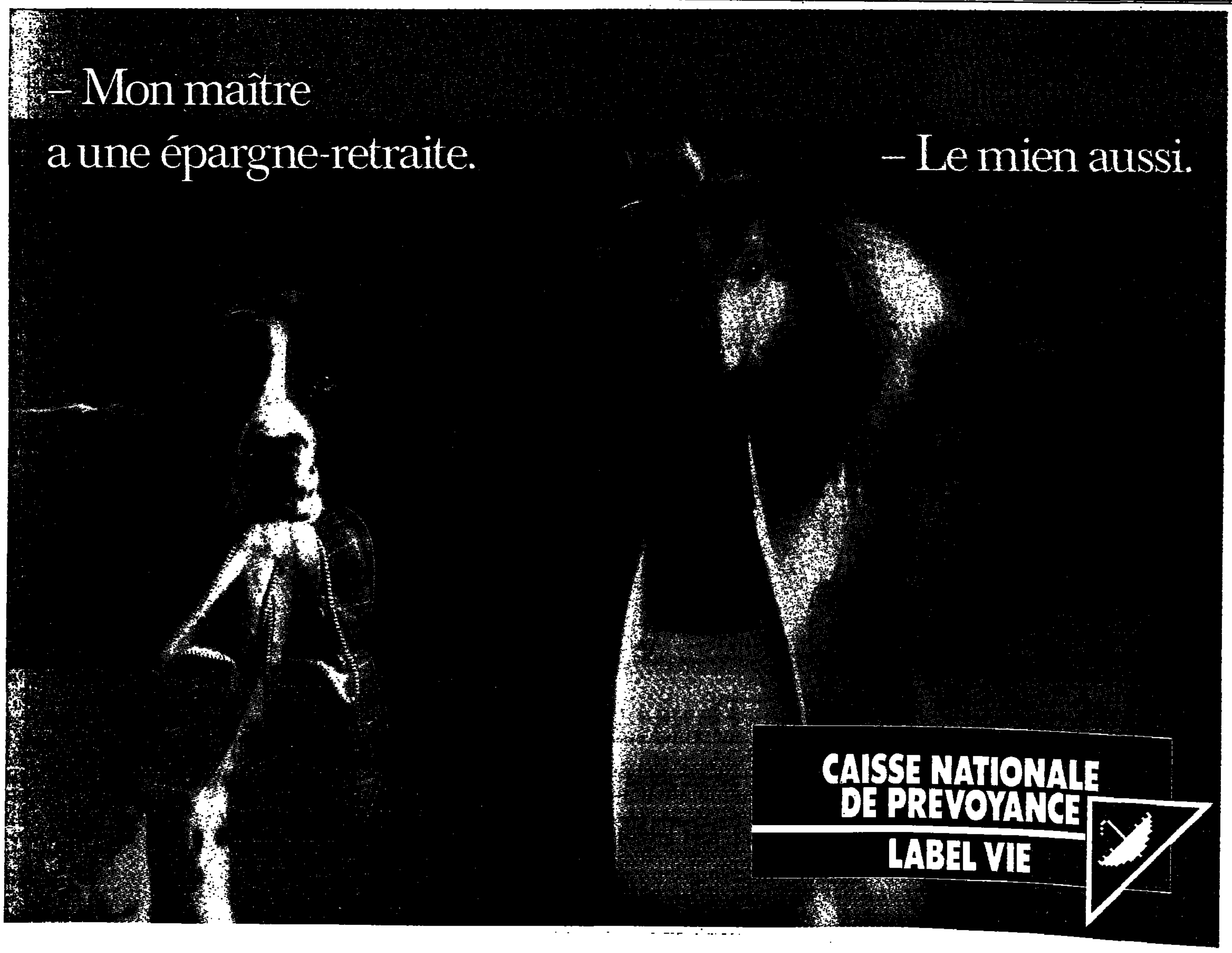

Politique

La préparation des élections européennes

Mme Veil demande à M. Mitterrand de préparer « l'ébauche d'un Etat fédéral »

Mme Simone Veil n'est pas *« le frère jumeau »* de M. Valéry Giscard d'Estaing. Tel est le message essentiel que l'ancienne présidente du Parlement européen s'est employée à faire passer au cours de « L'heure de vérité » qui lui était consacrée mercredi 24 mai.

« Ma liste n'a pas le même profil politique », a-t-elle dit. Mme Veil considère que la liste de M. Giscard d'Estaing n'est *« qu'une liste d'apparatchiks »*, dont certains refuseront d'ailleurs de siéger à Strasbourg. Elle pense également que sa liste est *« plus authentique »*.

Se décernant le brevet *« de rénovatrice avant l'heure »*, Mme Veil a expliqué que, tant sur les problèmes sociaux que sur les droits de l'homme, les candidats de sa liste placaient *« plus haut la morale »*. Enfin Mme Veil s'est longuement attachée à démontrer que sur le fond sa liste était de loin *« la plus européenne »*.

« Tout le monde, a-t-elle ironisé, *parle de l'union européenne. Dans tous les discours dominicaux, tout le monde est d'accord, mais quand il s'agit de faire des projets précis, il n'y a plus personne. »* Mme Veil a plaidé pour que s'institue en Europe dans les sept ans à venir une véritable *« union politique de l'Europe »*. Elle a exhorté M. Mitterrand qui assurera à partir du 1er juillet prochain la présidence du conseil européen à mettre en chantier un traité qui pourrait être *« l'ébauche d'un Etat fédéral »*. Avec à sa tête un gouvernement qui, investi par le Parlement européen, aurait dès lors *« une autorité politique qui s'impose à tous »*.

Dans l'immédiat, Mme Veil a relevé trois dossiers prioritaires *« précis et urgents »* pour faire avancer l'Europe : l'espace social, l'audiovisuel et l'Europe des citoyens, jugeant anormal que cette liberté de circulations des citoyens se fasse plus lentement que la circulation des marchandises.

Contrairement à ce que déclarait récemment M. Giscard d'Estaing, Mme Veil a en tout cas admis que M. Mitterrand était *« un grand européen »* et pas du tout partagé l'avis de son deuxième de liste, M. Jean-Louis Borloo qui dénonçait la dérive des socialistes *« vers le capitalisme sauvage »* (*le Monde* du 25 mai). Mme Veil a reconnu que les sentiments exprimés par son colistier *« faisaient un peu désordre »*, mais que sans doute celui-ci s'était laissé *« prendre dans une conversation »* et qu'il valait *« mieux rire de ce genre de chose »*.

Présent sur le plateau, M. Borloo, ainsi confondu, a néanmoins relevé que *« sur le fond de cet article, il y a des éléments qui ne sont pas forcément critiquables »* et qu'ainsi il était prouvé que *« toutes les personnalités »* de cette liste du centre avaient *« une totale liberté d'expression. »*

« Montrer que nous sommes forts »

Parlant des problèmes de défense, Mme Veil a encore souhaité que le plus tôt possible M. Mitterrand discute de ces questions avec le chancelier Kohl et Mme Thatcher. Elle n'a pas caché son inquiétude quant à l'évolution des dirigeants de la République fédérale : *« Il est vraiment très important*, a-t-elle dit, *d'arriver à convaincre les Allemands qu'en acceptant l'option triple zéro, ils prennent un risque énorme. Nous avons un rôle énorme à jouer parce que cette dénucléarisation serait très grave et signifierait le départ des troupes américaines d'Europe. »*

Revenant à des préoccupations de politique intérieure, Mme Veil s'est félicitée de l'invitation de la tête de liste des Verts, M. Antoine Waechter, à « L'heure de vérité ». *« Parce qu'un tel courant doit pouvoir s'exprimer »* et ensuite parce que ce genre de prestation permettra selon elle de lever peut-être *« les ambiguïtés entre la défense de l'environnement et ce qui est une idéologie de l'écologie »*.

Enfin, Mme Veil a reconnu que le score de sa liste serait au soir du 18 juin *« un test »* sur l'avenir d'une force politique centriste en France. Faire moins de 10 %, a-t-elle admis, serait *« un échec »* qu'elle n'envisage même pas. *« 15 % serait bien. 18 % ou 20 % très bien. Nous avons besoin*, a-t-elle relevé, *de montrer que nous sommes forts. Ce n'est pas pour le plaisir de s'exprimer. C'est parce que nous ne pouvons gagner que si nous savons ne pas être monopolitiques. (...) Les Français ne veulent pas simplement une réponse qui soit une réponse d'appareil, systématique. Il y a des gens qui sont réellement au centre et un certain nombre sont partis pour soutenir en 1988 François Mitterrand »*.

Mme Veil a rappelé que l'union avait été nécessaire en 1984 *« pour répondre à une situation de tension contre les socialistes »*. Le contexte a changé : *« Le courant du centre est né. »* *« En 1984*, a-t-elle dit en plaisantant, *il y avait une question qui revenait tout le temps, c'était Pourquoi avez-vous pris M. Hersant sur la liste ? Maintenant on me dit : Pourquoi avoir fait la désunion ? Je me demande si aussi on va me dire maintenant : Pourquoi n'avez-vous pas pris M. Hersant sur votre liste ? »*

Toutefois, Mme Veil a assuré qu'elle était disposée à soutenir M. Giscard d'Estaing s'il confirmait son intention de se présenter à la présidence du Parlement européen. Ne voulant pas faire *« ce que le RPR a fait en 1979, pendant deux tours »*, lorsqu'elle-même fut candidate...

● Mme Myriam Baeckeroot remplace Mme Soraya Djebbour sur la liste du Front national. — Mme Myriam Baeckeroot, épouse de M. Christian Baeckeroot, ancien député et trésorier du FN, remonte de la 34e à la 21e place sur la liste européenne d'extrême droite conduite par Jean-Marie Le Pen pour remplacer Mme Soraya Djebbour, qui s'en est retirée. Conseiller régional d'Ile-de-France, Mme Djebbour a donné sa démission du Front, car elle ne supportait plus les discours du président de ce mouvement sur *« les croisades et Charles Martel »*.

M. Waechter et son « fan-club »

M. François-Henri de Virieu invitera, finalement, la tête de liste des Verts aux européennes dans son émission « L'heure de vérité » sur A 2 (*le Monde* du 24 mai). Il l'a annoncé, à sa manière, mercredi 24 mai, en indiquant que cette information va *« certainement réjouir les membres, et ils sont nombreux, du « fan-club » de M. Waechter »*.

Magnanime, la chaîne du service public a déprogrammé le premier épisode du feuilleton *la Vallée des espoirs*, mercredi 31 mai, pour permettre à M. Waetcher d'entrer dans la jungle politique grâce à une « Heure de vérité » *« exceptionnelle »*. Et M. de Virieu de conclure, sans rire : *« Tout est bien qui finit bien. »*

Le « fan-club » s'était enrichi dans l'après-midi d'un ancien journaliste, M. Philippe Vasseur, député (PR) du Pas-de-Calais, qui, relisant une question posée par *le Monde* du 24 mai, s'était inquiété du sort injuste réservé au « Père Castor » de l'écologie.

Les ouvriers de la onzième heure sont toujours les bienvenus, penseront sans doute les Verts qui, le même jour, ont affirmé par la voix de M. Waechter : *« Nous ne devons rien ni à la droite ni à la gauche. »*

O. B.

M. Laurent Fabius au moulin de Valmy

VITRY-LE-FRANÇOIS
de notre envoyé spécial

Ce fut une matinée sérieuse, avec des citations sérieuses. *« De ce lieu, et de ce jour, date une ère nouvelle de l'histoire du monde »*, rappela M. Laurent Fabius citant Goethe, devant le moulin de Valmy où les sans-culottes firent reculer, en 1792, l'Europe coalisée. Avec des lycéens sérieux, posant sous un sérieux soleil des questions sérieuses : l'Europe et les équivalences scolaires des pays, l'Europe et la TVA, l'Europe et le chômage. *« Vous jugerez peut-être ces questions emmerdantes*, glissa M. Fabius à l'adresse des journalistes, à l'issue de cette visite-éclair, mercredi 24 mai, dans la région Champagne-Ardenne. *Vous allez encore dire qu'il n'y a pas de campagne, mais ce sont les sujets qui intéressent les jeunes. »*

Heureusement, l'un des lycéens invités à interroger la tête de liste socialiste évoqua incidemment le nom de M. Lionel Jospin — *« Etes-vous d'accord avec le plan Jospin »*, — sans quoi on se fût ennuyé fermement. *« Vaste sujet ! »*, répliqua Laurent Fabius, pris de court sous les rires du jeune auditoire, sans doute plus au fait qu'on ne l'imagine des questions qui occupent le microcosme. *« Pour ne pas entamer un débat très long... »*, un temps de silence... *« et aussi parce que je le pense... »*, second silence... *« je vais dire oui »*, troisième silence plus appuyé *« C'est parce que je le pense, hein ! »*. Pour le reste, le président de l'Assemblée rappellera fort pédagogiquement que *« l'éducation n'est pas directement dans les compétences du Parlement européen »*, mais qu'*« il faut aller dans le sens des équivalences européennes »*. On apprit encore qu'il faut *« multiplier les jumelages entre établissements scolaires et entreprises étrangères »* et qu'il serait *« parfaitement légitime qu'on institue un revenu minimum d'insertion au niveau européen »*.

Le second morceau de bravoure de cet *« échange informel »* entre M. Fabius et les lycéens vitryats fut lancé à l'occasion d'une question sur la Grande-Bretagne. *« Les Anglais*, dit M. Laurent Fabius, *aiment beaucoup ce qu'on appelle les clubs. Mais la règle, lorsqu'on est membre d'un club, c'est de respecter ses obligations. Le gouvernement britannique actuel a un pied en Europe et un pied hors d'Europe. Ils ont sur l'Europe un point de vue unique, mercantile. Tout ce qui est social, ils ne veulent pas en entendre parler. Il est très possible qu'il y ait bientôt une épreuve de vérité assez forte. »*

Lundi, à Nevers, en compagnie de M. Pierre Bérégovoy, M. Fabius avait indiqué qu'il prévoyait cette *« épreuve de vérité »* avec Mme Margaret Thatcher dès la prochaine réunion du Conseil européen à Madrid. En attendant la monnaie européenne, M. Fabius avait proposé que, symboliquement, les nouvelles séries de billets émises par la Banque de France portent l'effigie de personnalités, non plus seulement françaises, mais européennes.

Ces quelques gouttes d'acide mises à part, ce fut, à Vitry-le-François, une fort paisible journée de campagne. Le prochain visiteur illustre du site historique de Valmy sera le chef de l'Etat, qui viendra célébrer en septembre prochain le bicentenaire de la bataille avec trois ans d'avance sur le calendrier.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

LE LABEL VIE
DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE

1 **Partout en France.**
Si la Caisse Nationale de Prévoyance est une grande entreprise, elle n'en demeure pas moins proche de ses clients avec ses réseaux partenaires, la Poste,

le Trésor Public et l'Écureuil, ce sont 35000 conseillers qui vous accueillent dans 25000 points de vente. C'est grâce à cette proximité que nous pouvons entretenir avec vous des relations privilégiées et personnalisées.

2 **Des engagements clairs.**
A la Caisse Nationale de Prévoyance, notre force c'est notre engagement. Notre engagement à vous proposer une gamme de produits diversifiés, des contrats simples et clairs, des taux garantis sur une longue période, des placements sûrs. A vous assurer une gestion rigoureuse, à vous établir gratuitement un bilan retraite et à vous faire bénéficier des rendements de nos produits. Les spécialistes de l'épargne-retraite et de l'assurance-vie de la Caisse Nationale de Prévoyance sont prêts à vous recevoir (dans les bureaux de la Poste, du Trésor Public et les agences de l'Écureuil) et à vous conseiller parce que c'est leur métier et leur passion.

3 **Un grand spécialiste de l'assurance-vie.**
Si nous sommes leader sur ce marché, ce n'est pas par hasard. C'est parce que, depuis toujours, la Caisse Nationale de Prévoyance ne fait que cela. Et l'expérience accumulée nous permet de le faire bien.
Aujourd'hui, faire confiance à la Caisse Nationale de Prévoyance, c'est choisir une entreprise solide (16 milliards de francs de chiffre d'affaires, 72 milliards de francs d'épargne gérée), c'est choisir des hommes qui ont du savoir-faire et qui possèdent un pouvoir d'innovation et d'adaptation à l'image des produits qu'ils créent pour répondre à vos besoins.
Etre un grand spécialiste de l'assurance-vie et de l'épargne-retraite nous oblige à justifier chaque jour cette réputation. Voilà pourquoi, aujourd'hui, la Caisse Nationale de Prévoyance s'engage à faire encore plus.

4 **Vous d'abord.**
Cette formule est souvent utilisée par certains à tort et à travers mais à la Caisse Nationale de Prévoyance, elle retrouve ses véritables valeurs. Oui, la Caisse Nationale de Prévoyance, c'est surtout une communauté d'hommes et de femmes qui partagent la même philosophie : savoir vous écouter, vous comprendre et vous conseiller, parce qu'il y va de votre avenir, de votre intérêt, de votre vie. Parce que nous sommes plus que jamais conscients que deux monologues ne feront jamais un dialogue.
Il y a plusieurs manières de s'engager. La Caisse Nationale de Prévoyance, elle, s'engage à vos côtés.

5 **L'assurance-vie pour tous.**
Privilégier l'intérêt général en permettant au plus grand nombre d'accéder à la prévoyance, telle est notre ambition, comme en témoignent déjà plus de 10 millions de personnes assurées à la Caisse Nationale de Prévoyance.
Et nous nous donnons les moyens de notre ambition en nous engageant clairement à aider chacun d'entre vous (particuliers, familles, entreprises, associations, collectivités...) à élaborer son projet de prévoyance ou de retraite. Et c'est cela qui change tout.

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE
LABEL VIE

La préparation des élections européennes

M. Giscard d'Estaing : « S'il y a échec, j'accepte de le prendre pour moi »

MM. Valéry Giscard d'Estaing et Alain Juppé, les deux premirs de la liste d'« union », accompagnés de M. Jacques Chirac, président du comité national de soutien ont été reçus, mercredi 24 mai, par la majorité sénatoriale, favorable à l'opposition nationale.

Si la plupart des responsables de cette majorité avec M. Alain Poher étaient présents ou excusés, en revanche, les deux sénateurs qui figurent sur la liste étaient absents (MM. Christian de la Malène, sénateur de Paris et président du groupe de l'assemblée européenne dans lequel siègent les élus RPR, retenu à Strasbourg, et Dick Ukeiwé, sénateur de la Nouvelle-Calédonie) ainsi que, par exemple, MM. René Monory et Jean Arthuis, tous deux CDS qui soutiennent Mme Simone Veil.

Président de la coordonation de la majorité sénatoriale, M. Marcel Lucotte (UDF-PR) a observé que si la liste de M. Fabius est devancée par celle de M. Giscard d'Estaing, cela montrera que *« la France n'est pas socialiste »*. Avant de regretter qu'il n'y ait pas une seule liste de l'opposition qui aurait obtenu plus de 40 % et aurait placé ainsi l'opposition nettement devant le Parti socialiste, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« S'il y a échec, j'accepte de le prendre pour moi. Je n'ai aucun intérêt de caractère personnel (...) S'il y a succès, je souhaite que ce soit largement le nôtre. »*

L'ancien président de la République a souhaité que les électeurs soient *« motivés et rassurés »*. Puis il a exposé ses trois objectifs : faire avancer l'union de l'Europe pour laquelle *« des initiatives seront nécessaires »* en matière institutionnelle et monétaire, affirmer et préserver *« notre identité de Français »*, dans *« une Europe respectueuse des diversités »*, et défendre les intérêts de la France en Europe.

(Publicité)

APPEL POUR LA RÉHABILITATION DE TA THAU ET DES TROTSKYSTES VIETNAMIENS ASSASSINÉS AU VIET NAM EN 1945

Les soussignés, ayant participé activement au mouvement de solidarité avec le peuple vietnamien luttant pour son indépendance, demandent que justice soit enfin rendue aux dirigeants trotskystes vietnamiens Ta Thu Thâu, Trân Van Thach, Nguyên Van Sô, Phan Van Hùm, Phan Van Chanh, Huynh Van Phuong...

Ces hommes survivants des bagnes colonialistes français, ont eu une grande audience dans la classe ouvrière de Saigon pendant les années 30. Ils ont joué un rôle important dans les syndicats et au Congrès indochinois de l'époque. A diverses reprises, ils ont été élus au conseil municipal de Saigon.

Ils ont tous été arrêtés par le Viêt Minh et ont disparu en 1945.

A l'heure où sont réhabilités les accusés des 3 procès de Moscou victimes de Staline et où le dossier de Trotsky est ouvert en Union soviétique, à l'heure où à Hanoi, des voix s'élèvent pour demander de rendre leur dignité aux membres du mouvement Nhân van Gai! Phâm qui furent calomniés d'une façon inqualifiable en 1956, il est grand temps de remplir les pages blanches ou plutôt de rétablir les pages arrachées de l'histoire du mouvement communiste au Viêtnam : nous demandons l'accès libre à tous les documents ayant trait aux luttes des années 1930 et à la révolution de 1945, nous demandons la réédition des articles et des ouvrages des militants trotskystes disparus. Le Viêt nam ne pourra progresser sans connaître son histoire, or on ne peut pas écrire l'histoire si certaines vérités demeurent cachées.

PREMIERS SIGNATAIRES :

L. SCHWARTZ *(mathématicien)*, N. CHOMSKY *(MTI USA)*, M. F. KAHN *(prof. médecine)*, M. REBERIOUX *(prof. université)*, J. CHESNEAUX *(historien)*, G. BOUDAREL *(historien)*, J. LACOUTURE *(historien)*, P. VIDAL NAQUET *(historien)*, C. BOURDET *(journaliste)*, D. LANGLOIS *(avocat)*, Jean ZIEGLER *(prof. université Genève)*, C. TILLON *(anc. du BP du PCF)*, M. CAHEN *(historien CNRS)*, G. ROSENTHAL *(avocat)*, G. LABICA *(prof université)*, M. LEIRIS *(écrivain)*, P. NAVILLE *(écrivain)*, M. NADEAU *(écrivain)*, F. THIERRY *(agrégé université)*, P. BROUE *(historien)*, J. M. KRIVINE *(chirurgien)*, M. VEYRIERES *(chirurgien)*, Y. DECHEZELLES *(avocat)*, D. SINGER *(journaliste)*, G. BENREKASSA *(prof. université)*, C. MARCELLO NIZIA *(prof. université)*, M. BONNET *(prof université)*, Y. LENOIR *(médecin)*, Ida KARSKAYA *(peintre)*, Annie LEBRUN *(écrivain)*, M. RAJSFUS *(écrivain)*, A. CAVIE *(prof. université)*, P. ROUSSET *(journaliste)*, S. PIRANI *(journaliste)*, T. DEUTSCHER *(écrivain)*, K. COATES *(fondation B. RUSSELL)*, T. KEMP *(Hull university)*, C. SLAUGHTER *(université BRADFORD)*, G. BENTON *(université AMSTERDAM)*, G. BAIOMONTE *(prof. Italie)*, A. BOUE *(prof Italie)*, DANG VAN Long *(dir. « Chroniques vietnamiennes »)*, HOANG DON Tri *(ingénieur)*, HOANG KHOA Khôi *(technicien)*, TRINH VAN Thao *(prof. université)*, etc.

(La liste complète est longue. Elle sera publiée ultérieurement dans la revue *Chroniques Vietnamiennes*)

Chroniques Vietnamiennes
BP 746, 75532 PARIS Cedex 11

Les femmes sont rouges et vertes

« C'est une liste avec beaucoup de femmes. Je pense que c'est la liste la plus féminine. » Ce jugement – un peu hâtif – a été prononcé sur TF 1, jeudi 18 mai, par Mme Sylviane Ainardi, deuxième sur la liste conduite par M. Philippe Herzog. Certes, le PCF a fait une bonne place à ses militantes, mais il est largement devancé par les trotskistes de Lutte ouvrière. Non seulement LO fait conduire sa liste par « Arlette », mais ses militantes occupent toutes les places impaires, ce qui fait un total de quarante et une candidates sur les quatre-vingt-un postulants.

La liste des rénovateurs communistes du MRC est dirigée par un homme, M. Claude Llabres, mais elle compte également quarante et une femmes occupant les places paires ainsi que la vingt-troisième. Les Verts s'attribuent la troisième place. Ils ont réservé trente-trois postes aux femmes, qui occupent les positions paires jusqu'à la soixantième place et trois places parmi les vingt et un derniers candidats.

Puis vient le PCF, avec vingt-trois femmes, dont six parmi les vingt premiers candidats, devant le PS, qui en propose vingt et une, dont huit dans les vingt-six premiers postulants.

La misogynie des chasseurs-pêcheurs

L'extrême gauche, les « écolos », et la gauche sont plus féministes que la droite, l'extrême droite et le centre (1). Cependant, les trotskistes du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT) de M. Pierre Lambert sont plus près du second groupe que du premier. Avec dix-sept femmes, dont une militante parmi les cinq premiers, cette organisation se place en sixième position de ce palmarès.

Elle devance la liste UDF-RPR, qui mériterait une palme spéciale pour n'avoir retenu que deux « anciennes » ministres dans les vingt-six premiers candidats : Mmes Michèle Barzach (4e) et Michèle Alliot-Marie (6e), les deux « Michèle » du RPR. Il y a quatre femmes parmi les quarante-cinq premiers candidats. Douze autres se trouvent dans la seconde moitié de la liste.

Avec quinze femmes sur les listes qu'ils conduisent, Mme Simone Veil et M. Jean-Marie Le Pen sont huitième ex aequo, ce qui ne les ravira ni l'une ni l'autre. L'ancienne présidente (CDS) du Parlement européen possède l'avantage, pourtant, sur le président du FN, d'être tête de liste. De plus, la liste centriste comporte quatre femmes dans les vingt premiers alors que celle d'extrême droite n'en compte que deux.

Actuellement, la lanterne rouge de la féminisation – mais ce n'est pas vraiment une surprise – revient aux chasseurs-pêcheurs, champion de la misogynie, qui sont dixièmes, et bons derniers avec seulement deux femmes pour soixante-dix neuf hommes. Encore sont-elles mal placées.

O. B.

(1) Plus proche de la secte inclassable que de la formation politique définie, le Parti ouvrier européen (POE) présente une liste conduite, comme en 1984 (17 691 voix, soit 0,08 %), par M. Jacques Cheminade. Intitulée Rassemblement pour une France libre, elle compte trente et une femmes, dont deux parmi les cinq premiers candidats, et vingt et une dans la seconde moitié de la liste.

Le projet de M. Stoléru

Le Sénat rejette le Xe Plan

Le Sénat a rejeté, dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 mai, le projet portant approbation du Xe Plan en adoptant l'amendement de suppression défendu par le rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Gilbert Barbier (RI, Côte-d'Or), qui visait à la suppression de l'article unique du texte (1).

M. Lionel Stoléru a tenté de convaincre la majorité sénatoriale de renoncer à un rejet pur et simple de son projet en lui faisant remarquer que l'amendement de suppression qu'elle s'apprêtait à voter aboutissait à... *« un non-plan »*.

Visiblement, le secrétaire d'Etat « d'ouverture » ne voulait pas se résoudre à ce que le Sénat réserve un aussi mauvais sort à son texte, d'autant qu'à l'Assemblée nationale ses concessions aux demandes des députés socialistes l'avait privé d'une majorité et donc conduit à recourir à l'article 49-3 de la Constitution (le projet a été adopté finalement sans vote et sans qu'une motion de censure ait été déposée).

Sans attendre la fin de la discussion générale commencée la veille, le secrétaire d'Etat chargé du Plan a, mercredi après-midi 24 mai, demandé une suspension de séance pour rencontrer rapporteurs et présidents de commission afin de les convaincre d'accepter que l'examen du texte ne se conclue pas par une « censure » mais plutôt par une version amendée.

Certains sénateurs de la majorité sénatoriale n'ont pas été insensibles à ce vœu, notamment au RDE et à l'Union centriste. Mais, à l'évidence, il était trop tard, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité de déposer de nouveaux amendements pour les sénateurs. Seuls commission et gouvernement en avaient encore la possibilité. Reste que la majorité sénatoriale, qui s'apprêtait à recevoir M. Giscard d'Estaing dans le cadre des européennes, n'avait plus guère le temps de faire ce qu'elle avait décidé justement de ne pas faire, à savoir mettre au point une version sénatoriale du Xe Plan.

Après que M. Stoléru eut répondu aux orateurs en détail, l'examen de la trentaine d'amendements, déposés pour la plupart par le groupe communiste, s'engageait. Les centristes renonçaient assez rapidement quant à eux à défendre leurs propositions de modification. Comme le faisait remarquer M. Josy Moinet (Charente-Maritime), président du groupe RDE, la discussion apparaissait vite sans objet, voire *« hypocrite »* comme le relevait M. René Régnault (PS, Côtes-du-Nord).

In fine, était votée la suppression de l'article unique. Les socialistes par la voix de M. Robert Laucournet (Haute-Vienne) dénonçaient *« le comportement idéologique sommaire »* d'une majorité sénatoriale qui avait condamné le Plan avant même de le lire. Les communistes rappelaient leur opposition au projet mais se refusaient à voter l'amendement de la commission, qui, pour M. Robert Vizet (Essonne), reproche en fait au Xe Plan de *« ne pas aller assez loin dans la politique d'austérité »*.

Les orateurs de ladite majorité ont justifié leur démarche par le flou des orientations, le manque de réalisme, l'optimisme excessif, l'incohérence et le non-chiffrage des objectifs.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Cet amendement a été adopté par 215 voix (les 81 RPR, 69 des 71 centristes, les 53 RI, les 3 non inscrits et 9 - MM. Cantegrit, Cartigny, François-Poncet, Laffitte, Lejeune, Lenglet, Moutet, Rayband et Soucaret, – des 33 RDE). Ont voté contre 79 sénateurs (les 63 socialistes et 16 RDE). Les 15 communistes se sont abstenus.

(Publicité)

TERRE DES HOMMES, FRANCE

DROITS DE L'HOMME : UNE TERRE POUR TOUS LES HOMMES

1789, proclamation de la première DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME.

10 décembre 1948, proclamation par l'ONU de la DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME.

En dépit de ces déclarations solennelles, on constate des violations quotidiennes de ces droits.

Les chiffres témoignent :

14 millions de personnes déplacées ou réfugiées ;
200 millions d'enfants de moins de quinze ans au travail ;
450 millions de personnes sous-alimentées ;
500 millions de personnes au chômage ;
850 millions de personnes analphabètes ;
1 milliard de personnes sans eau potable ;
1 milliard de personnes dans des bidonvilles ou sans abri.

Les Droits de l'Homme ont été proclamés pour tous, partout, sans oublier les droits fondamentaux à l'alimentaire et à la santé sans lesquels le droit à la vie n'existe pas.

Il est de notre responsabilité à tous que ces droits soient respectés : droit à l'alimentation, droit à la santé, droit au logement, droit au travail, droit à l'éducation, droit à la justice, droit de s'associer, droit de libre expression, etc., en vivant dès maintement la solidarité, l'échange et la partenariat entre les pays mais aussi entre les populations.

Pour que cette terre soit la TERRE de tous les HOMMES.

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES :

PERSONNALITÉS : Jean AMADOU (comédien), Isabelle AUBRET (chanteuse), Cécile AUBRY (écrivain), Stéphane AUDRAN (comédienne), Charles AZNAVOUR (chanteur), Nathalie BAYE (comédienne), Hervé BAZIN (écrivain), Marie-Paule BELLE (chanteuse), Roberto BENZI (chef d'orchestre), Claude BESSY (danseuse-chorégraphe), Richard BORHINGER (comédien), Alain BOUDET (réalisateur), Frédéric BOULAY (journaliste), Pierre BOURGEADE (écrivain), Jean-Luc BOUTTE (comédien), Colette BROSSET-DHERY (comédienne, présidente de l'Orphelinat des arts), Théo BUSS, Jean CARDONNEL (écrivain), Michel CARDOZE (journaliste), Jean CARLIER (journaliste), Jean-Claude CASADESUS (chef d'orchestre), André CASTELOT (historien), Jean CHESNAEUX (professeur émérite université Paris-VII), Bernard CLAVEL (écrivain), Julien CLERC (chanteur), Denis CLERC (directeur d'alternatives économiques), Georges CONCHON (écrivain), Annie CORDY (chanteuse), Costa GAVRAS (cinéaste), Paul CROCHET (comédien), Etienne DAHO (chanteur), Jean-Pierre DARRAS (comédien), Danièle DELORME (comédienne), Mylène DEMONGEOT (comédienne), Jacques DEMY (cinéaste), Harlem DESIR (fondateur SOS Racisme), Manu DIBANGO (chanteur-musicien), Bernard-Pierre DONNADIEU (comédien), Yves DUTEIL (chanteur), Jean DUVIGNAUD, Françoise FABIAN (comédienne), Jean FERRAT (chanteur), Marion GAME (comédienne), Susan GEORGE (écrivain), Roland GIRAUD (comédien), Georges HOURDIN (journaliste), Abder ISKER (réalisateur), Abder ISKER (réalisateur), Albert JACQUARD (chercheur), Marlène JOBERT (comédienne), Edmond JOUVE (écrivain), Henri-Marie LOBARIT (biologiste), Bernadette LAFONT (comédienne), Jean-Loup LAFONT (animateur radio), bernard LANGLOIS (journaliste), denis LANGLOIS (journaliste), Rose LAURENS (chanteuse), Bernard LAVALETTE (comédien), Thierry LHERMITTE (comédien), Alain LIPIETZ (économiste), Colette MAGNY (chanteuse), Laurent MALET (comédien), Mama BEA (chanteuse), Jeane MANSON (chanteuse), Bïa MEDEIROS (chanteuse), Philippe MEYER (médecin), André MICALEFF, Alexandre MINKOWSKI (médecin), Marie-José NAT (comédienne), Yves NAVARRE (écrivain), Jean NEGRONI (comédien), Gérard OURY (cinéaste), Gilles PERRAULT (écrivain), Claude PIEPLU (comédien), Claude PINOTEAU (cinéaste), Patrick PREJEAN (comédien), Micheline PRESLE (comédienne), Daniel PREVOST (comédien), Anna PRUCNAL (chanteuse), Pierre RICHARD (comédien), Gérard RINALDI (comédien), Emmanuelle RIVA (comédienne), François ROELANDS DU VIVIER (député écologiste du Parlement européen), Frédéric ROSSIF (cinéaste), Jean SABLON (chanteur), Dominique SAND (comédienne), Raoul SANGLA (réalisateur), Pierre SANTINI (comédien), Catherine SAUVAGE (chanteuse), Laurent SCHWARTZ (mathématicien), Colette SEGHERS (écrivain), Jacques SEGUELA (publicitaire), Alain de SWARTE (directeur de Combat Nature), Haroun TAZIEFF (volcanologue), Pierre TOULAT, Cora VAUCAIRE (chanteuse), Paul-Emile VICTOR (explorateur), Hervé VILARD (chanteur), Rika ZARAI (chanteuse), Jean ZIEGLER (sociologue).

DÉPUTÉS : René ANDRE (Manche), Jean-Pierre BAEUMLER (Haut-Rhin), Jean-Pierre BALDUYCK (Nord), Jacques BARROT (Haute-Loire), Guy BECHE (Doubs), Jacques BECQ (Somme), Jean-Pierre BEQUET (Val-d'Oise), Louis BESSON (Savoie), Bruno BOURG-BROC (Marne), Pierre BOURGUIGNON (Seine-Maritime), Denise CACHEUX (Nord), René CAZENAVE (Pyrénées-Atlantique), Jacques CHABAN-DELMAS (Gironde), Jean-Paul CHANTEGUET (Indre), Marcel CHARMANT (Nièvre), Didier CHOUAT (Morbihan), André CLERT (Deux-Sèvres), Michel COFFINEAU (Val-d'Oise), Alain COUSIN (Manche), Jean-Pierre DEFONTAINE (Pas-de-Calais), Jean-François DELAHAIS (Isère), Bernard DEROSIER (Nord), Michel DESTOT (Isère), René DROUIN (Manche), Claude DUCERT (Haute-Garonne), Henri EMMANUELLI (Landes), Jacques FLOCH (Loire-Atlantique), Jean-Pierre FOURRE (Seine-et-Marne), Michel FROMET (Loir-et-Cher), Jean-Paul FUCHS (Haut-Rhin), Jean-Claude GAYSSOT (Seine-Saint-Denis), Dominique GAMBIER (Seine-Maritime), Jacques GODFRAIN (Aveyron), Daniel GOULET (Orne), Jean-Yves HABY (Hauts-de-Seine), Jacques HUYGHUES DES ETAGES (Nièvre), Michel JAQUEMIN (Doubs), Pierre LAGORCE (Gironde), André LAJOINIE (Allier), Jean-François LAMARGUE (Haute-Garonne), Marcel LAMBERT (Orne), Marie-France LECUIR (Val-d'Oise), Jean-Yves LE DEAUT (Meurthe-et-Moselle), Jean-Marie LEDUC (Seine-Maritime), Bernard LEFRANC (Aisne), Pierre LEQUILLER (Yvelines), Marie-Noëlle LIENEM (Essonne), Georges Marchais (Val-de-Marne), Philippe MARCHAND (Charente-Maritime), Pierre METAIS (Vendée), Didier MIGAUD (Isère), Claude-André MIQUEU (Hautes-Pyrénées), Gabriel MONTCHARMONT (Rhône), Monique PAPON (Loire-Atlantique), Jean-Pierre PENICAUT (Landes), Jean PRORIOL (Haute-Loire), Jean PROUEUX (Indre-et-Loire), Alfred RECOURS (Eure), François ROCHEBLOINE (Loire), Antoine RUFENACHT (Seine-Maritime), Bernard SCHREINER (Bas-Rhin), Jean-Pierre SUEUR (Loiret), Alain VIDALIES (Landes), Jean-Paul VIRAPOULE (La Réunion), Robert-André VIVIEN (Val-de-Marne), Jean-Pierre WORMS (Saône-et-Loire), Adrien ZELLER (Bas-Rhin).

Pour soutenir cette action et pour tous contacts :

TERRE DES HOMMES, 4, rue Franklin, 93200 SAINT-DENIS
Tél. 48-09-09-76 - Minitel 3615 TDH - CCP 2133 Z PARIS

(Publicité)

Sous le haut patronage de
Monsieur **François MITTERRAND**, Président de la République

Olivier STIRN, Président de « Dialogues 2000 »
organise un colloque ouvert au public

LE CITOYEN FACE AUX POUVOIRS EN 1989

Vendredi 26 mai 1989
Amphithéâtre Descartes — Sorbonne
1, rue Victor-Cousin — 75005 PARIS
Quatre tables rondes présentées par Marc PAILLET

9 h 30 **LE POUVOIR ÉCONOMIQUE**
avec Philippe Bauchard, Jean Deflassieux, Jean Saint-Geours, Claude Rosius et Lionel Stoléru.

11 h 00 **LA TECHNOCRATIE**
avec Jean-Marc Ayrault, François de Closets, Robert Savy, Dominique Strauss-Kahn, Bernard Bioulac et Jean-Pierre Soisson.

15 h 00 **LA COMMUNICATION, LES MÉDIAS**
avec Michèle Cotta, Jean Drucker, Gilbert Denoyan, Claude Sales, Dominique Laury et Claude Estier.

16 h 30 **LES INSTITUTIONS, LES PARTIS, LES SYNDICATS**
avec François Fejtö, Roger Leray, Gilles Martinet, Edgard Pisani, Yannick Simbron.

18 h 00 **SYNTHÈSE**
Olivier Stirn, Ministre du Tourisme.

18 h 30 **CONCLUSION**
Michel Rocard, Premier Ministre.

Politique

A l'Assemblée nationale

Les socialistes veulent « gauchir » le projet sur la prévention de licenciement économique

Les députés devaient continuer, jeudi 25 mai, l'examen du projet de loi de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, relatif à la prévention du licenciement économique et au droit à la conversion. Ce texte, qui ne réinstaure pas l'autorisation administrative de licenciement supprimée en 1986 par le gouvernement Chirac, s'articule autour de quatre priorités : la prévention de licenciement économique, le droit à la conversion, le renforcement de la concertation au sein de l'entreprise et l'instauration de meilleures garanties individuelles. Mercredi, lors de la discussion générale, le débat s'est déroulé dans un climat dépassionné, la majorité des orateurs se félicitant de l'approche pragmatique d'un ministre qui a tourné le dos au débat idéologique sur les vices et les vertus supposés de l'autorisation administrative de licenciement. Des amendements de dernière minute du groupe socialiste pouvaient toutefois faire craindre au ministre du travail le bouleversement d'un texte dont l'équilibre a été patiemment recherché.

Les députés socialistes portent au gouvernement un amour exclusif... Que les communistes manifestent épisodiquement une attitude amicale vis-à-vis d'un projet du gouvernement, passe encore. Mais que les centristes, ou pis, la droite, fassent mine de faire un pas vers le gouvernement en annonçant leur intention d'approuver un texte ou de s'abstenir, et les députés socialistes semblent soudainement saisis d'effroi : ce texte est-il bien de gauche ? Dans le doute, quelques amendements bien sentis lui permettront d'avoir les joues un peu plus roses. Le spectacle est alors parfois cocasse dans l'hémicycle, comme mardi dans la nuit, lors du débat sur le logement, l'opposition de droite se transformant en allié objectif d'un ministre confronté à des troupes socialistes devenues maximalistes. On n'en était pas encore arrivé là, mercredi.

Le ministre du travail, M. Soisson, avait pourtant préparé son affaire de longue date en mettant en place une concertation étroite avec un groupe de travail composé de députés socialistes. Le ministre d'ouverture avait doublé son dispositif en invitant les partenaires sociaux à s'entendre à propos des contrats de conversion : ce fut chose faite, seule la CGT faisant bande à part. Les choses se présentaient donc sous les meilleurs auspices l'opposition de droite se déclarant prête à s'abstenir et, pourquoi pas, à voter pour ce texte.

La « base sociale »

Mais mercredi matin, quelques heures avant le début de la discussion, le groupe socialiste faisait savoir qu'il entendait introduire un amendement interdisant à une entreprise toute embauche de travailleurs temporaires pendant l'année suivant le licenciement. *« Il s'agit de lutter contre la précarisation de l'emploi »*, précisait M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste. *« Mon rôle est de faire remonter les aspirations du groupe*, nous a déclaré M. Mermaz. *Nous avons une base sociale dont il faut tenir compte. Il est normal que le groupe s'exprime même s'il forme un bloc avec le gouvernement. Je ne suis pas, au sein du groupe, le haut commissaire du gouvernement, et les députés socialistes affirmeront de plus en plus leur position dans la plus grande loyauté vis-à-vis du gouvernement. Je l'avais déjà dit à la fin de la précédente session. Pour obtenir quelques voix supplémentaires dont nous avons besoin à l'Assemblée, il ne faut pas oublier les gros bataillons »*, soulignait M. Mermaz, qui récusait au passage les procès d'intention de ceux de ses amis qui l'accusent depuis quelque temps de « *gauchir* » son image pour mieux incarner un jour un successeur crédible à M. Pierre Mauroy à la tête du Parti socialiste...

Compte tenu de ce nouvel amendement, les députés de l'opposition se montraient plus rétifs. Tous les députés socialistes n'étaient pas non plus favorables à cet amendement. *« Je suis d'accord sur le fond, mais on ne peut introduire ainsi, par le biais d'un amendement, un dispositif aussi important »*, estimait dans les couloirs de l'Assemblée M. Jean Le Garrec (PS-Nord). Le gouvernement, quant à lui, refusait, mercredi, l'idée d'utiliser le 49-3 (engagement de responsabilité) — le conseil des ministres de mercredi ne l'y avait d'ailleurs pas autorisé. Si une solution à l'amiable n'était pas trouvée avec le groupe, il envisageait en revanche de recourir au vote bloqué (44-3) qui lui permet de faire voter par un seul scrutin tout ou partie d'un texte en ne retenant que les amendements qu'il souhaite. En réponse à ce problème, M. Soisson a affirmé en séance de nuit : *« Ce n'est pas l'emploi intérimaire qui est en cause, c'est la part excessive qu'il prend depuis quelques mois (...). Cela appelle à tout le moins une étude. Je vais engager une concertation avec les partenaires sociaux, avec la commission des affaires sociales, avec la majorité de façon à examiner les moyens pour remédier à une situation qui ne saurait être tolérée »*.

Combler un vide

Plusieurs orateurs socialistes ont mis l'accent, au cours de la discussion générale, sur le problème posé par les PME dans lesquelles la représentation syndicale est faible. *« Ce vide doit être comblé si l'on veut boucler au mieux le dispositif »*, a insisté M. Michel Coffineau, rapporteur socialiste du budget. Aussi a-t-il proposé un amendement permettant à un salarié menacé de licenciement de se faire assister, à sa demande, par un conseiller choisi sur une liste établie par le projet après consultation des organisations syndicales, patronales et salariées.

Modernisation négociée

Le député socialiste a toutefois reconnu que les syndicats n'étaient pas très favorables à ce palliatif. Le ministre, M. Soisson, a rappelé à ce propos : *« Force est de reconnaître que nous sommes, de tous les pays d'Europe, celui où le personnel est le plus mal représenté. Les délégués syndicaux sont absents dans plus de la moitié des entreprises de cinquante salariés (...). Je suis prêt à examiner, avec l'ensemble des organisations syndicales et patronales, les conditions d'une meilleure représentation du personnel, notamment dans les PME. C'est indispensable à la santé économique et sociale du pays ! »* Le ministre s'est déclaré prêt à examiner l'amendement instituant le recours à un conseil extérieur à l'entreprise et à l'accepter si ce recours était organisé *« dans des conditions qui préservent la neutralité nécessaire après consultation des syndicats de salariés et des organisations patronales »*.

D'autre part, M. Soisson a bien insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'il souhaitait tout à la fois préserver la dynamique économique créatrice d'emplois tout en protégeant mieux les salariés menacés, notamment ceux de plus de cinquante-cinq ans. *« En optant pour la prévention des licenciements, en développant la concertation, en améliorant les garanties des salariés, le projet de loi favorise une modernisation négociée »*. Le ministre a également mis en garde la représentation nationale contre les risques de voir s'instaurer un double marché du travail avec, d'un côté, les jeunes et les hommes de moins de quarante-cinq ans qui trouvent plus facilement du travail et, de l'autre, les travailleurs âgés, les femmes ou les personnels peu qualifiés.

Les députés de droite et du centre se sont félicités du non-retour à l'autorisation administrative de licenciement. *« Ce projet ne déresponsabilise pas les employeurs en les enfermant dans un carcan administratif trop rigide »*, a insisté M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise). *« Nous avons trop légiféré jusqu'à présent »*, a affirmé M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), en estimant que le projet Soisson procédait plutôt à des aménagements qu'à une réforme de fond. *« C'est tant mieux ! »*, a affirmé le député RPR rénovateur, qui a dû batailler au sein de son groupe pour obtenir une position d'abstention de principe. *« Le plus important à mes yeux*, a poursuivi M. Delalande, *s'agissant d'un texte socialiste, c'est qu'il reconnaît implicitement le rôle déterminant de l'entreprise dans la société. Elle n'est plus soupçonnée d'illégitimité. »* Soulignant l'importance de la « *psychologie* » dans tout ce qui touche à l'entreprise, M. Delalande a souhaité que le gouvernement, par amendement, ne « *rigidifie* » pas son texte. *« Il ne faut pas réactiver l'inquiétude, un moment éteinte, des employeurs. Il ne faut pas proposer des dispositions qui puissent être un frein à l'embauche. »* Pour l'UDC, M. Jacques Barrot campait sur les mêmes positions, en estimant que ce projet avait le mérite de ne pas remettre en cause la liberté du chef d'entreprise, *« première condition d'une bonne gestion »*. Toutefois, plusieurs orateurs de l'opposition de droite et du centre ont mis en garde le gouvernement contre l'impression d'intrusion que les PME pourraient ressentir en cas de nomination d'un conseiller auprès d'un salarié menacé de licenciement.

Pour le groupe communiste, Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) a réaffirmé son hostilité au texte : *« Les licenciements pour motif économique cachent en réalité des sanctions contre ceux qui protestent contre la politique de casse. Le patronat licencie à tour de bras et fonde là-dessus ses profits. Le gouvernement n'est pas neutre en cette matière. Il n'a cessé d'exonérer le patronat. La cotisation salariale, le discours sur l'insertion professionnelle, ne visent qu'à précariser l'emploi. »*

Les députés abordaient la discussion des articles jeudi.

PIERRE SERVENT.

● **PRÉCISION.** — A la suite de la publication dans *le Monde* du 25 mai d'un article sur M. Pasqua et le groupe RPR du Sénat, M. Roger Romani, sénateur RPR de Paris, nous demande de préciser que c'est *« en conscience »* qu'il avait pris la décision de démissionner de la présidence du groupe en mai 1988, afin de permettre à M. Pasqua de reprendre cette fonction qu'il avait abandonnée lors de sa nomination au ministère de l'intérieur, en mars 1986, *« compte tenu de l'action qu'il avait menée à ce poste de 1981 à 1986, puis au gouvernement »*.

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
● 13, rue de la République, 69001 Lyon
● 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

LES NOUVEAUX COMMUNICANTS
SE MULTIPLIENT A VITESSE GRAND V.

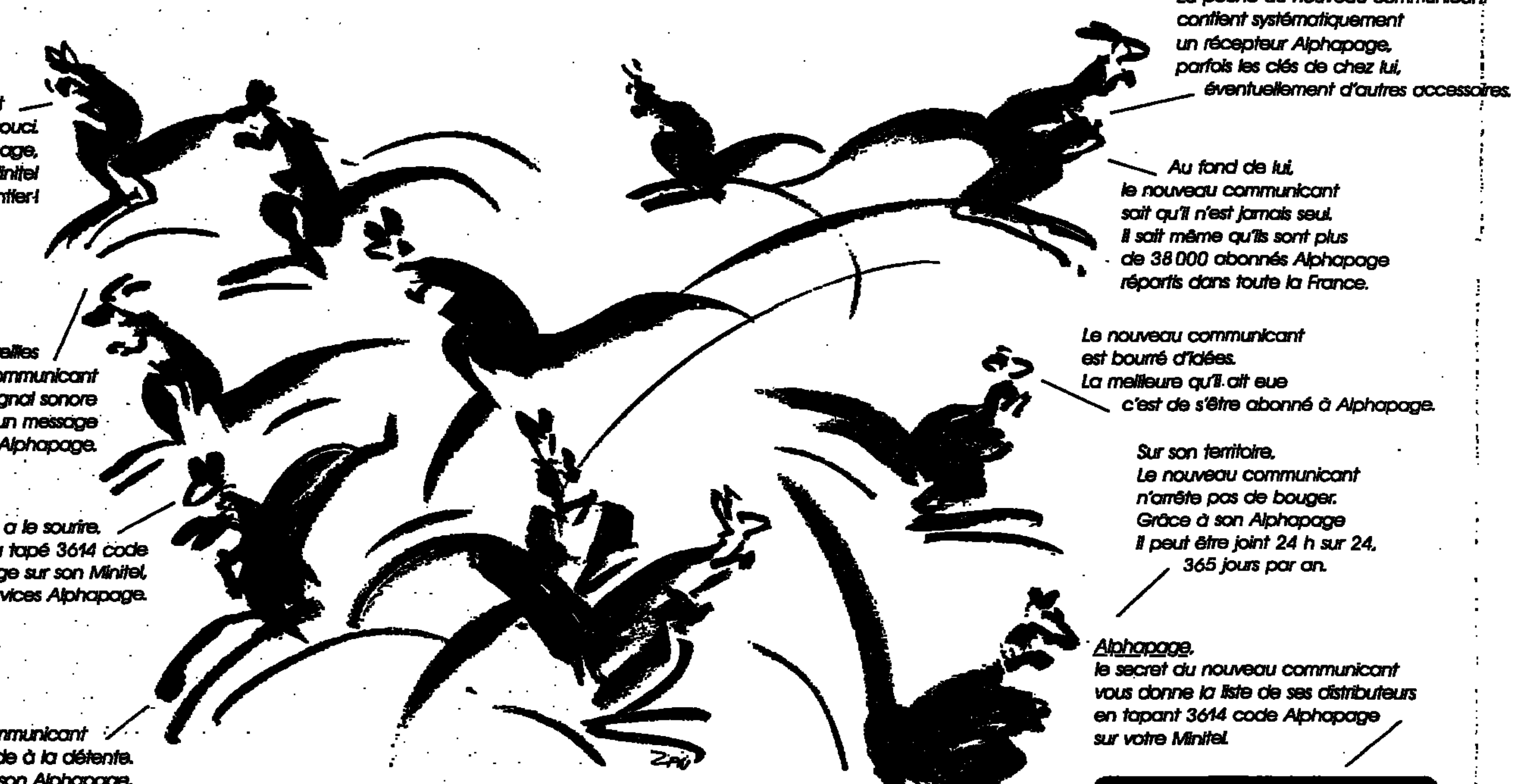

Alphapage, le secret du nouveau communicant vous donne la liste de ses distributeurs en tapant 3614 code Alphapage sur votre Minitel.

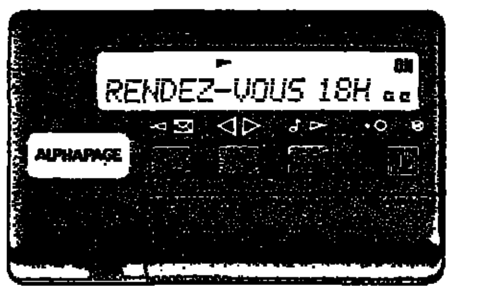

Siquier Courcelle

TELECOM SYSTEMES MOBILES
filiale de COGECOM - groupe FRANCE TELECOM

ALPHAPAGE, LA RADIOMESSAGERIE EN TOUTES LETTRES
FRANCE TELECOM

La fin d'une longue traque

Le lieutenant-colonel Recordon et ses hommes sont entrés à 8 h 20 dans le prieuré Saint-François, à Nice. Moins de trente minutes plus tard, Paul Touvier réunissait quelques effets personnels pour suivre les agents de la loi qu'il fuyait depuis 1944.

La traque des représentants de l'ordre et la longue clandestinité de l'ancien milicien prenaient ainsi fin, mercredi 24 mai, dans cet établissement religieux intégriste, Touvier renonçant à sa fausse identité du moment – Paul Lacroix – sans difficulté.

Depuis le 22 mai, l'enquête des gendarmes de la section de recherches de Paris – une quarantaine d'hommes au total – s'était singulièrement accélérée. Dans l'immense puzzle que constitue ce dossier, il ne manquait plus que quelques pièces. Lundi dernier, agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Pierre Getti, les enquêteurs perquisitionnaient au monastère de Wisques, près de Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais. Le père-abbé, Dom Gérard Lafond, par ailleurs fondateur de l'ordre des Chevaliers de Notre-Dame, assistait à leurs recherches.

PANCHO

Dans le même temps, les gendarmes se rendaient au domicile de M. Jean-Pierre Lefèvre, à Saint-Maur (Val-de-Marne), et l'interrogeaient très longuement sur cet ordre des Chevaliers de Notre-Dame, dont il est le responsable parisien. Dès le lendemain, les renseignements recueillis conduisaient alors le lieutenant-colonel Recordon et deux de ses collègues à opérer une perquisition au monastère des carmélites de Mèzières-en-Brenne, dans la région de Châteauroux (Indre). Derrière les murs de cet établissement religieux vit une communauté intégriste et la perquisition est fructueuse. Les gendarmes trouvent l'avant-dernière pièce manquante de leur puzzle.

En fin d'après-midi, après avoir rendu compte au juge Getti et à la direction de la gendarmerie, l'équipe du lieutenant-colonel Recordon décide de rallier Nice en voiture, au plus vite, en roulant toute la nuit. En se présentant mercredi matin 24 mai devant la petite poterne du prieuré intégriste Saint-François, accompagné de quatre gendarmes de Nice, les enquêteurs de la section de recherches savent, en effet, qu'ils vont arrêter Paul Touvier, *alias* Paul Lacroix. Et ce dernier, sans esquisser la moindre velléité d'échapper à cette arrestation tant retardée à force de ruse, alors qu'un moine a essayé d'empêcher les gendarmes de pénétrer dans le prieuré, enregistre simplement les chefs d'inculpation qui lui sont indiqués : crimes contre l'humanité, assassinats, homicides volontaires et attentats à la liberté.

« Cette arrestation est le terme logique de notre travail, indique aujourd'hui un enquêteur. *L'instruction a suivi une évolution cohérente. »* Depuis un an et demi, le juge d'instruction Claude Grellier puis le juge Jean-Pierre Getti confiaient leurs commissions rogatoires aux gendarmes de la section de recherches de Paris (l'enquête était auparavant suivie par la brigade criminelle). Et depuis cette date, la section de recherches avait procédé à de nombreuses perquisitions et auditions dans des prieurés et des abbayes, notamment dans la région parisienne, à Versailles.

La difficulté de l'enquête a naturellement consisté à ne pas trop éveiller la suspicion des milieux religieux dans lesquels les gendarmes ont travaillé. Les enquêteurs ont suivi avec difficulté la fuite de Paul Touvier, de sa femme et de ses deux enfants, âgés de quarante et trente-sept ans, de monastère en prieuré, d'abbaye en couvent. Mais l'instruction du juge Getti, depuis un mois et demi, avait suffisamment progressé pour que l'arrestation de l'ancien milicien devienne quasiment inéluctable.

LAURENT GREILSAMER.

Quarante-cinq ans de fuite et de protection

L'histoire de Paul Touvier, né à Chambéry en 1915, âgé aujourd'hui de soixante-quatorze ans, aurait pu être celle du milicien ordinaire qu'il fut durant l'Occupation à Lyon, où il exerça les fonctions de chef du deuxième service de la milice, chargé du renseignement, entre 1943 et 1944, sans une mesure de grâce dont il bénéficia le 23 novembre 1971 de la part de Georges Pompidou, alors président de la République, et qui eut pour résultat de faire naître une « affaire Touvier ».

Car Paul Touvier, au lendemain de la Libération, était parvenu à fuir, non sans bénéficier de l'appui de certains milieux ecclésiastiques, et notamment de celui de Mgr Charles Duquaire, décédé en juin 1987, après avoir été à Lyon un proche collaborateur de Pierre-Marie Gerlier, cardinal-archevêque de la ville et primat des Gaules. Ainsi, successivement, les tribunaux militaires de Lyon, le 10 septembre 1945, puis de Chambéry, le 4 mars 1947, allaient l'un et l'autre condamner à mort par contumace un milicien parmi d'autres, du nom de Paul Touvier. Cette peine devait se trouver prescrite en 1967 au bout du délai légal de vingt ans.

Cependant, Touvier demeurait sous le coup de deux peines accessoires, l'une d'interdiction de séjour, l'autre concernant la confiscation de ses biens. Il devait donc en être gracié en 1971 par Georges Pompidou.

La mesure fut assez assez vite connue. Elle fut ressentie dans les milieux de la Résistance, comme au sein de la communauté juive, comme un scandale et un affront. Car si Paul Touvier avait été condamné à mort par contumace, c'est qu'il se trouvait impliqué dans une série de crimes commis à Lyon par la milice durant l'Occupation.

Parmi ceux-ci figuraient l'assassinat en janvier 1944 de Victor Basch, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, et de son épouse, ainsi que l'exécution à Rillieux-le-Pape (Rhône) de sept commerçant juifs.

Refus d'informer

Les effets de la grâce consentie à Paul Touvier furent d'autant plus retentissants que l'on devait apprendre que l'ancien milicien, fort de la prescription de sa peine de mort par contumace, vivait aux portes de Chambéry, en compagnie de la femme qu'il avait épousée, dans une demi-clandestinité sous le nom de Paul Berthet. Dès lors, à l'initiative des organisations de Résistance et aussi de familles de victimes de la milice lyonnaise, commença une longue bataille juridique. Elle avait pour objet d'obtenir l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire ainsi que la délivrance d'un mandat d'arrêt contre Paul Touvier.

La situation était comparable à celle qui marqua l'affaire Klaus Barbie. Condamné par contumace à des peines de mort prescrites et pour des actes qualifiés crimes de guerre ou intelligence avec l'ennemi Touvier ne pouvait être inculpé de nouveau pour ces faits. Il convenait donc de pouvoir retenir contre lui des accusations de crimes contre l'humanité, les seuls à être imprescriptibles aux termes de la loi française votée par le Parlement en 1964.

La chambre d'accusation de Chambéry ayant rendu un arrêt par lequel elle jugeait qu'une information ne pouvait être engagée contre Touvier en raison de la prescription, la chambre criminelle de la Cour de cassation allait casser cet arrêt de refus d'informer, et le dossier Touvier devait être dès lors instruit au tribunal de Paris. A l'époque, juge d'instruction, M^{me} Martine Anzani, qui en reçut la charge après M. Louis Chavanac, devait inculper l'ancien milicien de crimes contre l'humanité et délivrer contre lui un mandat d'arrêt le 27 novembre 1981.

Dans le même temps, les rumeurs les plus diverses circulaient, situant Paul Touvier ici ou là et surtout faisant apparaître qu'il ne pouvait pas se dérober aux recherches sans des appuis, aux motifs jamais établis avec une certitude absolue, mais qui faisaient de nouveau parler de protections ecclésiastiques.

L'ancien milicien, lui, avait apparemment quitté la France. On le situa un moment en Italie, un peu plus tard en Suisse. On crut l'avoir revu près de Chambéry. En 1984, il tenta de se faire passer pour mort. Un avis de décès était publié dans le *Dauphiné libéré* du 20 septembre de cette année-là signé des « Familles Berthet et Touvier ». La mystification fit long feu.

Tentatives de justifications

Auparavant à plusieurs reprises, Paul Touvier avait consenti à des journalistes des entretiens. Ainsi, en août 1980, il confiait au *Quotidien de Paris* qu'il était *« heureux d'avoir vécu ce qu'il a vécu ».* Il précisait qu'il avait *« refusé de reprendre du service au moment de la guerre d'Algérie »*, malgré des propositions qui lui furent faites, affirmait-il, par des partisans de l'Algérie française.

Il s'appliqua toujours à minimiser son rôle au sein de la milice de Lyon, et même à le justifier. Il publia d'ailleurs – avec quels moyens financiers ? – une plaquette pour s'en prendre entre autres aux organisations de Résistance, dont il considérait les actions judiciaires comme un *« acharnement »* envers un homme comme lui.

L'arrestation de l'ancien milicien, dont, au fil des ans, on finissait par oublier et l'existence et le nom, va relancer des informations judiciaires que sa fuite avait pratiquement mises en sommeil et qui, au tribunal de Paris, sont actuellement instruites par M. Jean-Pierre Getty. Elle va relancer aussi, il n'en faut point douter, le désir de savoir par qui et surtout pourquoi Paul Touvier fut de certains un protégé privilégié. Sur ce chapitre, c'est lui-même assurément qui plus que quiconque détient les réponses. A-t-il envie de les donner ? A-t-il intérêt à le faire ?

En tout cas, si un procès doit avoir lieu – alors que se traînent à Bordeaux l'instruction d'une affaire Papon, ancien secrétaire général de 1942 à 1944 à la préfecture de la Gironde, et à paris celle d'une affaire Jean Leguay, ancien adjoint du secrétaire général à la police de Vichy René Bousquet, – ce sera, le temps le veut ainsi, – celui d'un vieillard plus ou moins atrabilaire, plus ou moins amnésique. Il n'en restera pas moins que l'événement sera là, encore une fois, pour déranger l'oubli.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le rôle des organisations catholiques traditionalistes

« C'est une sale affaire qui nous tombe dessus »

De quelles complicités Paul Touvier a-t-il bénéficié dans les derniers temps de sa « cavale » ? Tous les éléments de l'enquête conduisent à des milieux bien typés de l'Eglise catholique. Le filet de la gendarmerie s'est finalement resserré, mercredi 24 mai, autour d'un établissement intégriste de Nice, le prieuré Saint-François, appartenant au district de France de la Fraternité sacerdotale saint Pie X de Mgr Lefebvre, dirigé par un jeune prêtre, l'abbé Charles Moulin, originaire de Châteauroux, ordonné à Ecône (Suisse) en 1984 par l'évêque aujourd'hui excommunié. Après avoir animé le prieuré Saint-Martin à Tours, c'est en 1987 qu'il avait été envoyé sur la Côte d'Azur par ses supérieurs, afin de prendre le relais d'un vieux moine bénédictin en rupture avec son ordre, dom Edouard Guillou, qui desservait, depuis de longues années, à l'oratoire Saint-Joseph, avenue Catherine-Segurane, la communauté traditionaliste de Nice.

Le prieuré Saint-François s'est installé dans la chapelle de la Visitation, attenante à un ancien couvent, place Sainte-Claire à Nice. Cette chapelle était désaffectée depuis une vingtaine d'années. Rachetée par la municipalité, elle avait été cédée en février 1987 aux intégristes par M. Jacques Médecin, maire de la ville, contre l'avis de l'évêque de Nice, Mgr Saint-Macary, qui l'avait fait savoir publiquement. Mgr Lefebvre était venu lui-même inaugurer cette chapelle où Paul Touvier a été arrêté mercredi matin 24 mai.

Cette nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans les milieux intégristes. A Nice d'abord, où dom Edouard Guillou et l'abbé Charles Moulin étaient connus. Ils faisaient publier chaque semaine, dans *Nice-Matin*, leurs horaires de messes du dimanche célébrées dans le rite de saint Pie V, antérieur au concile Vatican II. *« Le rôle du prêtre est d'aider l'homme qui le lui demande, même s'il est criminel. Le rôle de la police est de le rechercher »*, s'est contenté de nous répondre dom Edouard Guillou, interrogé sur la découverte de Paul Touvier au prieuré de son jeune confrère, Charles Moulin, injoignable mercredi.

Avant de prendre la route de Nice dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 mai, la gendarmerie avait perquisitionné dans la région de Châteauroux (où est né et où a commencé d'exercer son ministère le prêtre lefebvriste Charles Moulin), plus précisément dans un monastère de religieuses intégristes, à Saint-Michel, près de Mézières-en-Brenne (Indre). Les informations obtenues sur place auraient été décisives pour la suite de l'enquête de la gendarmerie.

Les interventions des chevaliers de Notre-Dame

« L'abbé Moulin a-t-il agi par imprudence ? Par naïveté ? En recueillant le dénommé Paul Lacroix, savait-il, en fait, qu'il abritait Paul Touvier ? C'est une sale affaire qui nous tombe dessus », disait-on, mercredi, à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, haut lieu de l'intégrisme parisien, en l'absence de l'abbé Paul Aulagnier, supérieur du district de France de la Fraternité de saint Pie X, qui observe sur ces derniers rebondissements de l'affaire un mutisme absolu.

Une autre organisation catholique, accusée notamment d'avoir soutenu financièrement Touvier depuis plusieurs années, a aussi été mise en cause. Il s'agit de l'ordre de chevaliers de Notre-Dame qui, dans la ligne d'un catholicisme très traditionnel n'a, en revanche, aucun lien direct avec Mgr Lefèbvre ni avec ses amis. Voisin des vénérables ordres de chevalerie (ordre de Malte, chevaliers du Saint-Sépulcre, ordre de Saint-Jean-de-Jésus, etc.), la confrérie des chevaliers de Notre-Dame a été officiellement créée après la Libération, le 6 août 1945, par un jeune moine bénédictin, Gérard Lafond, de la famille propriétaire du *Journal de Rouen* (le plus vieux journal régional de France interdit de paraître à la Libération), dont l'un des frères avait été déporté en Allemagne.

Après avoir exercé son ministère à l'abbaye bénédictine de Saint-Wandrille (Seine-Maritime), dom Gérard Lafond est, depuis deux ans, Père abbé du monastère de Wisques, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais), où son domicile été perquisitionné au début de cette semaine, tout comme celui du précepteur parisien de cet ordre, M. Jean-Pierre Lefevre, résidant à Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris retenu pendant dix-sept heures dans une caserne du Val-de-Marne.

Le Père abbé Gérard Lafond et M. Lefèvre nient formellement tout lien avec l'affaire Touvier, et mettent en cause les « ragots » du *Canard enchaîné* qui chercherait, selon eux, à atteindre le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

Présentés par l'hebdomadaire satirique comme des *« groupies de Pétain, des agités du chapelet, des frénétiques du crucifix »*, ils sont soutenus dans leur démenti par les responsables hiérarchiques de la confrérie des chevaliers de Notre-Dame, l'évêque de la cathédrale de Chartres, qui est leur *« primat »*, Mgr Michel Kuehn, leur *« chapelain général »*, Mgr Pierre-Marie Guillaume, évêque de Saint-Dié, et surtout le recteur de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, le Père François de Vorges, à qui les chevaliers fournissent des troupes pour l'encadrement de ses pèlerinages ou de ses processions, comme celle qui, chaque année sur la butte Montmartre, le jour du vendredi saint, réunit autour du cardinal Lustiger plusieurs milliers de Parisiens.

Les chevaliers de Notre-Dame sont quelques centaines en France, en Suisse, en Allemagne, au Portugal, etc. Leur ordre a été érigé canoniquement le 24 décembre 1964. *« La plupart sont nés après la guerre,* assure M. Jean-Pierre Lefevre. *Ce sont de jeunes ménages très simples qui font partie des foyers-adorateurs du Sacre-Cœur. Dans nos rangs, on trouve peut-être d'anciens militaires, mais aussi des pharmaciens ou des employés des chemins de fer. »* Leur objectif est non seulement de servir l'Eglise, mais aussi leur *« sanctification personnelle »*. Outre l'encadrement des processions en longues tuniques grises marquées d'une croix blanche, ils sont aussi, à l'occasion, visiteurs de prisons ou assistants de groupes de travailleurs immigrés ou de marginaux.

Y a-t-il eu des relations entre ces groupes de catholiques traditionnels et les intégristes chez qui on a retrouvé Paul Touvier ? Et si oui, de quelle nature ? L'enquête seule permettra de déterminer la réponse à ces deux questions.

H. T.

Procès à l'Eglise

L'arrestation de Paul Touvier soulève à nouveau la question du rôle joué par une partie au moins de l'Eglise catholique, et de sa hiérarchie, dans la protection de collaborateurs et criminels de guerre après la Libération.

Compte tenu des liens traditionnels existant entre l'extrême droite française et la fraction restée fidèle à Mgr Lefebvre, excommunié l'an dernier par le pape, on ne saurait être surpris que l'ultime refuge de Paul Touvier — peut-être lâché par ses soutiens dans les milieux catholiques *officiels* — se soit situé chez les intégristes.

La hiérarchie catholique ne peut pourtant pas se décharger totalement sur ces groupes intégristes, avec lesquels elle n'a plus aucun lien, tant il est clair que, depuis 1940, l'ancien milicien de Lyon a bénéficié de complicités ecclésiastiques au plus haut niveau : à l'archevêché même de Lyon place de Fourvière, où *« Monsieur Paul »* était protégé par l'abbé Charles Duquaire, secrétaire particulier du cardinal Gerlier, qui fit preuve d'une sollicitude étrange pour Paul Touvier, jusqu'à réclamer sa grâce au sommet de l'Etat, vainement auprès du général de Gaulle, avec succès auprès du président Pompidou.

Paul Touvier bénéficia aussi de nombreuses complicités pour protéger sa fuite, dans un établissement jésuite de la région lyonnaise, plus tard dans des abbayes ou monastères où, sous de faux noms, il avait ses « caches », notamment chez les bénédictins, à Hautecombe, près d'Aix-les-Bains (Savoie), et à la Grande Chartreuse (Isère).

Il reste cependant beaucoup d'inconnues, avant d'instruire le procès de la hiérarchie catholique dans la « couverture » d'un tel criminel de guerre : le cardinal Gerlir, primat des Gaules, savait-il que Paul Touvier, collaborateur notoire et poursuivi, était, comme tel, appointé à son archevêché ? Est-il vrai que, comme le raconte un historien lyonnais, Pierre Mérindol, Paul Touvier aurait bénéficié du soutien de l'Eglise pour avoir « sauvé » à la fin de la guerre, quarante-deux otages à Saint-Genis-Laval, promis au peloton d'exécution ?

La hiérarchie catholique lyonnaise s'est-elle méprise quant à la culpabilité de Touvier, en particulier dans l'assassinat de Victor Basch ? Secrétaire d'Etat de Paul VI au Vatican, le cardinal Jean Villot, qui avait été archevêque de Lyon, a dit un jour *« avec colère »*, précise celui qui rapporte ces propos, le père Wenger, dans un livre de souvenirs qui vient de sortir, que *« Touvier était étranger à l'assassinat de Victor Basch et de sa femme »*.

Le devoir d'hospitalité

Aujourd'hui, la hiérarchie catholique ne cache pas son embarras. Elle se retranche derrière sa méconnaissance des faits, qu'elle dit totale, et derrière le souhait que l'enquête et le procès fassent une lumière complète sur des événements qui continuent de marquer la mémoire du pays et l'image de l'Eglise. Président de la conférence des évêques de France, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a déclaré, mercredi 24 mai, que *« cette question n'était pas de son ressort, mais de celui de la justice en laquelle il a confiance »* et en souhaitant que *« le respect des faits et le respect d'autrui l'emportent sur les mensonges et les règlements de compte »*.

L'histoire de la Résistance est remplie d'actes de dévouement, réalisés par des prêtres, des évêques, des pasteurs, inspirés par la charité chrétienne et le devoir d'assistance à l'homme traqué. Beaucoup de membres du clergé ont participé directement à la Résistance ou caché des résistants. Certains ont été déportés et exécutés.

Mais d'autres ont protégé, en temps de guerre comme après la Libération, des collaborateurs et des criminels de guerre, en invoquant le devoir d'hospitalité des établissements religieux. Mais où s'arrête le droit d'asile dans des abbayes ou des monastères ? Où commence la complicité idéologique et effective ? L'Eglise peut considérer comme de son devoir d'aider des personnes dans des périodes troublées. Elle ne peut les soustraire à la justice des hommes.

HENRI TINCQ.

Après Barbie...

(Suite de la première page.)

Lorsqu'il y consentait,ces propos étaient accueillis complaisamnet, surtout s'ils mettaient en cause les Français qu'il avait eu à combattre et qu'il désignait délateurs. Ainsi tout s'en mêlait. Une connaissance approximative et même sommaire du passé faisait allègrement mêler Gestapo et milice, SD allemand et hauts fonctionnaires de Vichy.

Paul Touvier ne pouvait devenir dans ces conditions que le « Barbie français ». En cette année 1972, l'expression « bourreau de Lyon » fit recette. Il était une autre raison de cet intérêt porté à ces deux hommes obligatoirement différents.

L'un et l'autre drainaient des odeurs de soufre. Barbie, assisté d'un Jacques Vergès ravi, laissait croire complaisamment que Jean Moulin, président du Conseil national de la Résistance, avait été livré par ses amis. Touvier, lui, savait combien il appâtait les curiosités en raison des protections ecclésiastiques dont il bénéficiait et dont on en attend désormais de lui qu'il donne les raisons.

Voilà donc, avec de nouveau un Jacques Vergès à l'affût, que, deux ans après l'ouverture à Lyon du procès Barbie, il faut envisager un nouveau débat public. Sera-t-il celui-là une contribution à l'Histoire ou seulement, et sans même certitude, à la petite histoire ?

J.-M. Th.

[L']arrestation de Paul Touvier

Autoportrait et plaidoyer « pro domo »

« J'ai agi par devoir. » Tels étaient les mots par lesquels Paul Touvier répondait, en 1979, à ceux qui venaient de se constituer partie civile contre lui en retenant à sa charge des faits s'apparentant à des crimes contre l'humanité. Il n'est pas sans intérêt aujourd'hui de relire la brochure de quarante-cinq pages qui signa et fit diffuser alors l'ancien milicien. Il s'agit évidemment d'un plaidoyer *pro domo*, mais il y a fort à parier que ce texte servira de base à la défense d'un homme qui continue de voir derrière ceux qui l'accusent la main de *« ceux qui veulent détruire ce monde, prétendant qu'ils en reconstruiront un meilleur grâce à un « communisme à visage humain » alors que leurs ambitions ne se réalisent jamais que sur les immenses charniers de leurs génocides... »*

Le document présente un autre intérêt dans la mesure où Paul Touvier proposait alors à ses détracteurs un autoportrait et une argumentation qui ne seront pas inutiles à la compréhension du personnage. On relève ainsi dans ce document une insistance à faire savoir d'entrée que Paul Touvier, par son père, est issu *« d'une famille catholique originaire du Dauphiné-Savoie »* alors que la mère fut élevée *« chez les sœurs tout près de Vichy »*. On y apprend aussi que le père *« après avoir été militaire pendant dix-neuf ans, fit une seconde carrière dans l'administration des finances, où il occupa les fonctions de percepteur pendant vingt-cinq ans »*.

Et Paul Touvier écrit alors que l'éducation reçue, qui avait fait de lui *« un catholique et un Français tel que l'était mon père »*, devait conduire tout naturellement l'un et l'autre à appartenir, en 1940-1941, à la Légion française des combattants (1) instituée par Vichy dès le 23 août 1940, et que suivit la naissance d'un Service d'ordre de la légion (SOL), lui-même à l'origine de la Milice, instituée en janvier 1943. Après bien d'autres hommes engagés dans la collaboration avec l'Allemagne nazie entre 1940 et 1944, Paul Touvier plaide lui aussi qu'il était dans la légalité puisque c'est l'Assemblée nationale réunie au Grand casino de Vichy le 10 juillet 1940 après la signature de l'armistice, qui donna les pleins pouvoirs à Philippe Pétain, président du conseil de la IIIe République depuis le 16 juin.

Aussi bien, les fonctions qu'il va occuper – secrétaire du SOL en Savoie à l'âge de vingt-sept ans, puis chef du 2e service de la Milice, qui a son siège à Lyon, rue Sainte-Hélène – ne lui paraissent en rien criminelles. Il estime seulement qu'il fut l'un de ces *« jeunes Français qui ont lié leur destin à celui d'une révolution qu'ils ne veulent plus séparer, dans leur esprit et dans leur cœur, de la patrie elle-même »*.

Tel est le raisonnement qui l'amène à écrire sans trembler qu'on l'a *« cloué au pilori »* pour ce qui est, selon lui, un délit d'opinion politique.

En même temps il se défend avec vigueur d'avoir été mêlé en 1944 à l'assassinat de Victor Basch, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, et de son épouse. Et pour ce qui est de l'exécution de sept otages juifs, le 28 juin 1944 à Rillieux, en répression de l'assassinat, commis à Paris, de Philippe Henriot, ministre de l'information de Vichy et grand tribun de la collaboration la plus extrême, il plaide que tout fut fait pour ramener à ce chiffre de sept les exigences des Allemands, qui d'emblée avaient parlé de cent exécutions.

Il assure en tout cas que, après ses deux condamnations à mort par contumace de 1945 et de 1947 par les cours de justice du Rhône et de la Savoie, il parvint à intéresser à son cas non seulement Mgr Duquaire, mais aussi Edmond Michelet, ancien déporté, qui fut ministre de la justice, dont il écrit dans ce même document que *« plus tard il deviendra mon ami et m'aidera de tout son pouvoir »*. *« Je possède,* ajoute-t-il, *un dossier de lettres qui me furent adressées par Edmond Michelet entre les années 1967 et 1970, année de sa mort. »*

Il convient, dès lors, de s'attendre à une défense acharnée de la part d'un homme dont il est acquis que s'il fut protégé, il entend à coup sûr tirer de ces protections le meilleur parti, n'ayant pas oublié non plus les termes par lesquels Georges Pompidou, alors président de la République, justifia, dans une conférence de presse de 1972, les mesures de grâce dont il avait fait bénéficier Paul Touvier.

J.-M. Th.

(1) Il ne faut pas confondre la Légion française des combattants, fondée pour soutenir la « Révolution nationale » de Philippe Pétain, et la Légion des volontaires français contre le bolchévisme (LVF) qui n'apparaîtra qu'après l'attaque allemande du 22 juin 1941 contre l'URSS et qui tint son premier meeting à Paris le 18 juillet suivant.

Les hommes en noir de Joseph Darnand

Dans le souvenir des résistants, la Milice reste l'organisation du régime de Vichy qui, aux côtés des services de sécurité allemands du Reich (SD), fut pour eux, dans les dernières années de l'Occupation, redoutable et redoutée.

Officiellement créée par une loi du 30 janvier 1943, elle était issue de la Légion des combattants, elle-même fondée dès 1940 pour soutenir la Révolution nationale alors prônée par le régime. Cette Légion des combattants, dont les historiens estiment le nombre des adhérents à plusieurs centaines de milliers membres, regroupait surtout des anciens combattants des deux guerres et participait de l'engouement du temps pour Philippe Pétain.

Par la suite, et au fur et à mesure du désenchantement face à la politique de collaboration engagée à Montoire (rencontre Hitler-Pétain) en octobre 1940, la Légion vit ses effectifs diminuer mais ses membres s'affirmer dans l'opposition aux « mauvais Français » et autres adeptes de « l'anti-France ». Ainsi fut créé un service d'ordre de la Légion (SOL), avec uniforme et militarisation des hommes. Ce SOL devait être le berceau de la Milice. Celle-ci se trouvait placée sous l'autorité du chef du gouvernement, alors Pierre Laval. Elle se vit déclarée d'*« utilité publique »* et vit nommer à sa tête Joseph Darnand, ancien combattant des corps francs de 1940, passé inconditionnellement au service de la collaboration.

Pour les opposants, les pires moments furent ceux qui commencèrent après l'échec des troupes nazies en Russie. Bien que Pierre Laval ait déclaré que *« la Milice ne pourrait exercer aucun pouvoir de police »*, ses hommes en uniforme noir, portant le baudrier, agirent à la fois de leur propre initiative et en auxiliaires des troupes allemandes dans les opérations contre la Résistance et les maquis. Chef de la Milice, Joseph Darnand, qui sera jugé et fusillé après la Libération, devait d'ailleurs être nommé en décembre 1943 secrétaire général à l'intérieur chargé du maintien de l'ordre.

Que la Milice ait alors porté des coups très durs, multiplié les arrestations, les tortures, les exécutions sommaires (Jean Zay, Georges Mandel, anciens ministres de la IIIe République) est incontestablement avéré, sans que cela ait pu, selon les heures, les hommes ou les humeurs, exclure des attitudes individuelles moins impitoyables.

Les réactions chez les résistants lyonnais

Une nouvelle occasion de comprendre l'histoire

LYON
de notre bureau régional

« Enfin, personne ne s'est opposé à l'arrestation de Touvier », remarque M. René Horner, président de la fédération du Rhône de la FNDIRP (1). Après la surprise de la nouvelle, la satisfaction est partagée par les résistants lyonnais, mais tous regrettent que cette échéance ait tant tardé. *« Tous mes amis de la Résistance étaient persuadés que Touvier n'était pas mort »*, dit M. André Désir, président de l'union départementale du Rhône des Combattants de la Résistance. *« Je ressens son arrestation comme la fin d'une course de quarante-cinq ans. »* Comme M. Désir, M. René Fusier, ancien résistant à Lyon, se demande comment Touvier a pu vivre si longtemps dans la clandestinité. Dans toutes les réactions reviennent des questions sur le rôle de l'Eglise : *« Pourquoi l'a-t-elle tant protégé ? »*, s'interroge M. Fusier.

Cependant, qu'ils aient combattu dans l'Ain, comme M. Robert Brevet en Savoie, comme M. Désir ou à Lyon, comme M. Fusier, ces résistants n'ont jamais été en contact directement avec le chef du deuxième service de la Milice lyonnaise, et ne connaissent pas de compagnons dans ce cas. *« Ce nom nous était inconnu »*, reconnaît M. Fusier. Pour la plupart, le rôle de Touvier leur est vraiment apparu lors de la grâce, décidée en 1971, par le président de la République, Georges Pompidou, de lui rendre ses biens, et des nombreux articles de presse qu'elle a provoquée. M. Brevet, à l'époque, était policier aux Renseignements généraux : *« On m'avait chargé de localiser les lieux d'habitation de Touvier, qui vivait alors en toute légalité. Je me souviens que l'une de ses adresses correspondait à l'évêché de Lyon, qu'il avait aussi habité dans une cure. »*

Pour ces résistants, cette absence de confrontations avec Touvier n'atténue en rien ses responsabilités. *« Peut-être, finalement, était-il en plus un lâche »*, analyse M. Fusier. Après le procès de Klaus Barbie, la possibilité de poursuivre Touvier pour crimes contre l'humanité offre, selon eux, une nouvelle occasion de comprendre l'histoire. *« Il faut éclairer les différents échelons de la collaboration, le régime de Vichy, qui était un service public criminel »*, estime le docteur Marc Aron, président du Conseil représentatif des institutions juives (CRIF-Rhône-Alpes).

Si certains émettent cependant des réserves sur la difficulté de retrouver des témoins, et sur la fiabilité des récits, – *« On avait vingt ans, la mémoire peut jouer des tours »*, – tous semblent convaincus de la nécessité de ce procès, *« qui relève du civisme »*, insiste M. Désir.

Le 29 juin 1944, sept hommes étaient fusillés, à Rillieux-la-Pape, par la Milice lyonnaise. Parmi ceux-ci, Emile Zeizig et Léo Gloeser. Tout de suite après la guerre, M. René Zeizig a voulu confondre les quatre miliciens qui étaient venus chercher son père dans sa boutique. Deux avaient été tués à la Libération, deux autres ont été condamnés à mort. M. Zeizig attend maintenant le procès de Touvier. Comme M. Georges Gloeser, ancien professeur à l'université de Strasbourg, qui s'était déjà porté partie civile en 1971, mais sans succès : *« Le sort et le personnage de Touvier ne m'intéressent pas. Je reste opposé à la peine de mort. Je voudrais seulement rappeler combien je suis fier de mon père, de ses actions de solidarité pendant la guerre, alors que d'autres, qui se réclamaient du catholicisme, ne faisaient que mettre du vinaigre sur les plaies »*.

BRUNO CAUSSÉ.

(1) Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes.

Comment Georges Pompidou avait justifié la grâce

L'émotion soulevée à l'époque par la révélation des mesures de grâce prises par Georges Pompidou et aboutissant à relever Paul Touvier des peines accessoires d'interdiction de séjour et de confiscation des biens avait amené le président de la République à donner les raisons de son attitude, lors de la conférence de presse réunie à l'Elysée le 21 septembre 1972.

Georges Pompidou déclarait notamment :

« Ma grâce a consisté uniquement à relever M. Touvier de l'interdiction de séjour et de la confiscation de ses biens officiels, en l'espèce : de la possession en indivision d'une maison avec quatre ou cinq frères et sœurs. Voilà le dossier tel que je l'ai traité et les faits ramenés à leur exactitude. Mais par contre, je ne l'ai pas relevé de ses droits civiques, ni d'un très grand nombre d'incapacités. Il est toujours frappé de ce qu'on appelle la mort civile. Alors on m'a demandé de me justifier, voire de révoquer ma décision, même des juristes. Le droit de grâce n'est pas un cadeau fait au chef de l'Etat pour lui permettre d'exercer ses fantaisies. C'est une responsabilité, parfois effrayante, qu'on lui impose et qu'il prend au vu des dossiers, bien sûr, mais seul avec sa conscience. »

Georges Pompidou, après avoir dit que *« la tradition et le devoir »* l'empêchaient de s'expliquer et, bien sûr, de revenir sur ses décisions, ajoutait : *« Notre pays, depuis un peu plus de trente ans, a été de drame national en drame national. Ce fut la guerre, la défaite et ses humiliations, l'Occupation et ses horreurs, la Libération, par contrecoup l'épuration et ses excès, reconnaissons-le, et puis la guerre d'Indochine, et puis l'affreux conflit d'Algérie et ses horreurs des deux côtés, et l'exode d'un million de Français chassés de leurs foyers et du coup l'OAS et ses attentats, ses violences, et par contrecoup la répression. Alors, ayant été, figurez-vous, dénoncé par les gens de Vichy à la police allemande, ayant échappé deux fois à un attentat, une fois aux côtés du général de Gaulle et l'autre fois à moi destiné, je me sens le droit de dire : allons-nous éternellement entretenir saignantes les plaies de nos désaccords nationaux ? Le moment n'est-il pas venu de jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas et même s'entretuaient ? Et je ne dis pas ça, même s'il y a ici des esprits forts, par calcul politique, je le dis par respect de la France. »*

Les inculpations

Palais de justice de Paris, mercredi 24 mai à 20 h 30. C'est un petit homme à cheveux blancs qui s'avance d'une démarche lente et raide, presque cérémoniale, vers le cabinet du magistrat, pour y être inculpé de crimes contre l'humanité. Soutenu par un gendarme, l'ancien chef du service de renseignement de la Milice lyonnaise regarde bien au-delà du sous-officier qui le précède, en marchant du même pas funèbre. Ses yeux bleus ne s'animent que lorsque le gendarme s'arrête devant le bureau du juge, M. Jean-Pierre Getti. Trente minutes plus tard, tout aussi lentement, le même étrange cortège fera le chemin en sens inverse pour conduire Paul Touvier à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Le magistrat a signifié à Touvier les inculpations qualifiées de crimes contre l'humanité. Quatre dossiers différents :

– Assassinat, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1944 près de Lyon, de Victor Basch, âgé de quatre-vingts ans, président de la Ligue française des droits de l'homme, et de son épouse. La famille Basch s'est constituée partie civile ;

– Assassinat le 28 juin 1944 de sept otages désignés par Touvier et fusillés au cimetière de Rillieux-la-Pape (Rhône) ; parmi les otages se trouvait Me Léo Glaeser, avocat à la cour de Paris, dont le fils, Georges Glaeser s'est constitué partie civile ;

– Tentative d'assassinat, arrestation illégale et séquestration concernant les époux Eisner, gardiens de la synagogue du quai de Tilsitt à Lyon, morts en déportation après avoir été arrêtés par la Milice en juin 1944 ; leur fille Rosa Voguel est partie civile ;

– Arrestation illégale et séquestration de réfugiés politiques espagnols, lors de la rafle de Montmélian (Savoie), le 24 avril 1944 ; trois d'entre eux, MM. Alexandre Munoz Rojo, José Lopez Alder et Robert Nant, se sont constitués partie civile.

Paul Touvier a désigné comme avocat Me Jacques Tremolet, qui devrait l'assister lors du débat contradictoire exigé par la loi pour toute mise en détention, et qui doit intervenir dans les cinq jours.

Après son transfert de Nice, Touvier, souffrant de troubles urinaires, a été examiné par un médecin des sapeurs-pompiers qui a prescrit des soins, prodigués à l'Hôtel-Dieu, avant son inculpation.

M. P.

M. Le Pen : « Il appartenait à la milice et alors ? »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a notamment déclaré, mercredi à Montpellier : *« Traquer M. Touvier alors qu'on libère les tueurs de la Martinique et de la Guadeloupe me paraît être une gageure et la traque d'un vieillard a quelque chose de lamentable.*

» J'ai toujours regretté que l'on ait cru devoir reporter indéfiniment pour certains crimes particuliers la prescription trentenaire. Je suis indifférent au sort de M. Touvier, cinquante ans après, mais je constate simplement que l'on revient sur la grâce que lui avait accordée M. Pompidou. »

M. Le Pen a affirmé ignorer *« ce qu'a fait M. Touvier »*. *« Pendant la guerre, il appartenait à la milice et alors ? Au bout de trente ans, les chagrins devraient être apaisés et la justice devrait être calme et sereine. »* Pour le président du Front national, Paul Touvier *« ne mettait pas l'ordre public en péril »*. *« Je ne considère pas ça comme une victoire pour les droits de l'homme »*, a-t-il ajouté.

● **Mme Beate Klarsfeld : *« C'est une brute. »*** – Mme Beate Klarsfeld qui, avec son époux l'avocat Serge Klarsfeld, traque les anciens nazis, s'est félicitée mercredi 24 mai de l'arrestation de Paul Touvier. *« Bravo à la justice française. Après avoir obtenu le jugement de Barbie, le gestapiste allemand, voilà maintenant le milicien français. C'est une très bonne action »*, a-t-elle déclaré à France-Infos. Mme Klarsfeld a souligné que l'ancien collaborateur avait *« fait des confessions écrites dans des journaux et des brochures dans les années 70, où il avouait avoir choisi plutôt les juifs que d'autres pour être fusillés en 1944 (...). Il n'avait pas de pitié, c'est une brute »*, a-t-elle ajouté.

● **Mme Simone Veil : « Il est important que le procès ait lieu. »** – Tête de liste centriste aux élections européennes, Mme Simone Veil a estimé, mercredi sur Antenne 2, qu'il était *« important que le procès »* de Paul Touvier *« ait lieu »* (...). *« Il serait impensable et impossible que Barbie, un Allemand, qui aurait pu invoquer le fait qu'il était un soldat allemand, ait été jugé et que Touvier, un Français qui a fait peut-être pis, ne le soit pas »*, a ajouté Mme Veil. Selon elle, *« les faits reprochés à Touvier sont très graves. (...) Il faut que les jeunes connaissent l'histoire de la France et de la barbarie (...). Sur le plan de la leçon de l'histoire, c'est important. »*

● **LE GRAND RABBIN DE LYON : « Nul n'échappe au regard divin ».** – M. Richard Wertenschlag, grand rabbin de Lyon, déclare de son côté : *« L'arrestation de Paul Touvier montre avec évidence que nul n'échappe au regard divin (...). Nous n'aurons pas la moindre mansuétude pour ce vieillard indigne (...). Comment des institutions ecclésiastiques, dans une chaîne de solidarité, ont-elles pu abriter un criminel contre l'humanité ? Cette hospitalité choque notre sens éthique. »*

FAITS DIVERS

Le premier grand sinistre de la saison

Plus de 1 000 hectares détruits par le feu dans la forêt des Maures

Plus d'un millier de pompiers et dix avions bombardiers d'eau étaient toujours mobilisés, jeudi 25 mai, en fin de matinée pour tenter de circonscrire le premier grand incendie de la saison qui a éclaté, mercredi après-midi, dans la forêt des Maures sur la commune du Rayol-Canadel-sur-Mer (Var), entre Le Lavandou et Saint-Tropez. Attisé par un vent d'est « tourbillonnant » soufflant à 60 kilomètres à l'heure, le feu a détruit plus de 1 000 hectares de chênes verts et de pins maritimes. Deux campings et plusieurs habitations ont été évacuées mais aucun bâtiment n'a été atteint par les flammes. Mercredi soir, la ville du Lavandou a été plongée dans le noir à la suite d'une coupure de la ligne électrique endommagée par l'incendie. En fin de matinée, jeudi, les pompiers s'efforçaient d'empêcher le feu de gagner un autre versant, vers Bormes-les-Mimosas, où se trouve l'un des plus beaux massifs forestiers de la côte, la forêt du Dom.

Le maire du Lavandou, M. Louis Faedda, a estimé que les secours étaient arrivés avec du retard. *« Il a fallu une heure et demie avant de voir venir le premier Canadair »*, a-t-il observé. Le commandement des pompiers du Var se trouvait justement au tribunal de Draguignan pour le procès d'un élagueur accusé d'avoir provoqué l'incendie du massif du Tanneron en 1985, où cinq pompiers avaient trouvé la mort. A l'audience, M. Haroun Tazieff a reproché au commandement d'avoir engagé ses hommes sur une piste trop étroite, où il était impossible de manœuvrer.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe était attendu vendredi 26 mai à Nîmes et Avignon, où il devait rencontrer les préfets et conseils généraux des quinze départements du Sud-Est les plus exposés à l'incendie.

CORRESPONDANCE

Les achats de la Banque Pallas dans l'affaire Pechiney

Un démenti de M. Brac de la Perrière

Après la publication, dans *le Monde* du 25 mai, d'un article sur l'affaire Pechiney, M. Gilles Brac de La Perrière, président de la Banque Pallas France, nous a adressé une lettre dans laquelle il *« dément de la manière la plus formelle l'information inexacte le concernant publiée par* le Monde *dans son édition de jeudi 25 mai, sous la signature de Georges Marion et d'Edwy Plenel, sous le titre « Les clairs-obscurs de l'affaire Pechiney »*.

M. Brac de La Perrière poursuit : *« Le communiqué officiel annonçant l'offre publique lancée par Pechiney sur la société Triangle cotée à New-York sur le marché OTC est daté du 21 novembre 1988. Il est rappelé que l'action Triangle cotait 10 dollars avant l'ouverture de l'OPA et que son cours est passé à 46 dollars le mardi 22 novembre 1988, le cours d'exercice de l'offre publique prévu le 26 décembre 1988 étant de 56 dollars.*

» La Banque Pallas France, dont l'activité s'exerce dans le domaine de l'arbitrage sur actions françaises et étrangères, n'a commencé ses achats qu'à partir du 23 novembre 1988, dans la plus stricte orthodoxie aussi bien vis-à-vis des réglementations boursières française et américaine que de la déontologie professionnelle. »

M. Brac de La Perrière *« s'indigne de l'amalgame fait entre une telle information tendancieuse et sa position officielle de membre du Collège de la COB. Il réserve tous ses droits et actions à cet égard »*.

***

De son côté, M. Jean Farge, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), a tenu à préciser que *« les acquisitions* [de la Banque Pallas] *ont été effectivement recensées lors de l'enquête du service de l'inspection »*, qui a abouti au rapport du 31 janvier sur l'affaire Pechiney. *« Parce qu'elles sont intervenues à compter du 23 novembre 1988 – c'est-à-dire après la publication, le 21 novembre 1988, des conditions de l'offre publique d'achat de la société Pechiney sur la société Triangle, – les opérations en cause, comme celles réalisées dans les mêmes conditions de date par d'autres établissements, n'ont suscité aucune critique de la part de la Commission. »*

M. Gilles Brac de La Perrière, président de la Banque Pallas, étant membre de la COB, M. Max Théret, principal inculpé dans le dossier Pechiney, a laissé entendre qu'il envisageait de demander l'annulation du rapport de la COB le mettant en cause.

[C'est donc par erreur que nous avons écrit que les achats de la Banque Pallas dataient du 21 novembre, alors que les ordres ont été passés deux jours plus tard. Cependant, nous n'avons jamais affirmé qu'ils étaient suspects d'irrégularités, citant bien au contraire le démenti de M. Jean-Pierre Michau, chef du service d'inspection de la COB. En revanche, nous avons souligné que l'appartenance du président de la Banque Pallas à la COB risquait de susciter une polémique avec les inculpés – ce que confirme l'attitude de M. Théret.]

Drogue : les marchés s'enflamment.
Cocaïne, opium, bazuko, crack...
Fortune en poudre : A qui profite le pactole ? A la mafia ? Au cartel de Medellin ?
Comment ces milliards de dollars sont-ils blanchis ?
Un voyage stupéfiant avec
LA FACE CACHEE DE L'ECONOMIE MONDIALE.
HATIER

DÉFENSE

« La respectabilité d'un pays ne se mesure pas seulement au montant de ses crédits militaires »

affirme le premier ministre

« La respectabilité d'un pays ne se mesure pas seulement au montant de ses crédits militaires », a affirmé le premier ministre, M. Michel Rocard, lors de la séance, mercredi 24 mai, des questions orales des députés au gouvernement à l'Assemblée nationale. *« La France est respectée lorsque son économie est saine et sa monnaie forte. C'est dans ces conditions, seulement, que notre défense militaire peut être efficace. S'il s'agit de consensus, le moyen le plus sûr de le briser serait de mettre en péril la santé de notre économie »*, a ajouté le premier ministre.

M. Rocard répondait à une question de M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, sur les crédits de la programmation militaire en 1990 et 1991 (*le Monde* du 25 mai). M. Fillon estime que le chef de l'Etat et le gouvernement *« se sont déjugés aux yeux des Français deux ans seulement après le vote de la programmation, au risque de compromettre le consensus national sur la défense »*.

Après avoir confirmé que les crédits d'équipement nucléaire et classique des armées françaises seraient (en francs 1990) de 103,1 millairds de francs l'an prochain et de 107,2 milliards de francs l'année suivante, le premier ministre a expliqué qu'il présenterait, aux côtés du ministre de la défense, les choix d'armements retenus dans le cadre de cette « enveloppe » financière, lors d'une réunion, prévue pour le 6 juin, de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Le lendemain, le conseil des ministres examinera la nouvelle loi de programmation.

« Si nous avons retenu cette procédure inusuelle, a ajouté M. Rocard, *c'est parce que notre attachement à la politique de défense justifie que soit pris tout le temps nécessaire à l'expliquer dans le détail. »*

« Comprendre les contraintes européennes »

Evoquant la réduction des crédits d'équipement en 1990 et 1991 par rapport à ce que promettait la programmation initiale, M. Alain Lamassoure, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, a affirmé qu'il s'agissait d'*« un mauvais coup pour l'unité des Français et pour l'union de l'Europe »*. De son côté, M. Bernard Stasi, député CDS de la Marne, considère qu'*« il n'y a pas lieu de faire la guerre »* au projet du gouvernement.

Pour sa part, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a affirmé, sur la 5e chaîne de télévision, qu'il y aura *« des étalements »* dans les programmes d'armement classique *« durant la prochaine décennie »* et, en particulier, que le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* serait retardé de deux ans. *« La dissuasion n'est pas en cause »*, selon M. Chevènement, et, dans le domaine classique, *« il faudra préserver et privilégier le long terme et les projets en coopération. On s'en sortira, c'est difficile, mais rien d'essentiel ne sera compromis. Ce que j'ai obtenu, c'est moins bien que ce que j'espérais, mais c'est mieux que ce que je craignais »*.

Le ministre de la défense a conclu en estimant que *« les militaires français devront comprendre les contraintes européennes et les priorités financières »* du gouvernement.

Enfin, à Montpellier, M. Jean-Marie Le Pen, président du FN, a affirmé à propos du *« freinage »* de la progression des dépenses militaires : *« M. Mitterrand s'accule au dilemme Munich ou Hiroshima. Il est d'ailleurs engagé dans la politique de Munich à l'égard de Mikhail Gorbatchev, faute de pouvoir menacer de déclencher un Hiroshima »*.

● **RECTIFICATIF : la friche.** — Une erreur a été commise dans le tableau intitulé « L'utilisation du territoire métropolitain » illustrant l'enquête « La friche : une chance pour la France », publiée dans *le Monde* du jeudi 25 mai. Les chiffres indiqués dans la troisième colonne (évolution en moyenne annuelle) ne sont pas des pourcentages mais des milliers d'hectares.

dans le n° 1 de

LA REVUE DES JOURNAUX DU TEMPS PASSE :

Directeur : André Rossel

la campagne de France vue par la presse
la première séance du cinématographe
la mort de Marie Curie
l'origine du mot journaliste, etc...

et en "tiré à part"

16 JOURNAUX DE 1789

reproduits intégralement au format réel
vente en kiosques et maisons de la presse
Le n° 59 F Abt un an. 185 F (4 numéros)
15, rue Douy Delcupe 93100 Montreuil

REVUE des JOURNAUX du TEMPS PASSE

16 JOURNAUX FAC-SIMILE COMPLETS 1789

Armand Mattelart

L'INTERNATIONALE PUBLICITAIRE

Par l'un des meilleurs spécialistes français de la communication, une étude en profondeur des rouages de "L'internationale publicitaire" : stratégies des grandes agences, liens organiques avec les médias, sophistication des concepts et mondialisation des messages... Un véritable guide pour visiter la planète pub.

120 F

LA DÉCOUVERTE

MÉDECINE

Un rapport du secrétaire d'État aux droits de la femme

Le diagnostic de Mme Michèle André sur le malaise des hôpitaux

Mme Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits de la femme, a choisi le Salon infirmier européen organisé à l'espace Champerret pour rendre public, jeudi 25 mai, son rapport sur *« la mission de dialogue dans les hôpitaux »* que lui avait confiée le premier ministre, M. Michel Rocard, à la suite des mouvements de grève des personnels hospitaliers à l'automne dernier.

La plupart des conclusions de ce rapport (absence de dialogue au sein de l'équipe soignante comme avec la hiérarchie, conditions de travail difficiles, rapports avec le malade insuffisants, manque d'autonomie des établissements par rapport aux pouvoirs publics, etc.) rejoignent celles de la Commission nationale des infirmières présidée par un magistrat, Mme Sylvaine Courcelle, et rendues publiques au ministère de la santé, mercredi 17 mai (*le Monde* du 19 mai). Le point de divergence concerne essentiellement les effectifs. La Commission nationale des infirmières était, sur ce sujet, catégorique : *« Les conditions de travail dans l'hôpital sont rendues difficiles par les restrictions budgétaires, mais le personnel soignant en subit plus que tout autre les conséquences, car il doit, en plus, porter la souffrance des malades. Le manque d'effectifs provoque le glissement des tâches vers les personnels non qualifiés, étudiants ou aides soignants, avec les risques que cela comporte pour le malade. »*

Bien que le rapport de Mme Michèle André note que le débat sur les effectifs *« est le plus passionné de ceux qui secouent le monde hospitalier »*, il rappelle que des études officielles effectuées en 1982 et 1987 ont jugé le volume des effectifs *« globalement suffisant, voire excessif »*.

Mme André, qui relève que tout le monde souligne la grande disparité entre les établissements, l'insuffisance des outils de mesure sur l'activité hospitalière et la charge de travail, ainsi que le taux d'absentéisme particulièrement élevé, conclut : *« Il est clair qu'une création massive d'emplois n'est pas en mesure de répondre aux attentes des personnels, et ce d'autant plus que la revendication sur les effectifs est, le plus souvent, l'expression d'un malaise plus profond (problèmes relationnels, insatisfaction par rapport à l'organisation du travail, difficultés de concilier vie professionnelle et vie personnelle). »*

Dépassionner le débat

Le rapport suggère une série de mesures qui permettraient de *« dépassionner »* le débat. Parmi celles-ci : le développement des études de charges de travail et des indicateurs d'activité des hôpitaux ; la transparence dans les redéploiements et la mise en place, après concertation, d'une méthodologie en la matière ; la diminuer d'un point du taux d'absentéisme en accroissant la motivation des personnels ; et, enfin, la généralisation des systèmes de « pools » de remplacement dans les hôpitaux pour pallier les absences.

Voilà une approche globale des problèmes hospitaliers qui ne devrait pas déplaire à M. Evin, lequel a déjà commencé à prendre des mesures en accord avec l'esprit de ce dernier rapport.

Ch. Ch.

● **Deux médecins et un infirmier condamnés après une erreur d'anesthésie.** — Un chirurgien, le docteur Hugues Jean-Claude, un anesthésiste, le docteur Daniel Kirtz, et un infirmier, M. Marc Peltier, ont été condamnés mercredi 24 mai par le tribunal correctionnel d'Epinal (Vosges), à des peines de huit et dix mois de prison avec sursis, à la suite du décès de Vincent Michel, douze ans, après une opération du tympan. Au cours de l'intervention, le 6 juillet 1986, à l'hôpital de Neufchâteau (Vosges), une erreur de branchement du ventilateur artificiel avait été commise par M. Peltier, qui occupait les fonctions du docteur Kirtz. D'autre part, M. Peltier s'était absenté quatre fois pendant l'intervention. Après de vaines tentatives de réanimation, Vincent Michel devait rester cinq mois dans le coma avant de mourir en décembre 1986.

SPORTS

FOOTBALL : finale de la Coupe des champions

L'Europe de Silvio Berlusconi

Le Milan AC a remporté la Coupe d'Europe des clubs champions de football en dominant le Steaua Bucarest (4-0) mercredi 24 mai à Barcelone. Soutenue par 85 000 supporters venus d'Italie et emmenée par trois joueurs d'exception — les Néerlandais Gullit, Van Basten et Rikjaard, — l'équipe de Silvio Berlusconi a surclassé sa rivale.

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Barcelone croyait avoir tout vu, tout vécu. Les plus grandes émotions et les plus beaux défilés de supporters. Elle se trompait. La capitale catalane, ville de football et de passion, n'avait jamais connu un tel spectacle, une telle débauche d'enthousiasme et de couleur. Mercredi 24 mai, elle s'est noyée sous une marée venue d'Italie, un gigantesque déferlement humain, 85 000 spectateurs transalpins accourus pour assister à la victoire du Milan AC sur les Roumains du Steaua Bucarest (4-0) en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

85 000 personnes, 13 000 de plus que ne peut en contenir le stade de Milan (72 000) ! Jamais les joueurs milanais n'avaient donc évolué devant autant de fidèles tout acquis à leur cause. Avant le match, ils étaient déjà partout, des ruelles des bas quartiers aux Ramblas, ces larges artères en partie piétonnes où bat le cœur de la ville. Une armée de supporters en vadrouille : des jeunes, des vieux, des hommes, des femmes bariolés de rouge et de noir, les couleurs du club.

Pendant la rencontre, ils ont également été omniprésents. Le stade de Barcelone (cent vingt mille places) est devenu leur. Tous chantaient la victoire des joueurs lombards. Tous étaient vêtus du maillot milanais ou de celui de l'équipe nationale des Pays-Bas.

Le joueur idéal

Car ce succès transalpin en Coupe d'Europe est aussi néerlandais. Si le Milan AC a pu, vingt ans après son dernier triomphe dans cette même compétition, conquérir son cinquième titre continental (deux Coupes des coupes et trois Coupes des champions), c'est à ses joueurs étrangers — en l'occurrence trois Néerlandais — qu'il le doit en partie. Et les *tifosi* en sont bien conscients. Le peuple du football sait reconnaître ses bienfaiteurs.

Le premier est grand, costaud et plutôt blafard : Marco Van Basten, vingt-quatre ans, avant-centre de l'équipe des Pays-Bas, vingt-huit sélections, et meilleur joueur européen du moment. Le Milan AC élimine le Réal Madrid en demi-finales ? Rien d'étonnant, Van Basten a inscrit un but au match aller (1-1), puis un autre au retour (5-0). Le Milan AC domine Bucarest en finale ? Encore moins surprenant. Van Basten était une nouvelle fois dans un grand jour, incarnant à la perfection le joueur de football idéal de cette fin de décennie : puissant, rapide, clairvoyant, doué dans tous les secteurs de jeu et capable de s'élever plus haut que les défenseurs roumains pour inscrire de la tête le second but italien ou de les prendre de vitesse pour inscrire le quatrième.

Le second bienfaiteur milanais est une autre vedette de niveau mondial : Ruud Gullit, vingt-six ans, quarante sélections en tant que meneur de jeu des Pays-Bas. Ce militant anti-apartheid né au Suriname, chanteur de reggae, milliardaire du ballon — on a évoqué à ce sujet des revenus mensuels de 2 millions de francs, — a, lui aussi, largement contribué au succès italien. D'abord en inscrivant le premier but (quinzième minute de jeu). Ensuite en pesant de toute sa puissance sur une une défense roumaine totalement débordée. Enfin en inscrivant le troisième but (trente-septième minute) d'un superbe tir lointain et tendu.

Respect de la logique

Le troisième bienfaiteur est polyvalent comme Van Basten et Surinamien comme Gullit : Frank Rikjaard, un joueur moins connu mais tout aussi efficace dans son registre, celui d'un défenseur central intraitable et élégant, reconverti en milieu de terrain. Face aux Roumains comme lors des tours précédents (Vitochia Sofia, Etoile rouge de Belgrade, Brême et Réal de Madrid), il a évolué en parfait relayeur entre la défense et l'attaque.

Van Basten-Gullit-Rikjaard : avec ce trio de joueurs surdoués accompagnés de quelques-uns des meilleurs Italiens dont le milieu de terrain, Franco Baresi, Silvio Berlusconi, président et propriétaire du club, avait peu de risques d'échouer dans sa course à la suprématie européenne. Et les Roumains du Steaua — le club de l'armée, soutenu et souvent « pistonné » par Valentin Ceausescu, le fils du président — n'avait que peu d'arguments à faire valoir. La logique a donc été respectée.

« Je voulais les meilleurs joueurs d'Europe », expliquait récemment Silvio Berlusconi dans *France-Football*. Il les a. Comme il dispose également d'un entraîneur de talent, Arrigo Sacchi, qu'il est allé chercher à Parme l'an dernier. Il est logique qu'aujourd'hui il dispose de la meilleure et de la plus spectaculaire formation du continent. Une équipe si talentueuse qu'elle semble déjà prête à répondre aux ambitions de son président, ardent partisan de la création, dans les années à venir, d'un sorte de « super-Ligue » regroupant les grands clubs européens. Sur le terrain comme en dehors, Milan est en avance sur son temps, à l'image de l'ensemble du football italien, qui, après Naples, victorieux de Stuttgart en Coupe de l'UEFA, s'offre son second titre européen en une semaine.

PHILIPPE BROUSSARD.

NORTHWEST

ENFIN, UN RÉSEAU RÉSERVÉ AUX HOMMES D'AFFAIRES DONT VOUS N'AVEZ PAS A ROUGIR DEVANT VOTRE FEMME.

2 JUIN 1989 - PREMIER VOL PARIS-DÉTROIT NON STOP.

Détroit est l'escale la plus logique pour rejoindre facilement la Californie, la Floride, le Texas ou même le Wyoming. En effet, grâce au réseau Northwest Airlines, vous avez à votre disposition près de 200 villes américaines, des formalités de douane et d'immigration facilitées, donc un gain de temps important. Quand on vous dit que vous n'aurez pas à rougir du réseau Northwest Airlines ! Pour tout renseignement, contactez votre agence de voyage ou appelez-nous au (1) 42 66 90 00.

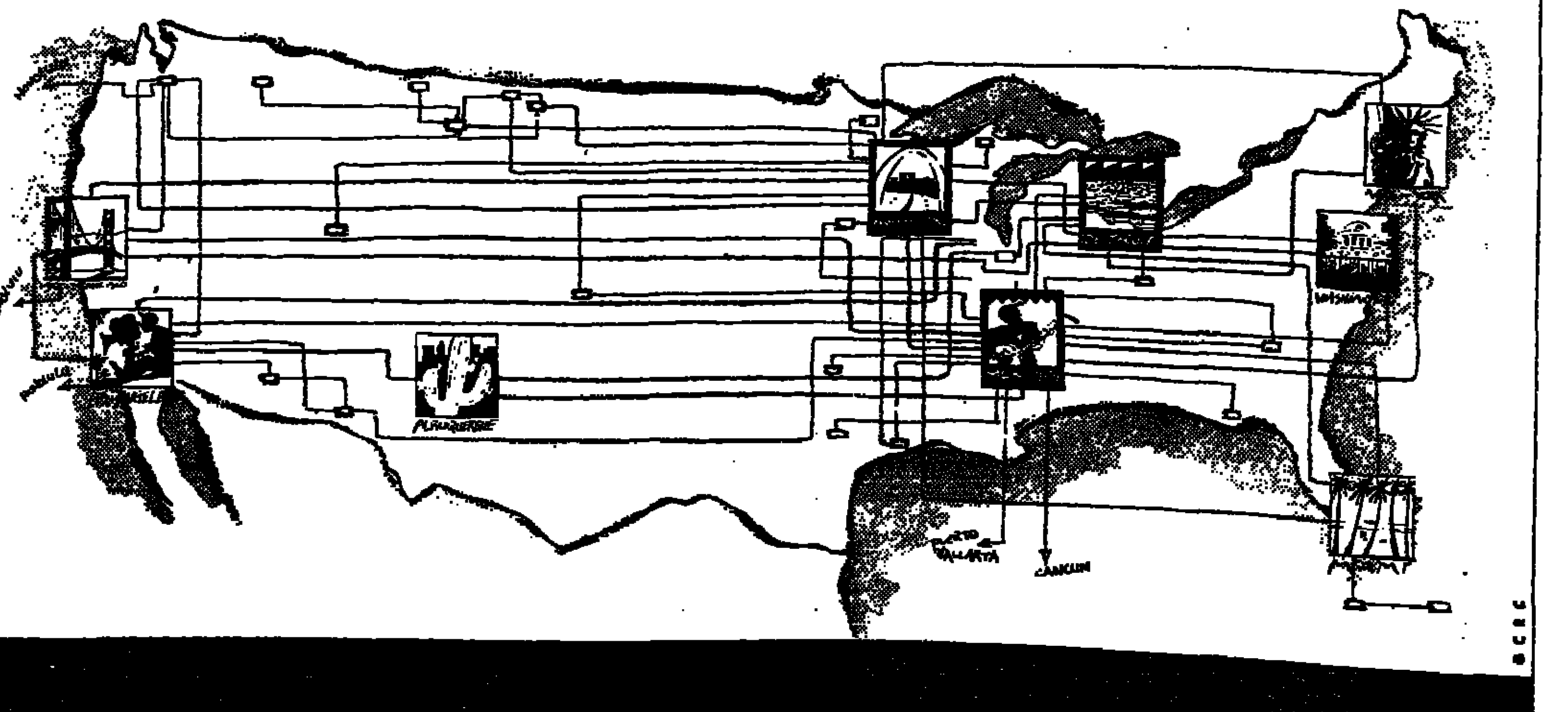

L'ESPRIT DE CONQUETE © NORTHWEST AIRLINES

هكذا من الأصل

Jean-Paul Freret, Administrateur Délégué - Directeur Général de Phenix Works.

QUELLE CRISE DE L'ACIER ?

Leader belge - et l'un des "grands" européens - de la tôle revêtue, Phenix Works à Flémalle annonce pour 1988 un chiffre d'affaires de près de 23 milliards et emploie plus de 1.800 personnes. Une des plus performantes filiales de Cockerill Sambre investira 2,5 milliards de francs d'ici 1990 dans une nouvelle ligne de galvanisation en cours de construction à Ivoz-Ramet. Jean-Paul Freret, Administrateur Délégué - Directeur Général, nous commente cette étrange "crise de l'acier".

"Tout d'abord, notre activité se situe dans des créneaux économiques très porteurs : nette reprise du secteur du bâtiment auquel la tôle revêtue apporte sa résistance et une "touche de couleur", bons résultats des constructeurs automobiles européens, qui sont de gros demandeurs de tôle galvanisée. Sans compter l'électroménager qui de plus en plus fait usage de la tôle prépeinte.

Toujours est-il que ces dernières années, notre production a augmenté à un rythme d'environ 10 % par an et qu'elle dépasse maintenant le million de tonnes.

Nos résultats ont également progressé de manière très sensible ces dernières années, mais nous ne devons pas nous laisser gagner par cette "euphorie" qui règne actuellement chez certains sidérurgistes, car non seulement, le rythme de progression de notre marché va se ralentir dans les prochaines années, mais encore du fait des investissements de nos concurrents, le marché deviendra encore plus concurrentiel en 1992. Il nous faut donc développer nos activités de Recherche, améliorer sans cesse nos techniques et avoir constamment le souci du service client.

La Région Wallonne ? Nous la considérons comme un vrai partenaire et notamment sur le plan de l'environnement. Il n'existe pas d'industrie qui ne soit pas polluante à un degré ou à un autre ; pour nous, industrie lourde, c'est un problème très préoccupant et en particulier en ce qui concerne l'eau. Et bien c'est avec la Région Wallonne que nous avons construit la station d'épuration de l'eau de la Meuse. N'est-ce pas là encore une manière de préparer l'avenir, en le préservant ?"

La Région Wallonne soutient les projets qui présentent un intérêt économique réel pour la Région.

Pour en savoir plus, écrivez à Bernard Anselme, Président de l'Exécutif Régional Wallon, chargé de l'Economie et des PME, rue de Fer 42, 5000 Namur.

IL Y A UNE WALLONIE QUI GAGNE.

Vie associative

Objecteurs et associations à la recherche d'une meilleure collaboration

« LORS de la discussion, en 1983, sur la loi facilitant l'accès des objecteurs de conscience à un service civil auprès des associations du secteur social et humanitaire, les adversaires du projet prédisaient une vague déferlante de jeunes vers l'objection », se souvient M. Louis Joinet, conseiller du premier ministre, M. Michel Rocard. Six ans après, que constate-t-on ? Le nombre d'objecteurs, qui était d'un millier, est passé à 4 900 (environ 2 400 nouveaux venus par an, le service civil des objecteurs étant de vingt-quatre mois).

En 1987, sur un effectif recensé de 419 700 jeunes, il y a eu 111 170 dispensés (pour raisons sociales et administratives) ou exemptés (motifs psycho-médicaux). 308 000 ont fait un service dans l'armée, soit 96,8 % (*le Monde* du 19 octobre 1988). Le service civil n'a concerné que 3,2 % d'appelés, qui se répartissent ainsi : coopération à l'étranger, environ 1,4 % ; aide technique, 0,3 % ; police nationale, 0,6 % ; objecteurs de conscience, 0,3 %. Rien à voir avec les 100 000 objecteurs tant redoutés par certains députés et sénateurs, mais rien à voir non plus avec ce qui se passe en RFA, par exemple, où un appelé sur quatre opte pour un service civil, bien que celui-ci soit d'un tiers plus long que le service militaire.

Une image négative

Deux récents sondages laissent pourtant penser qu'il y aurait un potentiel de jeunes susceptibles d'être intéressés par un service non armé. Le premier a été réalisé par la SOFRES pour le SIRPA (service d'information des armées) et montre que 40 % de jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans se disent *« tout à fait »*, *« assez »* ou *« un peu antimilitariste »*. Le second a été réalisé à l'automne dernier pour « le Monde Campus » et France-Culture auprès de 602 étudiants (*le Monde* du 17 novembre). A la question : *« Etes-vous favorable ou hostile au service militaire ? »*, il a été répondu *« hostile »* à 55 %. (Remarquons toutefois qu'ils étaient 59 % à se déclarer hostiles en février 1986.)

N'y a-t-il pas là, en France, un rendez-vous manqué entre les jeunes et les associations toujours à la recherche d'énergie nouvelle ? La question était inscrite en filigrane au colloque Service civil et développement de la vie associative, organisé par le comité de coordination pour le service civil (CCSC) (1) le jeudi 18 mai à l'Assemblée nationale.

Il y a bien sûr de nombreuses raisons au succès défaillant du service civil-objecteur de conscience. Les unes sont dues à l'image négative collant à l'objection, d'autres tiennent aux modalités de fonctionnement de ce service civil, et d'autres enfin sont du domaine de l'information.

L'image de l'objection est fortement liée à son histoire, qui elle-même colle à l'histoire de la France. Si de nombreux pays ont adopté dès le début du siècle des lois reconnaissant l'objection de conscience, ce n'est qu'en 1963 que la France a légiféré pour la première fois en la matière, et cela sous la pression des objecteurs de la guerre d'Algérie.

Cette reconnaissance représentait un très grand pas pour un pays vivant encore avec les souvenirs de la dernière guerre mondiale et imprégné de l'esprit de la résistance. Cela explique peut-être pourquoi l'autorisation d'objection fut assortie d'un ensemble de restrictions limitant le nombre des objecteurs et ne laissant guère de choix d'affectation : durée du service civil double de celui du service militaire, interdiction de faire de l'information sur le service objecteur, et, pour obtenir le statut, il fallait invoquer des convictions religieuses ou philosophiques et présenter un dossier à une commission juridictionnelle où les militaires étaient fortement représentés. La loi, au lieu de calmer les objecteurs, ne fit que les exacerber : grèves de la faim, procès avec peines d'emprisonnement, manifestations parsemèrent ces années d'incompréhension mutuelle.

En arrivant au pouvoir, la gauche a pris le dossier en main, et le Parlement a voté en 1983 une nouvelle loi supprimant bon nombre de verrous de la législation ancienne, autorisant l'information, supprimant la commission juridictionnelle et l'obligation de préciser les fondements religieux ou philosophiques et permettant d'effectuer ce service civil dans des *« associations à caractère social et humanitaire »* ayant obtenu un agrément auprès de leurs ministères de tutelle. Malgré cette *« réhabilitation »* de l'objection de conscience, le CCSC constate qu'aux yeux des jeunes *« l'objecteur continue à être celui qui passera son temps de service entre tribunaux et prisons. Celui qui devra faire face, seul ou relativement seul, à la répression ou que l'on contraindra à l'isolement au fin fond d'une forêt française »*. M. Bernard Eneau, représentant du CCSC, ajoute : *« Encore aujourd'hui les objecteurs sont suspectés d'on ne sait quel incivisme qui mettrait en danger la société. »*

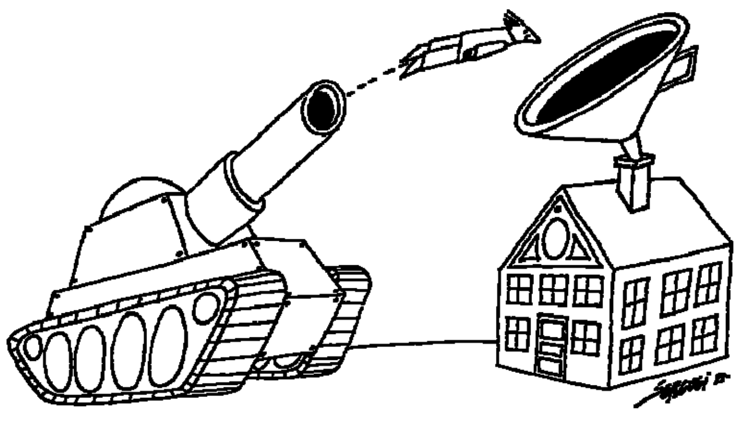

Depuis 1983, les appelés objecteurs de conscience peuvent faire un service civil auprès d'associations à caractère social ou humanitaire. A peine quelques milliers en profitent.

La forme négative de la demande de statut d'objecteur (il faut mentionner dans sa lettre son opposition à *« l'usage personnel des armes pour motif de conscience »*) fait peut-être hésiter quelques candidats potentiels. Par ailleurs, la durée de ce service fixée à deux ans, alors que le service militaire est d'un an, et que les autres formes de service civil sont de dix-huit mois, n'est pas faite pour attirer. La réduction de ce temps de service figure d'ailleurs parmi les revendications du CCSC, qui souligne également la nécessité de rendre effectifs les douze jours de congé-formation autorisés et de réévaluer le « prêt » actuellement à peine plus élevé que le RMI...

Aux associations, le comité, qui se déclare globalement satisfait des rapports actuels, demande toutefois de rendre les séjours plus attrayants en veillant notamment à l'encadrement des jeunes, bombardés dans une association qu'ils ont la plupart du temps choisie, mais qu'ils ne connaissent pas forcément.

Les associations présentes au colloque battaient, en privé, leur coulpe tout en plaidant les circonstances atténuantes. Si elles ont recours aux objecteurs, c'est que souvent elles manquent de bénévoles et n'ont pas les ressources nécessaires pour le paiement des permanents. Elles ne peuvent pas toujours offrir l'accueil qu'attendent les jeunes. Désorientées par l'immaturité de certains objecteurs, elles préfèrent les cantonner dans des tâches secondaires, et donc ingrates.

En fait, en matière de postes, il semble que cela soit le tout ou rien. Certains objecteurs se plaignent d'être tenus dans des travaux inintéressants, d'autres au contraire expliquent qu'ils sont peut-être laissés un peu trop seuls avec de lourdes responsabilités (dans les zones rurales par exemple). Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faudrait faire quelque chose pour mieux adapter l'offre (profil du poste) et la demande (personnalité du candidat). Mais là on touche au domaine de l'information, et, si l'on parlait assez souvent de l'objection avant 1983, on constate que depuis la libéralisation de l'information il n'est presque plus question des objecteurs ! Ceux-ci ignorent tout ou presque du monde associatif, et les responsables d'associations ont une idée très floue de ceux qu'ils accueillent et de leurs motivations.

En fait, il n'y a pas de portrait-robot de l'objecteur. C'est ce que montrent deux enquêtes récentes. L'une émane du Mouvement des objecteurs de conscience (MOC) de Rennes et porte sur 200 objecteurs de la région Bretagne (une des régions où il y a le plus fort taux d'objecteurs avec la région parisienne et Rhône-Alpes). On y lit que 50 % invoquent, pour leur objection, l'antimilitarisme, 47 % la volonté d'échapper à l'armée, 38 % la non-violence, 36 % le désir d'effectuer un service civil ; et, pour ce qui est d'expliquer leur choix pour un service civil, 64 % mentionnent l'espoir de faire un travail intéressant, 45,5 % le désir d'acquérir une expérience professionnelle, 32,5 % le souci de ne pas être en situation irrégulière, 31,5 % la volonté de faire parler de l'objection, 16,5 % le désir de se former à une défense civile.

L'autre enquête a été menée à un échelon national par le sociologue Daniel Jacquin à la demande du CCSC avec la participation du Fonds national de développement de la vie associative.

M. Jacquin distingue quatre portraits d'objecteur : le premier *« refuse d'accomplir le service militaire au nom de préoccupations non-violentes, pacifistes ou tiers-mondistes »*, souvent nourries par un engagement militant ; le second *« se définit surtout par une affirmation volontaire d'autonomie : l'acteur ne refuse pas l'armée, au nom des convictions qui viennent d'être évoquées, il refuse le système d'obéissance forcée »* ; pour le troisième, *« l'objection n'est affaire ni de conviction, ni d'appel à l'autonomie, elle est l'expression d'une forte extériorité sociale de l'acteur, extériorité volontaire ou involontaire qui est le recul ou désengagement à l'égard du monde tel qu'il est »* ; enfin, quatrième cas, les *« objecteurs par convenance personnelle »*.

Mais qu'est-ce qui empêche cette information de se faire ? Le CCSC reconnaît que les objecteurs eux-mêmes ne font pas beaucoup d'efforts, et, pour pallier ce défaut, il vient d'ouvrir un service minitel *(voir ci-contre)*. Il interpelle les responsables d'associations qui cachent à leurs administrateurs qu'ils emploient des objecteurs *« comme s'ils en avaient honte »*.

Pour M. Louis Joinet, *« respecter l'objection, c'est renforcer la démocratie et non l'appauvrir »*. Or il ne peut pas y avoir plusieurs portes d'accès à la démocratie, l'une royale, et l'autre dérobée.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Le CCSC regroupe une soixantaine d'associations diverses ; son siège : 16, rue Jean-Giono, 91000 Evry. Tél. : 64.97.83.46.

Comment obtenir le statut d'objecteur de conscience

Les jeunes gens qui désirent demander le statut d'objecteur de conscience doivent le faire au plus tard quinze jours avant leur date d'incorporation. Toute demande envoyée après ce délai est rejetée et il n'y a aucun recours possible.

Dans le cas de résiliation d'incorporation ou de devancement de l'appel, il faut faire une demande de statut d'objecteur de conscience avant d'entamer toute autre démarche. La lettre doit être envoyée (de préférence en recommandé avec accusé de réception) au bureau du service national dont dépend le demandeur.

Pour en savoir plus

Le Comité de coordination pour le service civil (CCSC) a ouvert en janvier 1989 un service minitel accessible directement, 24 heures sur 24, en composant le 60-77-84-62 et en branchant le minitel. Sur ce serveur, le CCSC donne des informations aux futurs objecteurs sur la législation en vigueur (processus à suivre pour la demande de statut et les demandes d'affectation). Il répond également aux questions que peuvent se poser les associations qui désirent accueillir des appelés dans le cadre du service civil. Enfin une messagerie met en relation les associations qui offrent des postes et les objecteurs.

Répartition des objecteurs par ministère de tutelle

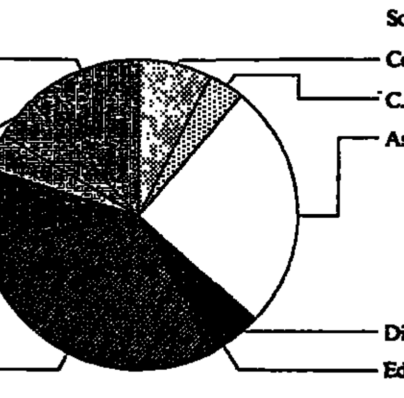

ONF : Office national des forêts.
CCAS : Centres communaux d'action sociale.
SOURCE : Ministère de la solidarité, juillet 1988.

Demande d'agrément pour une association

Adresser un dossier au ministère de tutelle dont dépend l'association et, conjointement, signaler la demande au ministère de la solidarité, DAGPB, bureau EL 6 (Mme Horville-Andréani), 1, place Fontenoy, 75700 Paris.

Si l'association est fédérée à un organisme déjà habilité à recevoir des objecteurs, il ne lui est pas nécessaire de demander un agrément. L'agrément est donné dans un délai de 2 à 6 mois. Une fois agréée, l'association reçoit un important document administratif intitulé : « Introduction relative à l'emploi des objecteurs de conscience » ; à lire scrupuleusement.

Entreprendre Ensemble

INNOVER ET INVESTIR AVEC LE CREDIT COOPERATIF

Le Crédit coopératif est heureux de vous annoncer pour l'année 1989, deux nouvelles créations pour les Associations:

LE LIVRET EPARGNE PLUS
= EPARGNE + CREDIT

Le PLUS, c'est la possibilité d'obtenir un crédit à un taux privilégié avec des garanties simplifiées.
Le « LIVRET EPARGNE PLUS », un moyen complémentaire de financement.

« CONFIANCE ASSOCIATIONS »
UNE NOUVELLE GAMME DE CREDITS

• à moyen et long terme (de 2 jusqu'à 22 ans) avec des taux compétitifs,
• une réelle diversité d'options,
• des décisions décentralisées, donc plus rapides et des garanties allégées.

Crédit coopératif, la Banque qui fait confiance à ses sociétaires.

D.O.S. - BP 211 - 92002 NANTERRE Cedex
Tél. (1) 47.24.87.32 ou 47.24.89.88
sur Minitel « Crédit Coopératif Magazine »
3614 code COOPA
CREDIT COOPERATIF
Une Banque, des Sociétaires

fonda
sa lettre d'information

outil d'information indispensable
à tout responsable associatif

• des questions d'actualité ayant une incidence directe sur la vie associative,

• des réflexions et propositions pour la promotion de la vie associative.

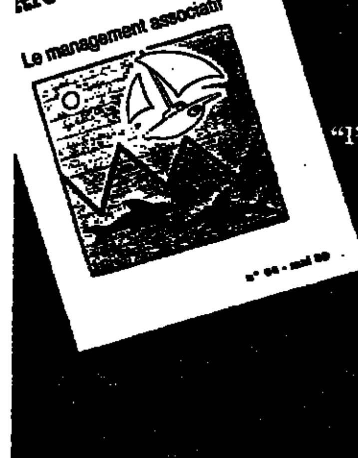

2 numéros parus

• n° 63
"l'association, un défi aux exclusions?"
avril 89 - 50 f

• n° 64
"le management associatif"
mai 89 - 50 f

abonnement 8 numéros par an
tarif 400 f
envoyez vos coordonnées
et votre règlement.

fonda
fondation pour la vie associative
18, rue de varenne - 75007 paris
tél. (1) 45.49.06.58

Le Monde
DES LIVRES

John Aubrey le biographe pervers

Un Anglais du dix-septième siècle qui présentait Shakespeare comme le fils d'un boucher.

DANS la mémorable préface à ses *Vies imaginaires (1)* – parmi lesquelles aucune n'atteint à l'idéal du genre biographique tel qu'il s'y trouve prôné, – Marcel Schwob donne en exemple les *Vies des personnes éminentes* que l'Anglais John Aubrey rédigea vers la fin du dix-septième siècle, n'accordant à ses modèles que peu de pages et, souvent, rien que quelques lignes parcimonieuses.

Tout en regrettant que *« le style de cet excellent antiquaire ne soit pas à la hauteur de sa conception »*, Schwob soutient qu'Aubrey a possédé, comme nul autre, l'instinct de la biographie. Car, ayant compris que *« les idées des grands hommes sont le patrimoine commun de l'humanité »* et que *« chacun ne posséda réellement que ses bizarreries »*, il s'est appliqué à capter le trait unique qui différencie un homme, pour jamais, de tous les autres.

John Aubrey, dont les dictionnaires tendent à réduire la notice biographique quand ils ne l'éliminent pas pour de bon, est né en 1625, neuf ans après la mort de Shakespeare et un an avant celle de Francis Bacon. Plus dilettante que savant, il s'intéressa aussi bien aux lois qui régissent la nature – quête relevant, à l'époque, de l'hérésie – qu'aux mathématiques, à la peinture, à l'héraldique, à la physique, à la pédagogie – il publia une *Idée d'éducation universelle*, – et n'oublia ni l'astrologie ni l'univers des songes.

Comme son ami Samuel Pepys, lequel utilisa pour son célèbre *Journal* (2) une sorte de langage sténographique, Aubrey ne destinait pas ses laconiques biographies à la publication. Comme le *Journal* de Pepys, encore, celles-ci ne furent publiées qu'au dix-neuvième siècle. Elles sont au nombre de quatre cent vingt-six, mais le choix qui vient de paraître, excellemment traduit et préfacé par Jean-Baptiste de Seynes, n'en comporte que seize.

Que nous raconte-t-il, Aubrey, dira-t-on, qui nous frappe encore, de ces éminentes personnes sur lesquelles il s'est penché ? De Milton, il rapporte qu'un maître d'école – *« un puritain »* – lui rasa les longs cheveux auburn qui, ajoutés à la pâleur de son teint, lui avaient valu d'être surnommé *« la Dame du Christ's College »*. Et aussi que, devenu adulte, il chantait lors des accès de goutte, et que son inspiration, réveillée à l'automne, se tarissait au printemps.

Au sujet de Ben Jonson – auquel le roi en personne et bien des membres de la noblesse auraient alloué une pension pour pallier son irrévérence, – il note que sa chaise de travail était *« comme celle qu'utilisent les vieilles femmes, comme celle sur laquelle on représente Aulu-Gelle »*.

Le véritable caractère d'un homme

De Descartes, il retient qu'il employait pour ses calculs un compas dont l'une des branches était cassée, et, en guise de règle, une feuille de papier pliée en deux. Et de William Harvey, qui découvrit la circulation du sang, il note que, participant à une bataille et s'étant mis à lire pendant une accalmie, *« un boulet de canon vint raser le sol près de lui, ce qui l'incita à changer de place »*.

Selon Aubrey, Thomas Hobbes ne méditait qu'en se promenant et suivi de gentilshommes munis d'encre et de papier, prêts à noter ses pensées. Et il raconte que, entiché de géométrie, le grand philosophe s'y adonnait de préférence le soir, au lit, traçant des figures sur ses cuisses et sur ses draps, avant de se mettre à chanter à gorge déployée pour entretenir ses poumons.

MARY EVANS PICTURE LIBRARY

John Aubrey.

On n'oubliera pas dans le lot cette inconnue, Venetia Digby, muse, entre autres poètes, de Ben Jonson : à sa mort, *« quand on ouvrit son crâne, on n'y trouva que peu de cerveau, ce que son mari imputa au vin-de-vipère »* – décoction de serpents à laquelle on attribuait la propriété de rajeunir et dont la belle abusait. Des potins, des cancans ? Plutarque répondrait que, souvent, les actions insignifiantes, une parole, une plaisanterie, révèlent le véritable caractère d'un homme beaucoup mieux que ses plus grands exploits.

En outre, il se peut même que des doutes insidieux soient balayés grâce à une simple notation d'Aubrey, et de vieilles certitudes troublées. Comme lorsque, à propos de Francis Bacon, l'homme de tous les savoirs, il nous apprend que *« Sa Seigneurie était bon poète, mais en secret, comme il apparaît dans ses lettres »*. Et de citer, parmi d'autres, ces vers : *« Le monde est une bulle et le temps des vivants dure moins qu'un instant (...). Les cours des rois sont des écoles du futile choyant des imbéciles (...). Que reste-t-il enfin ? Sinon nous plaindre/de n'avoir vu le jour que pour naître et mourir. »*

Ces accents qui nous sont si familiers, où les avons-nous entendus ? Est-ce dans *Hamlet*, ou bien dans les *Sonnets ?* Shakespeare ne serait-il pas Shakespeare, comme l'avait voulu le dix-neuvième siècle et, entre autres, Mark Twain ? Serait-il le prête-nom de Bacon ou, encore, d'un groupe d'élisabéthains, alors que nous ressentons plus que jamais le besoin que sa présence s'affirme derrière l'œuvre ?

Or voilà que dans les deux feuillets qu'Aubrey consacre à Shakespeare, on trouve cette perle que ses biographes successifs semblent tous avoir négligée : *« Son père était boucher, et j'ai autrefois appris que, dans sa jeunesse, William avait exercé le métier de son père, mais quand il tuait un veau, il le faisait avec grand style, en prononçant un discours... »* Nous voilà rassurés : Shakespeare est bel et bien lui-même, né et mort à Statford-on-Avon, et chacun de nous peut redevenir ce lecteur inconnu, unique, auquel il adressait, par-delà les siècles, la splendeur de ses métaphores, jaillies du fond de sa détresse.

Non, pour une fois, grâce à l'obscur John Aubrey, on ne partagera pas l'insolente drôlerie de Cioran s'écriant : *« Il est incroyable que la perspective d'avoir une biographie n'ait fait renoncer personne à avoir une vie. »*

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **VIES BRÈVES, de John Aubrey, traduit et préfacé par Jean-Baptiste de Seynes, Obsidiane, 158 p., 82 F.**

(1) Nouvelle édition Lebovici, 1986, 150 p., 65 F.

(2) Mercure de France, 1985.

Philip Roth le grand bavard

***La Contrevie,** ou quand Philip Roth se porte à lui-même la contradiction. Un cabinet de magie digne de Nabokov.*

CEUX qui ont rencontré Philip Roth peuvent en témoigner : c'est un interlocuteur brillant, très drôle, redoutable, qui a prévu tous les pièges de la conversation, les parades à ces pièges, les concessions pour vous rendre confiance et les mots pour vous river le clou au moment choisi par lui. Un champion du dialogue, du monologue aussi, quand vous n'y êtes plus. Ce beau talent s'illustre plus que jamais dans *la Contrevie*, où l'on parle beaucoup – même lorsqu'on s'envoie des lettres, c'est sur le ton vif, cursif de la parole, – longuement, parfois âprement, des grands problèmes de la vie, tout particulièrement du sexe, de l'écriture et d'Israël, au fil d'une construction romanesque audacieuse, pleine de miroirs et de trompe-l'œil, un cabinet de magie digne de Nabokov.

« Toute pierre est une pierre antisémite »

Philip Roth se masque à peine, une fois de plus, sous les traits de Nathan Zuckerman, écrivain juif qu'il mit au monde dans *Ma vie d'homme*, traduit en 1974, et éleva à différents âges et dans le désordre entre *l'Ecrivain des ombres*, *Zuckerman délivré* et *la Leçon d'anatomie*, le dernier en date, où Zuckerman était momentanément impuissant. Il a en commun avec Roth d'avoir osé un livre obscène et scandaleux, *Carnovsky* (entendez *Portnoy et son complexe) (1)*, best-seller sulfureux qui lui a valu le désaveu de son père et de toute la communauté juive américaine, outrée de se voir exposée au sarcasme des gentils par la verve indomptable d'un de ses fils indignes. Depuis, Nathan (et Roth, dans une certaine mesure) essaie de se justifier, de s'excuser, de redevenir un bon juif aux yeux des siens, de ses parents surtout, même quand la mort a rendu toute explication vaine.

Henry est un dentiste américain de trente-neuf ans, marié à Carol, très content de son assistante et maîtresse Wendy, qui lui rend chaque jour un certain petit service, jusqu'au jour où un ennui cardiaque l'oblige à prendre un médicament qui l'empêche de faire l'amour. Il en devient fou, demande conseil à son frère Nathan, l'auteur de *Carnovsky*, et décide de subir une opération du cœur plutôt que de renoncer aux délices de Wendy. Il meurt sur le billard. Ces dix pages du début, imprimées en italique, sont évidemment de la main de Nathan qui, à l'enterrement de son frère, se demande s'il doit ou non les publier.

En fait, dès le second chapitre, « Judée », Henry n'est plus mort. Il est parti pour Israël où il apprend l'hébreu. Nathan lui rend visite et discute du droit d'Israël sur les territoires occupés, du droit des Arabes, des pierres jetées. Son principal contradicteur n'est pas tant Henry que Lippman, un partisan de la force, qui ne s'embarrasse pas de précautions ni de nuances *(« Toute pierre est une pierre antisémite! »)*, prévoyant un avenir catastrophique pour les juifs des Etats-Unis, tous promis à un gigantesque pogrom. Une fois de plus, Nathan est replacé dans le rôle du romancier coupable qui écrit trop insolemment sur les autres juifs.

Dans l'avion du retour, Nathan lit une lettre d'un ami journaliste en Israël, écrit une autre lettre à son frère, reprenant le débat, le poursuivant, l'affinant, s'excusant, puis remarque tout à coup son voisin. Il le connaît, c'est un certain Jimmy. *« Que fais-tu ici ? – Moi, je détourne l'avion. – Ah ? »* Suit une autre conversation sur la nécessité, selon Jimmy, de détruire le musée de l'Holocauste, qui se termine assez mal à cause de deux agents de la sécurité. Nathan est considéré comme complice de son voisin illuminé. Va-t-il être jugé ?

Non, dès le chapitre suivant, il n'est plus question de l'avion, mais de son mariage avec Maria.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire la suite page 26.)

★ **LA CONTREVIE, de Philip Roth. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Waldberg. Gallimard, 384 p., 130 F.**

(1) Les romans de Philip Roth sont publiés chez Gallimard.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Un numéro de la revue « le Débat »

Quelque chose comme une interrogation

A chacun sa « distance », comme on dit maintenant : les journaux dépouillent les œuvres semaine après semaine au risque, signant leur hâte, de paraître bien myopes aux thésards du futur ; ces derniers attendent tranquillement que les décennies opèrent un tri et leur assurent une sagesse sans mérite ; à mi-chemin, les revues comblent l'intervalle de temps, ainsi que le créneau commercial, en corrigeant les copies des premiers sans la superbe des troisièmes. La revue *le Débat*, dirigée par l'historien Pierre Nora, joue ce rôle d'intermédiaire depuis plusieurs années, avec un à-propos dans les thèmes traités et des participations qui donnent à certains numéros valeur de repère, d'*événement* dans l'événement. C'est le cas de la dernière livraison, consacrée aux évolutions relativement brusques de la littérature contemporaine.

J'avais déjà eu l'occasion d'observer, à propos d'un autre dossier, que le recul pris par les revues ne les mettait pas à l'abri des modes passagères et les exposait à offrir, comme les publications plus pressées, des signes d'époque autant que des instruments de pensée, en cumulant les tics de langage de la presse et ceux de l'Université.

Ainsi de cette phrase liminaire : *« Est-ce que subsiste quelque chose comme des classiques au sein de la culture contemporaine ? »* Ce *« quelque chose comme »* rappelle les *« ça a à voir avec »* et autres fausses précautions, d'origine psychanalytique dirait-on, dont les *« préposés aux choses vagues »* – comme disait Valéry des intellectuels, lui inclus – émaillent ces temps-ci leurs discours ou – pour rester dans le goût du jour – leurs « approches », leurs « pistes » de réflexion...

CE clou rivé, sans esprit de riposte, il faut reconnaître, comme ce fut fait souvent dans ces colonnes, que les grandes manœuvres idéologiques des dernières vingt années se sont accompagnées de spectaculaires révisions dans la production littéraire. Le sujet et le « je », bannis sans procès, ont opéré une rentrée en force, cependant que les modèles, les classiques, s'affaissaient à la vitesse d'un krach boursier.

M. Fumaroli, J. J. Starobinski et G. Steiner ont été réunis au chevet du classicisme en agonie. Leurs diagnostics conjoints aident à cerner le mal. Ce n'est pas la première fois qu'une culture littéraire est menacée, mais c'est la première fois que, dans un élan suicidaire, les lettrés fournissent en arguments les adversaires de ce qu'ils sont supposés servir. L'idée vient de leurs rangs que le texte littéraire, héritage de dominations successives, est incapable de produire une beauté partageable par tous. Plus que le marché ou les médias, ce sont leurs notions de stucture et de déconstruction qui ont changé l'*« espace littéraire »* – très *in*, l'*« espace »* ! – en *« aire de jeu funèbre pour mandarins abstraits »*.

RIEN n'oblige les professeurs de français à délaisser l'étude des classiques au profit de romans en vogue, de problèmes dits de société ou des journaux – quelle horreur ! Et pourtant ils le font ! L'absence de guerre ou de révolution à l'horizon ne serait-elle pas propice à cette aventure exaltante : échapper à l'actualité ? Serait-ce qu'à l'inverse de l'art plastique la littérature manque d'un marché pour la soutenir ?

(Lire la suite page 18.)

Dominique
EDDÉ

LETTRE
POSTHUME

UNE VOIX DU LIBAN

L'ARPENTEUR

APOSTROPHES le 26 mai

Alain
BOSQUET

Le métier d'otage

récit

"La planète dérision. Du Bosquet pur, fort en alcool." *François Nourissier*/Le Point

"Fêtes de l'imagination, flamboiement de l'imaginaire, la littérature à son plus haut point de qualité et d'efficacité." *Yves Berger*/Le Quotidien de Paris

GALLIMARD nrf

LA VIE PASSIONNÉE D'UN IMMENSE GÉNIE

Gilbert Sinoué
AVICENNE
ou
LA ROUTE D'ISPAHAN

Denoël

LA VIE LITTÉRAIRE

Les mesures de M. Lang en faveur du livre

L'édition contemporaine dans son histoire et sa mémoire

PARMI les mesures en faveur du livre annoncées par M. Jack Lang mercredi 24 mai (voir *le Monde* du 25 mai), la création de l'Institut « Mémoires de l'édition contemporaine » (IMEC) devrait retenir particulièrement l'attention.

D'ores et déjà installé dans ses 350 mètres carrés de locaux, 25, rue de Lille, en plein centre du petit carré d'asphalte éditorial parisien, à deux pas également du Centre national des lettres (qui est, avec la direction du livre, l'organisme tutélaire de l'Institut), l'IMEC s'est doté d'un conseil d'administration composé notamment de MM. Jean-Pierre Dauphin (président), Pascal Fouché (trésorier), Jean-Marie Doublet... et dirigé par M. Olivier Corpet (administrateur). MM. Christian Bourgois (Groupe Presses de la Cité), Antoine Gallimard (des éditions du même nom) et Yannick Floch (imprimerie du même nom) font également partie du conseil.

La vocation de l'IMEC peut se définir selon deux directions complémentaires: constitution d'un fonds documentaire sur la vie de l'édition et sur les métiers du livre. Dans ce but, l'Institut accueillera les archives que les maisons d'édition voudront bien lui confier. La réouverture, sous l'égide de l'IMEC, de la bibliothèque du Cercle de la librairie, fermée depuis 1981, contribuera à la mise en valeur de ce patrimoine. Massin vient également de confier l'ensemble de ses archives à l'Institut.

Seconde direction : exploitation et mise à la disposition (dès l'automne) des chercheurs et des professionnels de ce fonds ; dans ce cadre, seront lancés et favorisés des travaux sur l'histoire de l'édition et des revues.

Une équipe de cinq ou six chercheurs et bibliothécaires assurera le fonctionnement de l'IMEC dont le budget annuel, de 2 ou 2,5 millions de francs, sera complété par un appel au mécenat. Enfin, des négociations sont engagées avec la Ville de Paris en vue d'une contribution éventuelle de la municipalité.

P. Ke

Les rencontres de Cerisy

Comme chaque année, le Centre culturel international de Cerisy-la-Salle organise une série de colloques.

Du 9 au 17 juin « Les nouveaux rapports entre l'informatique et l'entreprise », sous la direction de E. Heurgon. Du 20 au 30 juin : « Christian Metz et la théorie du cinéma » (M. Marie). Du 20 au 30 juin : « Le rythme : théorie et pratique » (J.-J. Wunenburger). Du 3 au 13 juillet : « Autour de Nathalie Sarraute » (S. Raffy). Du 15 au 22 juillet : « La fictionnalité » (D. Coste et T. Pavel). Du 15 au 22 juillet : « Malédiction ou révolution poétique ? Lautréamont, Rimbaud » (J.-P. Corsetti et S. Murphy). Du 24 au 31 juillet : « Didactique et pédagogie du français » (A. Petitjean). Du 2 au 12 août : « La textique : objet, méthode, concepts » (J. Ricardou). Du 14 au 21 août : « Homo Ludens : le jeu, le rire, l'humour, dans le surréalisme et alentour » (J. Chénieux-Gendron et M.-C. Dumas). Du 14 au 21 août : « La jalousie » (F. Monneyron). Du 23 au 30 août : « Actualités de la Révolution française : politique, institutions, société » (F. Hamon et J. Lellèvre). Du 1er au 8 septembre : « Autour de l'hypnose » (D. Bougnoux). Du 11 au 20 septembre : « Psychiatrie et existence » (P. Fedida et J. Schotte). Du 24 au 28 septembre : « Des stratégies en Europe (II) » (A. Brigot). Du 6 au 8 octobre : « La comtesse de Ségur en Normandie » (F. Marcoin). Du 13 au 15 octobre : « 1989 : année Barbey d'Aurevilly » (P. Tranouez).

★ **Pour tous renseignements, s'adresser au CCIC, 27, rue de Boulainvilliers F, 75016 Paris. Tél. : 45-20-42-03 (le vendredi après-midi).**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Quelque chose comme une interrogation

(Suite de la page 17.)

Nos experts n'incriminent pas trop les statistiques, réputées flanchantes, de la lecture en France. *« Petits faits »* que cela, dit l'un d'eux. Plus grave serait l'incertitude présente sur les possibles classiques de ce siècle. Faut-il canoniser une bonne fois Proust, Kafka, Joyce et Céline, toujours cités ? Comment se dépêtrer du trio de la nouvelle gnose, Marx, Freud et Nietzsche, qui ont appris à tout soupçonner... sauf leurs propres certitudes ?

Et d'abord, par quelles voies déclarer classiques nos auteurs modernes ? Les palmarès précoces des divers dictionnaires de contemporains sentent l'embarras, tempéré de camaraderie. Peut-être serait-il plus fécond de hausser le regard, comme le fait George Steiner. Privé de grands modèles, notre siècle ? Aucune autre époque n'a tiré sa substance à ce point des mythes classiques : le marxisme, de Prométhée ; Freud, d'Œdipe, Narcisse et les autres. On compte cent versions récentes d'Antigone. Pas de Gide, de Valéry, de Sartre, de Camus, mais non plus de Joyce ni de Thomas Mann sans présence de l'Antiquité.

Ce qui *« pose problème »* — très chic : *« pose problème »*, — c'est que cette présence maintenue, célébrée en classe, et la survie d'une création occidentale s'accompagnent d'une éclipse réelle des lettres, au-delà de la préférence donnée par la multitude, et cela ne date pas d'hier, au foot sur Eschyle...

LES gens du sérail n'auraient-ils pas tendance à parler de déclin dès lors que leur pouvoir spirituel s'amenuise ? Si c'est ce phénomène que vise leur déploration, il est indéniable. Le pouvoir des intellectuels s'est longtemps exercé à partir d'une division nette en deux camps. Après 1945, la pensée de droite a ruminé ses mauvais choix, face à une gauche triomphante. Aujourd'hui, le credo humanitaire associé au système soviétique s'est effondré. De vagues principes moraux surnagent. Les techniques, qui exaltaient le dix-neuvième siècle, font peur. Le monde occidental doute de sa primauté.

Si on reprend les trois fonctions chères à Georges Dumézil, le guerrier subsiste, l'ex-laboureur manipulateur de matière a tout envahi et le prêtre a perdu sa place. Faut-il s'en désoler ? N'est-ce pas aussi une chance celle d'échapper à l'obsession du salut par l'Histoire et par l'Œuvre, avec des majuscules ?

AUTRE mouvement remarquable, et souvent noté ici : le retour en force du « je », de l'autobiographie, ainsi que du roman historique autour de personnages. Ce retour est d'autant plus marqué qu'il fait suite à la condamnation sans appel de toute subjectivité. Les historiens, dont c'est le rôle le moins contesté, assignent des dates précises au phénomène. Tout a commencé, d'après eux, le jour de 1975 où Barthes, le champion de la structure neutre et vide d'idiosyncrasie — pour parler gidien, — écrit en légende à une photo de *Barthes par Barthes : « Me fascine, au fond, la bonne. »* Le brave *« je »* des familles est revenu. Les *« scripteurs »* d'alors n'attendaient que ce feu vert, auquel Foucault joignit celui du *Souci de soi*. Ce n'est pas un hasard — comme on ne devrait jamais dire — si, sur ces entrefaites, Lacan meurt et Althusser se tait.

Optimisme historique et avant-gardisme tombent dans les poubelles auxquelles ils promettaient leurs contraires. La curiosité pour les « vies », de surannée, devient la modernité même. Le « moi » recolle les morceaux séparés par les sciences humaines. En histoire aussi, où la condamnation avait été moins péremptoire — Lucien Febvre n'a-t-il pas écrit un *Luther* ? — le biographique se réinstalle. L'ennui, relevé par J. Le Goff, c'est que cette restauration se fait sans discernement, à l'aide de l'anecdotique et de la psychologie à l'ancienne, avec pour seul bénéfice une certaine réhabilitation du style.

NON seulement les théoriciens comme Barthes ont tourné casaque, mais aussi les illustrateurs du roman sans sujet. Nathalie Sarraute s'est racontée dans *Enfance*, Duras avec *l'Amant* et Robbe-Grillet derrière les facettes du *Miroir qui revient*, tout en se défendant d'avoir trahi. En tout cas, aucune école ne peut plus prospérer sur ces décombres doctrinaux.

S'agit-il d'une agonie ou d'une germination ? Philippe Lejeune, qui s'est fait une spécialité d'étudier le genre autobiographique, affiche une belle euphorie. Selon lui, l'avenir pourrait bien être à l'engrangement de journaux intimes non publiés. Les diaristes et autres candidats à l'épanchement enverraient leurs écrits, non à quelque officine de compte d'auteur mais à des archivistes bénévoles ou municipaux. Cela s'est déjà vu en Italie, en France.

Est-ce l'avenir ? Pascal Quignard, qui ne manque pas non plus d'optimisme, voit plutôt le salut dans un affranchissement définitif des règles, de l'idée, du style. Laissons *« affleurer l'immaîtrisé, la rêvasserie, le* playing » ! A l'œuvre trop intellectuelle, porteuse de mort, préférons une œuvre *« déprogrammée »*, où *« chacun perd pied, plus fluide, plus sale, plus primaire, plus sexuelle, l'œuvre au cœur de laquelle on ne sait plus très bien ce que l'on fait »*.

La consigne risque de profiter aux marchands, qui savent si bien, eux, ce qu'ils font...

★ **Revue *le Débat*, n° 54, mars-avril 1989, Gallimard, 192 p., 70 F.**

— **Signalons également le numéro spécial de *la Quinzaine littéraire* (n° 532, 16-31 mai, 25 F) sur le thème : *« Où va la littérature française ? »* et celui de l' *Infini* dans lequel Frédéric Berthet a rassemblé quelques contributions d'écrivains de la *« Génération 89 »* (Gallimard, n° 26, 72 F).**

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél : 43-26-51-09

OÙ TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Ecrivez ou téléphonez :
LIBRAIRIE
LE MONDE DU LIVRE
(LE TOUR DU MONDE)
60 RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS
75006 PARIS
☎ (1) 43.25.77.04

Pietro
CITATI

Kafka

"Citati compose ses portraits d'écrivain en grand artiste qui, d'emblée, va à l'essentiel, éclaire le sujet d'un jour si neuf, qu'on ne peut plus le regarder de la même façon." *Bruno de Cessole/Le Figaro*

"On a l'impression que vous avez vécu avec Kafka." *Bernard Pivot/Apostrophes*

L'ARPENTEUR

● EN BREF

● **Quelques PRIX LITTÉRAIRES : le quinzième prix du Livre inter, décerné par un jury d'auditeurs, a été décerné dans le cadre du Salon du livre à Philippe Handengue pour son roman *Petite Chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique nord* (Maren Sell) ;Prix RTL-Grand Public à Irène Frain pour *Secret de famille* (Fayard) ; Prix des bibliothécaires « Cultures et bibliothèques pour tous » à Andrée Chedid pour ses nouvelles *Mondes, miroirs, magies* (Flammarion) ; Prix Albert Camus à Christiane Singer pour *Histoire d'âme* (Albin Michel) ; Prix Orphée à Marc Vignal pour *Joseph Haydn* (Fayard). Le prix Maurice Edgar Coindreau à François Hirsch pour sa traduction de *Méridien de sang* de Cormac McCarthy (éd. Gallimard). Le premier prix international Catalunya, fondé par le gouvernement autonome de Catalogne, a été décerné au philosophe autrichien Karl Popper. Liliane Atlan a reçu le prix WIZO qui couronne un ouvrage d'intérêt juif ou sioniste, pour son livre *les Passants* (Payot) ; prix Méditerranée à Jules Roy pour ses *Mémoires barbares* (Albin-Michel) ; prix Roger-Nimier à Frédéric Berthet pour *Daimler s'en va* (Gallimard) ; prix des lycéens d'Ile-de-France à Michel Vovelle pour *l'Etat de la France pendant la Révolution* (La Découverte).**

● **Une soixantaine d'éditeurs de neuf régions méditerranéennes participeront au deuxième Festival de l'édition régionale de l'Europe du Sud, les 27 et 28 mai à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes). Une rencontre sur le thème *« Quel avenir pour l'édition régionale dans l'Europe de 92 ? »*, aura lieu à cette occasion.**

● **La Maison des écrivains organise une lecture de *l'Œuvre en cours*, de Marie Nimier, jeudi 1er juin à 18 h 30 (57, rue de Verneuil, 75007 Paris).**

● **La Maison de la poésie organise mardi 30 mai à 20 h 30 une soirée consacrée au poète Frédéric Musso. Le jeune comédien Bastien Georges lira des extraits de son œuvre, présentée par Jean Orizet. Le 1er juin à la même heure, c'est Dimitri T. Analis qui sera à l'honneur à la Maison de la poésie, (101, rue Rambuteau, 75001 Paris).**

● **PRÉCISIONS : le livre de Roberto Longhi sur Piero della Francesca, dont Philippe Sollers a rendu compte (« le Monde des livres » du 12 mai), a été traduit de l'italien par Pierre Léglise-Costa.**

Dans la liste des « Gutenberg du livre » *(le Monde* daté 21-22 mai), nous avons omis de signaler que le Gutenberg du « meilleur ouvrage de référence en première édition » avait été attribué au *Dictionnaire critique de la Révolution française*, de François Furet et Mona Ozouf. (Flammarion).

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

CHARLES DUPÉCHEZ : *Marie D'Agoult.* — Une biographie de celle qui fut l'amour passionné de Liszt (et la mère de la future Cosima Wagner), qui tint un célèbre salon littéraire parisien et signa, sous le pseudonyme de Daniel Stern, des romans et des ouvrages de philosophie morale (notamment sur la révolution de 1848) (Perrin, 408 p., 135 F).

HISTOIRE

Sous la direction de Georges B. Dertilis : *Banquiers, usuriers et paysans. Réseaux de crédit et stratégies du capital en Grèce 1780-1930. Un volume fort utile, en dix contributions, pour éclairer le « retard » de l'économie grecque au XIXe siècle. (Fondation des Treilles et Editions de la Découverte, 322 p., 150 F.)*

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LOUIS JANOVER : *La Révolution surréaliste.* — Avec Dada, puis avec le surréalisme, les barbares sont entrés dans la cité. L'auteur, qui fut membre du groupe surréaliste dans les années 50, retrace l'histoire de cette « révolution » qui n'a pas fini, selon lui, de produire ses effets... (Plon, 226 p., 80 F).

Ouvrage collectif : *André Malraux, l'homme des univers.* — Sous ce titre, le Comité national André Malraux vient de publier le livre du colloque tenu à Paris, au Grand Palais, en décembre 1986. On y trouve notamment des textes peu connus ou totalement inédits en France, formant un « portrait imaginaire » de cet homme protéiforme. 280 p., 40 photos, 380 F. Prix spécial pour les lecteurs du *Monde* jusqu'au 10 juin : 250 F. S'adresser à Mme Colin, directrice du colloque, 4, rue Paul-Doumer, 91370 Verrières-le-Buisson, tél. : 69-20-35-82.

LITTÉRATURE

JULES VALLÈS : *Le Tableau de Paris.* recueil d'articles de J. Vallès, publiés dans *Gil Blas* (en 1882) et dans *la France* (1882 et 1883). *« ...Nous parcourrons le Paris amoureux et blagueur tout comme le Paris héroïque et social, et nous nous promènerons le rire aux lèvres et la passion au cœur... »* Boulevards, jardins, prisons, bibliothèques..., J. Vallès décrit Paris dans ses chroniques en journaliste et en promeneur, tout en défendant les droits des rejetés de la société. (Préface et notes de Marie-Claire Bancquart, Messidor, 422 p., 110 F.)

GUY DE MAUPASSANT : *Sur l'eau.* Publié en 1888, ce journal tenu par l'écrivain lors d'une croisière sur son yatch le *Bel-Ami*, le long des rives de la Côte d'Azur, est à la fois une chronique de « choses vues » et le constat d'un homme désenchanté qui sombrera deux ans plus tard dans la maladie et la folie. Jean-Jacques Brochier préface cette réédition. (Ed. Minerve, 152 p., 76 F).

POÉSIE

JEAN-MARIE VARAUT : *Poètes en prison, de Charles d'Orléans à Jean Genet.* — L'auteur propose un document sur *« la rencontre créatrice »* du poète et de la prison. Il explique les circonstances sur l'œuvre de quinze poètes (Villon, Marot, Jacob...) *« Je ne me suis voulu que l'historien des poètes français qui ont connu l'exil, la prison ou la déportation, avec parfois la mort à son terme. »* (Perrin, 286 p., 145 F).

Payot

PRIX WIZO 1989

Payot

Récits

ESSAI

Les couleurs du temps libre selon Joffre Dumazedier

Quand sortit, il y a vingt-cinq ans, *Vers une civilisation du temps libre*, on se demanda si Joffre Dumazedier ne rêvait pas. On était alors au cœur des « trente glorieuses » ! Le nouvel ouvrage qu'il nous présente montre qu'il avait vu loin, mais que, sous l'influence de courants sociologiques nouveaux, la vision d'hier s'est modifiée, le *« temps libre »* des années 80 remplaçant le *« temps des loisirs »* des années 60, évolution qui traduit une forte aspiration à l'expression autonome de l'individu.

La mutation des valeurs influence cette *« révolution culturelle du temps libre »* dans tous les âges de la vie, et Joffre Dumazedier, qui a le parler franc et dru, n'hésite pas à dénoncer l'*« illusion coûteuse »* des longues années scolaires pour le plus grand nombre d'élèves.

Sur le champ du travail, gare aux pièges : pour 70 % des Français, ce sont les activités hors de la vie professionnelle qui leur donnent le plus de satisfaction, mais à la question *« Si vous aviez suffisamment d'argent, vous arrêteriez-vous de travailler ? »* 59 % répondent non.

Quant à l'*« activité »* de retraite, elle a subi, elle aussi, une révolution culturelle. Le travail amateur est devenu beaucoup plus important, qu'il soit manuel ou intellectuel, ainsi que les voyages, l'entretien du corps et, bien sûr, l'appel de la télévision.

Joffre Dumazedier note que l'action politique occupe une place très limitée dans le temps libre. Mais il ne faut pas négliger les substituts concernant les droits de l'homme, l'aide au tiers-monde ou les Resto du cœur, ainsi que la multiplication des associations, qui montrent que le temps libre n'est pas seulment *« narcissique »*, comme le suggérait Henri Marcuse.

Un livre précieux, non seulement parce qu'il analyse les nouvelles couleurs du temps libre, mais parce qu'il restitue au loisir ses chances d'être un foyer de création, la *« dixième muse »* dont parlait Théophile Gautier.

PIERRE DROUIN.

☆ **RÉVOLUTION CULTURELLE DU TEMPS LIBRE 1968-1988, de Joffre Dumazedier. Méridiens Klincksieck, 312 p., 110 F.**

ROMAN

Les villes images de Catherine Weinzaepflen

Comme torrent qui roule pépites et déchets, les pensées peuvent vous traverser dans le désordre d'une bousculade où elle ne se contrôlent pas. Temps et espace n'ont plus de sens. Une idée engendrant un souvenir dont naît une autre idée pour une nouvelle image, le flot vous entraîne qui ne se maîtrise pas. C'est d'ailleurs par *« Je ne sais plus, Ne sais plus rien »* que s'ouvre le récit de Catherine Weinzaepflen, récit dont la non-construction est d'autant plus remarquable qu'elle suit les méandres, les fausses routes et les impasses habituels au flot des pensées pour aboutir à un tout dont la structure est sans défaut. Littérairement, ce n'est pas facile — après l'auteur, le lecteur est convié à l'effort — mais c'est très beau.

Si l'on peut parler d'économie de moyens, c'est bien pour ce texte. Qui est plus qu'un exercice d'écriture. Si la narratrice confie : *« Il me faut chaque jour tenter de déterrer tout le non-dit qui empeste mes espaces »*, elle évite le nombrilisme, vite lassant, des « âmes en écharpe ». La sèche beauté du style et le contrepoint de ses souvenirs et de ceux de Lui sont mis au service d'une « ampleur » qui nous transporte des misères actuelles de l'Orient aux anciens charniers de l'Europe et autres lieux des détresses — intemporelles parce que permanentes — dans cette nuit, la clarté de Babylou, l'enfant, *« extraordinaire recommencement »*.

L'horreur, la bêtise, l'amour, la haine, l'espoir... tout est dans ce très fort roman, à mots comptés qui dessinent les mille images contradictoires de notre monde, de nos vies.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **L'AMPLEUR DU MONDE, de Catherine Weinzaepflen, Flammarion, 136 p., 55 F.**

TÉMOIGNAGE

L'écho interdit de paroles meurtries

Quand on est médecin, on peut entrer dans les hôpitaux sans se faire excessivement remarquer. C'est ainsi que Claude Maillard a pu se glisser dans l'hôpital Sainte-Anne et, anonyme, observer. Elle a rapporté de ce voyage dans *« la nuit asilaire »* un texte troublant, *Frénésie à Sainte-Anne*. Qu'on n'attende pas de cette praticienne — qui a prouvé par le passé ses qualités d'enquêtrice et d'écrivain (1) — un essai sur la folie et l'enfermement. Elle a seulement voulu permettre à ceux qui ne franchiront jamais les portes de l'asile d'entendre, à défaut de comprendre.

Elle ne fait pas de commentaires, et qui aurait envie d'en faire devant cet homme dont la *« bouche entrouverte a de petits sanglots »*, dans un *« visage flou, mal cerné, d'une couleur d'eau stagnante à reflets violet sale. A la fois gonflé et vide. En train de changer »*. Ou bien devant cette vieille femme ? *« A quelques mètres de moi,* précise Claude Maillard, *dans une robe de chambre bleue autrefois ouatinée et devenue trop courte, trop étroite, délavée, laissant voir une combinaison lui arrivant au-dessus des genoux. Je ressens plus qu'une pauvreté. Un abandon, qui aurait un jour été accepté et qui, depuis, est dépassé. Elle traîne les pieds dans des savates. Dernier effort à se croire vivant dans un décor qui a des chaises de jardin et des parasols indigo. »*

Claude Maillard nous force à voir, jusqu'au malaise, ce qui se passe au-delà des murs et que nous voulons ignorer de peur que l'écho de la maladie, de la folie, ne nous parvienne et ne nous menace. De fêtes pathétiques en bals dérisoires, elle s'infiltre dans la vie de Sainte-Anne et y trouve ce que chacun de ses lecteurs y trouvera : un écho de ses propres blessures.

Jo. S.

★ **FRÉNÉSIE A SAINTE-ANNE (1. Les Jardins), de Claude Maillard. Frénésie éditions, 15, rue Lakanal, 75015 Paris, 140 p., 108 F.**

(1) Claude Maillard a notamment publié : *Avortement, les pièces du dossier* (Laffont, 1974), *Les prostituées, ce qu'elles disent quand elles parlent à une femme* (Laffont, 1975), *la Dissection* (roman, Flammarion, 1967).

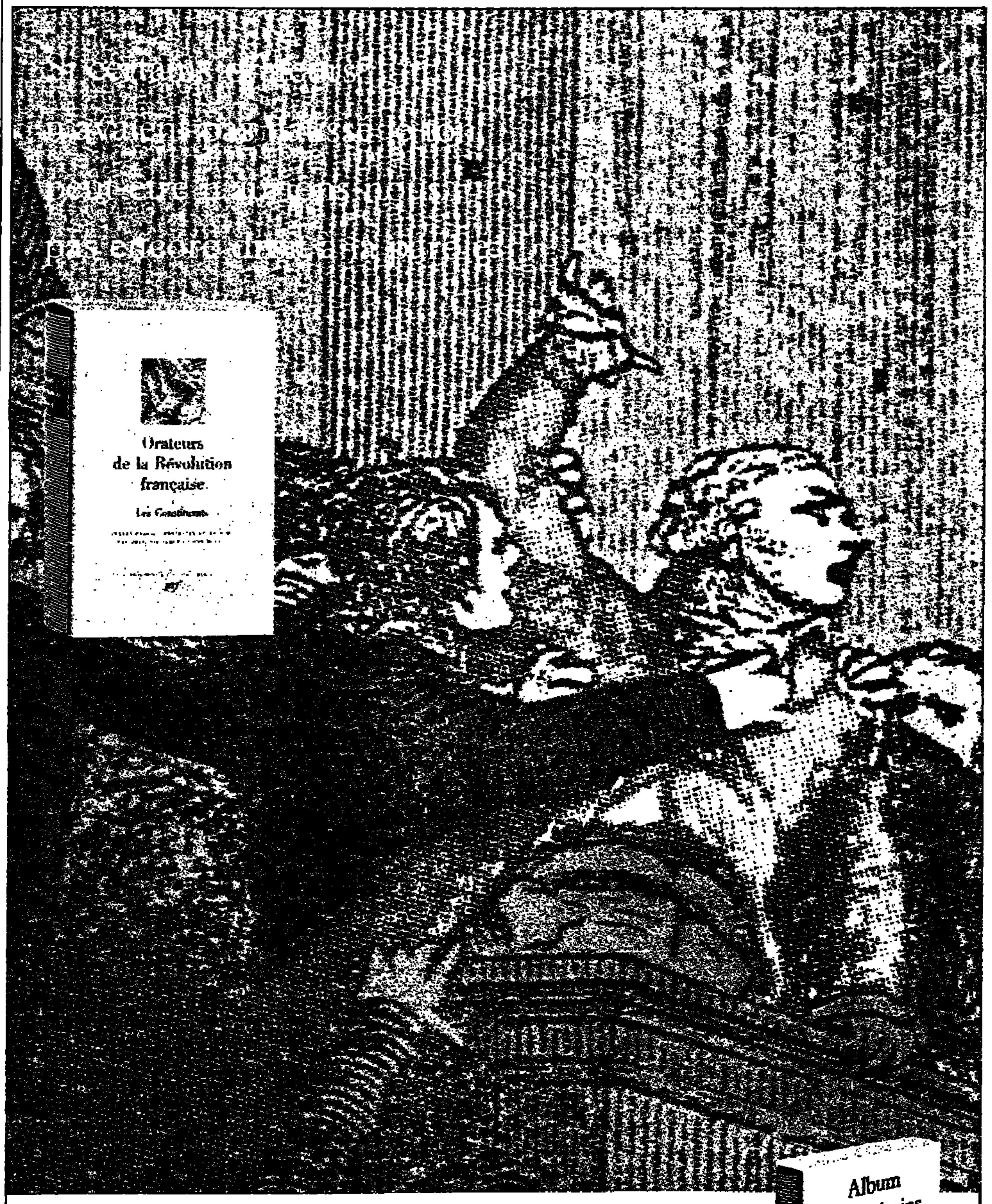

Grâce à l'éloquence et au courage des Orateurs de la Révolution, la prise de pouvoir s'est effectuée par la prise de la parole... Aujourd'hui, ces hommes entrent dans La Pléiade. Avec son papier bible, sa reliure cuir, La Pléiade est une collection de prestige ; la seule à faire se côtoyer penseurs et poètes, classiques et contemporains, français et étrangers ; la seule à réunir plus de 300 auteurs et l'intégralité de leur œuvre commentée. Et pour fêter à sa manière cette année de bicentenaire, La Pléiade met à votre disposition un magnifique album sur les écrivains de la Révolution.

Album Les écrivains de la Révolution

LA PLÉIADE
GALLIMARD

QUINZAINE DE LA PLÉIADE DU 19 MAI AU 3 JUIN 1989

L'ALBUM LES ÉCRIVAINS DE LA RÉVOLUTION vous sera offert pour l'achat de trois volumes par les libraires participant à la Quinzaine.

ROMANS

La pêche aux mots de Cloclo

Par ALPHONSE BOUDARD

SALUT Cloclo, c'est Fonfonse...

Faudra que je me présente comme ça, j'suppose, hein, quand je serai permanent au *Monde*, que je me radinerai dans la salle de rédaction pour faire la critique des protègetétines importés du Burkina-Faso... Le chômage aidant, la difficulté des ventes de bouquins, la déculturation, quoi... faudra bien que j'y passe, que je fasse journaliste professionnel, la carte en poche, la difficile, la tricolore... avec mon casier judiciaire en forme de mur de chiottes, avec des rallonges rajoutées au scotch magique invisible...

Bon.

Vous l'avez compris, j'ai essayé d'écrire comme ma consœur en librairie, la ravissante, Claude Sarraute... enfin, le petit monstre de la dernière du *Monde*, lui faire un hommage en forme de blague, ou le contraire. Pas si facile.

Des « billettistes »... c'est une nouvelle profession, si vous voulez savoir... des qui marchent, y en a pas des bottes. Ne citons personne, on pourrait troubler des modesties. Mais Cloclo, là, son encadré, faut le faire.

C'est pas très court, comme celui de certains. C'est pas évident. Et c'est quotidien, en plus. C'est pas du livre !

Séduire le lecteur d'un livre, c'est une entreprise de longue haleine. Faut fidéliser au fil des pages, attirer et puis retenir. Un livre, tout de même, c'est trois... quatre cents pages. Et l'idéal, ça serait qu'il rambine, le lecteur, qu'il ait vraiment envie d'acheter le prochain, l'ours en gésine, le fœtus en gestation.

Le billet quotidien, c'est une autre musique. Le livre, si vous voulez, c'est violoncelle en diable. Le billet, ça serait plutôt fifre et tambour, un petit coup de trompette de temps en temps...

Faut pas se tromper d'un millimètre, d'une triple croche. Le lecteur du journal, en principe, il n'est pas carré dans son fauteuil. C'est plutôt le genre RATP, transport en commun, saute-ruisseau. Faut l'attirer au coin du boulevard : *« Tu viens, minet, y en a pour cinquante lignes. J'te ferai le coup du mini-scandale. Tu sauras tout dans la minute. J'te chatouillerai pour te faire rire ! »*

Le lecteur du journal, il faut l'attirer au vol. Vous avez entendu les camelots, sur les marchés : *« Oh ! la belle verte ! Vous l'avez vue, ma langue, la ménagère ? Aux p'tits oignons, que vous vous la ferez ! »*

Là, Cloclo, elle excelle. *« L'écriture académique est périmée »*, déclare-t-elle. Sûr que oui, surtout pour ce genre de littérature, de missiles *« colonnes-mirettes »*. Elle a trouvé le rythme, le souffle, le trait d'humour... Elle le dit elle-même. Le client, il est roulé dans la farine, il se marre. il y revient.

Au départ, sans doute, il y a une observation précise, une oreille et un coup d'œil imparables. Elle les a entendues déconner, les petites potes, les complices, les consœurs, les contemporaines... Elles passent quasi invisibles mais fichtrement reconnaissables entre les lignes de ses petits tableaux. C'est là qu'est le génie, Cloclo... Non, non, proteste pas, le mot n'est pas trop fort. C'est le juste, l'*ad hoc*.

Si vous préférez... le talent. C'est presque aussi rare. Plus, peut-être.

Il fallait bien que ça se termine en bouquins... Vous savez, ces petits paquets de feuilles collées ensemble sous un autre morceau de papier... une couverture, ça s'appelle. Là, il faut changer de vitesse, passer le grand braquet. Raconter une histoire. Le billet, c'est la puce. Le livre, c'est le dinosaure, le grand vertébré des familles pour lire au paddock, seul ou à deux.

Claude Sarraute, elle s'en tire pas mal, moi, je trouve. On y retrouve sa patte, sa respiration, son sens de la blague, son petit sourire d'en avoir deux... façon de parler, hein.

Je lisais l'autre jour... je sais plus où, une déclaration à un confrère à elle : *« Amuser, distraire, divertir et faire rire le lecteur : voilà mon objectif. »* Cloclo, elle vous farde pas la marchandise. Elle s'égare pas dans le paquet-cadeau. Elle annonce.

Et moi je dis : objectif atteint. Cinq sur cinq.

★ **MAMAN COQ, de Claude Sarraute, Flammarion, 228 p., 79 F.**

Cartano sur les traces de Cravan

Dans le Mexique révolutionnaire le vertige de la fuite et de l'autodestruction

EN seize ans et neuf romans, Tony Cartano a déjà construit une œuvre. Chacun de ses livres ne se contente pas de vivre pour lui-même : il entre en résonance avec les précédents, apportant de nouvelles harmoniques à une vaste construction, rectifiant des trajectoires, brouillant des pistes trop bien balisées, creusant aussi la matière des récits antérieurs, qui continuent ainsi leur vie, dans l'éclairage des textes nouveaux.

Aujourd'hui, après avoir suivi le parcours presque linéaire du *Bel Arturo*, il faudrait relire *Bocanegra* ou *Blackbird* pour voir comment ces livres ont « bougé », comment les figures complexes qu'ils dessinaient – sur la vérité d'une existence et sur le jeu de ses apparences, sur l'identité, sur les relations de la fiction et de l'action, sur l'authenticité – se trouvent épurées, affermies par ce *Bel Arturo*, qui ne se présente pas comme un « progrès » dans la réalisation d'un éventuel idéal romanesque à la conquête duquel Cartano se serait lancé, mais comme la lumière la plus franche, la plus révélatrice qu'il serait parvenu à projeter pour explorer le labyrinthe que crée sa propre activité de romancier.

On ne s'étonnera donc pas de retrouver dans *le Bel Arturo*, le thème de l'écrivain d'origine européenne abandonnant le Vieux Continent à ses conflits recuits, pour se lancer dans la découverte de l'Amérique et de ses mirages, et disparaître finalement, s'évaporer, dans la révolution mexicaine, dernier avatar sauvage, grandiose et désespéré de l'aventure romantique. Cartano s'était servi de la figure de Traven pour *Bocanegra*. Il s'est appuyé, pour composer *le Bel Arturo*, sur l'étrange figure d'Arthur Cravan, poète-boxeur d'origine anglaise, lié au mouvement dadaïste français et qui mourut , selon toute vraisemblance, dans le golfe du Mexique en 1920, lors d'un affrontement avec des garde-côtes nord-américains.

Mais ce qui intéresse Cartano, ce n'est pas le destin de Cravan ni celui de sa belle amie bourgeoise et new-yorkaise Mirna Loy, qui mêla pendant deux années sa vie à celle de l'extravagant et sulfureux poète. Ce qui l'attire se situe dans les zones d'ombre, dans les marges de la raison. Ce qu'il cherche à saisir, c'est précisément l'insaisissable : le mouvement ; celui des femmes et des hommes qui ne se résignent jamais à n'être qu'eux mêmes et qui ne trouvent que dans le vertige de la fuite, dans leur autodestruction, le sentiment d'exister, c'est-à-dire de brûler.

Le thème de l'affrontement entre le Vieux et le Nouveau Monde, que Cartano module avec autant de vigueur que de subtilité, vient se nouer dramatiquement avec celui de la recherche de soi, auquel il donne toutes ses violentes colorations, historiques, culturelles et sociales, faisant ainsi échapper le roman aux délices du nombrilisme.

Dans ses premiers livres, Cartano orchestrait ces jeux avec une ardeur et une générosité qui pouvaient étourdir parfois le lecteur et lui faire perdre, dans la multiplicité des arabesques, le sens du dessin d'ensemble. Avec *Schmurz*, mais plus encore avec ce *Bel Arturo*, il a simplifié sa manière, taillé dans le maquis des thèmes secondaires ; son écriture s'est allégée – parfois trop peut-être pour ceux qui aimaient les belles et lourdes matières travaillées en pleine pâte.

Mais cette plus grande sérénité du style met sans doute davantage en valeur la gravité et la force de l'essentiel : une interrogation fébrile sur la dissolution de l'homme et sur l'atomisation de ce que nous continuons à appeler, par habitude, l'existence individuelle dans la grande explosion du collectif.

PIERRE LEPAPE.

★ **LE BEL ARTURO, de Tony Cartano. Flammarion, 270 p., 95 F.**

La lucidité noire de Philippe Dagen

Le Jugement dernier, *un premier roman ironique et cruel. Trois jours à Paris autour de la mort d'un homme célèbre...*

POUR les lecteurs du *Monde*, Philippe Dagen est ce critique d'art qui sait allier compétence et humour, talent d'écriture et fermeté du jugement, sans jamais craindre de se faire des ennemis. C'est aussi un homme de trente ans, souriant et chaleureux, promenant dans la grisaille des hivers parisiens – et des bureaux du *Monde* – comme un parfum du Sud-Ouest dont il a gardé le délicieux accent. Et voici qu'avec *le Jugement dernier* on découvre à la fois la face noire de cet homme de soleil et un romancier prometteur, dont les débuts ont été encouragés par Philippe Sollers.

Le héros du *Jugement dernier*, Bernard Géry, est un célèbre intellectuel français. Un soir, dans les années 80, seul dans son appartement parisien, il se prépare à rejoindre sa maîtresse, Isabelle. Il tombe, victime d'un malaise. Il meurt en quelques minutes. Deux cent dix-huit pages – et trois jours – plus tard, son corps est au fond d'un caveau, au cimetière du Père-Lachaise, prêt pour l'ultime décomposition.

Tout le roman de Philippe Dagen est le récit bousculé de ces trois jours, pendant lesquels Géry, qui croyait peut-être en la postérité, coule doucement vers l'oubli, à coups de nécrologies élogieuses et fielleuses – écrites bien entendu par de prétendus amis qui furent ses rivaux, – de rapides hommages télévisuels minutés à l'aune du *« combien vaut-il, ce mort-là ? »*, et de trahisons familiales.

Pour un débutant, bâtir un roman autour de cette mort et des réactions des survivants était une gageure. Il fallait, pour réussir, une bonne dose de férocité, de lucidité, un vrai désir de mettre en lumière la noirceur d'un monde, un goût de l'observation impitoyable de la pourriture des corps et des sentiments. Philippe Dagen, en dépit de quelques timidités, possède tout cela, ainsi qu'une capacité à capter d'infimes détails, à saisir d'imperceptibles mouvements psychologiques, à mêler observations, conversations et « sous-conversations ». On sent parfois le « petit-fils » de Nathallie Sarraute que, sans doute, il rêverait d'être. On ne va pas, ici, entrer dans l'interminable débat sur les « influences », avec les compliments ou les reproches qui en découlent. Dans un premier roman, il est sinon fatal du moins bien logique de rendre hommage à ses passions littéraires et à ses maîtres. Pour Philippe Dagen, Flaubert – dont une citation figure en épigraphe – et Nathalie Sarraute sont, à l'évidence, de ceux-là.

L'amusement mêlé d'angoisse

Cependant, *le Jugement dernier* n'est en aucun cas un collage littéraire. Si l'on partage les admirations de Philippe Dagen, on les retrouve, certes. Mais le plaisir que l'on prend à lire ce roman, d'une traite, est ailleurs : dans l'amusement mêlé d'angoisse que l'on éprouve en rencontrant au chevet de ce mort pas assez anonyme les éternels « rapaces », minutieusement décrits.

Il n'en manque pas un, de l'ancienne épouse qui se croit veuve aux neveux « montés » de leur province pour estimer la valeur de l'héritage en passant par les collègues qui guignent la succession, les faux amis qui accourent à l'enterrement pour se montrer, le meilleur ami et la maîtresse qui brûlent un journal intime *« mal écrit »* mais surtout très désagréable pour eux deux. Un beau concert d'horreur quotidienne. Un vrai régal !

Alors, même si *le Jugement dernier* arrive en librairie bien près de l'été, avec un titre qui n'incite pas à le glisser dans un sac de plage, ne manquez pas de l'emporter pour vos vacances. Car, s'il tient les promesses de ce premier texte, on reparlera de Philippe Dagen romancier.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LE JUGEMENT DERNIER, de Philippe Dagen, Gallimard, 218 p., 89 F.**

Bertrand
POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Le golfe
de Gascogne
roman
« Le Paganini du non-dit »
San Antonio/Le Monde
GALLIMARD nrf

Le regard androgyne de Jean-Baptiste Niel

Une semaine avec Epiphanie, un étrange travesti. Et des débuts réussis par Jean-Baptiste Niel.

DIVINE a une sœur : l'héroïne de *Notre-Dame-des-fleurs* est rejointe, au panthéon des prostituées hermaphrodites, par Epiphanie, protagoniste du premier roman de Jean-Baptiste Niel. Pour ses débuts littéraires, cet écrivain de vingt-sept ans raconte l'histoire des métamorphoses de Stéphane Gimond, devenu la reine de la nuit et des trottoirs niçois.

Surprenant par son sujet et par son ton, *Vous qui passez dans l'ombre* l'est surtout par sa structure : nous suivons l'étrange travesti durant une semaine, par tranches de trois heures, de minuit à minuit, sous le regard de plusieurs narrateurs de son entourage, tendres, envieux, amoureux, frustrés, précieux, enthousiastes, intellectuels ou prolétaires. La virtuosité avec laquelle l'auteur passe d'une voix à l'autre est accompagnée d'une extrême rigueur de composition : les projecteurs s'allument de part et d'autre de la scène, au fond de la fosse, en haut du poulailler, dans les coulisses et dans les cintres, et enfin les faisceaux se réunissent, illuminant la figure d'Epiphanie, celle qui aura le dernier mot, avant d'entrer « en piste ».

Il y a d'abord Marina, vieille putain, qui donne l'envoi au livre. Elle rapporte l'exclamation d'Epiphanie, sur son propre nom : *« Quel beau nom de scène, hein ? et talismanique par-dessus le marché ! Une sorte de pipe-line de bonheur ! »* Puis vient Nathan Sarde, poète et peintre raté de soixante-deux ans : *« L'âge qu'avait Sully Prudhomme lorsqu'il reçut le prix Nobel : mais qui lit encore ses* Vaines tendresses ? » Ensuite, Jeff, patron de bistrot, qui tente de coucher avec Epiphanie pour ranimer l'émoi que suscita en lui la vue de la statue d'un hermaphrodite endormi et pour en avoir le cœur net (*« Les gens ne sont pas des statues, la vie n'est pas un musée, merde »*), mais qui est dégoûté par son sexe bandé de sparadrap couleur chair.

Le centre du livre (et peut-être son plus beau chapitre) est occupé par Angèle, la mère aveugle d'Epiphanie. Telle Ernestine, mère de la Divine de Genet, Angèle se souvient de sa propre enfance et de celle de son fils. Elle évoque son mariage avec Onuphre, *« le peseur du col de Tende »*, un douanier qui a accepté de l'épouser, la mort de sa sœur Lara dans *« leur loch Ness »* (une mare à carpes), la nuit qui a précédé, dans des parfums entêtants (ceux de la marchandise de contrebande saisie), la naissance de Stéphane.

Personnage plus décalé dans cet univers interlope, Edmée Maréchal, *« pharmacienne à mi-temps »*, est une voyeuse. Perdue dans ses rêveries nostalgiques et ses anciennes amours pour Gérald, un spécialiste d'art *« qui dissèque Holbein »*, elle espionne à la longue-vue la chambre d'Epiphanie. Mais elle épie moins la prostituée qu'elle ne contemple son passé. Elle évoque un voyage à Bâle où, sur le bac qui traversait le fleuve, elle a rencontré Gérald, qui, lui citant la *Lorelei* de Heine, l'a séduite. Lui succède Damien, un prêtre, ancien déporté. Et, avant le monologue d'Epiphanie, ultime détour avec Piotr, gigolo polonais, entouré de prostituées et de quelques comparses hautes en couleur une aristocrate clochardisée, une biographe de Jean Lorrain et la Mouche *« zeppelin de graisse »*.

« Le regard est androgyne », dit Piotr. Et Nathan, pour justifier ses virées d'insomniaque dans les bas-fonds de Nice : *« Rien n'est sordide. »* Epiphanie, guidée par de tels compagnons de misère et de vitalité, est plus proche de la Cabiria de Fellini que de la Lulu de Wedekind, de Pabst ou de Berg. Le drame est toujours frôlé, l'insulte est constante, mais ne sombre jamais dans la tragédie.

Charles Trenet, paraît-il, a empêché l'auteur d'intituler son livre *Vous qui passez sans me voir*. C'est dommage. Car ce premier roman est aussi un splendide hommage aux chansons d'avant-guerre, qui célébraient les « fleurs de misère » et les « rôdeuses de barrière ». Victor Hugo, qui prête plus généreusement un hémistiche, reçoit une fois encore sous son aile un écrivain, qui sait décrire le peuple de l'ombre et qui a compris que, pour prendre vie en littérature, la pauvreté devait inventer un style et qu'au naturalisme on devait préférer la gravité poétique dont sont souvent empreintes les voix crues.

RENÉ DE CECCATY.

★ **VOUS QUI PASSEZ DANS L'OMBRE, de Jean-Baptiste Niel, Gallimard, 276 pages, 95 F.**

– Jean-Baptiste Niel fait paraître par ailleurs une nouvelle, *Festival*, dans la revue *Légendes* (78, rue de la Tournade, 95220 Herblay).

هكذا من الأصل

Louis Parrot et l'Espagne

Et si l'on reparlait de Louis Parrot, mort à quarante-deux ans en 1948, ami d'Eluard et de Lorca ?

L'ESPAGNE d'avant 1936 : les membres d'une mission pédagogique s'installent dans une commune d'une centaine de « feux », totalement déshéritée et perdue, *la Puebla de la Mujer muerta* (le village de la femme morte).

Le rôle que leur a assigné le ministère de l'instruction publique de la toute jeune république consiste à montrer aux paysans des livres, des films, des reproductions, de leur raconter la vie en ville – par exemple, à Madrid qui n'est pas si loin, – et de recueillir en retour la mémoire du pays. La rumeur les a précédés, les visages sont fermés, les ombres fuyantes, les yeux secs ; seul un adolescent, Joaquim, rôde autour des « missionnaires » et emmène le narrateur voir celle qui résume la grande misère du pays, sa tante Angelès.

Louis Parrot fit connaître en France la littérature de la République espagnole.

Avec son mari Tomas, elle a quitté le village, toute jeune encore, pour travailler à la mine. Le premier de leurs dix-huit enfants est mort accidentellement, enterré vivant dans un éboulement de terril, d'autres ont été décimés par les épidémies ou la dureté des temps. Tomas, qui travaillait dur et en chantant, a été licencié pour une rixe qu'il n'avait pas provoquée et ils ont dû émigrer, fatalistes, vers un port, puis à la campagne : là, ils ont défriché et travaillé des « terres sans pain » dont ils allaient remettre le fruit à un propriétaire inconnu d'eux. Mais, un jour, les soldats sont venus avec leurs fusils neufs : pourquoi Tomas avait-il approuvé la redistribution de la terre par le syndicat ? Comment avait-il pu croire que les champs qu'il cultivait depuis tant d'années allaient lui appartenir ?

Les soldats, sans autre forme de procès, le passèrent par les armes... Quand, quelques années après, les membres de la mission pédagogique exposent, dans une grange baignée de soleil, la reproduction de *la Fusillade du 3 mai 1808*, de Goya, Tia Angelès détourne un moment ses yeux vides. Et quand ils plient bagage, le narrateur doit promettre à Joaquim, qui voudrait partir avec eux : *« Nous reviendrons. »*

Louis Parrot (1906-1948) vécut à Madrid de 1934 à 1936, où il fut bibliothécaire de l'institut français, lecteur à la faculté des lettres, responsable d'une chronique sur la littérature française dans le *Heraldo de Madrid*, organe républicain ; il participa également en mars 1933 à l'une de ces « missions » — qui réunissaient sur le terrain professeurs, étudiants, écrivains, tous bénévoles — pendant laquelle il prit les notes qui alimentèrent ce curieux roman. Par souci de ne pas tomber dans le réalisme le plus élémentaire, Louis Parrot a approfondi le récit dénudé de la pauvre Angelès en jouant sur une évidente rupture formelle avec les notations impressionnistes du narrateur français, mi-sociologue, mi-ethnologue.

Dans son *Panorama de la culture espagnole* (1) il concluait son rapport, non sans ironie : *« Ces missions sont plus fructueuses quelquefois pour les intellectuels que pour les paysans eux-mêmes. »* Il ne croyait pas si bien dire : de retour en France, Louis Parrot, qui fut proche du Parti communiste sans y avoir jamais été inscrit, fit bien connaître, à travers de nombreux articles et conférences, la littérature de la République espagnole et traduisit Federico Garcia Lorca, Victor Alba, Gregorio Maranon, Pablo Neruda, José Ortega y Gasset, José Bergamin...

CLAIRE PAULHAN.

★ NOUS REVIENDRONS, de Louis Parrot, préface de Marc Fontana. Editions Le Castor astral, 188 pages, 78 F.

● Les Editions du Castor astral, qui ont entrepris de redécouvrir un écrivain qu'une mort prématurée a fait tomber dans le domaine, toujours proche, de l'oubli, ressortent également une monographie littéraire écrite en 1940 : *Mozart* ; avant-propos de G.-E. Clancier, préface de Marc Fontana, 156 p., 78 F.

(1) Cet ouvrage, publié en 1937 aux Editions sociales internationales, fut pilonné en 1939 par ordre du gouvernement Daladier, alors en pleine campagne de mesures anticommunistes.

François Céresa l'acrobate

QUI mieux que François Céresa raconte cette adolescence qui ne veut pas mourir en l'homme et que l'on garde parfois en soi comme une plaie ouverte ? Son humour robuste, son sens aigu du cocasse, ne parviennent pas à ôter le collier d'angoisse qui enserre celui qui attend de l'existence plus qu'elle ne peut accorder. On souhaite vivre au plus haut de ses aptitudes et l'on n'oppose à l'irritation et aux déceptions qu'une fausse indifférence et un regard qui, déjà, va au-delà des choses. S'emparer de sa propre personne passe par bien des récifs. Il faut du temps pour s'accoutumer à soi-même et au monde qui nous entoure ; ou nous cerne.

L'itinéraire de la désillusion

Henri Chailland est le personnage central du troisième roman de François Céresa. Il a pris congé de la beauté et de l'espérance un jour maudit d'avril 1976, quand l'avion qui emportait Marie, son amour de dix-neuf ans, s'est écrasé du côté de Chambéry. Depuis, Chailland ne vit que de ce souvenir et de la légende qu'il s'est bâtie de la pauvre Marie, dont la seule présence montrait le paradis. Il arrive que la souffrance donne aux êtres fermeté et noblesse. D'autres, au contraire, se diluent et sont confrontés à leurs fragiles mesures.

Chailland est de ceux que les blessures d'âme précipitent dans un fatidique renoncement. Dérober son cœur à la moindre velléité de bonheur occupe des années. Et de suivre avec *« obstination l'itinéraire de la désillusion »* le mène jusqu'à l'impuissance sexuelle, sauf si les femmes qui s'offrent à lui sont peu ragoûtantes. Il les appellent ses *« grenouilles »*. On a les mortifications qu'on peut.

Une nouvelle Marie se présentera à lui, sosie de l'autre, résurrection d'une splendeur faite de pureté et de grâce. A force de lancer sa nasse dans ses propres eaux et de forfaire à sa jeunesse, la verra-t-il telle qu'elle est, ou, l'émerveillement passé, s'entêtera-t-il dans ses errements ?

Il serait malséant d'en dire davantage sur cette pathétique dérive où l'on se demande (ce qui est une façon de parler) si l'homme possède réellement le sens de ce qui lui est profitable ou néfaste.

Peut-être les paroles font-elles défaut pour dire l'essentiel de nos vies ? François Céresa s'y risque avec un talent qui subjugue. Images inattendues, néologismes opportuns, accouplements de mots que l'on ne s'attend pas à trouver liés, chocs des convenances et des instincts, goût des noms (on imagine la jubilation de Céline décidant d'appeler son héros du *Voyage* Bardamu), don du portrait, densité des comparses qui traversent ou créent des situations, connaissance des êtres au point que le moraliste affleure à chaque page sous le burlesque des comportements ; bref, de la gravité au comique, du trouble aux bouffonneries, de l'incohérence des conduites aux qualités de la langue, tout concourt à faire du *Carnaval des grenouilles* un livre où le rire et l'émotion font un détonant mélange.

« Les acrobates sont les plus sérieux des artistes, car la corde raide ne ment pas, ni le trapèze », disait Cocteau. Le livre de François Céresa est un livre d'acrobate où, sous le désordre des circonstances, les outrances, les délires, les convulsions, les haines invétérées, les dissonances entre turpitudes et soif de l'absolu, perce un véritable écrivain.

LOUIS NUCERA.

★ LE CARNAVAL DES GRENOUILLES, de François Céresa, Laffont, 232 p., 89 F.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél. : 48.87.08.21

ÉDITEURS

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

Il était aux Tuileries, à Valmy...

CLAUDE VERMOREL

Vive le son du canon !

C'est une autre idée de l'histoire qui apparaît dans ce roman, celle qui oblige à oublier. Les faits de l'histoire, et non pas l'histoire des faits.

Marion Van Renterghem / LE MONDE

Le romancier joue son rôle de metteur en scène avec maestria, alternant scènes intimistes et grands mouvements de foule. Sans aucun parti pris sinon de nous faire comprendre...

Danièle Mazingarbe / LE FIGARO MADAME

Un prodigieux roman d'histoire vraie

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

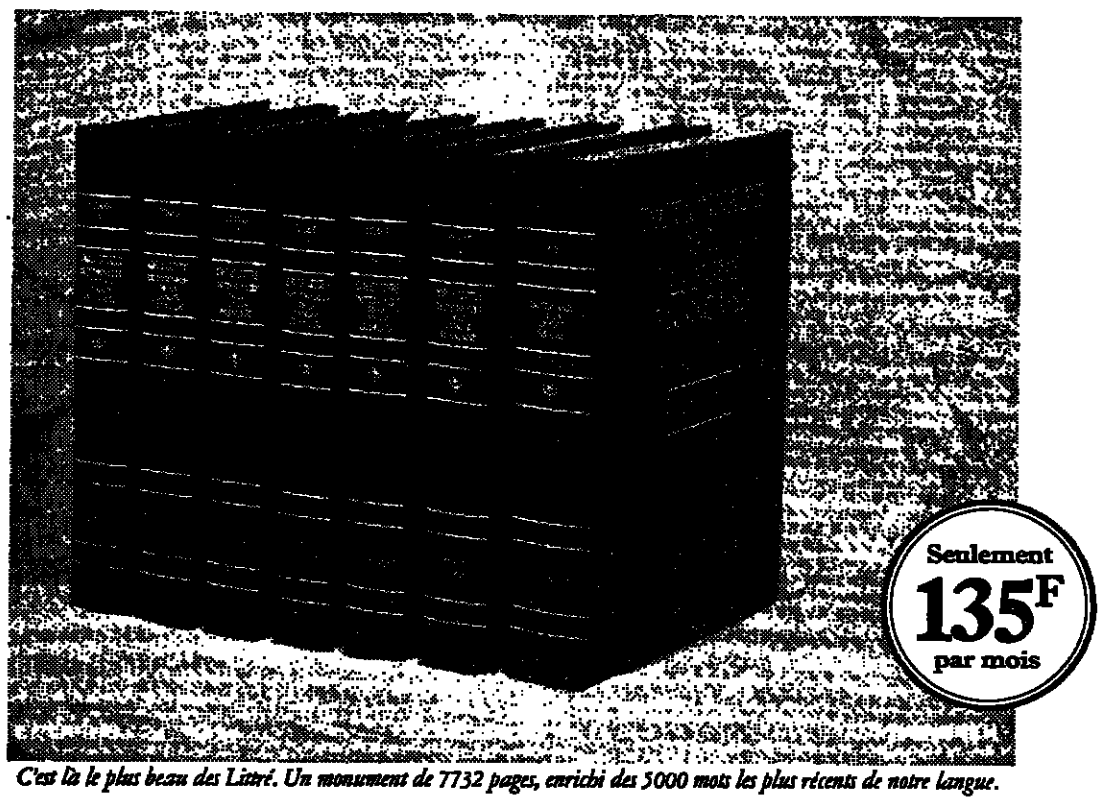

C'est là le plus beau des Littré. Un monument de 7732 pages, enrichi des 5000 mots les plus récents de notre langue.

Devenu introuvable, voici le Littré somptueusement réédité.

7 volumes vraiment très précieux pour la Bible de la langue française.

Depuis 1865, on a constamment réédité ce fastueux travail sur la langue française. Œuvre d'une vie entière qui, du nom d'Emile Littré, fit un nom commun : le Littré.

Mais jamais encore on n'avait apporté autant de soin à une réédition. Du travail de grand artisan pour le plus bel écrin offert aux 85 000 mots qui irriguent notre culture.

Mots exhumés du passé, mots apprivoisés pour l'usage, mots savants, mots de la rue : tout est là. Définis comme jamais. Ordonnateurs impitoyables du mieux-dire. Juges suprêmes de tous les différends linguistiques.

Mais sans rien de professoral. Chaque mot, ici, vit et est heureux de vivre. Constamment mis en situation dans le vif de la langue. Héros de centaines de milliers de citations dont chacune est une œuvre d'art.

Toute la légende des mots.

Montaigne et Bossuet, Voltaire et Musset, ou tel poète anonyme du XV[e] ont ainsi collaboré au Littré. Pour le faire lire comme un roman rayonnant de passion.

C'est le grand souffle chaud de toute la légende des mots. Un ouvrage tellement exceptionnel que, plus d'un siècle après sa parution, il garde ses grandes entrées dans chaque bibliothèque. Pour la place d'honneur.

Et plus encore aujourd'hui, avec son nouvel habit précieux. Sept livres où la richesse de l'édition s'est haussée au niveau de la richesse de l'oeuvre.

Tirage limité ? Certes. Mais quel plus beau stimulant pour dire oui tout de suite, oui enfin, à ce fabuleux Littré.

Sans lequel, dans votre bibliothèque, une place à jamais resterait vide.

☐ Sept volumes in-quarto (21,5 x 28,5 cm). Reliure havane d'une pièce. Plats avec doublage mousse. Dos à 4 nerfs sautés avec pièces de titres couleur cernés de filets or. Titres et tranche supérieure dorés. Typographie d'époque.

CADEAU

Si vous renvoyez le bon de commande dans la semaine, nous vous ferons parvenir la très belle reproduction d'un lavis d'encre en couleurs de Victor Hugo : « Paysage aux trois arbres ».

Cette gravure de 30 x 40 cm, réalisée sur vélin d'Arches 100 % pur chiffon, est une véritable petite œuvre d'art, au tirage limité à 3.600 exemplaires tous numérotés.

Et ce cadeau vous restera acquis, quelle que soit votre décision d'achat.

BON DE COMMANDE PERSONNEL

à retourner dès aujourd'hui à Littré/Encyclopædia Britannica.
Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

OUI, je désire recevoir le Grand Littré en 7 volumes édition luxe. Je vous adresse donc 95 F, soit les droits de réservation de ces 7 volumes que je vous prie de bien vouloir m'expédier. Je règlerai ensuite mon achat de la façon suivante (cocher la case correspondante) :

☐ Au comptant – Avec un règlement de 2215 F, complétant les droits de réservation. (Prix total des 7 volumes : 2310 F.)

☐ A crédit – En 18 mensualités de 135 F chacune. Soit 2430 F (dont frais de crédit : 215 F ; taux nominal : 11,93 %, taux effectif global : 11,93 %) complétant les droits de réservation... soit au total 2525 F.
Veuillez alors me fournir les formulaires de prélèvement automatique (entièrement gratuits)
☐ ccp ☐ banque, ainsi que l'offre préalable de crédit.

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________

Ville ______________ Profession ______________

Code Postal └─┴─┴─┴─┴─┘ Signature obligatoire

J'ai bien noté que je dispose de 7 jours à compter de ma date de commande pour y renoncer éventuellement, en vous avertissant par lettre recommandée A.R. Le montant de mes droits de réservation m'étant alors remboursé. Cette offre n'est valable que jusqu'à épuisement de la présente édition et ne concerne que la France métropolitaine.
Pour toute autre destination nous consulter.

Avèque Conseil R.C.S. Paris B 775 757 925 MON 95

IL EXISTE ENCORE

« La poésie se meurt ! La poésie est morte ! » Les voix ne manquent jamais pour annoncer les fins de règne ou d'époque. Quitte, par là, à presser un peu le mouvement afin de pouvoir jouir, en toutes tranquillité et paresse, de la situation qu'on a contribué à créer... Et si on parlait plutôt de l'excellente santé de la poésie en France ? Moins tonitruante, pas plus gratuite que la première, cette affirmation a au moins le mérite de rendre justice au travail d'un grand nombre d'éditeurs, souvent petits, parfois moyens ou grands, ainsi Gallimard qui publie en ce printemps plusieurs recueils notables. La poésie est un genre littéraire qui réclame, plus que tout autre, une attention, certes sélective et élective, mais toujours payée en retour. Nous proposons ici quelques livres qui témoignent de cette richesse dans laquelle il est loisible de puiser.

P. Ke.

Territoires de la grâce

Lemaire, Delaveau, Renard : trois manières de conjuguer poésie et spiritualité chrétienne

JEAN-PIERRE LEMAIRE, Philippe Delaveau et Jean-Claude Renard : trois poètes que rapproche une commune référence à l'univers spirituel du catholicisme. Référence déclinée selon des thématiques, des modes d'expression et des moyens différents, par des auteurs qui, pour les deux premiers, appartiennent à la génération née après la dernière guerre. Quant à Jean-Claude Renard, né en 1922 et dont l'œuvre est riche de nombreux livres, il fait figure de grand aîné, dans ce territoire poétique.

Jean-Pierre Lemaire n'est pas un inconnu. *Le Cœur circoncis*, qu'il publie aujourd'hui, après *Visitation* (Gallimard), qui avait obtenu en 1985 le prix Max Jacob, est son cinquième recueil. Lemaire occupe dans la poésie contemporaine une place particulière, à l'écart des courants qui cherchent à se fonder sur une révolte pratique et théorique contre certaines formes poétiques jugées caduques. Cette place, nous semble-t-il, est de premier plan.

A propos de Lemaire, on a parlé d'un «retour à la simplicité». Péjorative ou admirative, l'appréciation n'est pas sans fondement. Encore faut-il bien l'entendre et ne pas passer à côté de l'essentiel. Comme chez Paul de Roux, dont plus d'un trait le rapproche (1), comme chez l'admirable Jean Follain, cet essentiel, parce qu'il est à portée de main et de regard, échappe à la dénomination directe. Tout au plus, le poème peut-il en désigner, *« entre la part qui craint et celle qui désire/la part qui est laissée et celle qui est prise »*, le lieu d'apparition et de manifestation. Comme pour les deux poètes cités, Lemaire a opté pour la forme brève, à la fois concentrée et ouverte. Sans s'éloigner de l'intimité lyrique mais en lui donnant une dimension universelle, le poète a substitué le « tu » ou le « on » au « je ».

La simplicité, ici, est grâce. Elle vise et touche le cœur : ce *« cœur circoncis » « selon l'esprit et non pas selon la lettre »*, tel que le définissait saint Paul, reprenant la condamnation du prophète Jérémie contre tout *« circoncis qui ne l'est que dans sa chair »*. Signe de fidélité à la Loi, la circoncision est passage à l'intériorité par l'amour : *« Tu sens quelque chose enfin se détacher/au-dedans... » ; « Es-tu prêt à la paix/du cœur éclaté. »*

Habité par un mystère qui bruit partout sans montrer son visage, le monde de Jean-Pierre Lemaire appartient à l'univers affectif et sensible de la foi ; univers éloigné de toute rigidité, où tendresse et charité dilatent le cœur :

« La couleur de la mer
la pierre des visages
la mémoire muette
changent d'équilibre
sous l'attraction lente
d'un homme exténué
en qui le jour meurt
et la nuit revit
souverain serviteur
qui tourne tout en lui
et se retourne en tous
comme un enfant à naître. »

Au lyrisme intime et spirituel de J.-P. Lemaire, répond la riche inspiration de Philippe Delaveau, qui embrasse siècles et contrées. Ce qui, chez le premier, était économie d'image, se fait, chez le second, déploiement, scintillement, convocation d'espaces.

Premier recueil de l'auteur, *Eucharis* est une suite de cent sept poèmes, longs pour la plupart, à la forme ample (rarement plus courts que l'alexandrin, les vers l'excèdent souvent). Le livre

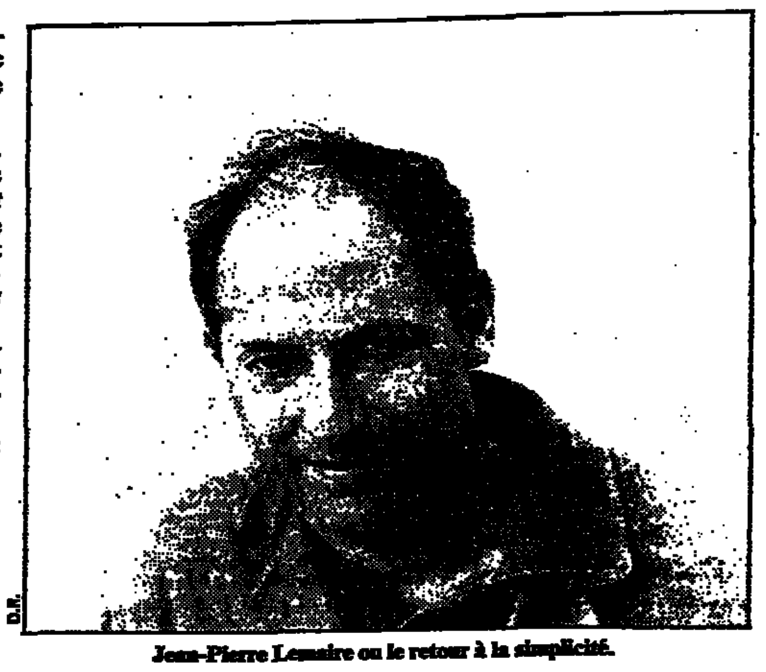
D.R.
Jean-Pierre Lemaire ou le retour à la simplicité.

est distribué en chapitres : *« Enfances »*, *« Mythe »*, *« Histoire » et* «Mystère».

Larges récitatifs, les poèmes de Philippe Delaveau semblent dessiner le grand théâtre d'un monde en gestation, en attente de l'événement et de l'avènement christologiques. A l'espace mythologique où *« les féroces dieux inventés par les hommes »* sont à l'œuvre, vient se substituer l'espace de l'incarnation et de la rédemption, *« Maison dans la clarté pourpre du soir »*, *« chambre modeste au cœur du monde »*. Comme si tout au monde avait existé pour ce seul, cet unique instant.

Mais la poésie de Delaveau, au sein même de sa richesse, sait aussi retrouver, à travers un souvenir londonien ou l'évocation d'un jardin, le *« rêve fragile comme un regard d'enfant »* et cette *« simplicité qui travaille au cœur de l'être »* :

« A quoi bon le poème alors,
[si tu ne sais
Un peu l'amour ;
[si, lové dans le ventre de l'heure
Tu ne sais recueillir cette voix
douce au creux de la ténèbre
Dans l'ombre de tes os. »

« Le pouvoir exact de vivre »

Les deux livres de poèmes de Jean-Claude Renard, que les éditions José Corti reprennent en un seul volume, augmenté d'une substantielle bio-bibliographie, ne sont pas des nouveautés. *La Terre du sacre* et *la Braise et la rivière*, respectivement publiés au Seuil en 1966 et 1969, sont généralement considérées (2), et par l'auteur lui-même, comme un tournant dans la continuité de l'œuvre : *« Ma foi, tout en restant chrétienne, s'ouvrit vraiment, et sans culpabilisation, à tout ce qui pouvait la nourrir »*, affirmait le poète (3).

A cette « ouverture », dont témoigne *la Terre du sacre*, succède, avec *la Braise et la rivière*, une rupture qui se manifeste sur le plan formel. Des proses, qualifiées de *« récits »*, renvoient à des poèmes qui en élargissent et explicitent le propos.

Sur un mode lyrique et au rythme superbe d'une strophe ample et stable, dans le premier recueil, dans une tonalité souvent plus âpre et tendue pour le second, la poésie de J.-C. Renard (4) se fait quête du *« pouvoir exact de vivre »*, ferveur et repos, louange et célébration...

« Et ce langage vide qui ne sait pas s'il parle mais doit pourtant
sans cesse refuser de se taire
Et sans cesse à la fois accepter
et nier l'angoisse du néant
Pour tenter jusqu'au bout de
traverser l'absence ? »

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LE CŒUR CIRCONCIS, de Jean-Pierre Lemaire, Gallimard, 116 p., 100 F.**

★ **EUCHARIS, de Philippe Delaveau, Gallimard, 170 p., 105 F.**

★ **LA TERRE DU SACRE, suivi de LA BRAISE ET LA RIVIÈRE, de Jean-Claude Renard, José Corti, 266 p., 85 F.**

(1) Philippe Delaveau notait cette proximité dans un intéressant panorama de *la Poésie française au tournant des années 80*, qu'il a dirigé chez Corti en 1988, 234 p., 135 F.

(2) Voir notamment l'étude de Roger Bichelberger dans les actes du colloque *Poésie et spiritualité en France depuis 1950*, publiés par l'université de Metz, sous la direction de Michel et Jeanne-Marie Baude (en dépôt aux Editions Klincksieck, 11, rue de Lille, 75007 Paris), 258 p., 95 F.

(3) *Quand le poème devient prière*, entetien de Jean-Claude Renard avec Marc Tardieu. Nouvelle Cité, 1987, 224 p., 125 F.

(4) Le centre de recherche sur la poésie contemporaine de l'université de Pau tient, jusqu'au 27 mai, un colloque sur J.-C. Renard.

L'élégie mortuaire de Claude Esteban

QUE peuvent les mots, que peut le poème contre *« la mort abrupte, la mort/visible, la mort/à nu »* ? Ils n'ont pouvoir que de répéter l'impuissance, d'épeler la douleur et de faire du deuil une dimension possible du vivant.

La longue et bouleversante plainte mortuaire que Claude Esteban a tracée dans *Elégie de la mort violente* ne peut se lire que le cœur serré. Lancée à la face des *« mégères de l'obscur »*, elle est cette musique et cette respiration qui maintient l'esprit hors de la suffocation.

La mort de l'être aimé en ce *« septembre qui ne cesse plus »* a placé le poète à l'extrémité de lui-même, au bord de sa propre vie. De ce lieu il a laissé monter vers la page une pure élégie. Un tel poème ne se construit pas, il s'éprouve au plus profond de soi. Sa composition est écoute. Ainsi également doit être sa lecture.

Le livre d'Esteban est divisé en trois parties : proses, courts poèmes et élégie proprement dite, avec des interpolations en langue espagnole. Comme *Quelque chose noire* de Jacques Roubaud, *Elégie de la mort violente* constitue dans l'œuvre déjà riche de Claude Esteban une enclave, un espace de recueillement, dans lequel il ne faut pénétrer qu'avec respect et amitié.

P. Ké.

★ **ÉLÉGIE DE LA MORT VIOLENTE, de Claude Esteban, Flammarion, 120 p., 65 F.**

Jacques Réda et la nostalgie des chemins perdus

***Retour au calme* marque le retour de Réda à la poésie des cadences souples et à la prosodie la plus régulière.**

DEPUIS *Hors les murs* (1) et *Premier Livre des reconnaissances* (2), Jacques Réda avait publié, ces dernières années, des textes en prose flâneurs, comme ses *Recommandations aux promeneurs* (1), où surgissaient parfois çà et là des poèmes. Son dernier recueil, *Retour au calme*, est avant tout retour à la poésie qui mêle cadences souples et aléatoires à la prosodie la plus régulière. Mais aussi, comme dans *Amen* (1), *« retour au paysage impalpable des origines »*, à une sorte d'acquiescement ambigu qui se substitue à l'ivresse du mouvement.

Non que celle-ci soit tout à fait absente : différentes sections du recueil évoquent les errances de naguère. Ainsi, en écho à *PLM*, les *Nouvelles Impressions ferroviaires* évoquent le roulis du *« vague wagon »* qui berce le demi-sommeil du voyageur auquel la vitre nocturne ne renvoie que son propre reflet. Le train traverse, dans une odeur de *« nuit rouillée »*, des villages dont on ne connaîtra jamais le nom : perpétuel élan vers le départ qui laisse la nostalgie des *« chemins perdus »*.

Comme dans *la Tourne* (1) et dans *Hors les murs* (1), sont aussi évoquées des déambulations dans la ville ou dans les banlieues, au gré des saisons. Du pont des Arts à la place Vendôme, le paysage urbain se fond dans la douceur insidieuse d'un moment de suspens : sous la neige hivernale, formes et contours s'effacent aux yeux du marcheur, *« broyeur indifférent d'étoiles »*, tandis que les collines de Clamart et de Meudon, les maisons de Malakoff et les chantiers de ferraille s'éclairent de la douceur automnale d'un *« soir de safran »*.

L'odeur de colle et de plumier

Mais il y a aussi, avec les poèmes des *Mains vides*, magnifiques, un retour à la confidence élégiaque des premiers recueils, et comme dans *l'Herbe du talus* (1) reviennent les souvenirs d'enfance, l'odeur de colle et de plumier, *« le mol éclatement des bogues dans la cour »*, et la visite, autrefois, de la nouvelle maison en brique, près de l'usine de cacao, non loin du pont roulant d'un hangar à charbon. Sans cesse revient, scandée par le *« balancier terni de l'horloge qui tousse »*, la hantise du temps et des nuages qui passent.

« Nous ne voulions pas aller aussi loin aussi vite, il aurait fallu prendre le temps. » Le temps de contempler, sans nostalgie, l'océan à l'aube après la tempête, de *« consentir »* à la beauté précaire de l'instant et à la puissance de la nuit. A la trajectoire du marcheur se subsituant alors les images kaléidoscopiques d'un même paysage, un plateau contemplé mois après mois, du gel hivernal aux rafales de mars, de la lumière d'été au *« retour, retour au lourd, au sourd, au compact »* dans le vent mou de novembre.

Retour au calme s'achève dans l'harmonie profuse d'une cour d'immeuble où un platane et un érable deviennent un *« paradis d'oiseaux »*, où merles, grives, pinsons et mésanges transforment *« tout l'espace en diamant sonore/croisant ses feux au cœur immobile du temps »*. Le langage du poète cherche, non sans humour, à se rapprocher de la limpidité fervente de leur chant, en réponse au *« vouloir inconnu » : « Dites-moi ce qui chante à travers cette grive,/Pour que j'entende mieux enfin ce que j'écris. »*

MONIQUE PETILLON.

★ **RETOUR AU CALME, de Jacques Réda, Gallimard, 160 p., 82 F.**

(1) Gallimard.
(2) Fata Morgana.

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte, PARIS VI[e]
Métro : Saint-Sulpice
HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE, ARCHITECTURE - BEAUX ARTS
RÉGIONALISME
Livres neufs - Livres anciens
Catalogue bimestriel
Envoi sur simple demande

Le nouveau roman de John Irving est arrivé !
A Apostrophes le 19 mai
Editions du Seuil

La Poésie, c'est le Réel !
ALAIN SUIED
LE CORPS PARLE
ARFUYEN, ÉDITEUR
2, rue du Débarcadère
75017 PARIS – 50 F
Catalogue gratuit.

هكذا من الأصل

DES POÈTES...

L'étrange tribu de Claude-Michel Cluny

Poèmes du fond de l'œil *et* Odes profanes, *deux recueils au lyrisme acide.*

POUR Claude-Michel Cluny, c'est au bout du chemin de l'exil intérieur, là où – selon la parole de Novalis – repose *« l'éternité avec ses mondes, le passé et l'avenir »*, que se livrent des éclats de vérité. Dans ces *Poèmes du fond de l'œil* Cluny s'approche davantage du centre des régions intimes où naît le silence qui serre le cœur comme *« le chant d'un vaisseau perdu »*.

En une succession d'admirables tableaux – débutant, chacun, par un axiome qui éclate en cascades d'images, – Claude-Michel Cluny évoque les Ossolètes – la tribu originelle, désuète et pure des mots ?. *« Tout commence et finit avec le vent »* pour ce peuple insaisissable et nomade qui évolue dans le calme d'une planète métaphysique. Ils tournent le dos au temps, à la mémoire, à toutes les formes de célébration : *« Aucun amour pour les ancêtres, les hymnes, les oraisons ou les vieux os. »*

Une logique aérienne

Race aléatoire, célibataire, sans paternité, les Ossolètes sont réfractaires aux simulacres ; n'ayant ni arme, ni croix, ni bannière, ils ont banni les *« marchands d'âme »* et les ombres pernicieuses des pouvoirs car *« leurs pas effacent sur le champ les lettres de la loi »*. A peine, parfois, dans la nuit d'une colline lointaine, scintille le collier d'un prince improbable.

Aussi volatils que le plaisir, ils s'enroulent, lorsqu'ils s'aiment, comme *« des draps dans une lessive »*, avant de se sécher au soleil. La passion n'est qu'une pesanteur inutile et la sentimentalité une prison : *« Quand on n'a pas inventé la douleur,* disent-ils, *pourquoi lui bâtir une église ? »*

Avec une logique aérienne, Claude-Michel Cluny affine son souci de ne jamais laisser prendre le sens, et lui permet de se dérober sans cesse : il suggère, souffle des interprétations. Sa prose cristalline a la pudeur de l'éphémère, l'impalpable élan de l'inconnu passager.

Dans les *Odes profanes*, Cluny chante la noblesse sauvage des jeunes servants de Cérès qui emportent les blés *« entre l'or de leurs bras »* ; la profusion des noces consanguines où *« les frères et les sœurs ne cessent de s'étreindre »* ; la fièvre des batailles quand, dans les tableaux d'Uccello, les *« grappes têtes qu'on retranche roulent vers l'ambre des chevaux »*.

Mais Claude-Michel Cluny refuse *« l'affreuse pitié de soi »*. Comme s'il voulait déjouer les pièges de la splendeur, briser la fascination que la magnificence des images risquerait d'exercer sur le lecteur, il interrompt soudain le ruissellement de beauté par des saillies d'humour acerbe et des maximes de dérision : ainsi, *« l'horreur sans trêve fait quelque progrès »* à travers l'histoire. On reconnaît, plus que jamais, sa voix dans ce lyrisme acide, dans cette alliance de ravissement du monde et de distance narquoise, de foi et de critique, de flamboiement et d'épure.

JEAN-NOEL PANCRAZI.

★ **POÈMES DU FOND DE L'ŒIL, de Claude-Michel Cluny. Gallimard, 102 p. 90 F.**

★ **ODES PROFANES, de Claude-Michel Cluny. La Différence, 54 p., 65 F.**

Les soliloques de Christian Bachelin

Après dix ans de silence, un poète « à la solitude unique et innombrable » reprend la parole.

L'ŒUVRE de Christian Bachelin mériterait d'être autre chose qu'un secret amoureusement partagé par une petite centaine de fidèles tant elle est unique dans le paysage poétique contemporain (1). Ce poète par trop discret nous propose aujourd'hui, après presque dix ans d'un silence forcé, deux recueils, *Complainte cimmérienne* et *Fatrasies en revenant d'aujourd'hui*, qui constituent un seul et même état des lieux.

Naître est le seul crime que Christian Bachelin reconnaît avoir commis à ce jour. Mais son père, qui lui apprit à aimer *les Pieds Nickelés*, n'est plus, et sa mère *« tourne en rond dans sa vieillesse »*. Aussi, Christian Bachelin s'est-il inventé une famille à la mesure de sa nostalgie : André Hardellet pour la quête d'une mémoire prénatale ; Jacques Prévert pour la tendresse grimée en humour ; Yves Martin pour les images empruntées au spectacle de la rue ; Patrice Delbourg, enfin, pour les ricanements d'angoisse.

Homme *« à la solitude unique et innombrable »*, Christian Bachelin part souvent au hasard pour rejoindre le lieu où la nuit abat ses cartes. Parfois, un peu ivre, il arrête des passants et leur explique que, *« si la vie est brève, la disparition est longue »*. Ce diseur de mauvaise aventure se sent *« coupé en deux par l'horizon »*. Sa fréquentation assidue des cimetières le console, fort heureusement, des vicissitudes de la vie quotidienne, car il peut, en toute quiétude, y fredonner sa *« ballade de la banalité suspecte »* et y transformer en chimères tous ses rendez-vous manqués avec l'existence.

« Suis-je encore quelqu'un ou à peu près personne comme un état de l'atmosphère en certains soirs », s'interroge Christian Bachelin, dont les poèmes ne souffrent d'aucune complaisance, même pas la tristesse. La mélancolie, dont il s'habille, n'est d'ailleurs qu'un déguisement de plus pour cet anonyme réfractaire à toute identité.

Une révolte trop douce

La révolte de ce poète est trop douce pour être comprise en un temps où *« l'oubli moderne éparpille les exils »*. Christian Bachelin chuchote ses soliloques. Il faut tendre l'oreille pour les entendre et se laisser griser par leur musique qui n'est pas sans rappeler celle que distillent les saxos :

« Parce que le cœur est malade et que le linge est fade Un jour on finit bien par se jeter à l'eau En laissant derrière soi flotter la pénombre. »

PIERRE DRACHLINE.

★ **COMPLAINTE CIMMÉRIENNE, de Christian Bachelin, La Différence, 87 p., 59 F.**

★ **FATRASIES EN REVENANT D'AUJOURD'HUI, de Christian Bachelin, préface de Patrice Delbourg. La Bartavelle, 74 p., 65 F.**

(1) *Neige exterminatrice* (1967), *Le Phoenix par la lucarne* (1972), *Ballade transmentale* (1975), *Médiéval in blues* (1980), chez Chambelland.

• AU FIL DES LECTURES

Hédi Kaddour ou la passion du quotidien

PEU de lyrisme chez Hédi Kaddour, même si une sorte de monologue intérieur, teinté de nostalgie, se poursuit de poème en poème. Mais, dans ce premier recueil, une voix vigoureuse, un peu rugueuse, annonce la recherche de cette *« dissonance humaine »* qu'évoque le poème dédié à André Frénaud.

Décliner le monde, sur tous les tons, sur toute la gamme, du vocable qui doucement cerne une impression *« ineffable »* au mot cru qui parfois renvoie à une réalité triviale : c'est – rhapsodie de paroles glanées, bribes de lectures, moments du quotidien, – *« la vie elle-même »* qui se trouve dépeinte, d'une joyeuse pêche à la truite à cette *« petite peur »* qui, le soir, étreint le cœur.

Dédiés à Celan, Cioran, Borges, ces poèmes attestent des influences diverses, mais le plus beau du recueil est celui qui, à nu, fait revivre l'atmosphère d'un moment :

Quand le ciel restait trop longtemps
bleu intense, il arrivait que les gens
se vêtissent de gris et de terne.
Comme en appel. Parfois même,
un peu de pluie pouvait tomber.
Alors – entre la terre rousse des collines,
et le plomb volatile du crachin
et les premiers brins de l'orge
– il y avait comme un éclair du soleil
et l'arc-en-ciel surgissait.
Cela s'appelait les noces du chacal.

La pudeur de Nathalie Georges

DISCRÉTION, élégance, retenue : voilà ce qui caractérise la poésie de Nathalie Georges. Pudeur dès le titre, qui évite aveu ou confidence et se borne à une sorte d'inventaire du recueil : *Quatorze poèmes dont quatre adresses et trois tombeaux.*

Loin des avant-gardes, sans rupture, la tradition se perpétue avec toute sa richesse, et parfois un rien de préciosité, qu'accentuent des mots anciens (*« entour »*, *« empenné »*). Çà et là, une réminiscence de Hugo, d'Eluard. Pas de heurt, mais la coulée de la strophe, l'enchaînement harmonieux de la syntaxe, le doux entêtement des anaphores.

Pourtant cette poésie si calme n'est sereine qu'en apparence. La prosodie s'y déhanche insidieusement, les images ne sont pas sans mystère. Et surtout, on y parle d'ombre et de lumière, de naissance et de mort, d'hésitation et de précarité. Un des mots favoris de Nathalie Georges, *« écume »*, rappelle le monde léger et inquiet de Supervielle.

Déjà tes lèvres
Ourlant de rêve
Le flot de sève
Que la peau tremblée
Porte à la tombée
Du jour emporté
Au souffle des fleurs

La musique déchirée de Jacques Dupin

BRÈVES strophes et vives cadences : les poèmes du dernier recueil de Jacques Dupin sont bien des *Chansons* comme cette *Romance aveugle* dont les images brusques, acérées rendent plus rauques, plus proche du cri, la *« musique en dessous déchirée »*. C'est toujours une poésie à haute tension, parcourue, comme la peinture de Malevitch, par un *« flux d'intensité irradiée »*.

Sans dédaigner le sarcasme (*« Je me défais de ma défroque/de ténébreux assonancé »*), ces *« chansons »*, plus souvent habitées par une sorte d'allégresse abrupte, semblent renouer avec les réminiscences de l'*« enfance troglodyte »* qu'évoquait un beau texte de l'*Embrasure* (Gallimard, 1969).

Un matinée ordinaire présente un paysage proche, lorsque les volets d'une autre habitation troglodyte s'ouvrent sur une aube de mai.

Plus bas que terre est taillée
dans le rocher qui affleure
l'auge de chêne ligneux
portant les livres de guingois
et la charge du dictionnaire.

La tramontane apaisée permet alors de noter, plus doucement, *« le silence entre les lignes, dans la déflagration de la lumière »*.

MONIQUE PETILLON.

★ **LA FIN DES VENDANGES, d'Hédi Kaddour, Gallimard, 100 p., 90 F.**

★ **QUATORZE POÈMES, DONT QUATRE ADRESSES ET TROIS TOMBEAUX, de Nathalie Georges, La Différence, 46 p., 49 F.**

★ **CHANSONS TROGLODYTES, de Jacques Dupin, Fata Morgana, 98 p., 60 F.**

Rachid Mimouni
L'HONNEUR DE LA TRIBU
roman

"Le plus beau roman paru en France depuis le début de l'année."
Bernard Pivot / APOSTROPHES

"Avec Rachid Mimouni, la littérature algérienne a trouvé son Gabriel Garcia Marquez."
Frédéric Vitoux / LE NOUVEL OBSERVATEUR

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Horst Stern
L'HOMME D'APULIE

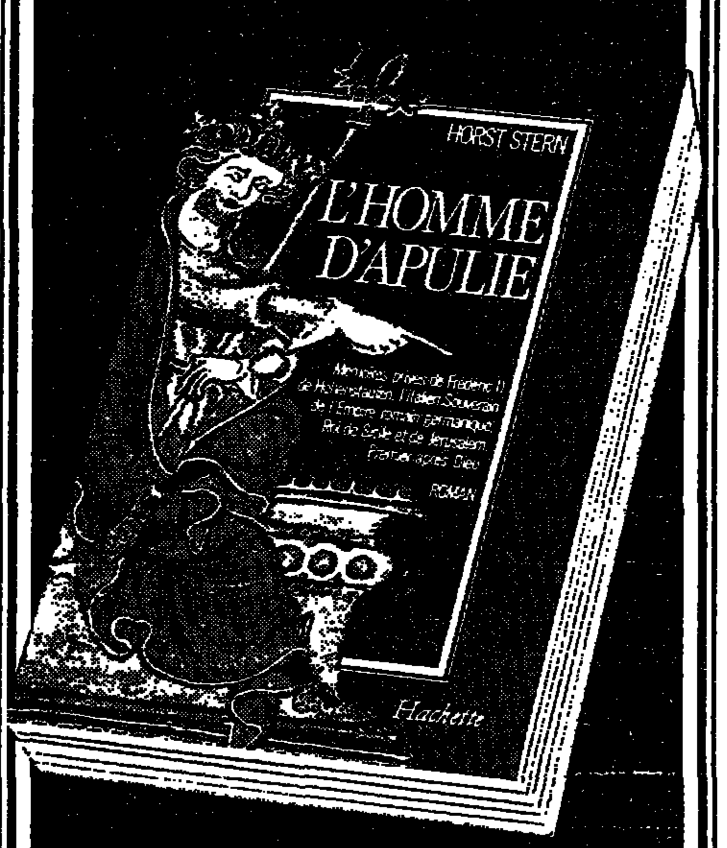

408 pages
118 F

Comme l'Hadrien de Marguerite Yourcenar, le narrateur est l'un des souverains les plus étonnants de l'Histoire, supposé écrire ses Mémoires peu avant sa mort.
L'homme qui lui prête sa plume est un journaliste scientifique allemand célèbre pour ses séries télévisées, et écologiste de choc.
On s'attend au pire.
Et l'on découvre le livre peut-être le plus important que l'Allemagne nous ait donné depuis la prodigieuse "Ile du second visage", de Thelen. Cette fois, il n'aura pas fallu attendre près de cinquante ans la traduction, remarquable de précision et d'élégance".

Paul-Jean Franceschini
L'Express

Hachette

• CIVILISATIONS

La Chine des poètes, des femmes et des peintres

Chroniques, romans, poèmes, études déferlent en rangs serrés, bousculant les siècles et les genres.

LA Chine encore et toujours, avec des chroniques, des romans, des études, des poèmes, qui déferlent en rangs serrés. Mais voilà une submersion tonique qui enchante et n'accable nullement : s'y bousculent les siècles, les genres, les découvertes. Jacques Pimpaneau, érudit imprévisible et grand découvreur de merveilles, propose un livre délectable qui regroupe vingt-six biographies de Chinois illustres. Apparaissent ici les trois catégories de personnages chéris des biographes : les bretteurs, les amoureuses, les poètes.

C'est l'historien Sima Qian (145 ou 135 av. J.-C.) qui créa ce véritable genre littéraire où, en quelques pages, une personnalité se révèle à travers un ou deux événements de sa vie. Il s'agit donc de récits brefs, efficaces, au style précis, concis, semé çà et là de fulgurances lyriques. En fait, c'est un art du portrait, au moral et au physique. Ainsi de celle qui devint la concubine Yang Yuhuan, évoquée à l'aube de sa première rencontre avec l'empereur Xuangzong : *« Elle avait de beaux cheveux noirs, une peau fine et lisse. Elle n'était ni maigre ni replète. Ses gestes étaient gracieux et raffinés. Telle la concubine Li de l'empereur Wudi des Han, elle avait une beauté à renverser villes et royaumes. »*

L'une des plus longues biographies, et la plus belle, présente le poète Li Bai (701-762) comme un héros solitaire en butte à l'hostilité d'une cohorte de fonctionnaires bornés et de mandarins ignorants. Bien que favori de l'empereur et comblé d'honneur, Li Bai aspire chaque jour davantage à la liberté du vagabond. Il veut fuir la cour, les intrigues, l'ivresse institutionnalisée.

Pour son bonheur, l'empereur accède à son désir, lui remettant même au matin de son départ une tablette d'or sur laquelle il avait peint : *« Pour Li Bai, le seul lettré de l'univers qui soit affranchi de la tristesse. Qu'il erre suivant son humeur du moment ; qu'il boive partout où il ira et, quand il rencontrera un dépôt du trésor public, qu'on lui verse de l'argent. Chaque préfecture lui remettra mille ligatures et chaque sous-préfecture cinq cents. Les fonctionnaires civils et militaires, les soldats et hommes du peuple qui lui manqueront de respect désobéiront par là à mes ordres... »* On voit quel souverain était Xuangzong, et combien, en Chine comme ailleurs, les temps ont changé pour les poètes.

« A l'unisson de la mélancolie »

Lointain rejeton de la lignée de Li Bai, mais beaucoup moins chanceux que lui, voici Su Manshu, écrivain insoucieux, impécunieux et passablement révolté. Il est né en 1884 d'un père chinois (qui meurt aussitôt) et d'une mère japonaise (qui l'abandonne). A douze ans, il se fait bonze ; à dix-neuf, il parachève une encyclopédie bouddhiste en huit volumes ainsi que la version chinoise des *Misérables*. Puis il pérégrine à travers l'Asie : *« crevant de faim au sens presque propre, il dormait des jours entiers pour ménager sa faiblesse »*, écrit Etiemble dans sa préface aux *Larmes rouges du bout du monde*.

Pourtant, en dépit d'une existence misérable et du racisme constant qui s'attachait à sa condition de bâtard culturel et religieux, Su Manshu va devenir l'un des auteurs majeurs de son époque. Il meurt à l'âge de trente-quatre ans, laissant une œuvre considérable : romans, poèmes, traductions, essais, dictionnaires, encyclopédies. Les six nouvelles publiées aujourd'hui en français datent du début du siècle, elles allient le style traditionnel à une forme plus dépouillée, incisive, affranchie des conventions classiques. Ces libertés de ton, alors, ne sont pas loin de passer pour « révolutionnaires ».

Su Manshu est d'ailleurs un drôle de moine : un libre-penseur, un anarchiste, un artiste dont l'égérie fut une prostituée de Shangaï. Il possède le don inimitable d'exalter les contraires, compilant les traités pacifiques du bouddhisme et prônant l'émeute contre le régime impérial, appelant à la non-action mais avec une singulière véhémence : *« J'en appelle ici à la réflexion de mon lecteur. N'est-il pas compréhensible que les hommes, tourmentés par les affres d'une époque si convulsive, cherchent refuge dans la méditation, au milieu des fleuves et des montagnes ? »*

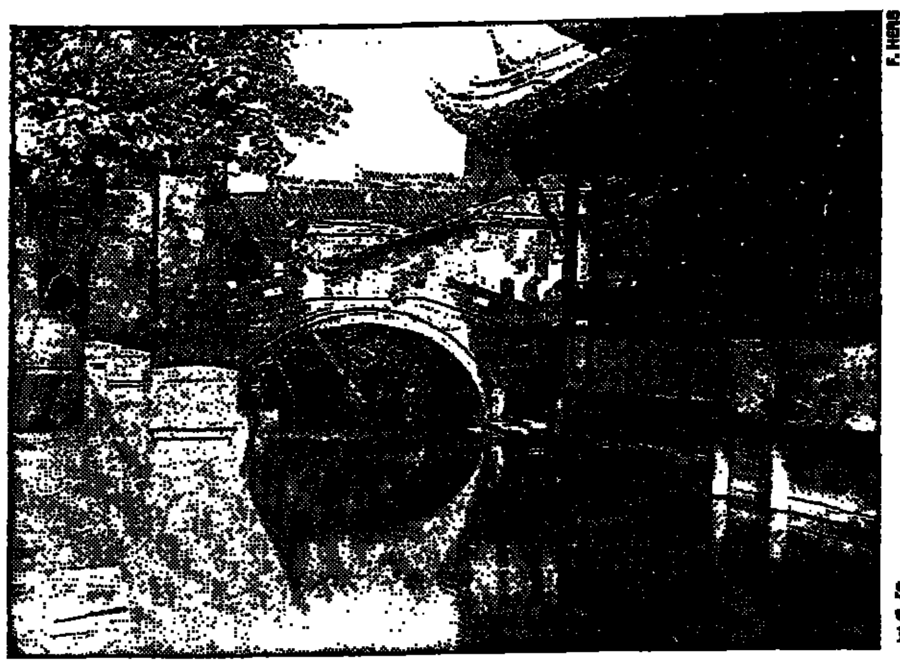

F. HERS

Shanghaï en 1907

Su Manshu ne suit pas ces conseils à la lettre. Ses errances se développent dans le monde et non hors du monde. Il ne se désintéresse jamais des soubresauts, des combats, des déchirures sociales. Tout son art est d'exprimer la critique, la violence, le désespoir, dans une langue simple, délicate et empreinte parfois d'une grâce visuelle, visionnaire. Son texte se change alors en dessin, en tableau, en lavis d'encre et d'eau : *« Les migrateurs reprennent bientôt leurs vols au long cours. Le jardin s'assoupit dans les dernières stridulations de cigales.*

Songeur, je fais le tour de l'étang où ma tante élève des poissons. Mes yeux s'emplissent d'un univers immense. A mes pieds, les eaux ondulent et se brisent. Ma mère vient m'aviser que nous sommes à la veille du départ. Tout me fait, alors, raison de m'attacher : nuages blancs, érables qui s'embrasent... Un souffle de vent m'effleure l'oreille. L'automne tire à sa fin. La saison et mon cœur se mettent à l'unisson de la mélancolie. »

A l'ombre des slogans

Avec Zhang Jie, romancière née en 1938, plus de mélancolie, mais une détresse brutale, un dégoût de vivre, un lamento lucide et sans issue. Son livre, *Galère*, est d'abord un témoignage sur la condition des femmes en Chine après la révolution. Ici, on se tient toujours à des années-lumière de la *« moitié du ciel »* célébrée par Mao. A l'ombre des slogans perdurent l'oppression et l'ignominie, surtout un état d'esprit d'un atterrant conformisme. Ainsi le divorce s'apparente-t-il à une effrayante course d'obstacles.

« Lorsqu'on a l'intention de divorcer, il faut s'armer d'une résolution inébranlable, accepter de perdre toute dignité, être prêt à déballer les raisons les plus intimes, les plus difficiles à avouer, quand bien même il s'agirait de considérations physiologiques, et à les répéter des dizaines, voire des centaines de fois à des inconnus de tous bords qui s'arrogent le droit de décider du sort de ton mariage. Et ces raisons leur paraissent complètement absurdes, alors que, pour la personne concernée, elles sont fondamentales... Tout divorce est un combat sans merci qui met en cause la personne et son honneur... »

Et, le divorce obtenu, les humiliations ne font que redoubler. Car la surveillance exercée sur les femmes divorcées est de tous les instants, la médisance et les brimades révélant sans cesse l'immense frustration autour de quoi s'agrège un système mesquin, inhumain, sans idéal ni générosité.

L'état suprême de la peinture

L'ouvrage de François Cheng, qui sous le titre inspiré de *Souffle-Esprit* réunit les textes majeurs écrits en Chine sur l'art pictural, est un enchantement. De ce vaste corpus, nous ne connaissions que des bribes — parfois essentielles, comme *le Secret de la peinture* de Wang Wei. Nous manquait le parcours des peintres-théoriciens, parcours échelonné sur plus d'un millier d'années, depuis les T'ang (618-907) jusqu'aux Ts'ing (1644-1911).

D'emblée, le texte de Chang Yen-yuan, qui exerça une influence déterminante sur la pensée esthétique chinoise, donne le ton et souligne l'ampleur du propos : *« La peinture parfait l'action civilisatrice des Sages et concourt à l'établissement de relations justes entre les hommes. Elle scrute les lois de la transformation divine et sonde les mystères cachés de la création. (...) Car l'art pictural tire son origine non point de l'ingéniosité humaine, mais de l'ordre du Ciel même. »*

Composé en suivant la manière dont un peintre chinois assimile progressivement la technique picturale, le livre de François Cheng classe les textes traduits autour de quatre grands thèmes : l'art pictural en général, les arbres et les rochers, les fleurs et les oiseaux, les paysages et les hommes. Tous ces extraits allient avec un rare bonheur d'expression la technique au sublime, le visible à l'indicible, et disent combien le savoir-faire est inséparable du savoir-être.

« La pure vacuité, voilà l'état suprême de la peinture. Seul le peintre qui l'appréhende en son cœur peut se dégager du carcan des règles ordinaires. Comme dans l'expérience d'illumination du Chan (Zen), sous l'effet d'un coup de bâton, il s'abîme soudain dans le Vide éclaté. »

Et, sous le pinceau de Shih T'ao, de la dynastie des Ming, cette expérience ultime où le peintre n'est plus distinct de son tableau, où la représentation n'est plus hors de lui, mais en lui : *« Lorsque je peignais ce tableau, je devenais le fleuve printanier à mesure que je le dessinais. Les fleurs du fleuve s'ouvraient au gré de ma main ; les eaux du fleuve coulaient au rythme de mon être. Dans le haut pavillon dominant le fleuve, le tableau enroulé à la main, je crie le nom de Tzu-mei (le poète Tu Fu). A mes cris mêlés de rires, vagues et nuages soudain s'amassent. Déroulant à nouveau le tableau, je m'abîme dans la vision du divin. »*

ANDRÉ VELTER.

★ BIOGRAPHIE DES REGRETS ÉTERNELS, traduit du chinois par Jacques Pimpaneau, éditions Philippe Picquier, 286 p., 89 F.

★ LES LARMES ROUGES DU BOUT DU MONDE, de Su Manshu, traduit du chinois par Dong Chun et Gilbert Soufflet, préface d'Etiemble, « Connaissance de l'Orient », Gallimard, 257 p., 120 F.

★ GALÈRE, de Zhang Jie, traduit du chinois par Michel Cartier, Maren Sell & Cie, 169 p., 96 F.

★ SOUFFLE-ESPRIT, de François Cheng, le Seuil, 210 p., 120 F.

Les saisons de Wang Wei

« TOUT en ce monde est comme un rêve. D'aucuns perdent raison à le chanter. » Considéré, avec Li Po et Tou Fou, comme l'un des trois plus grands poètes chinois, voici Wang Wei, dont la totalité de l'œuvre poétique vient d'être traduite, pour la première fois, en français par Patrick Carré, et magistralement.

A son habitude, celui qui avait déjà donné une tonique version de Han Shan, escorte son poète pas à pas, poème après poème, proposant ainsi un périple éclairant au travers de l'œuvre et au cœur des années 701-761. Chaque mot, chaque nom, chaque référence se trouvent explicités dans le mouvement même de la lecture : érudition légère et gaie qui, mine de rien, trace de la Chine des T'ang un tableau vivant.

Brillant sujet, Wang Wei se distingue très jeune et obtient un poste envié à la cour impériale. Mais aussitôt, à la suite d'une sombre histoire de danse exécutée en dépit des règles, on l'exile. Il connaîtra toute sa vie cette alternance de faveurs et d'éloignements. Il n'en concevra que peu d'aigreur et sa poésie n'aura pas de vindicte. Juste parfois un soupçon de désespoir : *« Tant d'ennuis en une vie vous entament le cœur. Que verrouiller, sinon des portes vides ? »*

En fait, le grand thème et le grand refuge de Wang Wei, c'est le paysage chinois, les montagnes et les brumes, les arbres, les rochers, les torrents et les fleuves. Chanter les saisons de la nature ou de l'âme, tel est son antidote face à l'agitation et aux combats douteux qu'impose le monde des hommes.

Retiré en son ermitage des rives de la Jante, il leur dit avec cette ironie apaisée qui est son timbre propre : *« Regardez-nous depuis vos lointaines cités : vous ne verrez que des nuages blancs ! »*

A. V.

★ LES SAISONS BLEUES, de Wang Wei, traduit du chinois et présenté par Patrick Carré, éditions Phébus, 374 pages, 139 F.

Librairie BIBLIOPHANE 26, rue des Rosiers 75004 PARIS
RENCONTRES SIGNATURES
DIMANCHE 28 MAI de 15 heures à 18 heures
MAREK HALTER, *les Fils d'Abraham* (Editions Robert Laffont)
RENSEIGNEMENTS 48-47-82-20

« Tout livre est sacré »

Entretien avec Marie-José Lamothe, traductrice des* Cent Mille Chants, *de Milarépa, texte sacré du bouddhisme tibétain

IMMENSE poème inspiré dans lequel l'incantation se fait enseignement, les *Cent Mille Chants* de Milarépa, recueillis à partir du XI[e] siècle par les disciples du moine errant, sont l'un des textes fondamentaux du bouddhisme tibétain. C'est Marie-José Lamothe qui a entrepris de restituer en français cette œuvre et, sans la dénaturer, de la rendre accessible à un public de non-spécialistes.

De fait, même pour qui ne connaît pas tous les arcanes du bouddhisme tantrique, les *Cent Mille Chants* constituent une belle et profonde initiation à cette sagesse millénaire, dont les siècles n'ont pas érodé la force d'évocation.

Au moment où paraît le deuxième et avant-dernier volume de l'œuvre de Milarépa, nous avons demandé à la traductrice quelques précisions sur son travail.

« Quel est le lien entre la *Vie de Milarépa* (1) et les *Cent Mille Chants* ? Y a-t-il une hiérarchie entre les deux œuvres ?

— Les *Chants*, *Gourboum*, commencent quand la biographie, *Namthar*, s'interrompt. Il y a une succession chronologique. Après une vie aventureuse, Milarépa (1040-1123) quitte son maître Marpa et va méditer dans la montagne, jusqu'à l'Eveil. C'est là que débute le *Gourboum*. A son retour, Milarépa va rencontrer ses différents disciples , qui vont s'assembler autour de lui et noter certains épisodes vécus avec leur maître. Au départ, son enseignement va se transmettre oralement. Il ne sera définitivement codifié que deux ou trois siècles plus tard.

» La *Vie* et les *Chants* sont conçus au Tibet comme un tout. Le *Gourboum*, c'est la parole elle-même, et elle est considérée comme encore plus sacrée.

Les bardes du Tibet

— Quelle est la place des *Cent Mille Chants* dans la spiritualité tibétaine ?

Tout livre au Tibet est sacré. Les gens qui ont des livres chez eux font venir, une fois par an, un moine du monastère pour que les livres soient lus. Le moine s'installe pour cela le temps nécessaire.

» Milarépa n'est pas considéré comme l'auteur d'un canon bouddhique. Il a commencé sa vie presque comme un criminel et il l'a terminée comme un être réalisé. Tout le monde peut s'identifier à lui. Sa popularité vient de là et du fait qu'il a été en contact avec des érudits aussi bien qu'avec des nomades.

» Milarépa n'a pas écrit, il a seulement parlé. Sa parole a été recueillie par les paysans et par les bardes qui allaient de village en village, de vallée en vallée pour raconter son épopée. J'ai moi-même rencontré les descendants spirituels de ces bardes du Tibet.

» Ils s'installent, déroulent une peinture sur tissu et psalmodient des épisodes de cette épopée, en montrant ses représentations sur la peinture. Il y a toujours une grande foule autour d'eux.

— Dans quelle mesure cette œuvre peut-elle concerner et toucher des Occidentaux qui vivent tellement éloignés de l'univers mental et physique des Tibétains ?

— Toute l'histoire de Milarépa est codée. Elle se réfère à l'ancien Tibet. Mais nous sommes capables, si nous le voulons bien, de la décoder dans notre civilisation occidentale et de savoir la lire pour nous-mêmes. Ce n'est pas un texte de spécialistes, mais le témoignage d'une expérience spirituelle qui excède complètement la terre du Tibet pour rejoindre les questions communes à l'humanité entière. Quelqu'un qui cherche vraiment sa liberté peut faire le même parcours par la lecture que celui que j'ai accompli par la traduction. Le sculpteur Brancusi, par exemple, a fait ce parcours et vécu son œuvre comme une recherche de vérité.

— Avez-vous éprouvé des difficultés particulières de traduction ?

— Sans mon expérience du terrain de l'Himalaya et sans l'aide d'un maître érudit, Khenpo Yéshé Chödar, nombre de passages me seraient restés incompréhensibles. J'avais décidé de ne renoncer à aucune image du texte, de ne pas gommer ses difficultés. Parfois, il est vrai, j'ai dû essayer d'être un peu moins crue, afin de ne pas déprécier l'original. Ce qui passe le moins bien, au fond, c'est l'aspect pédagogique de la religion. Il y a des gens qui interviennent et qui sont des professeurs de morale à l'usage du peuple. Enfin, j'ai bien pris garde de ne pas user de mots comme « âme », « péché »... liés au catholicisme. »

Propos recueillis par
PATRICK KÉCHICHIAN.

★ LES CENT MILLE CHANTS, de Milarépa, tome II, traduit du tibétain par Marie-José Lamothe, Fayard, 330 p. 120 F. Le premier volume des *Cent Mille Chants* a été publié en 1986 (voir « le Monde des livres » du 14 février 1986). Le prix Alexandra-David Neel a récompensé Marie-José Lamothe en 1987 pour sa traduction.

(1) Traduite par Jacques Bacot sous le titre : *Milarépa, ses méfaits, ses épreuves, son illumination*. (Fayard).

La vie et la légende de Nguyên Trai

Une biographie romancée d'un héros du quinzième siècle, ou l'épopée du Vietnam.

MILLE ANS de domination chinoise, autant d'indépendance à l'égard de l'Empire du Milieu. L'histoire du Vietnam, le pays du Sud, est intimement liée à celle de la Chine, comme le sont *« les lèvres et les dents »*, vassaux et suzerains. Dans leur expansion vers le sud, les Chinois se sont toujours heurtés à la farouche résistance des « barbares » du Dai-Viet, ancien nom du Vietnam, dont les élites trouvaient souvent dans la culture chinoise les armes de leur combat. Mais les Vietnamiens n'ont jamais pu se permettre de trop longues périodes de tension avec leurs « aînés » chinois. L'autonomie puis l'indépendance, certes, mais sans jamais faire perdre la face à la cour de Pékin.

Ces rapports – le Vietnam se définit, avant tout, par rapport à la Chine – ont marqué un peuple au fier tempérament, sachant mieux résister qu'administrer. Ainsi, l'histoire du Vietnam se résume-t-elle souvent en une épopée *dans laquelle brillent* mille stratèges. Les légendes et chansons de geste soulignent les grandeurs et le romantisme d'un peuple toujours sur le qui-vive, qui a vécu cent guerres et qui, aujourd'hui, au sortir d'une période de domination occidentale qui s'est terminée en deux sanglants conflits, renoue, pour le meilleur et pour le pire, le dialogue avec Pékin. Les Vietnamiens sont pétris d'histoire. Même dans les villages, les veillées sont autant d'occasions d'évoquer des héros légendaires, capitaines, lettrés, poètes.

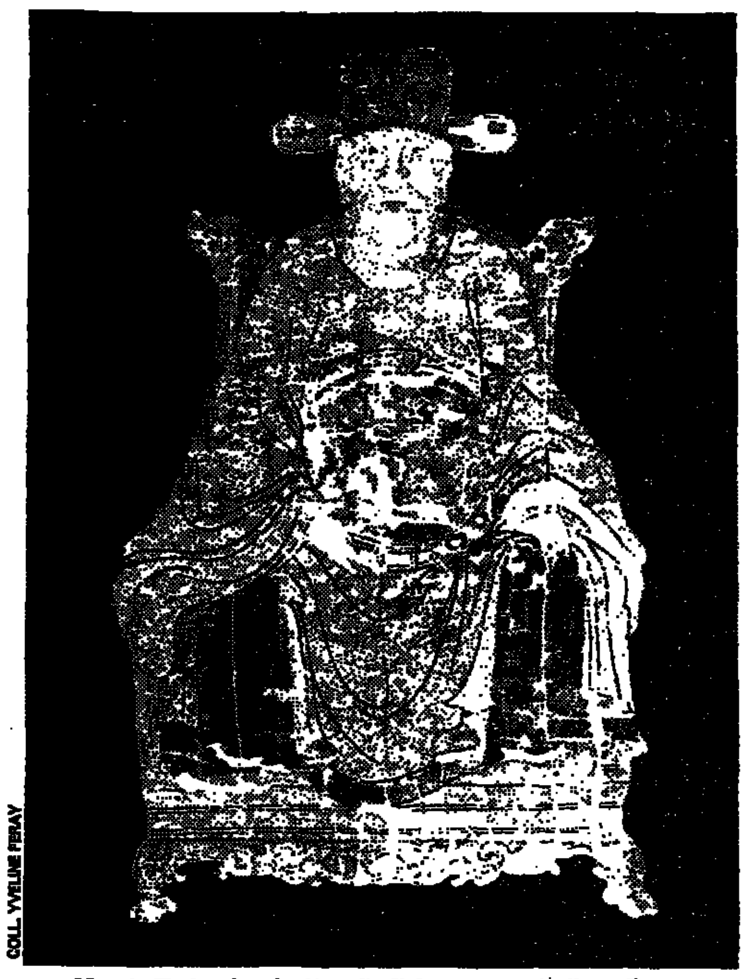

COLL. YVELINE FERAY

Nguyên Trai, poète, érudit et fin diplomate du quinzième siècle.

De redoutables intrigues de cour

Au départ, en l'an 40 de l'ère chrétienne, il y eut la révolte des deux sœurs Trung. Mais combien de noms ont été célébrés par les annales officielles, ou effacés *quand ils* avaient le malheur de déplaire à l'empereur, « fils du ciel ». Connus de tous, la plupart ont leur place, leur référence, dans les traditions orales, puis écrites, d'un pays et d'un peuple moulés dans la stratégie. Et, souvent, *leurs* leçons, comme leurs erreurs, restent d'une étonnante actualité. Qui, au Vietnam, pourrait être stratégie sans connaître sa propre histoire ?

Cela fait, entre autres raisons, l'immense intérêt de cette vie de Nguyên Trai que nous offre aujourd'hui, sous forme de roman, Yveline Feray, après huit années de recherches auprès des meilleures sources. Car les leçons de ce grand lettré, né en 1380 et décapité en 1442, restent pour les Vietnamiens, à plus d'un chapitre, celles du vingtième siècle.

Fils d'un mandarin et d'une princesse, Nguyên Trai est né à l'époque du déclin de la dynastie des Trân (1225-1400), quand la capitale du Dai-Viet (Thang-Long à l'époque, Hanoï de nos jours) fait face à de multiples défis. Le royaume du Champa – installé alors sur la côte du centre du Vietnam actuel, de Phan-Rang a Da-Nang – mène des raids meurtriers contre les provinces méridionales du Dai-Viet. Les mandarins – issus des concours réservés aux lettrés – sont souvent corrompus et, en tout cas, se désintéressent du sort d'un peuple de laborieux paysans.

La Cour est le cœur de redoutables intrigues. L'Empire du Milieu est tenté de reprendre le contrôle de ce vassal dont l'administration chinoise a été chassée depuis plus de quatre siècles, en l'an 933. A telle enseigne que le grand-père de Nguyên Trai, grand ministre, abandonne la Cour pour se retirer dans son village, où il consacre son dernier souffle de vie à l'éducation de ce petit-fils auquel il promet une destinée hors du commun.

Nguyên Trai est reçu « premier docteur » au grand concours des lettrés en 1400, alors que le mandarin le plus influent, Hô Qui Ly, a renversé les Trân, donnant prétexte à l'intervention militaire chinoise de 1406. L'année suivante, le Dai-Viet est annexé, devenant la province chinoise du Giao-Chi. Nguyên Trai accompagne son père, grand mandarin, emmené en captivité en Chine.

« Va chercher lui dit celui-ci, *un prince sage pour laver la honte nationale et venger ton père. Ce sera la plus grande preuve de ta piété filiale* (1). »

La vie à Hanoï et dans les campagnes

C'est ainsi que Nguyên Trai rejoindra, dans la montagne, Lê-Loi, grand propriétaire terrien qui s'est soulevé contre les Chinois en 1408 et finira par les chasser du Dai-Viet en 1428 et fonder une nouvelle dynastie. Autour de la personnalité de Nguyên Trai, le grand conseiller de *Lê-Loi*, Yveline Feray nous raconte cette fabuleuse épopée qu'elle a pu reconstituer. Son intime connaissance des Vietnamiens, de leur mentalité, de leurs traditions, de leur genre de vie, lui a également permis de recadrer, au fil de minutieuses recherches historiques, la vie à Hanoï et dans les campagnes du Vietnam de l'époque.

Guerres de guérilla, portraits de la Cour, du delta des digues – celles du fleuve Rouge, – de Hanoï, grouillante de monde, d'une paysannerie souvent asservie, illustrent la vie exemplaire de Nguyên Trai, fin érudit et poète de renom, qui sait si bien servir Lê-Loi, futur « fils du ciel », en imaginant les moyens de la reconquête face aux légions chinoises. Une exceptionnelle intelligence du dialogue avec la Chine – fil directeur de toute stratégie vietnamienne – illustre les conseils que Nguyên Trai prodigue à ce puissant chef de guerre à l'écoute du lettré.

La victoire acquise, Nguyên Trai se retirera sur sa montagne, loin des intrigues de la cour et du nouveau « fils du ciel », auquel il peut faire ombrage. Après la mort prématurée de Lê-Loi, il y reviendra, cependant, pour tenter de former le tout jeune héritier à la rude tâche qui l'attend. Puis il retournera sur sa colline avant de tomber dans un complot du palais : accusé, à tort, d'avoir empoisonné l'empereur, il sera condamné au châtiment des « trois générations » et sera décapité, sur la place publique, en même temps que deux générations de descendants.

La réhabilitation de Nguyên Trai interviendra sous le règne suivant. Une partie de son œuvre a été sauvée. Depuis, il est entré à son tour dans la légende. Sans complaisance mais d'une plume *légère et alerte, le récit vivant* d'Yveline Feray constitue, en quelque sorte, une deuxième réhabilitation. On ne peut saisir le Vietnam d'aujourd'hui sans accès à ces personnages d'un autre temps et, pourtant, d'une si grande actualité.

Yvelyne Feray a compris que, pour les remettre en scène, il fallait un roman qui sonne juste, qui donne la mesure de ce qui fascine les Vietnamiens, leur propre histoire, à mi-chemin entre rêve et réalité. Le mérite de l'auteur est d'avoir réussi ce qui pouvait constituer une gageure : écrire un magnifique chapitre d'une somme qui pourrait s'intituler un jour l'« Histoire des Vietnamiens ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ DIX MILLE PRINTEMPS, d'Yveline Feray, Julliard, 820 p., 150 F.

(1) Cité par Le Thanh Khoi dans son *Histoire et civilisation du Vietnam* (Editions de Minuit, 1953).

Autres parutions

● LUI BINYAN : *le Cauchemar des mandarins rouges.* Les récits d'un grand journaliste qui n'hésite pas à dénoncer les problèmes de la société communiste chinoise. (Traduit par Jean-Philippe Béja, éd. Gallimard, 288 p., 130 F.)

● EZECHIEL SAAD : *Yi King, l'oracle Chinois, mythe et histoire,* Les Chinois ont créé le Yi King, méthode divinatoire, *« pour se diriger dans la vie, savoir comment, quand et où il faut agir ».* (Ed. Sophora, 66 *bis,* avenue du Maréchal-Foch, 92260 Fontenay-aux-Roses, 204 p.)

● JEAN-FRANÇOIS BILLETER : *l'Art chinois de l'écriture.* De l'écriture considérée comme un art : la calligraphie, moyen d'expression mais aussi perfectionnement de soi... Ouvrage enrichi de nombreuses illustrations. (Ed. Skira, 318 p., 420 F.)

● ETIEMBLE : *l'Europe chinoise, II.* Les rapports de l'Europe avec la Chine, *« le passage de la sinophilie d'une Europe indiscrètement enchinoisée au refus par mépris délibéré de toutes les valeurs de la culture chinoise »,* autrement dit à la sinophobie. (Ed. Gallimard, 400 p., 160 F.)

● CHANTAL ZHENG : *Mythes et croyances du monde chinois primitif.* Une étude de la Chine archaïque à travers ses légendes et ses mythes. (Bibliothèque historique Payot, 156 p., 130 F.)

● ZHANG XINXIN : *le Courrier des bandits.* Un timbre disparaît, beaucoup de monde à sa recherche. Un roman plein de péripéties. (Traduit par *Emmanuelle Péchenart* et Robin Setton, Actes Sud, 378 p., 119 F.)

● LUXUN : *Histoire d'A.Q., véridique biographie.* Réédition d'un superbe roman paru en 1921, racontant la singulière histoire d'A.Q. pauvre héros sans origine. (Traduit par *Michelle Loi, Livre de poche)* « Biblio », 126 p.).

● PA KIN : *Famille et Automne. Famille,* écrit en 1931, est le premier volume de la trilogie *Torrent,* qui sera suivi de *Printemps* et *Automne.* Ce roman raconte *« la vie des jeunes Chinois dans le système de la famille féodale et despotique, leurs épreuves et leurs luttes ». Automne* (troisième volet de la trilogie) montre l'effondrement de ces valeurs familiales. *(Famille,* Livre de poche, traduit par Li Tche-Houa et Jacqueline Alezaïs, 374 p. *Automne,* Flammarion, traduit par Edith Simar-Dauverd, 676 p., 165 F.)

● ALAIN PEYREFITTE : *l'Empire immobile ou le choc des mondes.* La tentative de « colonisation » de la Chine au dix-huitième siècle. (Ed. Fayard, 550 p., 140 F.)

NOUVEAUTÉ MAI 1989

130 pages. 76 illust. 27,5x24,5.

GOYA

Pierre Gassier

Un livre d'art au prix d'un roman. 128 FF.

SKIRA

Un livre d'art

Pour comprendre l'émergence des réseaux, des petits groupes, des rassemblements éphémères et effervescents...

Michel Maffesoli

LE TEMPS DES TRIBUS

224 p. 120 F

Méridiens Klincksieck

Tél. : 46.34.12.19

AFANASSIEV LES CONTES POPULAIRES RUSSES

Traduction, introduction et notes par Lise GRUEL-APERT

Un volume 16 x 24, 216 pages 132 FF

Maisonneuve & Larose

sous la direction de

Michel Serres

ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DES SCIENCES

Bordas

Cultures

"De la boue dans un bas de soie"

Le Figaro

Roger Peyrefitte

L'INNOMINATO

nouveaux propos secrets

Les coulisses du monde des arts, des lettres et de la politique.

Albin Michel

● HISTOIRE

Jules César et son mythe

Pour Christian Meier, le dictateur romain n'a pas cherché à construire un ordre nouveau, il a contribué à détruire l'ancien.

LES fumées du bûcher de César sur le champ de Mars ont-elles donc enveloppé son souvenir d'une si déroutante opacité que les historiens n'en finiront jamais de prendre sa mesure ? Pourtant, peu de grands hommes ont laissé des traces plus concrètes de leur action. Les pertes accidentelles qui ont mutilé tant d'œuvres antiques l'ont généreusement épargné : Cicéron, Salluste, Suétone, Plutarque, Dion Cassius lui ont fait jusqu'à nous une haie d'honneur. Lui-même d'ailleurs n'avait-il pas pris soin, en commentant ses exploits à la troisième personne, de traverser tout seul l'Histoire ? Une telle assurance force sans doute la chance mais trouble à jamais l'image. Notre époque qui traite couramment les vieilles statues par l'électrolyse devrait bien plonger celle de César dans un bain décapant. On saurait alors si l'on a affaire à un homme ou à un surhomme.

La distinction n'est pas sans intérêt au moment où nous allons changer de millénaire. Depuis sa mort, en effet, César et son mythe sidéral empoisonnent la vie politique de l'Occident, excitant et justifiant l'appétit de domination de ses prétendus héritiers, les tsars et les kaisers, cautionnant les régimes les plus délirants, bonapartisme, fascisme, hitlérisme, stalinisme, qui se réclamaient du césarisme dictatorial et populiste.

Or voici que des historiens commencent à s'interroger : et s'il y avait là un total malentendu ? Si César n'avait pas été l'inventeur du césarisme, s'il ne l'avait même pas conçu ? De récentes études sociologiques suggèrent en effet qu'aucun Romain de l'époque n'était capable d'imaginer une alternative à la République à bout de souffle. La révolution dans laquelle s'engagea César était un combat de clans qui n'avait pour enjeu que la conservation ou la prise du pouvoir au Sénat de Rome. De changement de régime, personne ne parlait, et il n'est pas sûr que César en ait mûri longuement le projet, s'il en a même eu l'idée.

Telle est l'orientation de la recherche originale d'auteurs allemands modernes qui s'efforcent de replacer le cas César dans le contexte socio-culturel de son temps. Dans une ambitieuse interprétation de type structuraliste qui vient d'être traduite en français, le professeur Christian Meier nous dit : « *On a attribué à César une intelligence politique supérieure au service d'une cause... Il aurait eu pour intention de créer un système de gouvernement plus juste, plus efficace, et de renouveler fondamentalement la structure de l'empire romain... César n'en a en tout cas rien dit, ni au Rubicon, ni plus tard, et nous ne disposons d'aucun autre témoignage en ce sens.* »

Cette ambiguïté, parmi toutes celles que soulève Christian Meier, dont le travail pose plus de questions qu'il n'en résout, est au cœur du mythe que César semble avoir construit lui-même autour de son personnage et que ses assassins ont involontairement projeté dans l'Histoire. Voulait-il être roi ? S'il a, quelques jours avant sa mort, repoussé le diadème que lui tendait publiquement Marc-Antoine, était-ce par répugnance ou par déception devant la froideur de la foule romaine ? Le poignard de Brutus, déjà aiguisé, trancha la question dans les faits, mais pas dans l'imaginaire collectif.

Une entreprise suicidaire

Et il laissa en suspens une autre question : qu'allait faire César en Orient, où il projetait de partir un mois plus tard ? Peut-être touche-t-on ici au point de rupture de sa destinée. Il a atteint à Rome, disent tous ses biographes, des sommets insurpassables dans les honneurs, les fonctions et l'adulation. On vient de lui offrir un triomphe somptueux, il a été nommé « dictateur à vie », il dispose de tous les organes de la république, il peut tout (sauf être roi, on l'a vu). Mais pour quoi faire ? Apparemment pour réorganiser l'administration, légiférer, codifier, et surtout construire démesurément. Il peut faire gagner un siècle à Rome, c'est un jeu pour lui. Il s'en lasse au bout de quelques mois et rêve à nouveau de conquêtes lointaines. Rien ne l'oblige à aller affronter les Parthes, si ce n'est un besoin de transcendance. Il veut s'éprouver une fois encore lui-même, et Rome ne lui prouve plus rien.

Il a cinquante-cinq ans, il part pour cinq ans au bout du monde. C'est une entreprise suicidaire, estiment ses contemporains. « *Il ne serait jamais revenu vivant de cette campagne* », a écrit Cicéron. Son fatalisme devient inquiétant : il licencie sa garde espagnole, alors qu'il ne peut ignorer les rumeurs d'une conspiration contre sa vie. Le jour des ides de mars il dédaigne les avertissements d'un bon informateur. Déjà il est entré dans l'univers de Shakespeare.

On peut s'extraire du livre touffu, déconcertant, traduit avec désinvolture, de Christian Meier, avec une hypothèse simple : Rome et César ne se sont pas compris et ne pouvaient s'entendre. Au-delà des légendes du césarisme, un constat unanime demeure : César était un prodige humain, scandaleusement doué, mais il s'est trompé de siècle et a conclu qu'il n'avait de comptes à rendre qu'à lui-même. Ce mutant de l'Antiquité a par trop devancé notre Renaissance humaniste.

Alors peut-on encore admirer aveuglément son œuvre ? On lit à la page 464 de ce lourd dossier : « *Si son activité s'est montrée féconde en bien des points, dans l'ensemble il n'a fait que détruire. Il n'a pas fait entrevoir un ordre nouveau, se contentant de grever l'ordre ancien de la guerre civile et de l'instauration de sa victoire. Il a ainsi précipité l'effondrement des institutions traditionnelles.* »

Dans ce cas, qui a construit l'ordre nouveau, qui a fondé sur les ruines laissées par César cet empire romain, ce chef-d'œuvre politique dont les structures soutiennent encore l'Europe moderne ? Un petit-neveu provincial que l'on n'avait pas vu venir, un pâle jeune homme nommé Octave sous qui perçait déjà Auguste. Mais ceci est une autre histoire...

FRANÇOIS FONTAINE.

★ CÉSAR, de Christian Meier, traduit de l'allemand par Joseph Feisthauser, Le Seuil, 479 p., 195 F.

– Signalons aussi *Rendre à César. Économie et société dans la Rome antique*, de Claude Nicolet (Gallimard, 320 p., 132 F). *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, de Yann Le Bohec (Picard, 328 p., 200 F jusqu'au 31 juillet, ensuite 250 F). *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République*, de Florence Dupont, (Hachette, 336 p., 98 F).

Le jardin enchanté de la littérature latine

UN adulte a la preuve de ce que la vie ne l'a pas trop durci, racorni, lorsque, à l'évocation des maîtres qui illuminèrent son adolescence, il ressent un trouble intact. Aujourd'hui comme à seize ans, j'ai le feu aux joues quand je lis les noms de Lucrèce, d'Horace, de Sénèque, de Pétrone, et je fais plus que jamais mienne la prière de Pline l'Ancien : « *Puisse être éternel ce bienfait des dieux qui semblent avoir donné les Romains au monde comme une seconde lumière pour l'éclairer.* »

Si la traduction du *De brevitate* de Sénèque par Jean de Sponde, au seizième siècle, ne nous est malheureusement point parvenue, ce bref essai a, comme le *De vita beata*, bénéficié en France d'une constante attention. La traduction d'Elias Regnault dans la collection « Nisard », au dix-neuvième siècle, et celle, plus récente, de Bourgerie aux Belles-Lettres, ont rendu les meilleurs services à des générations d'admirateurs de Sénèque. Cependant, les éditions Arléa ont eu raison d'en demander une nouvelle au jeune italianisant François Rosso.

Si l'on prend, par exemple, le passage fameux (qui inspirera Bossuet et tant de prédicateurs chrétiens), « *Tanquam semper victuri vivitis* », on observe que la version de François Rosso, très proche de celle de Regnault (« *Vous vivez comme si vous deviez vivre toujours* ») est plus précise que celle, empêtrée, lourdaude, de la collection « Budé » (« *Vous vivez toujours comme si vous alliez vivre* »).

Ces deux captivants traités, cette élégante traduction donneront à beaucoup l'envie de lire l'œuvre intégrale de *Seneca noster*, en particulier les géniales *Lettres à Lucilius*. Ils leur infuseront aussi le désir de pénétrer plus avant dans le jardin enchanté de la littérature latine. La petite anthologie d'élégiaques romains que publient les éditions Philippe Picquier peut servir de fil d'Ariane à ces lecteurs curieux. La préface anonyme est déparée par de détestables clichés (sur Sénèque, sur la « religion castratrice »), mais la traduction de Richard Adam est agréable.

Une vraie confrérie

On regrette que l'éditeur n'ait pas cru devoir imprimer le texte latin (ne fût-ce qu'en bas de page, comme dans l'excellente collection « Nisard »). Ainsi le lecteur, après avoir pris connaissance de la version française, aurait pu s'offrir la joie de lire à haute voix les vers latins, musicaux et voluptueux. « *Comme les pétales s'effeuillent aux couronnes séchées* », c'est bien ; mais ce n'est rien en comparaison du « *Ac veluti arentis liquere corollas* » originel.

Les fans de Sénèque et de Pétrone, d'Horace et d'Ovide, forment à travers les siècles une vraie confrérie. Nous avons notre code, nos rites, nos mots de passe. Saint-Evremond au dix-septième siècle, Casanova au dix-huitième, Byron et Schopenhauer au dix-neuvième siècle, sont complices dans leur amour de la Rome païenne. Et au seizième siècle, celui qui dans les lettres françaises a le plus fait pour nos chers Anciens : Montaigne. Ah ! qu'elle est jolie, la préface de M. Comte-Sponville au chapitre 9 du livre III des *Essais* ! Cette succulente préface, les superbes pages de Montaigne sur le voyage, sur la cohabitation avec la femme aimée, sur le suicide, sur la diététique, sur la liberté et l'oisiveté, sur Rome, forment le plus beau fleuron du catalogue des éditions Rivages.

Sénèque, Horace, Montaigne, des auteurs qui nous aident à vivre heureux ; qui un jour nous aideront à mourir pacifiés. Lisez-les, pratiquez-les assidûment. Vous en sortirez plus forts et plus libres.

GABRIEL MATZNEFF.

★ LA VIE HEUREUSE, de Sénèque, traduit du latin par François Rosso, Éditions Arléa, 192 p., 85 F.

★ AMORES, œuvres de Catulle, Tibulle, Properce, Horace, Ovide, etc., traduction de Richard Adam, Éditions Philippe Picquier, 208 p., 90 F.

★ DE LA VANITÉ, de Montaigne. Éditions Rivages, 141 p., 42 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'itinéraire baroque de Julio Cortazar

Un portrait de l'écrivain à travers l'analyse subtile de son œuvre

ON se souvient de l'épitaphe que Faulkner rêvait de voir gravée sur sa tombe : « *Il a écrit des livres, et il est mort* »... Karine Berriot y a peut-être pensé en écrivant la biographie d'un homme qu'elle ne se permet d'éclairer qu'à la lumière même de ses œuvres. Elle se montre ainsi d'autant plus proche et complice qu'elle ne s'autorise aucune privauté à l'égard d'un destin et des anecdotes dont il regorge... Ne serait-ce pas là la meilleure façon de pratiquer cette « esthétique de l'amitié » dont parla Blanchot ?

Julio Cortazar en 1966

Dieu sait pourtant si Cortazar était un grand vivant et s'il ne s'est pas consumé dans l'écriture... Me parlant, un jour, d'un texte, il dit : « *C'est admirablement écrit parce que c'est admirablement vécu !* » Cela surprendrait ceux qui le croyaient adepte de la littérature pure, qu'il a néanmoins toujours nourrie aux sources de l'Histoire et, parfois, de l'actualité immédiate. *Le Livre de Manuel*, par exemple, et certaines nouvelles de *Façons de perdre* réalisent, à cet égard, la quadrature du cercle. Peu politisé, à l'origine, Cortazar s'est trouvé, peu à peu, « embarqué », lorsque la dictature s'est abattue sur son pays d'origine. Et plus il assumait, à Paris, sa vocation d'Européen, plus son imaginaire s'enracinait dans la réalité argentine et, en particulier, portègne... De certaines fictions qui s'inscrivirent dans le registre fantastique, on pourrait dire qu'elles sont devenues, avec le temps, réalistes, tant l'histoire de l'Amérique latine se mit, pour le pire, à leur ressembler...

On ne pénètre pas chez lui par effraction. C'est l'insigne vertu du travail de Karine Berriot d'explorer, avec autant de ferveur que de compétence, une topographie magique, balisée de signes, où tout mot devient mot de passe... Et, en filigrane, d'évoquer l'ombre d'un démiurge qui rajeunissait en vieillissant, et dont les propos paraissaient d'autant plus graves qu'ils sacrifiaient moins à l'esprit de sérieux. L'exilé, le traducteur pour l'Unesco, le « musicien raté » mais relayé par un mélomane passionné, le militant jamais aveugle et pourfendeur des langues de bois : toutes ces dimensions de l'homme sont suggérées comme entre les lignes de l'exégèse littéraire qui prend leur sillage. Car il faut y insister : c'est l'analyse qui, dans le livre de Berriot, se taille la part du lion. Elle rejoint ainsi ceux qui, tels Omar Prego et, surtout, Saul Yurkievich, ont décodé cet « *art poétique de la prose* », qu'il illustra tout au long.

« *L'enchanteur* » : ainsi le définit la biographe. On pourrait aussi bien dire : le chaman, dans le sens que donnait à ce mot Nabokov. Incomparable porteur de cultures, mais plurielles et métissées, et surtout condensées sous la forme d'un gai savoir. Doté de cet « *eros ludens* » dont parle, à son propos, Yurkievich.

Un chasseur « de secrets »

Toujours « à l'affût » : un traqueur de mystères, un chasseur de secrets sachant chasser, un *passeur*, comme dit Berriot, un déconstructeur du langage et un monteur de structures inédites, un rêveur prodigieusement en éveil... Bref, un initiateur – mais par l'humour. Un flambeur métaphysique !

Depuis la naissance à Bruxelles, en 1914 (qui devait tout aux hasards de la diplomatie et du négoce...) jusqu'à la mort à laquelle il parut soudain consentir parce que, du même mal, elle venait d'emporter sa dernière compagne, Carol Dunlop, c'est comme une longue excursion qui est relatée. Une vie déjà, en soi, anthologique... Et des six cents pages sur Keats, conçues dans la jeunesse, jusqu'aux *Autonautes de la cosmoroute*, écrit « *à quatre mains* » avec Carol, et aux textes ultimes articulés autour de photographies, ou d'œuvres picturales de son éternel ami, Julio Silva, c'est un itinéraire magnifiquement baroque qui se trouve reconstitué.

Avec sa thématique : la hantise du double, le fantastique conçu comme une déchirure dans le tissu du réel, le goût du catalogue et de l'almanach, une sorte de surréalisme involontaire (« *C'est l'Amérique latine qui est, par nature, surréaliste* », a dit Marquez). Tout cela a contribué à faire de Cortazar un révolutionnaire malgré lui. *Marelle*, a écrit Fuentes, fut pour le monde ibérico-américain l'équivalent d'*Ulysse* pour l'univers anglo-saxon. Et qui laissa désormais apparaître son auteur tel qu'en lui-même : une sorte de séismographe.

Qu'il ait encore trouvé le temps de défendre les causes qui lui semblaient nobles et justes tout en évitant les écueils de l'engagement dogmatique nous le rend encore plus fraternel. Il fallait plus que du talent et de la patience pour restituer cela – une empathie, une connivence secrète, qui confèrent au livre de Karine Berriot son urgence et sa nécessité.

PIERRE MERTENS.

★ JULIO CORTAZAR, L'ENCHANTEUR, de Karine Berriot, Presses de la Renaissance, 326 p., 120 F.

Philip Roth, le grand bavard

(Suite de la page 17.)

Cette fois, c'est Nathan qui a des problèmes de cœur et ne peut plus faire l'amour sans risquer l'infarctus. Il n'y tient pas longtemps, se fait opérer, meurt à son tour, comme Henry au début. Henry assiste donc aux obsèques de son frère, écoute l'oraison funèbre prononcée par l'éditeur, plaidoyer pour l'autobiographie dans la fiction et défense de *Carnovsky*, entend même un barbu proférer : « *Ces écrivains... de vrais imposteurs. Ils veulent tout. Effroyablement agressifs ; chient sur la page, éjaculent sur la page, exposent leur moindre pet sur la page – et pour ça, ils attendent des médailles. Toute honte bue. On ne peut pas ne pas les aimer.* »

Henry se permet de visiter l'appartement de Nathan et de fouiller dans ses affaires, ses journaux intimes. Il lit, furieux, les deux premiers chapitres du livre même que nous avons en main, retire les passages qui le concernent et l'embarrassent, et maudit ce frère artiste qui s'est toujours permis de mettre en roman la vie de ceux qui lui tombaient sous la plume, à commencer par les siens, et lui, Henry.

On peut se perdre plusieurs fois dans les méandres de la réflexion sur Israël et sur la judéité en général. C'est Roth qui prête sa voix et son habileté dialectique à tous ceux qui parlent, qui donne ses arguments contraires, se porte à lui-même la contradiction, et on se demande au bout du compte où en est sa propre opinion dans cette vaste querelle. Mais, en revanche, on ne peut qu'apprécier la tendresse féroce avec laquelle est dénoncée la curieuse condition de l'écrivain. Ces retournements successifs et ironiques du récit dans le récit, ces lettres expédiées, ces conversations, ces journaux et ces brouillons sont là, pêle-mêle sur la table de Roth et sous nos yeux, cousus ensemble par une fiction qui se moque de la vraisemblance naturaliste pour dire autrement et au plus près ce que sont la solitude du romancier et son travail, dire tout à la fois ce dont il est fait, ce qui l'a fait ainsi et ce qu'il en a fait.

La liberté que prend Roth de mêler tous les points de vue, de rompre plusieurs fois avec l'ordre narratif « normal », est proprement éblouissante. A peine a-t-on le temps de regretter de ne pas mieux être assis dans le train ordinaire d'un roman classique, qu'on lui sait gré de ses ellipses et cabrioles de grand bavard, de ses réquisitoires bienveillants contre lui-même. Parce qu'il démontre comme rarement dans la littérature contemporaine que toute vie d'écrivain est d'abord une « *contrevie* », un tissu d'angoisses et de désillusions, à la fois drapeau et linceul. Avec ce livre magistral, on peut seulement regretter que Roth n'abandonne définitivement la truculence formidable de *Portnoy*, et craindre qu'il ne se voue désormais (à Dieu ne plaise) à la pénitence de ses merveilleux écarts de jadis, ceux du verbe et du désir.

MICHEL BRAUDEAU.

★ LA CONTREVIE, de Philip Roth, traduit de l'anglais par Michel Waldberg. Gallimard, 384 p., 130 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Salonique, une autre « France vraie »

★ VIDAL ET LES SIENS, d'Edgar Morin, avec la collaboration de Véronique Grappe-Nahoum et Haïm Vidal Sephiha (Seuil, 374 p., 139 F).

« LONGTEMPS, *je fus antieuropéen* », écrivait Edgar Morin dans son dernier livre *Penser l'Europe* (Gallimard, 1987), dans lequel il évoquait *« l'accident irréparable »* que fut pour lui la mort de sa mère, cordon ombilical qui l'unissait à une patrie perdue, Salonique, « accident » qui le pousse à chercher ce qu'il appelle une terre-mère, une « matrie », origine matricielle plurielle dans laquelle il retrouverait les racines d'une famille sans patrie.

Devenir français... Pour tant de « métèques » (1) qui avaient appris ce qu'étaient les droits de l'homme dans Michelet ou dans Mallet et Isaac, c'était un rêve. Un rêve qui parfois finit par devenir réalité pour certains de ceux qui identifiaient la France à une terre d'accueil, phare de liberté pour les minoritaires du monde, extra-Européens francisés, assimilés, venus de partout, n'oubliant ni leur origine ni leur place et leur destination dans le monde, n'en déplaise aux cerveaux racornis des « nationalistes » bornés effarouchés par les vertus du métissage.

Arrivé au double de l'âge de la belle Luna, sa mère morte alors qu'il avait dix ans, parti à la recherche de soi-même, Edgar Morin dévoile ses secrets les plus profonds dans ce long récit intitulé *Vidal et les siens*. Le portrait de son père, Vidal Nahum, le séfarade né à Salonique en 1894, mort à La Turbie en 1984. « Monsieur Vidal » bonnetier en gros puis au détail de la rue d'Aboukir. Nationalité : Salonicien. Jusqu'en 1931, il portera sur ses papiers d'identité la mention : « Israélite du Levant ». Levantin et fier de l'être. Mais jamais juif pratiquant. Né dans la Salonique ottomane, comme son père, comme son grand-père, Vidal évoquait un arrière-grand-père Nahum venu au dix-huitième siècle de Livourne en Toscane et tué en chemin par des brigands bulgares. Son père parlait italien, mais la langue maternelle de Vidal fut le *djidio*, l'espagnol salonicisé du Siècle d'or. Tout jeune il s'exprimait en français et en allemand et il nourrissait un désir irrésistible : vivre à Paris. C'est là que naquit, en 1921, Edgar, son fils unique. Le contraire de ce que Pierre Bourdieu appellerait un « héritier ».

D.R.

Vidal, Luna et leur fils Edgar, gagnant du prix du Tricycle fleuri, à Aix-les-Bains, en 1927.

HOMME-ORCHESTRE pluridisciplinaire, curieux de tout, traitant des sujets les plus divers avec brillant et brio, boulimique du savoir, philosophe et scientifique à la fois, auteur de plus de trente ouvrages, foisonnant, tourbillonnant et cependant méthodique, Edgar Morin est un sociologue qui ne ressemble à personne. Eprouvant au lendemain de la mort de Vidal le besoin de consacrer un livre à son père, il a voulu faire, non pas comme d'autres un « roman familial », mais, avec les moyens d'analyse du sociologue, une célébration de ces judéo-Espagnols à l'accent rugueux « diasporés » (c'est Morin qui use de ce néologisme), assimilés, disparus. Lui-même ne s'est jamais revendiqué d'une Eglise, d'une patrie : fils d'immigré, juif laïc n'ayant vécu qu'au contact des « gentils », résistant (il a conservé son nom de guerre), communiste exclu d'une des premières fournées (2). Inclassable. Dérangeant.

Dans ce livre émouvant à force de savoir, de minutie et de passion pour son sujet, le fils ne trace pas un portrait apologétique de Vidal : il s'en tient aux faits, à l'aide de souvenirs, des archives personnelles de son père, d'un arbre généalogique (présenté en hors-texte), d'abondantes correspondances, d'un entretien enregistré en 1978 de Vidal avec sa petite-fille, etc., pour recréer une vie dans d'autres mondes et élaborer l'histoire d'une francisation. Portrait d'une tribu en diaspora reconstituée par Morin, avec la collaboration de sa fille Véronique, la petite-fille de Vidal, et de Haïm Vidal Sephiha, titulaire de la première chaire universitaire consacrée à la langue judéo-espagnole et à la culture séfarade, auteur d'un *Agonie des judéo-Espagnols* (Ed. Entente, 1977).

QUELLE famille ! Kyrielle de tantes, d'oncles, de cousins, d'alliés, communauté très forte qui est toujours un réseau d'entraide et qui n'en finit pas de tisser des liens entre soi et avec l'Europe entière, ramifiée en un réseau cosmopolite à Livourne, à Alexandrie, à Usküp (Skoplje), à Vienne ou à Paris, mais que soude à jamais le souvenir de Salonique. Métropole séfarade — unie dans son aversion des ashkenazes qu'on appelait des *« polaks »*, — asile des juifs expulsés d'Espagne, des marranes puis des sabbetéens (une secte juive messianique convertie à l'islam). Salonique qui s'ouvrit à l'Occident avec l'arrivée, à partir de 1796, de Livournais venus là créer des filiales de leurs maisons de commerce et permettant du même coup une révolution industrielle et ce que Morin appelle une « révolution culturelle », celle des Lumières. Toutes les langues sont mêlées dans ce port balkanique de l'Empire ottoman, cette Salonique de 170 000 habitants en 1912, — peuplée à 56 % de séfarades, de Grecs (20 %), de Turcs (20 %), de Bulgares (4 %), — où les juifs continuent à écrire l'espagnol en caractères hébreux avant de se latiniser, et où, malgré les résistances du rabbinat, les « Lumières » occidentales vont se propager à la fois par l'italien, l'espagnol et le français, tandis qu'après 1870-80, l'espagnol en caractères latins des livres et des journaux, le *djidio*, devient une langue quasi officielle qui ne dépérira qu'au vingtième siècle avec l'hellénisation de la ville et l'émigration des Saloniciens.

La première école française est créée en 1858, dirigée par un rabbin moderniste de Strasbourg, puis en 1873 une école de garçons ouverte à toutes les confessions animée par l'Alliance israélite universelle ; après 1885, les écoles laïques se multiplient, notamment l'école franco-allemande où Vidal fait ses études, et les bacheliers se rendent en France pour être étudiants à Paris. *« Le prestige du français est lié,* écrit Morin, *à celui de la patrie de la liberté, au mythe de Paris. L'essor des idées laïques a favorisé la gallomanie, laquelle amplifie en retour l'essor des idées laïques. »* Cette laïcité met le juif à égalité : *« A l'inverse de la situation marrane classique, où le juif subit la religion du gentil, c'est ici le juif qui s'approprie la laïcité du gentil »,* note l'auteur admiratif de cette Salonique épanouie, polyglotte et polyculturelle, qui *« devient en quelque sorte néo-marrane ».*

FILS de Vidal et de Luna, Edgar, surgeon français de la lignée paternelle des Nahum (ou Nahoum, selon les transcriptions), et de la lignée maternelle des Beressi, échantillon réussi (?) de l'assimilation, revendique à travers Vidal toutes ses racines. Il se félicite de cet écartèlement culturel qui lui a été légué dans des pages empreintes d'une tendresse touchante pour son père, cet Oriental débarqué à Marseille en 1915 et immédiatement emprisonné à Saint-Michel de Frigolet pour une sombre histoire de ventes d'armes à l'Allemagne avant d'être libéré par Aristide Briand président du conseil de l'époque, bientôt marié avec une jeune fille de bonne famille salonicienne au cœur fragile. On partage l'émotion pudique de l'auteur et on admire un vrai sens des belles-lettres dans certains passages tout à fait inoubliables : la description de la demande en mariage, la lune de miel à la mer de Glace, des vacances à Aix-les-Bains où le jeune Edgar remporte le prix du Tricycle fleuri et la mort de la jeune femme de trente-trois ans dans le train entre Rueil et la gare Saint-Lazare que l'on cache à l'enfant devenu, pour des années, muet, muré dans sa douleur, après avoir tout compris, sans un mot, en voyant son père tout en noir dans un square près du Père-Lachaise.

Il y a aussi la langue « fragnole » des correspondances *(« Dis lui à mama ké estamoz passando magnifique »)*, les désespoirs « orientaux » du père et ses menaces à un fils déjà adulte qu'il maintient en tutelle *(« Si tu veux me tuer, tu n'as qu'à partir »)*, la rouerie politique « vidaline » qui le fait voter radical tout en écrivant des lettres d'allégeance à Paul Rayneud, la guerre où il fut mobilisé et l'Occupation où à aucun moment Vidal ne se sentit étranger *(« Au moment des pires mesures d'exclusion, il ne se sentit pas exclu par la France, mais inclus par les Français qui l'aidaient et l'aimaient »)*, la tristesse des derniers années qui le voient au moment de mourir fuir sa dernière épouse. La mort, enfin, de la culture judéo-espagnole de sa petite patrie (sur les 56 500 séfarades qui se trouvaient à Salonique en 1940, plus de 46 000 furent déportés à Auschwitz ; on ne recense que 1 900 juifs en 1947).

Vidal, fier d'être français *(« il ne vivait pas la France comme Etat-nation, il la vivait comme une nouvelle Séfarade d'une autre nature, d'un autre type, où, de la même façon que ses ancêtres s'étaient acclimatés à l'ancienne, il s'était acclimaté et inscrivait sa descendance dans la nouvelle. C'était cela sa francisation, non le patriotisme »).*

Vidal vivant, ressuscité par son fils, c'est un morceau de l'histoire et de la philosophie politique de notre siècle. Un livre plus ambitieux que ce qu'il paraît.

(1) Rappelons la définition du Petit Robert : « *1) Etranger domicilié en Grèce, qui n'avait pas droit de cité ; 2) Etranger méditerranéen résidant en France et dont l'aspect physique, les allures sont très déplaisants.* » Et vive les métèques !

(2) Ce qui nous a valu un des livres les plus marquants sur le PCF stalinien : *Autocritique* (Julliard, 1959, nouvelle édition au Seuil, « Points politiques », 1975).

JACQUES ATTALI
GRAND PRIX DU ROMAN
de la Société des Gens de Lettres

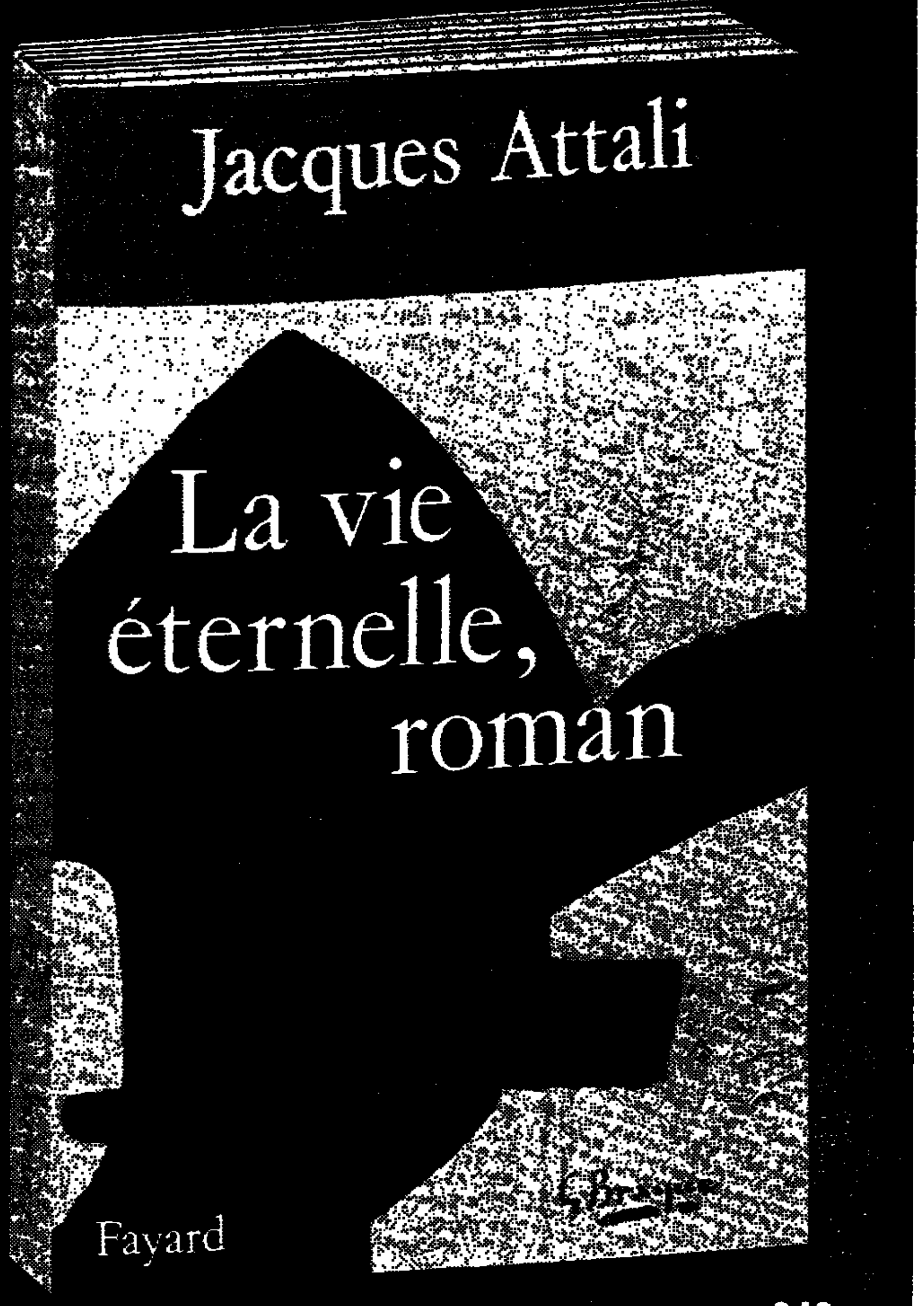

342 p.
98 F

C'est plus qu'un chef-d'œuvre, c'est quelque chose d'inoubliable... C'est un bouquin tellement exceptionnel que je me suis promis de le clamer à tout Paris.

San Antonio

S'inspirant de l'histoire du peuple juif, "La vie éternelle, roman" est peut-être le plus audacieux de ses livres : a-t-il voulu réécrire la Bible ?

Jean-Paul Enthoven, *Le Nouvel Observateur*

Jacques Attali aurait pu se laisser aller au seul plaisir de raconter. Il s'en est gardé, soignant le style, travaillant le rythme, l'harmonie, le phrasé, les dialogues. Il a réussi tout cela avec, pour river leur clou, en passant, à ses critiques, une histoire difficilement racontable, sous peine de la banaliser, de priver le lecteur de la joie des découvertes et des égarements sur de fausses pistes soigneusement balisées par l'auteur.

Josyane Savigneau, *Le Monde*

FAYARD

(Publicité)

JACQUES GAUTIER

Broche « Mille Fleurs »
Cristal sur argent parsemé d'émaux multicolores : 2 800 F
OMAI : eau de parfum raffinée
36, rue Jacob, 75006 PARIS
42-60-84-33

Hélène le Serrec de Kervily
HSK
Bijoux anciens Montres
Achat - Vente
Restauration
Fabrication
215, rue Saint-Honoré
PARIS-1er
40.15-02-99

ANASTASIA PARIS
~
65, rue de Boulainvilliers
75016 Paris
Tél. : 42-88-45-02

FÊTE DES MÈRES

BONNE FÊTE MAMAN !

Bonne fête chère petite maman, femme de notre vie, celle que tout le monde aime, sans exception ! Cependant, vous n'êtes pas la seule à être aimée, vous êtes plus de 28 millions de femmes dans notre pays, alors vous imaginez le nombre important de mères à fêter ! Figurez-vous que l'idée de la « Fête des mères » nous est venue de là où toutes les routes mènent : Rome. En effet, dans cette belle ville, toutes les « mammas » avaient déjà leur fête au VIe siècle avant Jésus-Christ ! Chez nous, il a fallu attendre 1806 pour que Napoléon en dise deux mots, et Laetitia, sans doute, encore une fois d'ajouter : pourvu que ça dure ! Rien n'y fait, la fête tombe vite aux oubliettes pour renaître de ses cendres aux Etats-Unis en 1922. Puis, en 1929, elle est officialisée, mais encore faut-il attendre la dernière guerre pour qu'elle entre vraiment dans les mœurs. En 1950, finalement, une loi l'institue définitivement et pour toujours. Force donc reste à la loi : faites la fête ! Fêtez votre mère, certes, mais bien ! Par exemple en suivant derechef les conseils savants de notre page !

● ENORMES REMISES

Profitez du ravalement de la façade de l'immeuble qui abrite le célèbre magasin « Club des Dix », qui propose une liquidation totale des stocks ! Ce qui donne des remises allant de 50 % à 70 %. Oui, vous avez bien lu ! Vous trouverez, dans cette ambiance décontractée, des conseils précieux et des vêtements pour hommes et femmes portant les griffes des plus grands couturiers français, italiens et allemands. Robes à partir de 300 F, jupes et chemisiers à partir de 200 F. Ouvert 7 jours sur 7, de 10 h à 18 h. 58, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. 1er étage.

● MONTRES ANCIENNES !

Oh, les belles montres anciennes ! Les voilà chez Hélène Le Serrec de Kervily, qui n'aime que les belles choses, telles la Longines des années 30, dont les chiffres sont en diamant, ou la Cartier pour femmes des années 20, un pur chef-d'œuvre ! Vous aimerez aussi ses créations de bijoux aux inspirations Arts déco, ainsi que les bijoux anciens, sans oublier, bien sûr, que vous pouvez faire réaliser toutes vos créations ou transformations par ses soins, dans l'atelier qui se trouve au-dessus de cette boutique charmante et accueillante du 215, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

● DES NOUVELLES CRÉATIONS EN OR...

Grâce à sa famille, d'origine italienne, très introduite dans la joaillerie et dans sa fabrication, Françoise De Marta propose ses bijoux à 30 % moins cher que les prix pratiqués en général ! Mais surtout, elle assure le design d'une collection ravissante, dont le top sont les bagues qu'elle travaille avec brio, brillance et pierres d'exceptionnelle qualité ! De 1 600 à 18 900 F. Des colliers en or, souvent entièrement travaillés à la main, à partir de 5 900 F, des bracelets à partir de 2 000 F. Vous trouverez également des montres Revue Thommen, Hamilton et, surtout, la marque Brietling. 25, rue Vignon, 75008 Paris.

● RENOMA... DAME !

Chez Renoma, on vient juste de sortir une nouvelle ligne de maroquinerie en toile enduite et cuir, kaki et marron, superbe et somptueuse ! Comme, par exemple, le sac-cartable qui se déplie en trois volets, les femmes adorent ! 1 120 F. Voici encore une nouvelle ligne de foulards dans une soie aussi exceptionnelle que sont les impressions, à partir de 800 F. Pour les voyageuses, il existe plusieurs modèles de montres avec deux cadrans pour avoir l'heure de Paris et de New York à la fois ! Plein de ceintures avec des finissions raffinées à partir de 340 F, et puis des lunettes de soleil en écaille, des blazers de lin, des ensembles en mousseline... Point de vente accessoires au : tél. : 42-77-41-41, ou 129 *bis*, rue de la Pompe, 75016 Paris.

● BIJOUX A LA BOTTICELLI !

Encore une fois, Jacques Gautier innove et nous éblouit en créant une nouvelle ligne de bijoux directement inspirée du « Printemps » de Botticelli qu'il a pu admirer à Florence. Des bijoux-fleurs de toute beauté : marguerites, violettes, pensées... réalisées selon sa propre méthode à partir de cristal, travaillé avec des émaux, bleu de Chine, vert émeraude ou, alors, sur de l'argent, cela donne une luminosité tout à fait extraordinaire ! Vous trouverez également des oiseaux de liberté, bleu, blanc et rouge ainsi que d'autres bijoux nouveaux, pardon, œuvre d'art ! A voir absolument. 36, rue Jacob, 75006 Paris.

● ODIOT, LA TRADITION AVANT TOUT !

Odiot est sans doute le plus ancien orfèvre existant, puisque fondé déjà en 1690 ! De nos jours la maison se trouve entre les mains d'Olivier Gaube de Gers, qui, tout comme ses prédécesseurs, tient avant tout à préserver la tradition. Ce qu'il fait, d'une façon remarquable et étonnante. Voici une lampe d'Epicure en vermeil à 280 000 F, mais vous trouverez aussi, pour moins cher, des boîtes en argent à partir de 485 F, des bougeoirs nénuphar en bronze doré à 2 180 F, des bijoux, des couverts de tous styles. Et, bien sûr, tout ici est magnifique ! 7, place de la Madeleine ou dans la galerie Carré d'Or, 46, av. George-V, 75008 Paris.

● LA FÊTE DU PARFUM

Chez Michel Swiss, c'est la fête tous les jours ! La fête des prix. Il suffit de monter au deuxième étage (par l'ascenseur) au 16, rue de la Paix, là vous trouvez facilement deux cadeaux pour le prix d'un ailleurs ! En effet, ici on pratique des prix très compétitifs sur tous les produits de luxe dont tous les mamans et papas rêvent : parfums de grandes marques, même les derniers sortis, produits solaires et de soins. Mais encore, des accessoires, toujours signés de grands noms de la couture ; sacs, ceintures, foulards, stylos, briquets etc. Un bison futé pour les fêtes, autrement dit et une adresse à garder précieusement.

● ANASTASIA, POUR CELLE QUI BOUGE !

La mode d'Anastasia est pensée pour une femme active qui bouge, qui reçoit, qui travaille et qui sort. Donc, madame, soyez à l'aise et belle à la fois, dans ses jupes longues, très larges, en voile de coton à impressions africaines ou asiatiques, à partir de 495 F. Dans des jupes à volants à partir de 830 F, dans des bustiers assortis avec la plus grande subtilité, à partir de 360 F. Dans des tailleurs de demi-saison en coton « peau-de-pêche » : veste classique et jupe large de style patineuse, violet, turquoise ou lie de vin, 995 F. 65, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

● L'ART DE J.-C. DE CASTELBAJAC

Pour Jean-Charles de Castelbajac, appliquer directement l'art sur la mode qu'il crée n'est qu'un prolongement naturel et évident chez cet homme, artiste dans l'âme. Ses graphismes sont vraiment séduisants. Comme, par exemple, ce chemisier en lin à partir de 1 560 F, ses tee-shirts présentés dans une boîte tout aussi belle, 380 F. Ses broches multicolores, en émaux, à partir de 580 F, sa parure de lit « la Nuit » avec de la prose imprimée à 1 200 F, sans oublier les tapis, la maroquinerie, les plus beaux parapluies de Paris, etc. 31, place Marché Saint-Honoré et 5, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

● UN BUSTIER NID D'OISEAU !

Nous avons dorénavant une nouvelle transparence, celle qu'arrive à obtenir, pour ses bustiers noirs en fil cordonné, façon « gaufré nid d'oiseau », Marie Moor. C'est vraiment nouveau et très beau, vendu au poids, 250 F les 100 grammes, environ 300 F l'un ! Comme toujours, ses tailleurs sont une pure merveille, aussi bien dans les coupes que dans les tissus, en voici à 800 F, lin et coton mélangé, pêche, blanc et jaune ! Une mode « qui va avec tout » et qui a beaucoup de style, à des prix vraiment abordables, avec la qualité en plus, qui demande mieux ? 74, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Ça vient de sortir

Chanel par trois

Pour les femmes baroques et voluptueuses qui aiment la nuit, Venise et la rose bulgare, voici « Coco », le dernier parfum de Chanel. En revanche, si elle est audacieuse, pleine d'esprit et d'énergie, je vous conseille le « N° 19 » qui sent, entre autres, la rose centifolia ! Ou bien elle incarne la féminité et aime la rose de mai ? A-t-elle son « N° 5 » ?

Le sauvage de Cartier

Enlacé par les griffes de deux panthères noires, le dernier parfum de Cartier se trouve dans un flacon somptueux et digne de ce joaillier ! Voici « Panthère » dont le sillage oriental rendra n'importe qui sauvage !

Qui est demi-jour ?

Voici la dernière création du grand parfumeur Houbigant qui depuis 1775 a fait ses preuves : « Demi-jour », un cocktail de fleurs des plus délicieuses, intensifié par de rares senteurs boisées, que vous trouverez présenté dans un flacon de cristal taillé de style XIXe siècle avec son bouchon argenté !

Bijou ou parfum ?

Voilà la question, bijou ou parfum ? Je veux évidemment parler du parfum Boucheron pour lequel Alain Boucheron a voulu un flacon en forme de... bague ! En verre satiné, rehaussé d'or dont le cabochon-bouchon, bleu birman, vous rappellera le plus beau saphir. Nous voilà au sommet de ce que l'on peut imaginer pour un parfum. Ce bijou-parfum, en 15 ml d'extrait pour 900 F. Le seul vendu à bord de Concorde !

Tatiana, une histoire d'amour.

La mystérieuse princesse Diane von Furstenberg l'a voulue riche et fleurie ! Ainsi soit-elle ! Puis elle a décidé de l'offrir pour les dix-huit ans d'une personne très chère à son cœur : sa fille, Tatiana ! C'est ainsi qu'est née cette fragrance, « Tatiana » par Diane von Furstenberg, classique, délicate et raffinée ! Eau de parfum 30 ml, 240 F.

Ombre Rose

Nous sommes plus habitués aux superbes créations de chapeaux signés de Jean-Charles Brosseau qu'au parfum qu'il propose aux femmes sensuelles ! Découvrez « Ombre Rose » dans un très, très joli flacon, noir pour le parfum, transparent pour l'eau de toilette, avec son bouchon « boule de cristal », décoré de motifs de fleurs et de forme hexagonale. Tout simplement parfait !

N'oublions pas...

« Poison » de Christian Dior, ce parfum que l'on ne présente plus, mais dont il vient de sortir une nouvelle version en eau de Cologne.
« Anaïs Anaïs » de Cacharel, la tendresse même ! Une broche ou une barrette de la fleur Anaïs Anaïs offerte pour l'achat d'une eau de toilette 100 ml.
« Arpège » de Lanvin, célèbre depuis 1927, une star !
« Turbulences » de Revillon qui se propose comme eau parfumée pour le soleil. C'est-à-dire qu'elle vous protège des rayons nocifs du soleil tout en vous permettant de vous parfumer !
« Joy » de Patou, le parfum le plus cher au monde. Avec celui-ci vous ne vous tromperez jamais en l'offrant. Vous pensez bien !
« Kenzo » de Kenzo, dont l'emballage est ce qu'il y a de plus beau au monde. Ce parfum délicieux existe dorénavant en version vaporisateur !
« Ysatis » de Givenchy dans son flacon aux multiples facettes, tout comme ce parfum fleuri, chypré et semi oriental !
« La Nuit » de Paco Rabanne dans un flacon long et superbe, plein de fruits rouges, de mandarine, de citron...
« Giorgio de Beverly Hills » ou la façon de se parfumer à l'américaine ! Très tenace, très fleuri, le préféré de toutes les Roll's de Californie !
« Vison » de Robert Beaulieu, le célèbre fourreur, qui propose aujourd'hui son Vison d'été en forme d'eau de toilette !

GUNNAR P.

CHOCARNE

Marie Moor
présente sa collection
ÉTÉ 89
ouvert de mardi à samedi de 11 h à 19 h
74, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 PARIS
Tél. : (1) 43-25-23-53

Jean-Charles de Castelbajac
SACS - ACCESSOIRES - PARFUMS
Sa mode et son environnement
31, place du marché St-Honoré, 75001 PARIS
5, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

OPÉRA STYLOS
Cadeaux - Briquets etc ...
Le Spécialiste du stylo
MONT BLANC
26, bd des italiens, 75009 Paris
✆ 47.70.26.52
Tous les jours de 9 h 30 à 19 h

RÉALISATION DES STOCKS PENDANT LES TRAVAUX
DE LA FAÇADE DE L'IMMEUBLE
COUTURE HOMMES ET FEMMES
REMISES 50 A 70 %
COSTUMES DIOR : ~~6000 F~~ = 2495 F
VESTES J. FATH : ~~3500 F~~ = 990 F
CLUB des 10
LE LEADER INCONTESTÉ DU DISCOUNT DE LUXE
OUVERT TOUS LES JOURS DIMANCHES ET FÊTES
PARIS (8e) : 58, Fbg SAINT-HONORÉ
David Shiff
St-Germain-en-Laye : 60 bis, rue de Paris (1er ét.)
Lyon 2e : 5, rue des Archers (1er étage)
Ouverts tous les jours de 10 h à 18 h
Paris 8e : 4, rue Marbeuf (1er ét.)

MICHEL SWISS
vous accorde les mêmes remises exceptionnelles qu'aux touristes étrangers
PARFUMS
ACCESSOIRES HAUTE COUTURE
PRODUITS DE BEAUTÉ
MAROQUINERIE
PORCELAINE
PLACE DE L'OPÉRA
16, rue de la Paix
75002 Paris, 2e étage
TÉL. : 42.61.61.11
Du lundi au Samedi de 9 h à 18 h 30 sans interruption
PLACE VENDÔME
TOUTES LES GRANDES MARQUES

REPOSSI
JOAILLIERS

Broche Papillon « Baby », or et brillants
6, Place Vendôme
75001 PARIS
Tél. : (1) 42-96-42-34
TORINO - MONTE-CARLO - KUWAIT

renoma

LES ACCESSOIRES

BOUTIQUE RENOMA : 129 bis, rue de la Pompe - 75016 PARIS **SHOW-ROOM** et liste des points de vente : 113, Av. Victor Hugo - 75016 Paris - TEL : 47 27 13 79 TELEX : 630 231

Le Carnet du Monde

Naissances

– Martin DUMAY,
a le plaisir de faire savoir qu'il partagera volontiers ses nounours et sa chambre avec son petit frère

Victor,

qui a vu le jour le 11 mai 1989, à Lagny-sur-Marne.

Décès

– Les amis de

Christine ALVAREZ

ont la tristesse d'annoncer qu'elle a décidé de quitter la vie le samedi 13 mai 1989.

– Les familles Buntz et Louis,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son frère,
font part du décès de

Georges BUNTZ,
ingénieur EDF,

survenu le 23 mai 1989, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 mai, à 14 h 30, en l'église de Jailly-les-Moulins (Côte-d'Or).

– On nous prie d'annoncer le décès, à Paris, le 16 mai 1989, de

Mme Hélène CERF,
née Petsopoulos.

De la part de
Son mari Olivier Cerf,
Son frère, Dimitri Petsopoulos,
Et de ses proches.

– Le Centre d'études sur Zola et le naturalisme (CNRS, Institut des textes manuscrits modernes),
La Société littéraire des amis d'Emile Zola,
L'Association du Musée Emile-Zola,
ont la douleur de faire part de la mort de

François EMILE-ZOLA,
fils du docteur Jacques Emile-Zola,
petit-fils d'Emile Zola,

survenue à Paris, le vendredi 19 mai 1989.

Les obsèques auront lieu au cimetière Montmartre, boulevard de Clichy (avenue Rachel), Paris-18e, le vendredi 26 mai, à 11 h 15.

[Le docteur François Emile-Zola avait consacré ses années de retraite au classement et à la publication partielle des milliers de clichés photographiques pris par Zola dans les dernières années de sa vie. Il est l'auteur avec Massin de *Zola photographe* (Denoël). Il avait contribué en 1985 à la création du Musée de Médan. Il collaborait activement aux travaux du centre d'études sur Zola et le naturalisme.]

Pompes Funèbres
Marbrerie

CAHEN & Cie

43-20-74-52

MINITEL par le 11

– M. et Mme François Hochenauer,
M. et Mme Oleh Mazur,
M. et Mme René-Claude Frappier,
leurs enfants et petits-enfants,
Le général Maurice Serres,
Mme Louis Roturier,
ses enfants et petits-enfants,
Les famille Perie, Chaumeil, Savy et Lasne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne FRAPPIER,
née Serres,
professeur agrégé honoraire,
officier de l'instruction publique,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée,

survenu le 19 mai 1989, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Paris.

L'incinération aura lieu le jeudi 1er juin, à 10 h 15, au columbarium du Père-Lachaise.

Ses cendres seront unies à celles de son mari,

Jean FRAPPIER,
professeur honoraire à la Sorbonne,

décédé le 29 août 1974.

30, rue Charles-Baudelaire,
75012 Paris.

– M. et Mme Cyrille Freitas,
leurs enfants,
M. et Mme Horatio Freitas,
leurs enfants,
M. et Mme Desneuf-Freitas,
leurs enfants,
M. et Mme Elpidio Freitas,
leur fille,
M. Carlos Freitas,
M. et Mme Econé-Freitas,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

Paulin Jacintho K. FREITAS,
ancien ministre d'Etat,
ministre des affaires étrangères
du premier gouvernement
de la République togolaise,
expert retraité de l'UNESCO,

survenu à Abidjan, le 17 mai 1989, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu à Lomé (Togo), le samedi 27 mai.

Une messe de requiem sera célébrée à Lomé, le samedi 3 juin.

BP 4415,
Lomé (Togo).

– Mlle Isabelle Lehmann,
Le docteur Gérard Lehmann,
Le docteur Jean Lehmann,
Mlle Adelia Santalla,
Et tous ses proches,
ont le regret de faire part du décès de

Maurice Raymond ISRAËL,
inspecteur général
des Manufactures de l'Etat (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 18 mai 1989, à son domicile, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

4, rue Eugène-Labiche,
75116 Paris.
33, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

commandant
Bernard de LARY de LATOUR,

survenu le 20 mai 1989, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le 23 mai, en l'église de Miramont-Latour.

Château de Latour,
32390 Montestruc.

– Anne-Marie Minguy,
son épouse,
Monique et Philippe Minguy,
Nicole et Christian Karpinski,
leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MINGUY,
ancien président du tribunal
de grande instance d'Angers,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 mai 1989, à Angers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Capitaine-Rossel,
56100 Lorient.

– Mme Alice Audabram-Nicolas,
sa mère,
Mlle Maryvonne Nicolas,
sa sœur,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrice NICOLAS,
docteur ès sciences,
chargé de recherche à l'INSERM,
médaille d'argent
Arts, Sciences, Lettres,

survenu le 18 mai 1989, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Saint-Martin-Labouval (Lot), dans la plus stricte intimité familiale.

– Ses collègues
Et amis de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et du centre hospitalo-universitaire Pitié-Salpêtrière,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrice NICOLAS,
docteur ès sciences,

Sa famille
Et ses amis
se réuniront ultérieurement à la chapelle de la Salpêtrière pour rappeler son souvenir.

– Mme Maryse Noguez,
et ses filles Emilie et Julie,
M. Dominique Noguez,
M. et Mme François Noguez
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Devisme
et leurs enfants,
Mme France Lecocq
M. et Mme Henri Piolé,
M. Francis Piolé,
M. et Mme Jean-Pierre Lagrave,
M. et Mme Philippe Piolé,
Et les familles Abaïgar, Arsène et Vignaud,
ont la douleur de faire part de la mort de

Gérard NOGUEZ,
docteur d'Etat ès sciences,
professeur à l'université Paris-VI,

survenue brutalement le 24 mai 1989, à Saint-Maur-des-Fossés, en sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 mai, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, à Saint-Maur.

2 *ter*, avenue du Gouverneur-Général-Binger,
94100 Saint-Maur.

– Michel Garnier,
président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Guy Pujolle,
directeur du laboratoire Masi,
Tous les personnels de l'université, du laboratoire Masi,
Et tout spécialement les membres enseignants, chercheurs et étudiants de son équipe CAO/VLSI,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Gérard NOGUEZ,
professeur à l'UPMC.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 mai, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, à Saint-Maur.

– Mme Georges Morel,
M. Pierre Haour,
M. et Mme Francis Morel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alexis Brunet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Morel
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Roger-Vasselin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme John-B. Golden,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Philippe Haour
et sa fille,
Le Père Bernard Haour s.j.,
M. et Mme Patrick Combette
et leurs enfants,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Georges MOREL,

survenu le 23 mai 1989, au Vésinet.

Les obsèques auront lieu le 26 mai, à 9 h 30, au couvent des Franciscains, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e, métro Alésia.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Villebois,
Mareuil 78110 Le Vésinet.

(*Le Monde* du 25 mai.)

– Mme Claude Vallette,
Charles et Clarisse Cervello,
Béatrice Goguel,
Delphine Valette
et leurs enfants,
font part du décès de

Claude VALLETTE,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,

le 17 mai 1989.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité au cimetière d'Ermenonville.

28, avenue Charles-Floquet.

Communications diverses

– RECTIFICATIF : Une erreur s'étant glissée dans notre invitation, l'Institut Pierre-Mendès-France, confirme que la projection du film de François Lanzenberg et Guy Seligman *Une République, un regard* (durée 90 minutes), aura lieu le jeudi 1er juin, à 18 h 30 précises, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, tél. : 46-33-10-30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

DROUOT-RICHELIEU
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 48-00-20-20
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes :
47-70-17-17

DROUOT RICHELIEU

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 heures à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 29 MAI

S. 1. – Argenterie et cadres. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. MM. Déchaut et Stetten.
S. 5. – Coll. S. Tx mod. - Me ROBERT.
S. 6. – Peintures russes et soviétiques contemporaines. (2e vente) PARIS AUCTION - Me de CAGNY. Tél. : 42-46-00-07.
S. 7. – 14 h 15 Objets d'art et de bel ameublement des 18e et 19e siècles. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Dillée, Mme Finaz de Villaine.
S. 8. – Bibliothèque Saillet. Livres modernes. - Me RENAUD (ARCOLE).
S. 10. – Tableaux, faïences, mobilier ancien et de style. - Mes OGER, DUMONT (ARCOLE).
S. 14. – 14 h 15 – Bons meubles, objets mobiliers. 3 importants plafonds peints à Paris vers 1640/1650 sous l'influence de Simon Vouet. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Turquin, expert.

MERCREDI 31 MAI

S. 3. – Bijoux, argenterie. - Mes MILLON, JUTHEAU. Cabinet Cailles et Salit, expert.
S. 4. – 14 h 30 – Art antique (Rome, Grèce, Egypte, Mésopotamie) et Précolombien. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Le Veel, expert. Exposition à l'Etude « Ader, Picard, Tajan » 12, rue Favart 75002 Paris du 22 au 26 mai (sur rendez-vous).

Veuillez contacter Corinne Gilton au (1) 42-61-80-07 Poste 431.

S. 5 et 6. – 14 h 30 – Bibliothèque Denise Weil-Scheler. Livres et manuscrits précieux du 14e au 20e siècle. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Clavreuil, expert. Exposition chez l'expert, librairie Thomas-Scheler, 19, rue de Tournon 75006 Paris. Tél. : (1) 43-26-97-69 du 23 au 27 mai (10/13 h et 14 h 30/19 h).
S. 8. – Timbres-poste de collection. Préhistoire du Bassin Parisien. PARIS AUCTION (Me de CAGNY. Tél. : 42-46-00-07).
S. 11. – Meubles, tableaux, objets. - Mes LENORMAND, DAYEN.

VENDREDI 2 JUIN

S. 1. et 7. – Ensemble exceptionnel de 200 oeuvres d'Emile Gallé. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY (ARCOLE). MM. Marcilhac et Maury.
S. 2. – 14 h 15 joaillerie, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. Métal argenté. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Fromanger, Véronique Fromanger.
S. 3. – Antiquités égyptiennes, grecques et romaines. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Roudillon.
S. 4. – Bijoux, orfèvrerie. - Mes BINOCHE, GODEAU, POULAIN, LE FUR.
S. 5. – 14 h 30 – Tableaux anciens et modernes. Art déco. Objets d'art et de bel ameublement des 17e, 18e et 19e siècles. Tapisserie. Bruxelles du 17e. Tapis d'Orient. - Me DELORME.
S. 8. – Dessins anciens. - Me RENAUD (ARCOLE).
S. 10. – Objets d'art et d'ameublement. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 11. – Tableaux modernes. - Me BOISGIRARD.
S. 14. – Meubles et objets d'art. - Mes MILLON, JUTHEAU.

DROUOT MONTAIGNE

DROUOT-MONTAIGNE
15, avenue Montaigne, 75008 PARIS
Tél. : 48-00-20-80 - Télex 650873
VENDREDI 2 JUIN à 14 h 30
OEUVRES SUR PAPIER DU XXe SIECLE
Me BRIEST, Commissaire-priseur,
24, avenue Matignon 75008 Paris.
Tél. : 42-68-11-30.

ETUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS-AUCTION : de Cagny, Cardinet-Kalck, Deurbergue, Dumousset-Deburaux, Hoebanx-Couturier, Ribeyre, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
POULAIN, LE FUR, 70, avenue de Breteuil (75007), 45-67-11-31.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

CAMPUS

Plus d'étudiants que prévu en RFA

Le ministre de l'éducation et de la science, M. Jürgen W. Möllemann (libéral), a demandé, pour 1990, une augmentation de 20 % du budget de l'éducation. « *Il faut investir plus dans l'éducation et moins dans l'armement* », a-t-il déclaré devant la conférence des recteurs ouest-allemands. Ce nouveau programme d'urgence, qui ferait suite au premier adopté par le gouvernement fédéral en automne 1988, est essentiellement destiné à faire face aux dépenses nécessaires pour accueillir des effectifs d'étudiants supérieurs aux prévisions. Une nouvelle enquête réalisée par la conférence des ministres de la culture infirme en effet les pronostics des années 70, qui annonçaient une diminution du nombre des étudiants pour des raisons démographiques. Ces études, reconnaît-on aujourd'hui, avaient sous-estimé la pression de la demande d'éducation dans les lycées et les universités, ainsi que les besoins en diplômés de l'économie. On estime maintenant que les effectifs d'étudiants, qui sont près de 1,5 million, ne diminueront pas jusqu'à la fin de l'an 2000, même si on parvient à réduire la durée – particulièrement longue – des études, comme le souhaite le gouvernement. La capacité d'accueil actuelle ne dépasse pas huit cent mille places. Ces difficultés avaient été à l'origine des manifestations d'étudiants de l'hiver dernier et la Fédération des étudiants (VDS) annonce de nouvelles protestations pour l'été.

La rallonge demandée par M. Möllemann serait d'environ 716 millions de DM, auxquels s'ajouterait une somme équivalente fournie par les Länder. Cette augmentation ne permettrait en fait que de rattraper le niveau du budget de l'éducation de 1982 (4 milliards 423 millions de DM), qui n'a cessé de diminuer depuis cette date.

SILKE GRAEFINGHOFF.

• Rocard à l'ESSEC

M. Michel Rocard participera, mercredi 31 mai à 21 heures, à un débat à l'ESSEC sur « La francophonie dans le monde ». Ce débat, qui sera animé par Daniel Vernet, rédacteur en chef du *Monde*, fait partie des Journées sur le Québec et la francophonie organisées par l'AIESEC et les mardis de l'ESSEC.
ESSEC, 1, avenue de la Grande-Ecole, 95000 Cergy.

• Entreprise-université

L'université Paris-Sud-Orsay accueille les 7 et 8 juin sur son campus un colloque sur « L'interface entreprise-université » auquel participeront des chercheurs, des formateurs et des responsables d'entreprises.
Pour plus de renseignements : Brigitte d'Artemare au 69-41-70-46.

• Linguistique hébraïque

L'Ecole des hautes études du judaïsme, rattachée à l'Institut national des langues et civilisations orientales, organise le 28 mai une journée d'études sur la linguistique hébraïque.
Institut national des langues et civilisations orientales, 104, quai de Clichy, 92110 Clichy. Tél. : 42-70-70-40, postes 242 ou 247.

France Loto — TAC-O-TAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 22/08/88)

Le numéro **4 8 9 5 4 1** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille		gagnent
0 8 9 5 4 1	6 8 9 5 4 1	40 000,00 F
1 8 9 5 4 1	7 8 9 5 4 1	
2 8 9 5 4 1	8 8 9 5 4 1	
3 8 9 5 4 1	9 8 9 5 4 1	
5 8 9 5 4 1		

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
409541	480541	489041	489501	489540	10 000,00 F
419541	481541	489141	489511	489542	
429541	482541	489241	489521	489543	
439541	483541	489341	489531	489544	
449541	484541	489441	489551	489545	
459541	485541	489641	489561	489546	
469541	486541	489741	489571	489547	
479541	487541	489841	489581	489548	
499541	488541	489941	489591	489549	

Tous les billets se terminant par			
	9541	gagnent	4 000,00 F
	541		400,00 F
	41		200,00 F
	1		100,00 F

LOTO N° 21 TIRAGE DU MERCREDI 24 MAI 1989 : 2 7 30 35 47 49 – numéro complémentaire 21

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 31 ET SAMEDI 3 JUIN 1989 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

89 TAC-O-TAC TIRAGE DU MERCREDI 24 MAI 1989 42e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

France Loto

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 27/12/88) AUX DIXIEMES TOUS CUMULS COMPRIS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	NUMEROS DE VIGNETTE	SOMMES GAGNEES F.
0	0	UN A DIX	20
	20	UN A DIX	60
	080	UN A DIX	120
	380	UN A DIX	120
	96380	DEUX	50 020
	96380	UN	5 020
	96380	TROIS	5 020
	96380	QUATRE	5 020
	96380	CINQ	5 020
	96380	SIX	5 020
	96380	SEPT	5 020
	96380	HUIT	5 020
	96380	NEUF	5 020
	96380	DIX	5 020
1	1	UN A DIX	20
2	36272	SIX	50 000
	36272	UN	5 000
	36272	DEUX	5 000
	36272	TROIS	5 000
	36272	QUATRE	5 000
	36272	CINQ	5 000
	36272	SEPT	5 000
	36272	HUIT	5 000
	36272	NEUF	5 000
	36272	DIX	5 000
3	37063	TROIS	50 000
	37063	UN	5 000
	37063	DEUX	5 000
	37063	QUATRE	5 000
	37063	CINQ	5 000
	37063	SIX	5 000
	37063	SEPT	5 000
	37063	HUIT	5 000
	37063	NEUF	5 000
	37063	DIX	5 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	NUMER. DE VIGNETTE	SOMMES GAGNEES F.
4	24	UN A DIX	40
	34	UN A DIX	40
	84	UN A DIX	40
	3054	UN A DIX	1 000
	5794	UN A DIX	1 000
	45874	UN	2 000 000
	45874	DEUX	100 000
	45874	TROIS	100 000
	45874	QUATRE	100 000
	45874	CINQ	100 000
	45874	SIX	100 000
	45874	SEPT	100 000
	45874	HUIT	100 000
	45874	NEUF	100 000
	45874	DIX	100 000
5	NEANT	NEANT	NEANT
6	76	UN A DIX	40
	226	UN A DIX	100
	276	UN A DIX	140
	396	UN A DIX	100
	446	UN A DIX	100
	1316	UN A DIX	1 000
	2346	UN A DIX	1 000
7	17	UN A DIX	40
	447	UN A DIX	100
	547	UN A DIX	100
8	08	UN A DIX	40
9	NEANT	NEANT	NEANT

89 TRANCHE DU BICENTENAIRE «DESMOULINS» TIRAGE DU MERCREDI 24 MAI 1989 41e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

PHOTOGRAPHIES

Un album de Marie-Pierre Vincent

Tour de France

M. Joseph Gouttenoire, employé communal à Jarnioux, Rhône, septembre 1988

Carrossier, boulistes, retraités, PDG, etc., ils constituent un portrait pittoresque des Français.

Ancienne photographe au Châtelet, Marie-Pierre Vincent, trente-trois ans, quadrille depuis 1986 la France dans son camion laboratoire avec son chien Kodak, dans la tradition du studio itinérant d'Irving Penn. Endimanchés ou en tenue de travail, seuls ou en couple, détendus et souriants, aides-ménagères ou maîtres-charcutiers défilent. L'opératrice pose sur ses modèles un regard complice et amusé, proche de Sander ou de Jacques Tati. Transplantés de la rue dans le huis clos du studio, debout devant un fond neutre, les représentants de toutes les catégories sociales constituent un portrait pittoresque de la France profonde.

Conscients de poser, ils sont tous identiquement cadrés et s'exposent sans fioriture, tels qu'ils sont, avec un animal ou leur objet fétiche. Marie-Pierre Vincent constitue ainsi avec patience et respect, sans subventions, un échantillon révélateur de la diversité de la population d'un pays. Tirés par Philippe Salaün, soigneusement légendés, 140 de ses portraits sont épinglés en pleine page dans l'album que leur consacrent les éditions Adam Biro.

PATRICK ROEGIERS.

★ *Voyage au pays des Français*, de Marie-Pierre Vincent, texte de Jean-Baptiste Harang, éd. Adam Biro, 160 p., 290 F.

MUSIQUES

Un chef coréen directeur musical de l'Opéra de la Bastille

Un chef coréen, Myung Whun-chung, sera le directeur musical de l'Opéra de la Bastille. C'est le jeudi 25 mai après-midi que M. Pierre Bergé, président du conseil d'administration, devait annoncer la nouvelle. La désignation du directeur musical de l'Opéra de la Bastille était impatiemment attendue depuis le limogeage de Daniel Barenboïm, le 13 janvier.

Ce nouveau directeur est un chef d'orchestre très peu connu en *France, jeune (trente-six ans)* et coréen ! On peut espérer qu'il bénéficiera d'un état de grâce ou d'une lune de miel, du fait même qu'il n'appartient à aucune coterie et n'a jamais eu maille à partir avec les musiciens français. Deux atouts dans son jeu : son très grand talent de chef (et de pianiste) et sa jeunesse, qui doivent l'aider à faire de l'Opéra de la Bastille une réussite personnelle. Deux difficultés à surmonter : l'apprentissage de la langue française et des ficelles des musiciens de l'Opéra de Paris.

J. L.

[*Myung Whun-chung est né à Séoul* le 22 janvier 1953 dans une famille de musiciens : ses deux sœurs sont d'excellentes instrumentistes : Kyung Wha, violoniste (née en 1948) et Myung Wha, violoniste (née en 1944), avec qui il donne souvent des concerts en trio (*le Monde* du 1er juillet 1986). Car il est d'abord un pianiste de premier ordre : après des études à la Mannes School de New-York, *il remporte, en 1974*, le deuxième prix du concours Tchaïkovski de Moscou. Pendant quatre ans ensuite, il travaille la direction d'orchestre à la Juilliard School et devient l'assistant de Giulini, comme chef associé à l'Orchestre philharmonique de Los Angeles.

Depuis 1981, il s'est installé en Europe et a dirigé quelques-uns des plus grands orchestres : le Philharmonique de Berlin, le Concertgebouw d'Amsterdam, des orchestres londoniens et parisiens, les quatre principaux orchestres américains. Il a été nommé, en 1984, directeur musical de l'Orchestre de la radio de Sarrebruck.

Mais sa carrière s'oriente aussi, depuis trois ans, vers l'opéra. Il a dirigé en concert *l'Ange de feu*, de Prokofiev au Palais-Garnier ; *Simon Boccanegra* au Metropolitan Opera de New-York, *l'Italienne à Alger* à Genève, *Don Giovanni* et *Madame Butterfly* à San Francisco, etc.

Depuis 1987, il est le premier chef invité du Théâtre communal de Florence, où il a mis à son répertoire *Boris Godounov* et *Idoménée*, et il a obtenu, pour ses interprétations lyriques, le prestigieux Prix Abbiati de la critique italienne, voisinant au palmarès avec Abbado, Muti, Kleiber, Sawallisch ou Bernstein.]

DANSE

« Mikrokosmos » et « Quatuor nº 4 » d'Anne Teresa de Keersmaeker

Jaillis de la musique

La plus originale des chorégraphes belges est de retour. Avec Bartok, qui lui inspire de capricantes chorégraphies.

Après des années de collages hétéroclites – souvent inventifs et fort savoureux au demeurant, – l'œuvre musicale « intacte », voire intégrale, rentre-t-elle en grâce auprès des jeunes chorégraphes ? Son exécution est même intégrée au spectacle. Quelques jours après qu'Angelin Preljocaj eut installé sur son plateau l'effectif choral et instrumental de *Noces* de Stravinski, Anne Teresa de Keersmaeker disposait sur le sien deux pianistes puis un quatuor à cordes pour Bartok.

L'espace est fermement structuré. Nous sommes dans une immense boîte blanche marbrée de beige ; le fond est surélevé sur toute sa largeur pour former une grande estrade pour les musiciens. Alignements rigoureux de plantes vertes très raides. Perpendiculaires à l'estrade, deux rangées de fauteuils de théâtre en velours rouge, à droite et à gauche. C'est Keersmaeker qui a conçu, avec Herman Sorgeloos, cette « salle de concert de danse » où se déroule toute la soirée. Entre les deux pièces dansées, les pianistes jouent *Monument Autoportrait/Mouvement* de Ligeti.

Mikrokosmos est un duo, sur sept des petits morceaux pour deux pianos portant ce titre de Bartok. Elle, noire comme une croche, lui long comme un soupir. Ils se disputent la première place, se poursuivent, se harcèlent, ils sont vifs et légers comme les doigts des pianistes.

Les rapports qu'entretient la chorégraphie de Keersmaeker avec la musique sont très forts dans l'interdépendance. Si elle s'amuse parfois à la précéder – comme si les danseuses, volubiles et joyeuses, s'impatientaient, – le plus souvent elle en épouse amoureusement les rythmes, les mélodies, les accents, tout en paraissant improviser.

Cette merveilleuse qualité d'apparente liberté explose dans *Quatuor nº 4* (toujours de Bartok, joué par le Quatuor Mondrian). Les quatre danseuses – petite robe noire, socquettes et godillots noirs – semblent jaillies de l'estrade comme des doubles des musiciens. Ce sont des luronnes, des friponnes qui montrent volontiers leur culotte (blanche).

Parfois l'une se détache brièvement, mais la plupart du temps elles dansent ensemble, comme un mini-essaim de guêpes, un mini-vol de corneilles. Beaucoup de tourbillonnements, de petits sauts dans leur danse, qui dégage une folle énergie, une vitalité fascinante. Entre deux mouvements du quatuor, elles sont trop pétulantes pour s'arrêter, le seul rythme de leurs godillots déchire le silence. Si joliment que là-haut, archets levés, les musiciens attendent...

Et, bien qu'il n'y ait pas la moindre narration, la moindre anecdote, d'impalpables changements d'humeur surviennent chez nos fantasques gamines. Comme dans la musique : jubilation du *pizzicato*, véhémence de l'*allegro molto*... Une théâtralité entêtante imprègne ce très séduisant spectacle.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 26 mai. La semaine suivante, Keersmaeker donne *Ottone Ottone*, sur *le Couronnement de Poppée* de Monteverdi.

Le Bolchoï sans costumes

Les trente danseurs de la troupe soviétique des Ballets du Bolchoï entameront jeudi 25 mai leur tournée à Chicago avec des costumes de fortune. Les dix malles contenant leurs habits de scène ont en effet été perdues au cours du transit à New-York, et malgré les recherches de la compagnie aérienne Aéroflot et du département d'Etat américain, elles restent introuvables. En attendant que de nouveaux costumes arrivent de Moscou vendredi, les danseurs ont fait appel à toutes les troupes locales pour s'habiller. Seuls leurs chaussons sur mesure sont irremplaçables. Ils tenteront de faire durer le temps des répétitions et de la représentation ceux qu'ils avaient judicieusement glissés dans leurs bagages.

L'avant-programme du Festival d'automne 1989

L'année de toutes les créations

Le 18e Festival d'automne aura lieu à Paris du 26 septembre au 31 décembre 1989. Théâtre, musique, danse, expositions, voilà la liste des principaux rendez-vous, qui sera complétée à la fin du mois d'août.

THÉÂTRE

Le Festival a décidé cette année de renforcer encore son « axe européen » en rassemblant des productions – pour la plupart créées à cette occasion – venues de France, mais aussi d'Allemagne fédérale, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Sur scène, des valeurs sûres, très sûres, comme Klaus Michael Grüber, Luc Bondy, Carmelo Bene ou Bernard Sobel, et des talents qui trouvent une juste consécration parisienne, tels François Tanguy et son Théâtre du Radeau ou Luis Miguel Cintra.

Créations. – *La Mort de Danton*, de Georg Büchner, mise en scène de Klaus Michael Grüber (Amandiers de Nanterre, 26-09/29-10). *Le Chemin solitaire*, d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Luc Bondy (Renaud-Barrault, à partir du 10 octobre). *Fragments forains*, écrits et mis en scène par François Tanguy (TGP Saint-Denis, 29-11/17-12). *1789*, d'Anthony Burgess, mise en scène de Massimo Schuster (opéra pour marionnettes, Centre Georges-Pompidou, 11/17-12). *Les Tu et Toi*, de Dorvigny, mise en scène de Bernard Sobel (Théâtre de Gennevilliers, 14-11/17-12). Spectacle de Pierre Guyotat (Centre Georges-Pompidou, 4/10-12).

Coproductions avec le Festival d'Avignon. – *Vous qui habitez le temps*, écrit et mis en scène par Valère Novarina (Théâtre de la Bastille, 10/29-10). *La Mort du prince*, de Fernando Pessoa, mise en scène de Luis Miguel Cintra (Théâtre de la Bastille, 22-11/3-12).

Les reprises. – *L'Affaire de la rue de Lourcine*, d'Eugène Labiche, mise en scène de Klaus Michael Grüber (Opéra-Comique, 4/8-10 ; en langue allemande). *Die Marquise von O*, d'Heinrich von Kleist, mise en scène de Hans Jurgen Syberberg (Opéra-Comique, 13/14-10 ; en langue allemande). *La Cena delle Beffe*, de et mis en scène par Carmelo Bene (Opéra-Comique, 8/11-11). Carmelo Bene donnera un récital Dante et Leopardi (Opéra-Comique, le 12-11). *L'Attrapeur de rats*, de Wladislaw Znorko (Théâtre de la Bastille, 14/30-12).

Sous réserve. – « Musique et théâtre d'Afrique du Sud », présentés par Peter Brook (Bouffes-du-Nord, octobre-décembre). *Le Marchand de Venise*, par Peter Zadek, avec le Burgtheater de Vienne.

MUSIQUE

L'année du Bicentenaire a inspiré *à Michel Guy et à Joséphine Markovits*, son assistante pour la musique, un grand projet orienté vers l'avenir, et non – c'est à noter en cette période de commémorations – vers le passé. L'idée était de faire une commande d'œuvre nouvelle à un maximum de compositeurs en activité, quels que soient leur âge et leur notoriété. Vingt-cinq partitions pour formations instrumentales et vocales les plus diverses, composées spécialement à l'intention du Festival, seront ainsi créées en dix-sept concerts, entre le 27 septembre et le 18 décembre, soit dix de moins qu'escompté. Les compositeurs inscrits sur la « liste d'or » *mais trop* occupés pour s'y consacrer seront néanmoins représentés par des premières créations françaises.

Ce sera notamment le cas de *Gyorgy Ligeti* dont seront donnés successivement les *Madrigaux* (27-9 : concert d'inauguration ; la version intégrale en cinq mouvements du *Concerto pour piano* (23-10) et les deux dernières *Etudes pour le clavier* (23, 25 et 27-10).

Côté créations-créations, on notera la présence au même programme de deux très jeunes compositeurs parisiens, Franck Krawczyk et Eric Tanguy (7-11), celle de Michael Jarrell, « le Suisse qui monte », et de Marco Stroppa, Italien en poste à l'IRCAM, en compagnie de Philippe Manoury (22 et 23-11). On applaudira à l'impressionnante liste de commandes passées également à Aperghis, Dusapin, Xenakis (20-10), Gielen et Holler (23-10), Eloy (24, 25, 27 et 28-10), Demierre et Guerrero (7-11), Steve Reich (20-11), comme à la reprise, vingt ans après, de la sulfureuse *Passion selon Sade*, de Bussotti, sous un autre titre, *Intégrale Sade*, et dans une version entièrement révisée (11-12).

Surprise de trouver dans ce peloton – il est vrai disparate – le nom de Marcel Landowski, avec le premier acte de son *Opéra de la Bastille* (rien à voir avec notre futur établissement lyrique, création en concert le 12-12). Réconfort pour ceux qui apprécient la continuité d'y voir figurer les noms de Kagel (4-12), Dutilleux, Berio et Boulez (avec, notamment, le concerto pour piano, *Antiphonies*, que le compositeur est en train de terminer pour Maurizio Pollini (concert de clôture : 18-12).

Aux classiques coproducteurs (Grand Théâtre de Genève, British Council, etc.) se joignent exceptionnellement cette année la Caisse de dépôts, les fondations Total pour la musique et Vuitton, le tiers du budget total (6,5 millions de francs) de cet automne de la création musicale se trouvant ainsi versé par ces trois mécènes.

DANSE

Douglas Dunn and Dancers (Centre Georges-Pompidou, 9/15-10). *Son of Gone Fishin'*, *Astral convertible*, *Newark*, *Glacial Decoy* ou *Opal Loop*, par la Trisha Brown Dance Company (Théâtre de la Ville, 24/29-10). *Les Marchands et les Bâtisseurs*, de Daniel Larrieu (Théâtre de la Bastille, 2/10-11). *Tango Argentino* conçu et réalisé par Claudio Segovia et Hector Orezzoli (Théâtre Mogador, à partir du 20 septembre).

EXPOSITIONS

José Zanine Caldas (Musée des arts décoratifs, 21-11-89/30-1-90). Harold Szeemann (Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, octobre-novembre).

★ Renseignements et abonnements : Festival d'automne, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-96-12-27. Télécopie : 40-15-92-88. Date limite d'abonnement : 25 août 1989.

THÉÂTRE

Cycle « Théâtres et Rituel » à la Maison des cultures du monde

Le pays où les hommes deviennent des dieux

En Inde du Sud, dans le Kerala, des hommes se font dieux. Ils dansent toute la nuit un archaïque rituel sacralisé, le Teyyam. La Maison des cultures du monde les accueille à la Cartoucherie de Vincennes.

La route de bitume, puis de terre ocre rouge qui mène, depuis Cannanore, sur la côte du Malabar, ne va pas plus loin. A pied, nous suivons nos guides, de petits hommes à la peau très sombre. Puis le chemin monte un peu. Des lampes à huile trouent la nuit. Enfants aux dents étincelantes et aux regards interrogateurs, vieillards parcheminés comme d'antiques livres de sagesse, femmes en sari : un peu de l'Inde est assemblée là. Ces hommes ne connaissent de leur pays que ce bout du monde, à l'écart des grandes villes.

La nuit conviviale, la nuit religieuse du Teyyam (de Devan, dieu en sanscrit ou Teyyattam, jeu de dieu) est commencée. Le cercle ondulant des villageois debout délimite l'aire de jeu, devant le temple. Quelques hommes se détachent du groupe, portant à bout de bras des torches odorantes de palmes sèches. On en brûlera des dizaines, toute la nuit, et le danseur foulera les braises, insensible à la douleur. Une rangée de musiciens impassibles font rouler leurs percussions. Ils entament un long chant épique, de trois ou quatre mille vers qui célèbrent les aventures du dieu à venir dont un homme, le torse nu griffé de blanc, simplement vêtu d'une jupe rouge, prépare la venue. C'est le Tottam. Il court, saute, salue un petit siège de bois qui atteste de la présence du dieu, harangue la foule, répond moyennant roupies aux questions sur la récolte à venir, une histoire de famille, une maladie. Sa prestation dure trois, quatre heures. Elle capte plus ou moins l'attention. La musique, la danse aidant, ainsi que l'alcool de palme qu'un prêtre lui verse peu à peu, la transe arrive. Le Totam déploie de longues lanières métalliques qui font jaillir des étincelles du sol. Puis soudain, sans crier gare, il quitte le cercle, il cède la place au Teyyam.

Bénéfique pour tout

Son visage orange est dessiné de lignes, de cercles, de points, ses yeux cernés d'un épais trait noir, ses pieds ornés de lourds bracelets d'argent dont les grelots tintent à chacun de ses pas. Il est démesurément grand, avec sa coiffure de roi des ombres, démesurément large, la taille prise dans une rigide crinoline de tissu. Tout son costume est une débauche somptueuse de cotonnades torsadées, plissées, de bijoux d'argent. Tout semble fait pour entraver le mouvement, jusqu'au poitrail orné d'un lourd collier d'argent. Et pourtant pendant des heures, ce dieu va sauter, se courber au sol, danser jambes à demi-fléchies, tournoyer sur lui-même, armé parfois d'épées.

Autrefois, on sacrifiait des humains pendant la cérémonie : à présent, les poulets ou les chèvres font l'affaire. Chaque village a son dieu, et danse ainsi, cette nuit-là, au bord de la rizière.

Déesses mères aux crocs d'argent, baveuses de sang mais protectrices, serpents (naga créateur du monde, lié aux rites de fertilité), divinités de la nature (l'oiseau qui guérit des empoisonnements et favorise la longévité, l'homme-lion bénéfique à la chasse), ancêtres ou héros valeureux : le professeur indien A.-K. Nambiar, un des rares spécialistes du teyyam a recensé plus d'une centaine de dieux dans le Kerala. On les célèbre avant, après les récoltes, en cas de maladie. Parfois de riches particuliers commandent un teyyam pour l'anniversaire du dieu de leur temple familial. Le chamane, un homme toujours formé par un ancien initié devenu trop vieux pour s'exposer à la violence de la transe, se prépare longuement, par un jeûne et des exercices respiratoires. Il s'abandonne ensuite entre les mains d'un maître maquilleur sous le regard du village. La préparation dure deux, trois heures et peu à peu, il s'alanguit, se concentre.

Pour chaque ligne du maquillage, chaque accessoire, bien sûr, est codé. Les guerriers arborent à la main gauche d'immenses ongles d'argent et les déesses des seins de bois peint ou de métal. L'homme-lion porte une crinière de fibres végétales. Chaque teyyam, enfin, possède un « mudhi » particulier et il faut plusieurs hommes pour arrimer sur la tête de l'acteur-dieu cette immense coiffure qui peut atteindre 5 à 6 mètres de haut et peser une *cinquantaine de kilogrammes*.

Le teyyam, malheureusement, n'échappe pas, ça et là, à l'abâtardissement. Des micros pour amplifier la voix, des néons pour remplacer les torches. On a refait à neuf le Parassinikaravu, hier un petit temple au bord d'un fleuve où l'on célébrait le culte du serpent et où une figure énigmatique aux yeux d'argent saluait le soleil levant. Aujourd'hui, on vient y faire bénir sa voiture et, dans ce véritable Lourdes, on trouve indifféremment, aux échoppes des marchands, des petites bagues à une roupie, figurant *les dieux locaux ou* la croix et la faucille. Pour nous, Occidentaux, le teyyam possède la force de ce théâtre balinais que célébrait Antonin Artaud : *« Ce théâtre remet le théâtre à son plan de création autonome et pure, sous l'angle de l'hallucination et de la peur. »*

ODILE QUIROT.

Du teyyam au soufisme

Le teyyam : du 25 au 31 mai (sauf le 27) au Théâtre du Soleil, Cartoucherie de Vincennes. Le maquillage débute à 18 heures, le spectacle à 20 h 30. Le cycle « Théâtre et rituel » organisé par la Maison des cultures du monde se poursuit avec la mak-yong (Malaisie), un théâtre rituel pour guérir (27, 28 mai), des danses de cour ritualisées d'un des palais de Surakarta (Indonésie) (du 2 au 5), la chronique des sultans Banum (Cameroun, du 9 au 14), les Aissaoua du Maroc, une confrérie soufi de guérisseurs (du 16 au 20) et le 23 juin, un rituel contemporain d'un musicien peintre du vaudou, Geo Ripley, de Saint-Domingue.

★ Maison des cultures du monde. Tél. : 45-44-72-30.

● **Le groupe Noir Désir remporte le Bus d'acier.** – Le Bus d'acier a été décerné mercredi 24 mai au groupe bordelais Noir Désir. Parrainée par un club rock parisien, cette distinction consacre chaque année un jeune groupe ou un chanteur rock d'expression française. Noir Désir, qui a déjà enregistré plusieurs disques, vient de sortir un nouveau 45 tours, *Aux sombres héros de la mer*.

Culture

DANSE

Huit chorégraphes au Théâtre 14

Pour Nijinski

Le dessus du panier de la danse contemporaine s'est mobilisé pour fêter le centenaire de Nijinski, premier chorégraphe moderne.

Si Vaslav Nijinski danseur est entré dans la légende en même temps que sur scène, d'un seul bond, Nijinski chorégraphe fut totalement incompris de ses contemporains, et c'est beaucoup plus tard qu'on a reconnu son importance.

Son *Après-midi d'un faune*, en 1912, fait scandale, non seulement pour « obscénité » (le fameux coup de reins final du faune allongé sur l'écharpe d'une nymphe), mais aussi pour sa rupture radicale avec les codes classiques. Refus de l'en-dehors, du moelleux, de l'arrondi, de l'élévation (bref, de tout ce qui fait la gloire de Nijinski danseur), au profit de mouvements anguleux, attachés au sol ; effacement de la virtuosité, simplicité apparente du geste, qui suggère plus qu'il ne montre, annonçant un Merce Cunningham : à vingt-trois ans, Nijinski se révèle un des premiers chorégraphes modernes. Pareillement hué, son *Sacre du printemps*, l'année suivante, le confirme.

Autre échec, *Jeux* et ses joueurs de tennis : « *Pourtant*, dit Nijinski, *l'homme que je vois avant tout autre sur la scène, c'est l'homme moderne. Je rêve d'un costume, d'une plastique, d'un mouvement qui seraient caractéristiques de notre temps.* »

Bien que la date soit controversée, on fête cette année le centenaire de sa naissance. Au lieu de faire danser pour la millième fois les rôles qu'il immortalisa (*le Spectre de la rose*, *Pétrouchka*, etc.), le Théâtre 14 et la revue *Pour la danse* ont eu une idée pointue : demander à huit chorégraphes, choisis dans le dessus du panier de la danse contemporaine, de composer chacun un solo évoquant Nijinski. Et de le danser eux-mêmes, intérêt supplémentaire : ces chorégraphes sont de remarquables danseurs, qui se retirent le plus souvent de la scène car il est difficile de régler une œuvre en étant dedans.

Mark Tompkins sort en rampant de sous un rideau à fleurs roses et fredonne *l'Invitation à la valse*, de Weber, musique liée à jamais au *Spectre de la rose*. Il porte une fausse moustache et un long pardessus à col et poignets de fourrure, très russe. Contemple ses mains, tournoie, se fige, se regarde dans une glace imaginaire, tremble, se dévêt soudain et apparaît dans un costume rose du même tissu que le rideau, tandis qu'éclate *International Lover* de Prince. Déhanchements provocants, mains sur le sexe. Cette *Valse de Vaslav* n'est guère passionnante sur le plan chorégraphique, mais il y a une idée intéressante dans ce dédoublement.

Le solo de Mathilde Monnier, *Récitatif*, avait été, à vrai dire, créé avant l'opération Nijinski (pour l'ouverture du concours de Bagnolet 1988). Il est accompagné par la contrebassiste Joëlle Léandre. Moulée de noir, très concentrée, Monnier fait du sur place, se ploie, se déploie, se cherche. Une statue s'extrait elle-même de sa gangue. Monnier bouge divinement bien.

Une modestie non feinte

Hervé Robbe aussi. « *Quelle difficulté que ce solo*, dit-il. *Cela peut paraître si vite présomptueux ! J'ai envie de simplicité, de me présenter comme à un examen avec une danse préparée pour Nijinski et dont il serait le seul juge...*

Pantalon noir et chemise blanche, fragments de *Petrouchka* en bande son. Sa modestie n'est pas feinte, il est touchant, attachant. Sa danse est ample, harmonieuse, coulée ; parfois il s'arrête pour rôder derrière un pilier. Parfois il se souvient qu'il a été danseur classique, et qu'il vaut mieux intégrer cet acquis que le rejeter bêtement. Son solo n'a pas encore de titre, on espère qu'il le reprendra.

Daniel Larrieu apparaît dans un costume bizarre, espèce de pourpoint sur culotte rayée, chaussettes blanches, foulard serré sur les cheveux, un seul gant rose dont le bout des doigts est gonflé comme une boule. Tout au long de *Pour l'instant*, il joue en virtuose d'un éventail blanc. Parfois, comme distraitement, il prend une pose du Faune. Un numéro étonnant de charme et d'invention, lunatique, oriental, pince-sans-rire, insolite. Le grand succès de la soirée.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre 14. Les 25, 26, 27, avec Karine Saporta, Michel Kelemenis, Andy Degroat, Odile Duboc.

Communication

La directive « Télévision sans frontière »

Le Parlement européen amende le texte du conseil des ministres mais n'impose pas de quotas chiffrés

Après une journée de débats mouvementés, le Parlement européen a finalement adopté la directive fixée par le conseil des ministres, en l'amendant dans un sens plus contraignant pour les Etats, mais sans imposer de quotas chiffrés.

STRASBOURG (Communautés européennes) de notre envoyé spécial

En refusant de rejeter, mercredi 24 mai, le projet de directive établi en avril dernier par les gouvernements membres de la CEE sur la « Télévision sans frontière », le Parlement européen a laissé le cha mp libre aux Douze pour adopter définitivement, à la mi-juin, le texte ministériel initial. Sans doute l'Assemblée a-t-elle adopté, à une large majorité, les amendements allant dans le sens souhaité par les producteurs et les réalisateurs communautaires, mais *les changements seront*, au bout du compte, de faible portée.

Et le fait que la Commission de Bruxelles ait accepté quelques modifications mineures ne change rien à l'affaire, car sur l'essentiel du débat, l'instauration à terme de quotas réservés aux productions européennes – l'exécutif de la CEE a refusé de donner sa caution. Il faudrait donc que les Douze soient unanimes pour introduire dans la législation européenne l'amendement parlementaire. Ce qui est exclu, en raison de la position des Allemands, des Danois, des Néerlandais, des Britanniques et des Luxembourgeois.

Le projet du conseil prévoit que « *les Etats membres veillent, chaque fois que cela est réalisable et par des moyens appropriés, à ce que les organismes de radio-diffusion réservent à des œuvres européennes (...) une proportion majoritaire de leur temps de diffusion* ». A cette disposition, délibérément vague, les députés ont répondu par un texte destiné à atteindre cet objectif « *par des moyens appropriés et juridiquement efficaces* », dans un délai de quatre ans. La différence est de taille puisque, dans un cas, il est fait appel à la bonne volonté et, dans l'autre, à l'obligation juridique.

Mais s'engager sur la voie recommandée par Strasbourg, a commenté M. Jean Dondelinger (Luxembourg), commissaire chargé du dossier, conduirait à un changement de nature de la réglementation envisagée. La fixation de quotas à l'importation serait, a-t-il ajouté, « *une ligne Maginot culturelle vouée à l'échec* ». Car non seulement Bruxelles doit faire face à l'opposition d'une majorité d'Etats membres, hostiles à une législation « dirigiste », mais elle doit également subir la pression des Etats-Unis, comme le montre la lettre adressée la semaine dernière au président de l'Assemblée par Mme Carla Hills, responsable du commerce à la Maison-Blanche (*le Monde* du 25 mai).

Bataille perdue

Ainsi, Bertrand Tavernier et les autres ont perdu la bataille. Le train de la dernière chance a été un échec. Il était parti, il est vrai, bien tard pour modifier le cours des choses. Le Parlement avait les moyens de mettre le dossier à plat, en rejetant le document des Douze. Mais la majorité des députés a préféré faire le même raisonnement que Mme Edith Cresson et estimé qu'il valait mieux accepter un accord limite plutôt que de courir le risque de ne pas avoir de directive du tout.

Est-ce par réalisme ou par souci de ne pas être en contradiction avec les partis au pouvoir de leur pays ? Toujours est-il que les parlementaires n'ont pas exercé la même pression que dans le dossier sur « *les voitures propres* » à l'égard de la Commission, laquelle a changé radicalement de position. Dans ce dernier cas, Bruxelles est allée à la rencontre des préoccupations d'une large partie de l'opinion publique, relayée par les gouvernements grec, danois, néerlandais et allemand.

Reste qu'il y a un an, l'Assemblée, à l'instar de la Commission, avait fait preuve de beaucoup plus de fermeté. Elle s'était prononcée en faveur d'un *quota* de 60 % de programmes européens, d'un soutien aux producteurs indépendants, d'une limitation du temps réservé à la publicité limité à 10 % (de 15 % à 20 % dans le projet actuel), de la protection des mineurs, etc. Aujourd'hui, pour reprendre l'expression de M. Dieter Schinzel (socialiste allemand), « *l'oiseau n'a plus que quelques plumes* ».

Pourtant des parlementaires semblaient déterminés à aller jusqu'au bout de leur logique, tant le langage militaire a fleuri au cours du débat. M. Max Gallo (PS) : « *Esprit de capitulation du conseil des ministres* » ; M. Denis Baudouin (RPR) : « *Désarmement unilatéral face aux envahisseurs* ». M. Wolfgang von Nostitz (Verts allemands) : « *La culture européenne est menacée par le cheval de Troie qui a pénétré au cœur du grand marché* » ; M. Antonio Marquès (libéral portugais) : « *On sacrifie les auteurs européens sur l'autel du grand marché* » ; M. Francis Roelants, du Vivier (écologiste belge) : « *La directive favorise l'envahissement d'œuvres au rabais en provenance, notamment, des Etats-Unis* ».

Comme si l'Assemblée avait voulu jouer à « *Retenez-moi ou je fais un malheur* ».

Encore une fois, il était probablement trop tard : les Pays-Bas, l'Espagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg ont déjà signé la convention du Conseil de l'Europe, sur laquelle les Douze ont calqué, à quelque chose près, leur directive.

MARCEL SCOTTO.

Réactions

● **M. Max Gallo (PS)** : « *Rien n'est joué mais le Parlement a montré son efficacité. Tout dépend de la pression que continueront d'exercer les professionnels de l'audiovisuel* », a déclaré, le soir du mercredi 24 mai, M. Max Gallo, secrétaire national à la culture du parti socialiste et député européen. Selon lui, la pression du groupe socialiste « *s'est exercée sur la commission si bien que celle-ci a été obligée, contrainte, d'accepter un certain nombre d'amendements et d'améliorations* ». S'avouant « *évidemment pas totalement satisfait des résultats du débat* » (notamment du refus d'un retour aux quotas de 60 % d'œuvres européennes), M. Gallo affirme que « *le plus important est que chaque année un bilan soit fait du respect, par les différents états, de la directive* ».

● *Le comité d'Action pour l'Europe du cinéma et de la télévision* (qui regroupe l'ensemble des professions de l'audiovisuel en Europe) « *demande aux autorités européennes de rétablir de véritables quotas d'œuvres européennes sur les chaînes de télévision* » et « *s'étonne* » des pressions du gouvernement américain sur les parlementaires de Strasbourg. Il est « *étrange* », déclare le comité, d'entendre les Américains parler de protectionnisme « *alors que leur marché n'est ouvert qu'à 1 % pour l'étranger et au moment où la directive leur accorde en fait la moitié d'un marché européen de 320 millions de consommateurs* ».

Le groupe Havas dément vouloir racheter les parts de la Générale occidentale dans le Groupe de la Cité

L'action Générale occidentale (GO) a enregistré, mercredi 24 mai, l'une des plus fortes hausses de la Bourse de Paris : elle atteignait 904 F en fin de séance, ce qui représente une progression de 5,8 % alors que le marché ne gagnait que 0,66 % en clôture. Plus de 62 000 actions ont changé de mains ce même jour, alors que le volume quotidien moyen des transactions était de 30 000 en avril. Ce mouvement est attribué aux rumeurs concernant un hypothétique rachat par Havas des participations que détient la GO, filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE), dans le deuxième groupe d'édition français, le Groupe de la Cité (*le Monde* du 25 mai).

Le groupe Havas a cependant démenti, le 24 mai, détenir « *directement ou indirectement des actions de la GO* » et « *vouloir acquérir directement des titres du Groupe de la Cité* ». « *Il n'y a aujourd'hui aucune négociation engagée en vue d'acquérir des titres détenus par la CGE dans la GO* », a précisé Havas, qui a rappelé que la maison d'édition était déjà contrôlée par sa filiale CEP Communication, à parité avec la GO. Un représentant de la CGE a indiqué : « *Nous ne sommes pas vendeurs de tout ou partie de la GO.* » Aucun commentaire cependant n'était fait par cette dernière.

LE PLUS GRAND DES GRANDS CONCERTS
avec pour la 1ère fois réunis à Paris

Rod STEWART
Stevie WONDER
INXS
NEW BOHEMIANS
Boris GREBENSHIKOV

Enjoy Coca-Cola
avec RTL
Liberty Show
SAMEDI 24 JUIN
DE 12 A 24 HEURES
HIPPODROME DE VINCENNES
PARIS
RÉSERVATIONS : 48 05 10 10
LOCATION : 3 FNAC VIRGIN MEGASTORE
ET DANS TOUS LES CARREFOUR DE FRANCE

George MICHAEL
Bob DYLAN
Tracy CHAPMAN
Elvis COSTELLO
Cyndi LAUPER

Spectacles

expositions

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

BONS BAISERS D'ARTISTES. Des artistes contemporains détournent la carte postale. Atelier des enfants. Jusqu'au 26 août.

CULTURE DE L'OBJET. Galerie du Cci. Entrée : 15 F (gratuit pour les moins de 13 ans). Jusqu'au 28 août.

DE MATISSE A AUJOURD'HUI. 3 et 4 étages. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS DE MATISSE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 septembre.

HANS HAACKE. Artfairismes. Galeries contemporaines. Jusqu'au 18 juin.

MAGICIENS DE LA TERRE. Grande galerie, 5 étage. Entrée : 32 F, 50 F (billet couplé Grande Halle et Centre Georges Pompidou). Jusqu'au 14 août.

CARL FREDRIK REUTERSWARD. Musée d'art moderne. Jusqu'au 11 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 9 h à 21 h 15, sam., dim. de 9 h à 17 h 30.

1889, LA TOUR EIFFEL ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 août.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Visites-conférences les lun., mer., jeu., ven. à 12 h et 19 h 45, sam. à 11 h 30 (23 F).

LES DONATEURS DU LOUVRE. Hall Napoléon - niveau accueil. Entrée : 25 F (ticket d'entrée au Musée). Jusqu'au 21 août.

MICHEL-ANGE DESSINATEUR. Galerie Mollien. Entrée : 25 F + 7 F (majoration du droit d'entrée au musée). Jusqu'au 31 juillet.

UN COLLECTIONNEUR PENDANT LA RÉVOLUTION. Jean-Louis Soulavié (1752 - 1813). Pavillon de Flore (2 étage). Entrée : 25 F (ticket d'entrée du musée donnant droit à l'exposition). Jusqu'au 24 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

JEAN FAUTRIER. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Du 25 mai au 24 septembre.

NAM JUNE PAIK. La fée électronique. Jusqu'au 30 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EUROPE 1789 - 1799. XXe exposition du Conseil de l'Europe. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 26 juin.

Musées

1789 - 1815 L'ÉTOFFE DES HÉROS. Costumes et textiles français de la Révolution à l'Empire. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 juillet.

DIETER APPELT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 5 juin.

LA COLLECTION STEPHEN WHITE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 5 juin.

COSTUMES HISTORIQUES RUSSES 1700 - 1914. De la collection du musée de l'Ermitage de Leningrad. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). T.l.j. sf lun. 1 mai de 12 h à 18 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 mai.

CRAFT TODAY USA. Objets contemporains made in USA. Musée des Arts décoratifs, galerie des jouets, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 août.

DANTAN JEUNE, CARICATURISTE ET PORTRAITS SCULPTÉS DE L'ÉPOQUE. Romantique. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 juin.

DE LA RIVIERA A LA COTE D'AZUR. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 21 août.

ROLAND DORÉ, SCULPTEUR BRETON DU XVIIe SIÈCLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 27 mai au 18 septembre.

SYLVAIN DUBUISSON. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.

DÉCOUVERTES SOUS-MARINES EN MANCHE ET ATLANTIQUE. Institut océanographique, centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques (46-33-08-61). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 30, sam. et dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 juillet.

LE FER A PARIS, ARCHITECTURES. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 juin.

HOMMAGE AU MAITRE UNG-NO LEE. Séoul 1904 - Paris 1989. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 14 juillet, 15 août, 1 et 11 novembre de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 novembre.

LES HUILLCA : PEINTRES NAIFS DU PÉROU. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 6 juin.

DIDIER JUNG. Musée de l'holographie, forum des Halles - 15 à 21, Grand Balcon (42-96-96-83). T.l.j. de 10 h à 19 h, dim. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 juin.

MAGICIENS DE LA TERRE. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. de 12 h à 20 h, ven. et sam. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F, 50 F (billet couplé Centre Georges Pompidou et Grande Halle). Jusqu'au 14 août.

MINIATURES DE L'INDE IMPÉRIALE : Les peintres de la cour d'Akbar (1556 - 1605). Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 juillet.

ODYSSEY, CENT ANS DE PHOTOGRAPHIE AU NATIONAL GEOGRAPHIC. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 5 juin.

QUAND PARIS DANSAIT AVEC MARIANNE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 août.

HENRI LE SIDANER. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 juillet.

Jeudi 25 mai

LES SIÈCLES D'OR DE LA MÉDECINE. Padoue XVe - XVIIIe. Muséum d'histoire naturelle, galerie de zoologie 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-14-41). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

THÉATRE ET RELIGION EN ASIE. Costumes, masques, marionnettes, ombres. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Du 29 mai au 31 décembre.

TURQUIE : MAINS DE FEMMES. Musée de l'Homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

UBU : CENT ANS DE RÈGNE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1 juillet.

UNE NOUVELLE AFFICHE POUR LE MUSÉE NATIONAL DES ARTS ET. Traditions populaires. Musée des Arts et Traditions populaires, hall, 6, av. du Mahatma Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 15 juin.

Centres culturels

ASSEYEZ-VOUS EN SUÉDOIS ! Trois générations d'art du meuble en Suède. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

AUBUSSON 1989. 25 artistes contemporains. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 juin.

CENT SOIXANTE-CINQ PEINTRES, GRAVEURS, PHOTOGRAPHES ET SCULPTEURS. Originaires de trente-neuf pays différents exposent. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 11 juin.

CHINE. Photographies de Hiroji Kubota. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 9 juillet.

CROISEMENT DE SIGNES. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 16 août.

CROSSINGS'89 FRANCE - HAWAII. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

L'EVENTAIL A TOUS VENTS. Du XVIe siècle à nos jours. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 juillet.

FRANK HORVAT. Côté mode. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 2 juillet.

IMAGES INTERNATIONALES POUR LES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h, nocturnes mer. et sam. jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 juillet.

PETER KNAPP. Centre culturel suisse, 32, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 juillet.

MAITRES FRANÇAIS 1550 - 1800. Dessins de la donation Mathias Polakovitz à l'Ecole des Beaux-Arts. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar., et les 14 et 15 mai de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 juin.

NADJIA MEHADJI, CHRISTOPHE BOUTIN, PASCAL KERN. Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

MORCEAUX CHOISIS DU XIXe SIÈCLE. Dans les collections des musées d'Ile-de-France. Mairie du IXe arrondissement, 6, rue Drouot. T.l.j. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 2 juillet.

MEHDI MOUTASHAR. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 30 juin.

***PETITS ET GRANDS THÉATRES* DU MARQUIS DE SADE.** Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1 juillet.

PROPUESTA 89. Centre culturel espagnol, 7, rue Quentin-Bauchart (40-70-92-92). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 30 juin.

MAN RAY. 360e de liberté. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h, nocturne le jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 15 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 5 juin.

RANDY SAHARUNI. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 juin.

SUPPORTS DE RÊVES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 septembre.

TEMPS SAUVAGE ET INCERTAIN. Institut français d'architecture, galerie d'actualité, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LE VOYAGE EN ITALIE. Les photographes français en Italie 1840 - 1920. Fondation Dosne - Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Du 25 mai au 31 août.

Galeries

ABSTRACTION-CRÉATION. 1931-1936. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 1 juillet.

ACADÉMIES. Visages et corps dans l'estampe du XXe siècle. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 3 juin.

AEPPLI, RAYNAUD, RAYSSE, NIKI DE SAINT PHALLE, TINGUELY. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 10 juin.

JEAN-MAX ALBERT. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 30 septembre.

LYDIE ARICKX. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 28 juin.

FRANÇOIS ARNAL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 5 juin. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 juin.

ASPECTS DE L'ART MODERNE EN FRANCE 1920 - 1960. Galerie Daniel Malingue, 26, av. Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 8 juillet.

ATLAN. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 27 mai.

AUTOUR DE BAUDUIN. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 3 juin.

FRÉDÉRIC BENRATH. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 3 juin.

HILLA BERND BECHER. Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Jusqu'au 3 juin.

MARIE BOURGET. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 18 juin.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 9 juin.

BOUSSARIE. Galerie Margot Virgil, 11, cité Véron - entrée 94, bd de Clichy (42-55-34-49). Jusqu'au 8 juillet.

BOZZOLINI, ANTONIA LAMBELÉ. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 28 mai.

JAMES BROWN. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 25 mai au 1 juillet.

JUAN CARDENAS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 24 juin.

CLAISSE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 1 juillet.

ANTHONY CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 15 juillet.

FRANCESCO CLEMENTE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juin.

JAMES COIGNARD. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 17 juin.

CORPS - FIGURES. La figuration humaine dans la sculpture du XXe siècle. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 1 juillet.

MARC COUTURIER. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 17 juin.

JEAN COUY. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 9 juin.

EDITH DE VRIES. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 17 juin.

LA DERNIÈRE SÉANCE. Cinq heures pour la photographie. Galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré (42-60-68-08). Du 25 mai au 25 juin.

JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 30 juin.

ESQUISSES ET DESSINS. Du XVIe au XXe siècle. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 17 juillet.

LA FEMME DANS LES ANNÉES 1920. Galerie Maud Bled, 20, rue Jacob (43-29-46-51). Jusqu'au 15 juin.

CHARLES FILIGER. 1863 - 1928. Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (43-25-13-87). Jusqu'au 15 juin.

LEE FRIEDLANDER. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 8 juillet.

E. OTHON FRIEZ. Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, Fg-Saint-Honoré (42-65-24-41). Jusqu'au 30 juin.

PABLO GARGALLO. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 2 juillet.

OSCAR GAUTHIER. Galerie Arnoux, 27, *rue Guénégaud (46-33-04-66).* Jusqu'au 10 juin.

ZVI GOLDSTEIN. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 3 juin.

AUGUSTE HERBIN. Galerie J.-R. Resche, 20, rue de Seine (43-29-44-03). Jusqu'au 30 juin.

GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 27 mai au 29 juillet.

FRANK HORVAT. Album de famille. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 17 juin.

JON KESSLER. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 7 juin.

PIOTR KLEMENSIEWICZ. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 7 juin.

AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 5 juin.

CHARLES LAPICQUE. Œuvres sur papier. Galerie Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Du 25 mai au 13 juillet. / Huiles sur toiles de 1940 à 1973. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 25 mai au 13 juillet.

ERICA LENNARD. Cinq heures pour la photographie. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Du 25 mai au 7 juillet.

LES LEVINE. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 3 juin.

LOIC MADEC. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Du 27 mai au 14 juillet.

ANDRÉ MASSON-GÉRARD SCHNEIDER. Œuvres sur papier. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 25 mai au 24 juin.

MAITRES FRANÇAIS DES XIXe ET XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

NAM JUNE PAIK. Galerie du Génie, 23, *rue* Keller (48-06-02-93). Jusqu'au 3 juin.

BRUCE NAUMAN. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 20 juin.

NUNZIO. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 13 juillet.

L'OBJET DU RELIEF. Galerie Natalie Séroussi, 34, rue de Seine (46-33-03-37). Jusqu'au 8 juillet.

ERIC ORR. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 27 mai.

NAM JUNE PAIK, YOUNG-JIN HAN. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 17 juin.

PANAMARENKO. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 juin.

CLAUDIO PARMIGGIANI. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 22 juillet.

PEINTURES FLAMANDES XVIe - XVIIe SIÈCLES. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 13 juillet.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 22 juillet.

PICASSO ET *L'ATELIER* PIERRE HUGO. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (43-29-50-84). Jusqu'au 30 juin.

POLIAKOFF ET DOUCET. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Du 25 mai au 30 juin.

YVES-MARIE PÉRON. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 1 juillet.

PAOLO QUARTANA. Cinq heures pour la photographie. Galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal (43-31-10-10). Du 25 mai au 30 juin.

CARL FREDRIK REUTERSWARD. Galerie Lucien Durand, 17, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 27 mai.

YVES REYNIER. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 27 mai.

LES RÉALITÉS NOUVELLES 1946 - 1956. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 1 juillet.

NIKI DE SAINT PHALLE. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 24 juin. / Œuvres des années 1980... stabilisées par Tinguely. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 17 juin.

LES SALUEURS. Huit artistes contemporains autour de Jean Hélion. Art of this Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 10 juillet.

***EMMANUEL SAULNIER.* Galerie** Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 juin.

PIERRE SAVATIER. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 31 mai.

SCHNEIDER. Galerie Vega, 16, rue Guénégaud (40-46-07-33). Jusqu'au 24 juin.

MARTIN SZEKELY. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Du 25 mai au 3 juillet.

TAL COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Du 30 mai au 22 juillet.

PIERRE TAL COAT. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Du 25 mai au 13 juillet.

GILLES TELLIER. Cinq heures pour la photographie. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Du 25 mai au 30 juin.

THÈMES DE L'AGE CLASSIQUE. Galerie Pardo, 160, boulevard Haussmann (45-62-55-40). Jusqu'au 30 juin.

EDOUARD VUILLARD. 1868-1940 le chemin de la création. Galerie Bellier, 7, quai Voltaire (42-60-74-72). Jusqu'au 1 juillet.

WANDERERS. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 13 juin.

WISWANADHAN. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 juin.

JOHANES ZECHNER. Galerie Daniel Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 17 juin.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. La Légende d'Ossian illustrée par Girodet (1767 - 1824). Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 juin. Populaire ou Décoratif. L'art du spectacle forain. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 2 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans dehors. Purpositions 7. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Du 25 mai au 1 juillet.

CRÉTEIL. Serge Plagnol. Maison des Arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-18-88). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

LA DÉFENSE. Architecture, lieu d'écritures. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (47-96-25-49). Jusqu'au 10 juin.

EVRY. Keiichi Tahara. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 18 h 30, sam. de 12 h à 18 h, jusqu'à 20 h 30 les soirs de spectacle. Jusqu'au 24 juin.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Dessins de Martin Grunewaldt et les Machines d'Emile Ratier. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juillet.

PARIS-LA DÉFENSE. Monory. Carte blanche à la galerie Daniel Lelong. Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Du 25 mai au 29 juin.

PONTOISE. Camille Pissarro. Gravures. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Du 27 mai au 30 octobre. Jacques Villon. Gravures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 27 mai au 30 octobre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 MAI

« Hôtels et jardins du Marais et place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (sortie).

« Le Louvre de Philippe Auguste et de Charles V », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli.

« Jardins et abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, entrée principale de l'église.

« Une heure place de la Concorde », 14 h 45, métro Chambre-des-Députés.

« Promenade dans le Marais », 14 h 15, métro Saint-Paul (sortie).

« L'observatoire de Meudon », 14 h 30, entrée de l'observatoire (accès par autobus depuis la gare de Meudon-Bellevue par gare Montparnasse, départ à 13 h 24).

« Le treizième arrondissement : ses rénovations et sa population asiatique », 15 heures, métro Maison-Blanche, sortie côté impair de l'avenue d'Italie.

« La poterie et la porcelaine en Chine », hall d'entrée du Musée Guimet, 6, place d'Iéna.

« Le Louvre, de la cour Carrée à la Pyramide de Pei », 15 heures, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

« Du Sentier au quartier de la Bourse », 14 h 30, 85, rue Réaumur.

« Trésors de la cathédrale russe », 15 heures, 2, rue Daru.

CONFÉRENCES

ULP, salle n° 1, 107, rue de Reuilly, 19 h 30 : « Quelle est l'influence de l'image sur notre cerveau ? », conférence animée par M. Didier Tartre, docteur en médecine.

Association gnostique d'études anthropologie et sciences AC (AGEASAC), 47, rue de la Fontaine-au-Roi, 20 heures : « Le calendrier aztèque », séance avec diapositives. Réservations : 43-57-29-81.

Loge unie des théosophes, 11 *bis*, rue Kepler, 20 h 15 : « Karma et la maîtrise du destin ». (Tél. : 47-20-42-87). Entrée libre.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

AFFAIRES

Maison de la Poésie subventionnée par la Ville de Paris

101, rue Rambuteau, M° Halles, 42362753

jeudi 1er juin à 20 h 30

DIMITRI T. ANALIS

présenté par Pierre DUBRUNQUEZ

Textes dits par ANGELA, sculptures de SIMOSSI, toiles de FASSIANOS, marbres de Dimitris TALAGANIS, musique composée par Georges STAVRIANOS

FONDATION
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA MUSIQUE

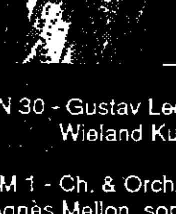

RENCONTRES INTERNATIONALES DE MUSIQUE BAROQUE ET CLASSIQUE

BEAUNE 89

"Hospices de Beaune"

30 JUIN - 22 JUILLET. 4 WEEK-ENDS

VEN 30 - Gustav Leonhardt, clavecin - Sigiswald Kuijken, violon Wieland Kuijken, viole de gambe. COUPERIN

SAM 1 - Ch. & Orch. Collegium Vocale Gand / Ph. Herreweghe Agnès Mellon, sop. - Gérard Lesne, alto - Ch. Prégardien, t. Peter Kooy, basse. BACH "Cantates"...

DIM 2 - Bicent. de La Révolution : Spectacle "La Républicaine" Hélène Delavault, mezzo

VEN 7 - La Gde Ecurie et La Chambre du Roy / J.C. Malgoire Catherine Dubosc, sop. MOZART airs des "Noces de Figaro"...

SAM 8 - Création: "Le Banquet du Voeu" Musique à la Cour des Ducs de Bourgogne 15e. Ens. Gilles Binchois /Dir. D. Vellard (av. costumes, dîner et vins inclus d'après manuscrits du 15e.) ENREGISTREMENT DISCOGRAPHIQUE VIRGIN CLASSICS

DIM 9 - Récital Katia Ricciarelli. BELLINI, ROSSINI, VIVALDI..

SAM 15 - HAENDEL Opéra "Aci, Galatea e Polifemo" (version originale 1708). London Baroque / Dir. Charles Medlam Carolyn Watkinson, mezzo - L. Anderson, sop - D. Thomas, b

DIM 16 - BERLIOZ "Symphonie Fantastique". Orch. Symphonique du Kirov de Leningrad / Dir. Valeri Gergiev

VEN 21 - MOZART "Concertos pour violon et Orchestre". Orch. Nat. de Chbre de Toulouse / Dir.& violon: Augustin Dumay

SAM 22 - HAENDEL "Ode à Ste Cécile" / Dir. René Jacobs Choeur & Orchestre Nederland Bachvereniging Lena Lootens, soprano - Howard Crook, tenor

INFORMATIONS, RESERVATIONS, PROGRAMME DETAILLE: OFFICE DE TOURISME DE BEAUNE 21200, TEL. 80 22 24 51 FNAC PARIS, LYON, DIJON - MINITEL 3615 BILLETEL ART ET FUGUE GENEVE

DIRECTION ARTISTIQUE ANNE BLANCHARD

Télérama

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 mai

TF 1

20.40 Sport : Football. Demi-finale de la Coupe de France (match aller). **22.40** Série : Soko, brigade des stups. **23.25** Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre. 5. Les éléments naturels. **0.20** Journal et météo. **0.40** Série : Drôles d'histoires. Attention au clown. **1.05** Documentaire : Histoires naturelles. La pêche à la graine.

A 2

20.35 Cinéma : Pour la peau d'un flic. ■ Film français d'Alain Delon (1981). **22.25** Flash d'informations. **22.30** Magazine : Edition spéciale. Les garagistes. *Factures gonflées, devis non respectés, réparations mal exécutées.* **23.50** Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12. **0.10** Météo. **0.15** Soixante secondes. Alain Minc. **0.20** Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 Cinéma : Vertes demeures. ■■ Film américain de Mel Ferrer (1958). *Cette œuvre connut un échec injuste.* **22.25** Journal et Météo. **22.50** Magazine : Océaniques. La génération de la guerre - Beyrouth. **23.40** Musiques, musique. Extraits de la Tosca (Vissi d'Arte), de Puccini. **23.45** Mini films. Dialogue sous la lampe ; La race irritable des poètes ; Mad night.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Camomille. ■■ Film français de Mehdi Charef (1988). **21.50** Flash d'informations. **21.55** Cinéma : Police Academy 2, au boulot ! Film américain de Jerry Paris (1984) (v.o.) **23.20** Cinéma : Les années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988). **1.00** Cinéma : Viva Maria. ■■ Film français de Louis Malle (1965).

LA 5

20.30 Téléfilm : La maîtresse du désir. ▶ **22.30** Cinéma : Le facteur sonne toujours deux fois. ■ Film américain de Bob Rafelson (1981). **0.00** Journal de minuit. **0.05** Le facteur sonne toujours deux fois. **0.40** L'inspecteur Derrick. **1.40** Faits divers. **2.35** Bouvard et compagnie. **2.50** Tendresse et passion. **3.15** Journal de la nuit. **3.20** Série : Comment ne pas épouser un milliardaire. **3.45** Série : Une vie. **4.30** Voisin, voisine. **5.30** Tendresse et passion. **5.55** Clip musical.

M 6

20.35 Cinéma : La toubib prend du galon. □ Film franco-italien de Nando Cicero (1978). **22.05** Série : Clair de lune. **22.55** Six minutes d'informations. **23.00** Magazine : M 6 aime le cinéma. **23.55** L'homme de fer. **0.45** Musique : Boulevard des clips. **1.35** Les Mohicans de Paris. **2.00** Magazine : Le glaive et la balance **2.25** Magazine : Quand la science mène l'enquête. **3.20** Magazine : Adventure. **3.55** Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. **4.15** M 6 aime le cinéma. **5.10** S'il te plaît, montre-moi nos histoires. **5.30** Le glaive et la balance. **6.00** Les Mohicans de Paris. **6.20** Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Voyageur, le voyage, de Vera Feyder. **21.30** Profils perdus. **22.40** Nuits magnétiques. La lecture. **0.05** Du jour au lendemain. **0.50** Musique : Coda. Le rock de Canterbury.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert : L'invitation au voyage, Chanson triste, Phidylé et Au pays où se fait la guerre, de Duparc ; Das Rosenband op. 36 nº 1, Morgen op. 27 nº 4, Meinem Kinde op. 37 nº 3, Befreit op. 39 nº 4, Die Nacht op. 10 nº 3, Caecilie op. 27 nº 2, de R. Strauss ; Enfant, si j'étais roi, Comment disaient-ils, et Oh ! quand je dors, de Liszt ; Métamorphoses, Tel jour, telle nuit, de Poulenc ; sol. : Graham Johnson, piano, et Felicity Lott, soprano. **22.30** Musique légère. Fantaisie sur « un bal masqué » de Verdi, de Genin ; Carmen : Habanera, de Bizet ; Carmen fantaisie, de Borne ; Tarentelle de Winckler. **23.07** Club de la musique contemporaine. **0.30** Autour de minuit. **1.30** Mélodies.

Vendredi 26 mai

TF 1

13.35 Feuilleton : La ligne de chance. **14.30** Feuilleton : Le vent des moissons (dernier épisode). **16.00** Série : Drôles d'histoires. Le serment d'Hippocrate. **16.25** Variétés : La chance aux chansons. **16.55** Club Dorothée. Les chevaliers du zodiaque ; Tu chantes, tu gagnes ; Lamu. **17.55** Série : Les rues de San-Francisco. **18.50** Avis de recherche. **18.55** Feuilleton : Santa-Barbara. **19.25** Jeu : La roue de la fortune. **20.00** Journal, Météo et Tapis vert. **20.40** Variétés : Avis de recherche. ▶ Invité : Pierre Perret. Variétés : Herbert Léonard, Michel Leeb, Gérard Badini. **22.40** Documentaire : Le passé retrouvé. **23.40** Journal et Météo. **0.00** Feuilleton : Le joyau de la couronne (1er épisode). **1.00** Série : Des agents très spéciaux.

A 2

13.45 Série : Falcon Crest. **14.10** Série : Médecins de nuit. **15.10** Magazine : Du côté de chez Fred. Nijinsky. **16.00** Flash d'informations. **16.05** Série : Les mystères de l'Ouest. **16.55** Flash d'informations. **17.00** Magazine : Graffitis. Lady Oscar ; Quick et Flupke ; Graffieurieux ; La petite merveille. **17.55** Série : Les deux font la paire. **18.45** Jeu : Des chiffres et des lettres. **19.10** Actualités régionales. **19.30** Série : L'homme à tout faire. **20.00** Journal. **20.30** Météo. **20.35** Série : Palace (5e épisode). **21.35** Apostrophes. Les livres du mois : Françoise Chandernagor *(L'archange de Vienne)*, Pierre Richard *(Le petit blond dans un grand parc)*, Christine de Rivoyre *(Crépuscule, taille unique)*, Michel Chaillou *(La croyance des voleurs)*. **23.00** Journal et Météo. **23.20** Soixante secondes. Jacqueline de Romilly. **23.25** Cinéma : La joyeuse divorcée. ■■ Film américain de Mark Sandrich (1934). **1.05** Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Guite Guérin. **13.57** Flash d'informations : Spécial Bourse. **14.00** Magazine : La vie à cœur. **14.30** Magazine : C'est pas juste. **15.30** Magazine : Télé-Caroline. Vidéo look ; Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; Et à 16.00, le flash d'informations. **17.00** Flash d'informations : Spécial jeunes. *De 17.05 à 18.00* Amuse 3. **17.05** Petit ours brun. **17.06** Ulysse 31. **17.10** Tom Sawyer. **17.35** Signé Cat's eyes. **18.00** 1789 au jour le jour. **18.02** Magazine : Drevet vend la mèche. **18.30** Jeu : Questions pour un champion. **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58** Dessin animé. **20.05** Jeux : La classe. **20.25** INC. **20.35** Série : Le Masque. Le repos de Bacchus. **21.35** Magazine : Thalassa. Les moissons de l'an 2000. **22.30** Journal et Météo. **22.55** Série : De l'autre côté. Films d'animation. 2e partie : Ernest va au cabinet ; Pépère et mémère ; La montagne du loup ; Le miracle égyptien ; De profondis ; Pierre et son oie et Coup de théâtre. **23.35** Danse contemporaine : La brûlure. **0.00** Musiques, musique.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Pale Rider le cavalier solitaire. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1985). **15.20** Magazine : Tranches de l'art. **15.30** Cinéma : La nuit de l'évasion. ■ Film américain de Delbert Mann (1982). **17.10** Bandes-annonces cinéma dans les salles. **17.35** Cabou cadin. Molierissimo ; Comte Mordicus. ***En clair jusqu'à 20.30.*** **18.30** Dessins animés : Ça cartoon. **18.45** Flash d'informations. **18.49** Top 50. **19.30** Magazine : Nulle part ailleurs. **20.05** Sport : Football. Les coulisses. **20.30** Sport : Football. Monaco-Sochaux. **22.35** Magazine : Exploits. **22.45** Flash d'informations. **23.00** Cinéma : Flashdance. ■ Film américain d'Adrian Lyne (1983). **0.30** Cinéma : Le flic était presque parfait. □ Film américain de Michael Dinner (1986) (v.o.). **1.55** Cinéma : Corentin ou les infortunes conjugales. ■ Film français de Jean Marbœuf (1987). **3.30** Cinéma : Le retour des morts-vivants 2. □ Film américain de Ken Wiederhorn (1987). **5.25** Cinéma : Baby blues. □ Film français de Daniel Moosmann (1987).

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. **14.45** Série : Kojak. **15.45** Série : Baretta. *De 16.50 à 18.05 Dessins animés.* **16.50** Les aventures de Teddy Ruxpin. **17.15** Denis la malice. **17.40** Grand prix. **18.05** Série : Arnold et Willy. **18.30** Bouvard et compagnie. **18.50** Journal images. **19.00** Série : K 2000. **20.00** Journal. **20.30** Téléfilm : La scène du crime. **22.25** Téléfilm : La disparition. **0.00** Journal de minuit. **0.05** L'inspecteur Derrick. **1.05** Faits divers. **2.00** Bouvard et compagnie. **2.15** Tendresse et passion. **2.40** Journal de minuit. **2.45** Série : Comment ne pas épouser un milliardaire. **3.10** Série : une vie. **3.55** Voisin, voisine. **5.50** Bouvard et compagnie. **6.15** Bouvard et compagnie.

M 6

13.20 Série : Madame est servie. **13.45** Série : Clair de lune. **14.35** Musique : Boulevard des clips. **16.05** Jeu : Quizz cœur. **16.50** Hit, hit, hit, hourra ! **17.05** Série : L'homme de fer. **18.05** Série : Drôle de dames. **19.00** Série : Cagney et Lacey. **19.54** Six minutes d'informations. **20.00** Série : Madame est servie. Quelle comédie ! **20.35** Téléfilm : Le prix d'un rapt. **22.05** Série : Clair de lune. **22.55** Six minutes d'informations. **23.00** Sexy clip. **23.35** L'homme de fer. **0.25** Musique : Boulevard des clips. **1.35** Les Mohicans de Paris. **2.00** Magazine : Adventure. **2.25** Magazine : Le glaive et la balance. **2.50** Magazine : M6 aime le cinéma. **3.40** Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. **4.05** Magazine : Quand la science mène l'enquête. **5.00** Le glaive et la balance. **5.30** Adventure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. L'épaisseur du présent. **21.30** Musique : Black and blue. Jazz en ballades. **22.40** Nuits magnétiques. La lecture. **0.05** Du jour au lendemain. **0.50** Musique : Coda. Le rock de Canterbury.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120 de Schumann ; Parsifal, extraits, de Wagner. **22.20** Premières loges. Thaïs, de Massenet, par l'Orchestre et le Chœur de la Radiodiffusion nationale. **23.07** Club de la musique ancienne. **0.30** Poissons d'or. Œuvres de Hoeller, Kraftwerk, Distel. A 1.30 Les poissons d'or du passé : Ottorino Respighi (1879-1936).

Audience TV du 24 mai 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 183 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.8	Roue fortune 14.8	Actual. région. 4.9	Actual. région. 9.6	Top 50 2.9	K 2 000 3.6	Cagney et Lacey 2.0
19 h 45	42.7	Publicité 16.5	Hom. tout faire 5.4	19-20 info 8.1	Nulle part 3.7	K 2 000 4.2	Cagney et Lacey 2.5
20 h 16	59.4	Football 24.4	Journal 16.6	La classe 8.3	Nulle part 2.1	Journal 4.7	Madame servie 3.7
20 h 55	63.7	Football 28.0	Heure vérité 12.7	Trilogie... 2.7	Cinéma salles 1.8	Vie secrète 12.7	Loi Mafia 5.4
22 h 08	47.8	Publicité 8.9	Heure vérité 15.7	Journal 3.5	KGB contre CIA 1.5	Vie secrète 16.8	Libre et change 1.2
22 h 44	24.7	Ex-Libris 5.7	M. Bébé 8.0	Océaniques 0.9	Viva Maria 1.2	Dernière carte 6.6	Libre et change 1.4

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 mai à 0 heure et le vendredi 26 mai à 24 heures.

Le temps lourd affectera encore la majeure partie du pays durant ces trois jours. C'est fin de matinée et début d'après-midi que le soleil sera le plus généreux, ensuite, le temps deviendra de plus en plus orageux en de nombreuses régions et des orages éclateront ponctuellement.

Près des côtes de la Manche, les brumes et nuages bas seront nombreux, surtout le matin.

Vendredi : temps lourd et orageux, souvent ensoleillé. – La Lorraine et l'Alsace devraient échapper aux orages : le temps y sera très ensoleillé, relativement frais le matin mais très chaud en journée.

Près de la Manche, les brouillards matinaux seront fréquents. Ils pourront persister par endroits jusque dans le courant de l'après-midi, mais le soleil fera tout de même quelques apparitions. L'après-midi sera relativement frais par rapport aux autres régions. Le reste du pays gardera un temps chaud, lourd, partagé entre nuages et éclaircies et souvent orageux.

Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon seront peu affectés par les orages : on y observera plutôt quelques ondées locales. Partout ailleurs, l'orage menacera. L'activité orageuse sera maximale vers la fin de la journée, minimale en mi-journée. Les foyers orageux, plus nombreux en montagne, resteront sporadiques en plaine.

La température minimale observée au lever du jour avoisinera 10 degrés à 12° dans le Nord-Est, 12° à 14° près de la Manche, 14° à 18° partout ailleurs.

La température maximale, en fin d'après-midi, atteindra généralement 25° à 28°, voire 29° dans le Nord-Est. Il fera plus frais sur les régions côtières avec 23° à 25° près de la Méditerranée et de l'Atlantique et 20° à 22° près de la Manche. Le vent, généralement faible, restera modéré de secteur est sur la Côte-d'Azur.

Samedi : soleil et rafraîchissement sur le Nord et l'Ouest. Chaleur et orages ailleurs. – De la Bretagne à la Normandie et au Nord, la journée s'annonce ensoleillée et moins chaude que la veille. Attention aux brouillards matinaux près des côtes. Les Pays de Loire, le Bassin parisien et le nord de la Champagne constitueront une zone charnière entre le temps plus frais et plus ensoleillé du Nord-Ouest et la chaleur orageuse présente sur le reste du pays. Le ciel y sera sans doute peu nuageux mais la chaleur devrait rester présente.

Le pourtour méditerranéen, toujours abrité des orages, sera passagèrement nuageux. Le reste du pays gardera chaleur et orages : pas d'amélioration pour le moment.

La température minimale sera voisine de 10° à 12° de la Bretagne au Nord, 14° à 17° ailleurs. La température maximale n'excédera pas 18° à 20° près de la Manche, 25° à 28° partout ailleurs. Le vent d'est faiblira sur le Sud-Est. Sur le Nord-Ouest et le Nord, le vent sera modéré de secteur nord-est.

SITUATION LE 25 MAI 1989 A 0 HEURE TU

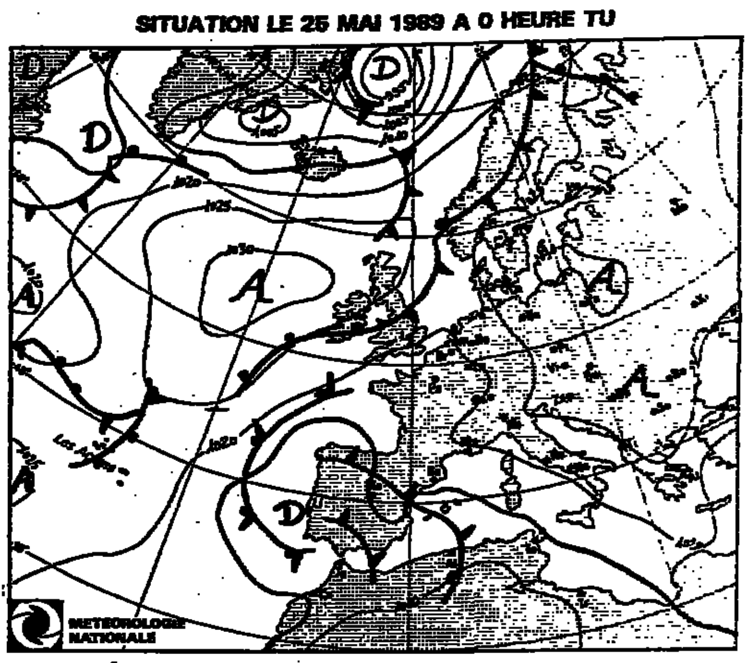

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 1989 A 12 HEURES TU

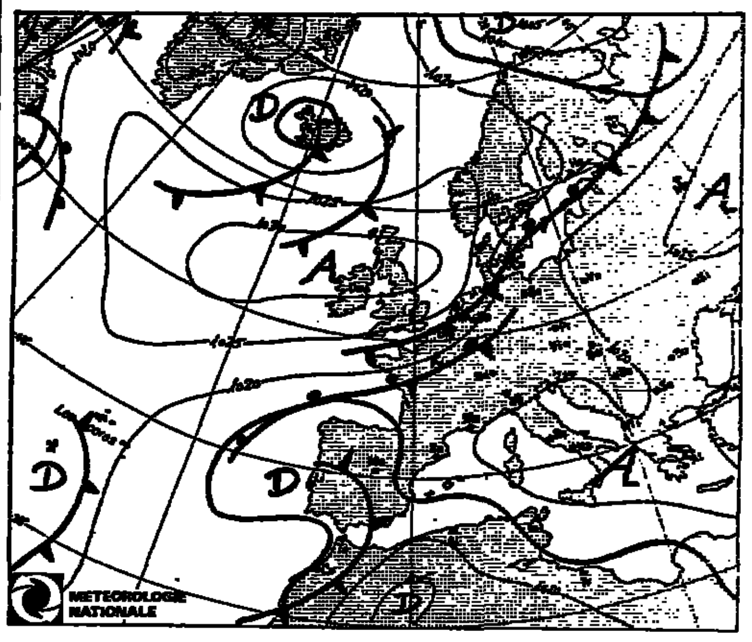

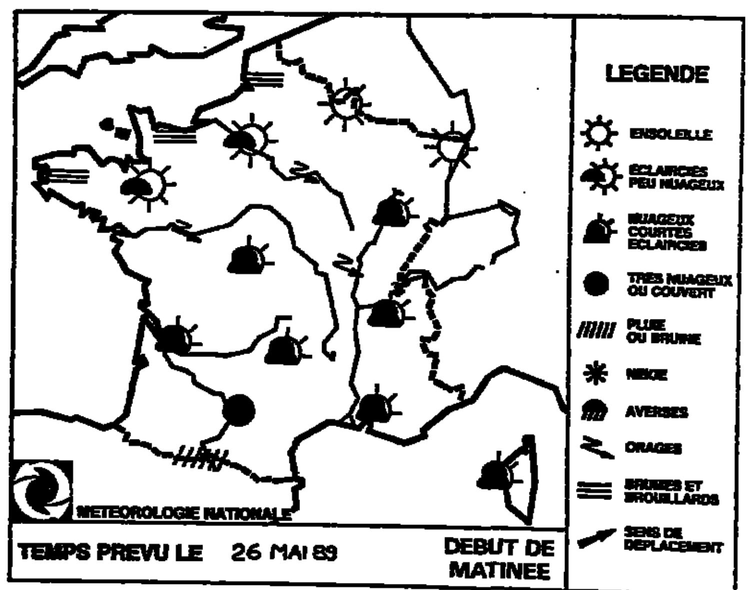

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-5-1989 à 6 heures TU et le 25-5-1989 à 6 heures TU — le 25-5-1989

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	14	C
BIARRITZ	23	15	P
BORDEAUX	27	19	C
BOURGES	29	14	D
BREST	28	14	D
CAEN	29	14	N
CHERBOURG	27	14	D
CLERMONT-FERR.	28	12	N
DIJON	28	12	D
GRENOBLE St-M-H	30	15	N
LILLE	28	14	D
LIMOGES	24	14	N
LYON	28	15	O
MARSEILLE-MAR.	27	19	N
NANCY	26	8	D
NANTES	29	17	O
NICE	22	15	D
PARIS-MONTS.	29	18	D
PAU	23	15	C
PERPIGNAN	23	15	N
RENNES	29	16	N
St-ETIENNE	27	13	C
STRASBOURG	28	11	D
TOURS	29	17	O
TOULOUSE	23	15	A
POINTE-A-PITRE	31	22	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	26	17	P
AMSTERDAM	28	13	D
ATHÈNES	21	13	N
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	23	17	N
BELGRADE	20	10	P
BERLIN	26	12	D
BRUXELLES	28	12	D
LE CAIRE	30	18	D
COPENHAGUE	23	13	D
DAKAR	26	21	N
DELHI	37	27	D
DJERBA	28	19	C
GENÈVE	26	13	D
HONGKONG	28	22	C
ISTANBUL	14	10	P
JÉRUSALEM	26	14	N
LISBONNE	21	14	P
LONDRES	28	14	N
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	26	13	D
MADRID	15	9	D
MARRAKECH	24	14	N
MEXICO	29	13	B
MILAN	24	12	D
MONTRÉAL	23	9	N
MOSCOU	19	4	C
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	24	14	C
OSLO	21	11	D
PALMA-DE-MAJ.	22	18	C
PÉKIN	27	12	D
RIO-DE-JANEIRO	28	19	D
ROME	26	13	N
SINGAPOUR	28	23	P
STOCKHOLM	26	9	D
SYDNEY	19	9	D
TOKYO	25	18	P
TUNIS	25	19	C
VARSOVIE	23	9	D
VENISE	23	12	D
VIENNE	21	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5010

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV					■				
V				■					
VI		■							■
VII				■					
VIII			■				■		
IX								■	
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Fait régulièrement un saut quelque part. – II. Assurent production et formation. – III. Ne craignent pas de se faire mettre au placard. A besoin de quelqu'un pour se faire entendre. – IV. Peut faire partie des favoris. Moyen de descendre. – V. Direction. Ont une selle sur le dos. – VI. Où peuvent se faire de belles prises. – VII. A le pied dans l'eau. Gêne le passage. – VIII. Possessif. Partie de la « berge ». Note. – IX. Ecartera l'originalité. – X. Naît à l'étranger. N'est pas nuisible comme le choléra ou la peste. – XI. Est donc sorti des ténèbres. Pompées.

VERTICALEMENT

1. Occasion, pour certains, d'être dans la course. – 2. On le met sur la piste. Une taupe qui ne vit pas dans le sol. – 3. Pousse à ne pas réclamer sa part du gâteau. Une partie de plaisir. – 4. Il n'est pas rare qu'on n'y voie que du bleu. Commune bretonne. – 5. Est très proche de la mer. Echauffe les oreilles. – 6. Se trouve mêlé à certaines agitations. Feras descendre. – 7. Expose à des attaques. Nombreux, en « hiver ». – 8. Occasion d'engager des poursuites. La Terre en personne. – 9. Preuves qu'il y a des réactions. Reçoivent des visites.

Solution du problème nº 5009

Horizontalement

I. Ordurière. – II. Iouler. Au. – III. Guetteurs. – IV. Né. Ion. – V. Or. Muets. – VI. Sac. Ost. – VII. Thymie. – VIII. Bévues. Mi. – IX. Olim. Eden. – X. Nul. Uri. – XI. Désir. Tue.

Verticalement

1. Oignon. Bond. – 2. Rouer. Velue. – 3. Due. Vils. – 4. Ultimatum. – 5. Retouche. – 6. Irène. Yser. – 7. Tom. Dit. – 8. Rarissime. – 9. Eus. Teinte.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 25 mai 1989 :

UN ARRÊTÉ

● Du 21 avril 1989 fixant la réglementation de sécurité pour les pipelines à hydrocarbures liquides ou liquéfiés.

Le Monde sur minitel

METEO

Météo régionale, météo du monde entier, météo marine.

36.15 TAPEZ LEMONDE

هكذا من الأصل

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vte s/licit. Pal. Just. Evry (91) Mardi 6 Juin 1989 à 14 h en un seul lot

MAISON D'HABITATION

lieudit « Les Mouyaux » – Commune de CHERVAL (24320) Canton de Verteillac
Cce 11 a 79 ca – M. à Px : 50 000 F
S'adr. S.C.P. ELLUL-GRIMAL-ELLUL, avocats à Evry (91000)
3, rue du Village – Tél. : 60-77-96-10

Adj. Trib. de Cce de PARIS - Lundi 29 Mai 1989 à 14 h Fds de Cce de

BUREAUX CONSULTANT
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

SIS À PARIS 15e 201, rue Lecourbe
Comp. le dit au bail des lieux – Mise à Prix : 50 000 F P. E. Baissée Cons. 30 000 F par Ch. de bque ou cert. S'ad. à Mes DURAND et JOUVION Notaires associés à PARIS 8e 65, rue d'Anjou. Tél. : 43-87-59-59
Me Henry GOURDAIN Mand. Liqu. à PARIS 6e 174, bd Saint-Germain.
Visite le 18 Mai 1989 de 10 h à 12 h et le 24 Mai 1989 de 15 h à 17 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE
le jeudi 1er juin 1989 à 14 h. En UN LOT

à ASNIERES (Hauts-de-Seine)

dans un Ensemble Immobilier
52 et 54, rue du Révérend-Père-Christian-Gilbert
et rue de Malakoff sans N°
UN APPARTEMENT dans le Bât. B, au 3e étage porte à gauche comp. entrée, 3 pièces, cuisine, w.-c. et débarras UNE CAVE dans le Bât. B, au sous-sol.

Mise à Prix : 120 000 F

S'adresser pour tous renseignements : 1) Au Cabinet de Maître Catherine DENNERY-HALPHEN, avocat, 12, rue de Paris à 92100 BOULOGNE 2) Au Cabinet de la SCP SCHMIDT GUIBERE, société d'avocats, 76, avenue de Wagram à Paris 17e. Tél. : 47-63-29-24.

Vte au enchères publi. Hôtel des Ventes 54, rue de l'Abreuvoir 77100 MEAUX
le Dimanche 28 Mai 1989 à 14 h 30

ARCHEOLOGIE MEDITERRANEENNE ET CHINOISE

Céramiques islamiques, Extrême-Orient dont ivoires et pierres dures
Expo le 27 de 14 h à 17 h 30, le 28 de 10 h à 12 h - Me A. de CORNEILLAN
Com.-Pris. (1) 64-34-11-97 Assisté de Mme LAPORTE Experts

Vente au Palais de Justice de PARIS, le Jeudi 8 juin 1989 à 14 h 30

PAVILLON à SAINT-GRATIEN (Val-d'Oise)

16 bis, rue de la Liberté

Mise à Prix : 500 000 F

S'adresser Me B de SARIAC (S.C.P. B. de SARIAC - A JAUNEAU) avocat à Paris 42, avenue George-V (47-20-82-38 Uniquement de 10 h à 12 h)
Me CARRASSET-MARILLIER, Mandataire-Liquidateur

Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 8 JUIN 1989 à 14 h

APPARTEMENT à VANVES (92)

26, rue Antoine-Fratacci
Bâtiment B, escalier 4 au 3e étage droite porte 64
de type « F 3 b » et une cave
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Me Michel POUCHARD, avocat à ASNIERES (92600)
9, rue Robert-Lavergne, tél. : 47-98-94-14 – Et à tous avocats près le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE – Et sur les lieux pour visiter le LUNDI 5 JUIN 1989 de 17 heures à 18 heures

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRETEIL
le JEUDI 1er JUIN 1989, à 9 h 30

APPART. 2 P. PRINC. à FONTENAY-SOUS-BOIS (94)

11, av. de Stalingrad – 11, rue Emile-Boutrais
au 3e étage et une CAVE

M. à P. : 150 000 F. Sadr. SCP. GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à Paris (6e), 2, carrefour de l'Odéon
Tél. : 46-33-02-21 – Ts avocats près le T.G.I. de CRETEIL – Sur les lieux pour visiter,
les 29 mai de 14 h 30 à 15 h 30 et 31 mai de 10 h 30 à 11 h 30.

Vte Ench. Publ. ap. L.J. R.J. saisies et Divers le Samedi 27 Mai 1989 à 8 h 45
Hôtel des Ventes de Pontoise (95) 3 bis, rue Saint-Martin

195 VEHICULES DE TOURISME,
Utilitaires, Ambulances, Caravanes, Motos,

2 Porsche 944 1989/88, Jeep CJ7 4 X 4 Renegade américaine 12.85, Rayton Fissor 4 x 4 Magnum 1986, Toyota Land Cruiser turbo 1987, Mercedes 250 D 1986, BMW 316 1987, Peugeot 205 cabriolet 1987 38 000 km, Renault 25 turbo DX 1988, Audi 90 quattro 1988... Contrôle AFNOR de sécurité 52 points (300 F à la charge de l'acheteur) EXPOSITION Vendredi 26 Mai 1989 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h Liste détaillée sur MINITEL 3615 code IVP – Rens. Et. Mes G. MARTINOT et Y. SAVIGNAT Cres Pris ass. 3 bis, Crue Saint-Martin 95300 PONTOISE tél. : 30-31-01-83.

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES

En la Chambre des Notaires de Paris, Place du Châtelet
le MARDI 13 JUIN 1989, à 14 h 30

5 APPARTEMENTS - 2 CHAMBRES

(dont 2 APPART. de 3 P. et 3 APPART. de 2 P.)
à PARIS (16e)
Entre le Bd. SUCHET et le CHAMP de COURSES D'AUTEUIL
Mes BONNEL, CHEUVREUX, BOURGES, not. associés, 79, boulevard Malesherbes 75008 Paris – Tél. : 42-94-16-08 (M. MAGDINIER)

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRETEIL
le JEUDI 1er JUIN 1989, à 9 h 30

APPART. 3 P. PRINC. à BOISSY-SAINT-LEGER (94)

lieudit LE COUVENT – ZAC de la Haie Griselle – 11, place de la Fresnais – au 2e étage – CAVE – EMPLACEMENT de PARKING

M. à P. : 100 000 F. Sadr. SCP. GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à Paris (6e), 2, Carrefour de l'Odéon – Tél. : 46-33-02-21 – Tous avocats près le T.G.I. de CRETEIL – Sur les lieux pour visiter, les 30 et 31 mai 1989 de 14 h 30 à 15 h 30.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

chaque mercredi
(éditions datées jeudi)

Renseignements : 45-55-91-82.
Poste 4138

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

BOSSARD CONSULTANTS

CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT LEADER SUR SON MARCHE

recherche, dans le cadre du développement de son Département **ASSURANCES,**

CONSULTANTS

Homme d'expérience, vous connaissez bien les produits d'Assurance (Vie ou IARD) et leur mode de distribution. De formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieurs ou Commerciale), vous avez 3 à 5 ans d'expérience en compagnie ou en cabinet.
Vous mènerez des missions de conseil auprès de nos clients dans des domaines variés (management et stratégie, organisation nouveaux produits, informatique, ressources humaines) et vous participerez au développement commercial de l'activité.
Votre potentiel et notre forte croissance favoriseront votre évolution au sein du Cabinet.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manus, CV et photo) à :
Florence HADJAB - BOSSARD CONSULTANTS
12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX Cedex.

Deb's

JEUNE GROUPE INDUSTRIEL
en expansion rapide cherche

ATTACHÉ DE PRESSE ET ADJOINT COMMUNICATION

Il assurera les relations presse du groupe et assistera le Directeur de la communication dans diverses tâches de communication interne et externe (magazine du groupe, ...). Poste basé à Paris.

- 25 ans environ, 2 ans d'expérience et bonne connaissance de la presse. Grande disponibilité ;
- Bonne culture générale, capacités d'expression écrite et orale, faculté d'adaptation.

Envoyez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
Laurent BAUDOIN – Groupe ALTRAD – 41, rue François-1er, 75008 PARIS.

CABINET D'ÉTUDES EN COMMUNICATION
recherche pour analyse de discours

CHARGÉS(ÉES) D'ÉTUDES

temps plein

- Normalien(ne) ou agrégé(e) de philo, lettres ;
- Doctorat à orientation sémiologique ;
- Doctorat en anthropologie.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous n° 8312
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Cabinet Beau de Loménie
55, rue d'Amsterdam,
75008 PARIS
recherche

INGÉNIEUR TRADUCTEUR EN ÉLECTRONIQUE

Anglais vers le français, allemand souhaité.
Adresser C.V. et prétent., Service du personnel.

ADMINISTRATION DANS LE DOUBS
recherche pour Montbéliard

UNIVERSITAIRE

Connaissant bien les problèmes de la petite enfance.

Adresser C.V., photo et prétent. à LCO, 65, rue Colbert, 92700 COLOMBES, qui tr.

automobiles
ventes

V.A.G. Entreprise (Volkswagen/Audi)
à vendre, sud de la France, 1 000 nouvelles voitures p.e. W. Goldberg, courtier, Neissestr. 8, D-4400 Münster, RFA.

L'AGENDA

Animaux

SCHARPEI

– Le chien le plus rare au monde.
– Vacciné, tatoué, LOF.
– Garanti 1 an.
– Facilité de paiement.
42-83-44-40.

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 26 et 27 mai
vente exceptionnelle de canapés et fauteuils.
Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline, 9 900 F au lieu de 17 400 F.
Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt porte de Pantin, 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-St-Gervais.
48-44-83-81.
ouvert de 10 h à 19 h.

Caravanes

Vds caravane ADRIA 4,10, 690 kg. T.B.E., ent. équipée + stab. Vis. dans le 93. 12.000 F.
Tél. : 48-48-13-59.

Jeune fille au pair

Une jeune fille au pair pour préparer votre enfant à 1992 ! Notez le tél. : 19-44-1-876-7039, lun. à vend., agence francophone agréée à Londres, Mme Crane.

Studio Pub

HYPERBOLE

Création - Studio - Publicité - Edition.
Equipé photocomposition.
Délais rapides, travail soigné. Paris centre.
Contact NISSA - 45-08-02-14

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
$ 100 per sem., demi-pension.
Renseign. : 172 New Kent Road, LONDON SE 1 4YT-G-B.
19-44-1-703-41-75.

Vaison-la-Romaine. Ville médiévale. Maison de caractère avec terrasse. Tout confort, 5 personnes. Juil.-août : 2 000 F par semaine ou 7 000 F par mois. Juin-sept. : 15 jours : 2 700 F. Un mois : 5 000 F.
Tél. : (1) 45-80-59-38.

LOCATION :
CAP D'AGDE (Hérault).
Studio tout confort avec loggia. Dans immeuble entre mer et port. Couchage 3 personnes. Parking privé. Quartier piétonnier et commerç.
Locat. JUIN/SEPTEMBRE : 1 000 F la semaine.
Locat. JUILLET/AOUT : 1 400 F la semaine.
Téléphone : 39-85-28-15.
Après 19 heures.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

9e arrdt

SAINT-GEORGES, 3e, sans asc., très beau 140 m², 5/6 pces, plein Sud, cuis. équipée, balcon.
45-23-35-35/48-00-01-11.

18e arrdt

MARX-DORMOY, beau 2 pces, 53 m², ét. élevé, asc., tt cft, intéressant.
48-22-88-56.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BAGATELLE

Sans vis-à-vis, ét. élevé, triple expos., imm. pierre, 4 pces, balc. (poss. park.).
ULYS 43-71-54-96.

94 Val-de-Marne

St-MAURICE. Appart. grand standing, 5 P., 121 m² + 15 m², balcon terrasse, dans belle résidence face à moulin classé. Situation et exposition exceptionnelles (E/O très ensoleillé), direct sur Marne, calme et verdure. Salon-séjour, entrée, sols marbre (55 m²). 3 chambres, 2 s.d.b., 2 park., 2 caves. Belles prestations.
Prix justifié : 2 750 000 F.

FACE BOIS

Vincennes 3 P., 62 m² clair 5e ét., 3 fenêtres s/bois bel imm. Plein Sud 1 280 000 F
40-26-42-47 ou 40-28-42-74.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav.. PAIE CPT chez notaire
(1) 48-73-48-07, même soir.

locations non meublées offres

Paris

Part. loue charmant petit 2 pces aménagé, mezzanine, cheminée, 17, rue Grégoire-de-Tours. 4 200 F net.
45-55-91-82, poste 4261.

locations non meublées demandes

Paris

Fonctionnaire cherche chambre ou studio Paris, 1 500 F, charges comprises.
40-24-25-48, apr. 17 h 30.

maisons individuelles

VINCENNES. Centre, RER et Mo, maison bourgeoise, véranda 245 m² + jard. 430 m² partic.
5 500 000 F. 43-28-09-02.

propriétés

RÉGION COMPIÈGNE
FERME PIERRES ARDOISES
140 m² CFTS 4 400 m²
JOLI SITE 445 000 F
(1) 42-51-34-06.

Saint-Tropez. Part. vd très belle prop. à 300 m de la place de Lices avec parc de 2 000 m² 5 500 000 F
Agences et curieux s'abstenir
Tél. H.R. 94-73-42-36.

IMMO 106
33, RUE DE LA MADELEINE
ÉPERNON (28230)
(16) 37-83-73-73
rech. pour sa clientèle
PARIS ET BANLIEUE
PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS, FORETS, ETC...
PAIEMENT COMPTANT
chez votre notaire.

Goudelin, CdN, 10' St-Quay-Port. Maison de meunier, en L, rest. sur 900 m², bord riv., pierres, poutres appar., chem. granit sous ard., 120 m² habit., 5 pces, bain, rangt, chauff. électr., dble isol., gar., terr., dépend. 100 m², jard. arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit., futur TGV, habit. de suite. Belle prestat. (16) 39-18-58-05, apr. 20 h.
420 000 F, justifié.

170 KM SUD PARIS

Ppté 5 P. cuis. s.d'eau, w-c, dépend. 1 000 m²
340 000 F
CRÉDIT 100 %
THYRAULT ST-FARGEAU
(16) 86-74-08-12.

94 VILLENEUVE LE ROI
s/parc de 900 m², superbe maison tout confort
2 900 000 F réf. 21
LIMOUSIN 43-58-60-70.

30 mn Lille, 30 km Calais
Beau presbyt. 18e s. s/1 200 m²
Sêj. 60 m² 6 ch. gar. 2 v.
Prix 800 000 F
Tél. 28-48-45-89.

11 KM de la FERTÉ S/JOUARRE 77, prop. anc. rénov. sur 1 hect. env. clôt 245 m² habit. chemin.
1 200 000 F 64-20-83-65.

manoirs

PRÈS LANNION (22), 5 km mer, manoir 15e, à rénover, escalier à vis, cheminées, puits, nombreuses dépendances. Terrain 1,3 ha, boisé et bordé par ruisseau.
Prix à débattre.
96-35-88-65.

maisons de campagne

Maison campagne rén. dans petit hameau près MONTAIGU, 85. 100 m², mezzan., 2 chemins, jardin.
Prix : 195 000 F.
40-73-13-20/40-28-47-34.

pavillons

Lassy (95), face au golf du Plessis, pavillon, 6 pces, 140 m², séj./s. à m. 40 m², terrain 530 m², cuis. chêne 15 m², 4 chbres, chem. rustique, garage. 900 000 F.
34-71-01-63.

De part. à part., vend pavillon, 5 pces, récent, tt cft, 115 m² habit., terrain 350 m², à Melun-Sénart, commerce, lycée, espaces verts, forêt à 200 m, 35' train Paris. 595 000 F.
60-63-70-40.

BONDY-GARE. Splendide PAVILL. 6 PCES. cuis. w-c, bains, terrasse, s/sol garage, jardin. 715 000 F
CRÉDIT. 48-70-04-84.

villas

Part. vend Ste-Maxime (Var), 1,5 km plage et ville. Villa sur 1 500 m², séjour, 3 ch., cuis., s. d'eau, w.-c., garage, gde terrasse, futur golf 18 trous à 500 m.
1 200 000 F. 45-38-40-35.

A VENDRE, VILLA DE CARACTÈRE, PRÈS DE DREUX (6 km), 240 m² hab. + sous-sol. Terrain 2 000 m² clôturé, arboré, 2 entrées, 5 ch., 2 s.-de-bns, 2 WC, cheminée, cuis. équipée. Prix : 750 000 F.
Tél. 16 (37) 82-91-31.
M. ou Mme LEGA FELIX.

Part. vd Ste-Maxime (Var), 1,5 km plage et ville, villa sur 1 500 m², séj., 3 chbres, cuis., s. d'eau, w.-c., gar., gde terrasse, futur golf 18 trous à 500 m.
1 200 000 F. 45-38-40-35.

terrains

A vendre (17 Bernay) 300 m centre ville, 2 lots.
Lot n°1 : beau terrain à construire : 1 030 m² ent. viabilisé (eau, tél., tout-à-l'égoût) sur le terrain.
Tél. : (16-1) 64-05-48-52.
Lot n°2 : petite maison sur terrain 705 m², tout confort. 2 pièces, cuisine, salle de bains, convenant bien à personne en retraite ou jeune couple.
Tél. : (16-1) 64-05-48-52.
Possibilité de vente des deux lots en un seul.

SADIRAC 16 KM E. BORDEAUX dans entre 2 mers, 1 660 m² avec C.U. 140 000 F
M. Paponneau, St Caprais de Bordeaux 56-30-67-28.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

AGENDA IMMOBILIER

COTE D'AZUR

DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges

Terre rare...

Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.

Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA – Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94-64-85-05.

A VALESCURE ST-RAPHAËL

Bouygues Loisirs

Au cœur du nouveau golf international, Bouygues Loisirs construit (entre les trous 12 et 13) 4 petits immeubles avec des studios, des 2 et 3 pièces autour d'une piscine privée. Renseignements et vente sur place :

les Résidences du Nouveau Golf

Avenue du Golf (cv 015) 83700 Valescure.
Tél. (16) 94 82 44 51

AVAC

Pour recevoir une documentation gratuite, envoyer ce bon à Bouygues Loisirs :
29, rue Pastorelli – 06047 Nice.

Nom ______
Adresse ______
______ Tél. : ______

LM 26-05-89

COFINORD constructeur

SETE : LA VENISE LANGUEDOCIENNE

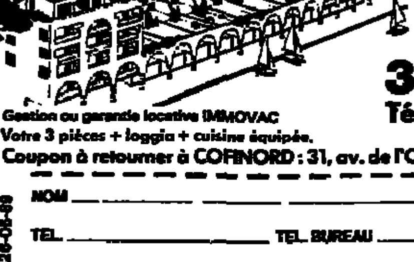

PORT-SAINT-CLAIR :
entre plage et port.

345 000 F*
Tél. (1) 42 61 39 79

Gestion ou garantie locative IMMOVAC
Votre 3 pièces + loggia + cuisine équipée.
Coupon à retourner à COFINORD : 31, av. de l'Opéra - 75001 PARIS

NOM ______
TEL. ______ TEL. BUREAU ______
ADRESSE ______ SC

LM 26-05-89

Économie

Accalmie sur les marchés des changes

Après la poussée de fièvre de ces derniers jours, une accalmie a été enregistrée, jeudi 25 mai, le dollar revenant à 2 DM environ et 6,79 F, contre 2,0150 F et 6,81 F.

A Londres, la livre sterling s'est légèrement raffermie après le relèvement des taux d'intérêt britanniques, passant de 3,14 DM à 3,1580 DM.

Mais ce raffermissement apparaissait sans conviction, dans l'attente des résultats du commerce extérieur britannique pour avril, résultats qui risquent d'être très mauvais en raison de la grève des dockers qui freine les exportations.

Participant mercredi à une réunion de militantes de son parti, le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, a jugé que la hausse des taux de base bancaires pourrait être gênante *(« uncomfortable »)*, mais qu'une accélération de l'inflation serait pire.

A propos de la forte baisse des ventes de détail en avril – les analystes craignaient une légère hausse, – M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, a estimé que *« la surchauffe est en train de s'éloigner »*.

La politique de M. Lawson pour combattre l'inflation ne convainc qu'à moitié Mme Thatcher

LONDRES
de notre correspondant

L'économie britannique est entrée à nouveau dans une zone de turbulences. La décision, mercredi 24 mai, de porter à 14 % les taux d'intérêt, une hausse d'un point qui est aussi la dixième en un an, a été prise en commun par Mme Thatcher et le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, pour défendre la livre, attaquée durement sur les marchés depuis deux jours, et combattre l'inflation qui atteint le taux annuel de 8 %, un des plus élevés des pays industrialisés. Mais la livre a continué de glisser, et le différend quasi public qui oppose le premier ministre à son grand argentier sur la conduite de l'économie tend à transformer cet épisode en véritable crise gouvernementale.

Mme Thatcher a peut-être le tort de vouloir se mêler de tout, y compris du travail quotidien du chancelier, ce qui a pour résultat d'agacer prodigieusement ce dernier. Elle a laissé entendre à plusieurs reprises que M. Lawson était responsable de la forte poussée de l'inflation pour avoir voulu à tout prix accrocher la livre au train du mark allemand qui se déprécie par rapport au dollar. Le chancelier a du mal à admettre qu'il a fait une fausse manoeuvre et qu'il a contribué lui-même aux difficultés actuelles. Il se permet à son tour des remarques aussitôt interprétées comme des critiques voilées de l'action du premier ministre.

Le retour au début de ce mois, dans un petit bureau du 10 Downing Street, de Sir Alan Walters, professeur d'économie et conseiller de Mme Thatcher en matière monétaire, n'arrange pas les choses. Sir Alan estime que M. Lawson s'est lourdement trompé depuis deux ans et incite le premier ministre à faire confiance à ses convictions ultra libérales, au lieu de s'en remettre à son chancelier jugé décidément trop interventionniste et trop préoccupé par ce qui se passe sur le continent.

Sir Alan, qui ne parle plus aux journalistes depuis qu'il est rentré de Washington où il était parti enseigner pendant quelques années, est un partisan du grand large et un ardent adversaire de l'adhésion de la Grande-Bretagne au système monétaire européen. Il ne croit pas qu'un gouvernement doive intervenir pour défendre sa monnaie. Le marché est à ses yeux le seul juge, et les acrobaties de M. Lawson pour faire coller la livre au mark, et justifier ainsi l'entrée du Royaume-Uni dans le SME le laissent de glace.

Une opinion très sensible

La hausse d'un point des taux d'intérêt est intervenue dans ce contexte doctrinal et politique, alors que le parti conservateur est lancé dans la campagne pour les élections européennes du 15 juin.

L'opinion britannique est toujours très sensible à tout ce qui touche le loyer de l'argent, car les prêts hypothécaires sont établis ici à un taux variable. Les Britanniques, qui ont pris l'habitude d'acheter leur maison à crédit et d'ailleurs aussi d'en changer souvent, savent que la somme qu'ils doivent rembourser chaque mois s'ils ne veulent pas être mis à la porte va très vraisemblablement augmenter une fois de plus. Ce n'est pas une bonne nouvelle, et ce n'est pas non plus un élément qui les poussera à voter le 15 juin pour les candidats conservateurs.

Les grandes sociétés qui consentent des prêts hypothécaires, et qui fonctionnent de plus en plus comme de véritables établissements bancaires, ont aussitôt promis qu'elles attendraient quelques semaines avant de décider à leur tour d'augmenter leurs taux, mais le public ne croit guère à leurs déclarations d'intention. L'hypothèse d'une inflation à 10 % et de taux d'intérêt à 15 % dans les mois qui viennent est désormais prise en compte par certains analystes de la City.

Mme Thatcher s'efforce de convaincre l'opinion que ce n'est qu'un mauvais moment à passer, et que l'économie est assise sur des bases saines. Selon un de ses conseillers, elle n'a pris aucune décision en ce qui concerne un éventuel remplacement de M. Lawson lors du remaniement ministériel prévu pour l'été ou l'automne. On lui prête le raisonnement suivant : congédier maintenant le chancelier de l'Echiquier serait le plus mauvais signal donné aux marchés. Mieux vaut encore garder M. Lawson puisque son départ créerait plus de difficultés qu'il n'en résoudrait.

Les différences doctrinales entre le premier ministre et son chancelier ne doivent d'ailleurs pas être exagérées. Tous deux sont des libéraux convaincus, même si Mme Thatcher semble l'être un peu davantage. Ni l'un ni l'autre ne croient, en tout cas, qu'une limitation autoritaire, et encore moins, expression sacrilège ici, un quelconque encadrement du crédit puissent constituer un remède aux difficultés actuelles. Le cabinet conservateur est au moins unanime dans ce refus d'une politique qui ressemblerait singulièrement à ses yeux à du socialisme.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La Maison Blanche considère que la hausse du dollar n'est pas un problème majeur

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

La vive poussée du dollar contre les principales devises depuis le début de l'année (+ 20 %) ne semble pas constituer un problème majeur à l'heure actuelle pour l'administration américaine. Nombreux sont ceux qui pensent qu'un desserrement de la politique monétaire des Etats-Unis, accompagné d'un relèvement des taux d'intérêt européens et japonais, suffira à calmer les tensions.

Cependant, si ces actions se révélaient insuffisantes, il ne fait pas de doute qu'un débat interne sur la valeur des accords internationaux de stabilisation des parités de changes resurgirait. A l'époque des accords du Plazza, en septembre 1985, M. Beryl Sprinkel, alors président des conseillers économiqes de la Maison blanche, poste occupé actuellement par M. Boskin, n'était-il pas farouchement opposé à l'accord international ? On trouve encore aujourd'hui aux Etats-Unis – en nombre certes de plus en plus limité – des partisans d'une baisse importante du dollar, comme ceux qui s'accommodent de la poursuite de sa hausse. M. Martin Feldstein, économiste de Harvard, ancien conseiller du président Reagan, estime toujours que la parité de 100 yens pour 1 dollar est nécessaire pour la réduction des déséquilibres commerciaux. D'autres pensent, au contraire, que le monde a actuellement un « problème de mark et de yen » et que la force du dollar, bénéfique pour la stabilité des prix, doit refléter celle de l'économie.

Il se trouve aussi beaucoup de personnes à Wall Street pour clamer que les forces du marché ne doivent en aucun cas être entravées par les actions du gouvernement.

Dans l'immédiat, le débat sur la position de la Maison Blanche se poursuit : *« Il y a une nouvelle équipe politique en place qui n'a pas eu l'occasion pour l'instant de tester sa position en matière de changes ; il est normal qu'il y ait quelques dissensions »*, expliquait l'un des responsables de la salle des marchés de la Continental Bank à Chicago.

Du côté du gouvernement, certains dirigeants, comme Richard Darman, chef du bureau du budget, et Michael Boskin, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, ne verraient pas d'un mauvais oeil le dollar rester ferme, témoignant ainsi de la bonne tenue actuelle de l'économie américaine (inflation apparemment sous contrôle, dépenses de consommation maîtrisées, déficit commercial en voie de réduction).

Pour la Réserve fédérale, le niveau du dollar serait d'une importance secondaire par rapport à la lutte contre l'inflation. En revanche, la hausse du dollar constitue une menace sur le plan politique pour la coopération économique internationale, et risque de nuire rapidement à la compétitivité des entreprises américaines, ce qui ne manque pas d'inquiéter certains membres de l'administration.

F. L.

Crédit National

LE CRÉDIT NATIONAL & L'EUROPE

Le CRÉDIT NATIONAL, utilisant son expérience dans le financement des entreprises françaises, a développé ses interventions en Europe au cours des années récentes.

Collaborant avec ses partenaires dans la Communauté (en particulier la Banque Européenne d'Investissement et le Club des Institutions Spécialisées de crédit à long terme de la Communauté Européenne) et s'appuyant sur la créativité de ses équipes, il a mis son ingénierie financière au service de projets complexes.

Ses financements ont été le plus souvent réalisés en ECU dont le CRÉDIT NATIONAL a été un des promoteurs. Il a été un des premiers emprunteurs dans cette devise qu'il propose aux entreprises depuis plusieurs années ; ses crédits en ECU ont atteint 358 millions d'ECU en 1988.

ACESA Autopistas
ARIANESPACE
CMB PACKAGING
EURO DISNEYLAND S.N.C.
EUROTUNNEL
FERRUZZI Gruppo Ferruzzi
GPA/ATR
HIDROELECTRICA ESPAÑOLA S.A.
INMARSAT
MAC CAIN
PUBLIC POWER CORPORATION
SOMMER ALLIBERT INTERNATIONAL
T.A.P. Air Portugal

CRÉDIT NATIONAL – 45, rue Saint-Dominique – 75007 Paris – Tél. (1) 45.50.85.82 / 45.50.90.16

AFFAIRES

Aux Etats-Unis

IBM, ATT et le MIT s'associent dans le domaine des supraconducteurs

Les deux géants des industries de pointe américaines, IBM (informatique) et ATT (télécommunications), se sont associés au célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT) pour développer en commun des applications commerciales dans le secteur des supraconducteurs à haute température.

Les supraconducteurs sont des matériaux qui, dans certaines conditions, n'opposent aucune résistance au passage du courant et permettent de concevoir à terme des ordinateurs plus petits et moins gourmands en énergie. L'accord conclu entre IBM, ATT et le MIT prévoit la création d'un consortium qui travaillera, en particulier, sur les applications de cette technologie nouvelle dans l'informatique, les télécommunications et les systèmes militaires.

Cette initiative, qui vise à réduire les coûts de recherche et à faire à la concurrence à terme des Japonais, très avancés, dit-on, dans ces techniques, prévoit la mise en commun d'informations entre les différentes équipes de recherche et reste ouverte à d'autres participants, entreprises, universités ou organismes gouvernementaux, lesquels seront invités à rejoindre le consortium. M. Ralph Gomory, vice-président d'IBM, a précisé que le consortium cherchera à obtenir un financement de 4 à 6 millions de dollars (28 à 42 millions de francs) auprès du département américain à la défense.

Wagons-Lits et Sodexho forment le troisième groupe mondial de restauration

Après la filiale commune de location de voitures Europcar, créée avec Volkswagen, et une autre en cours de fondation avec Havas dans la distribution de produits touristiques, l'assemblée générale de la compagnie internationale des Wagons-Lits a entériné, mercredi 24 mai, le regroupement de ses activités de restauration collective avec celles de la Sodexho. Le nouvel ensemble devrait peser 1,6 milliard de dollars (10,8 milliards de francs) et se classer en troisième rang mondial derrière Mariott et Ara. Les Wagons-Lits entreront dans le capital de Sodexho, qui détient déjà 17,5 % des actions de Wagons-Lits.

La continuité de la politique du groupe s'est illustrée également par la reconduction de M. Antoine Veil au poste d'administrateur délégué. Les bons résultats financiers (3 milliards de francs de chiffre d'affaires et 430 millions de bénéfices) ne sont pas étrangers à cette décision.

En coulisse, la situation est plus complexe. Les actionnaires belges persistent à vouloir vendre les chaînes d'hôtels du groupe (Altea, Pullman, Arcade), ce qui rencontre l'opposition de M. Veil. D'autre part, M. Pierre Bellon, PDG de la Sodexho, ne cache pas son impatience devant la stratégie complexe développée par les Wagons-Lits. Pour l'heure, la Caisse des dépôts et consignations (28 % du capital) apporte son soutien actif à M. Antoine Veil.

Liquidation judiciaire des Filatures Le Blan

LILLE
de notre correspondant

Le tribunal de commerce de Lille a prononcé, mercredi 24 mai, la mise en liquidation judiciaire des Filatures Le Blan à Lille. Les 415 salariés, qui vont se retrouver sans emploi, occupent l'usine depuis le vendredi 19 mai à l'appel de la CGT et de la CFDT. Aucune des solutions de reprise n'a pu aboutir. Le tribunal a autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 30 juin prochain sous réserve que *« celle-ci soit effective »*.

Les Filatures Le Blan avaient employé jusqu'à 1 600 personnes. Quand elle a déposé son bilan, en octobre 1988, elle en employait encore 730, dont une bonne part de femmes venant du bassin minier dans le Pas-de-Calais, et assurait à cette époque avec 500 tonnes par an le quart de la production française de coton peigné. Dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire, 315 salariés avaient été licenciés en décembre. Les trois repreneurs qui s'étaient manifestés – Gemona-Batson, ayant son siège à Frioul, Parisa-Finance Caulliez Frères, installée à Tourcoing, et Sivreg Investissement, sise à Levallois-Perret – ne retenaient que 95 à 200 emplois.

Les deux premiers candidats avaient mis comme condition à leurs propositions l'octroi d'aides financières par les pouvoirs publics. Ces conditions n'ayant pas été remplies, ils se sont retirés. Le tribunal de commerce n'a pas jugé crédible la troisième proposition de reprise, celle de Sivreg Investissement, laquelle d'ailleurs, n'était plus candidate.

La vétusté de l'outil et l'absence d'investissements significatifs depuis 1975 ont lourdement entravé la compétitivité de cette entreprise.

J.-R. LORE.

Économie

Légère reprise sur le réseau de la banlieue parisienne

La création d'une police ferroviaire satisfait une demande pressante du président de la SNCF

Le mouvement de grève, qui paralysait le réseau SNCF de la banlieue parisienne, amorçait un léger reflux, jeudi 25 mai, en milieu de journée. Déclenché pour protester contre l'agression, le 21 mai, contre trois contrôleurs, cet arrêt de travail ne touche pas les gares de Montparnasse et d'Austerlitz. Après l'annonce par le premier ministre de la création d'une police des chemins de fer, la reprise est sensible sur le réseau de Saint-Lazare, où la circulation est redevenue normale vers Versailles rive droite, Saint-Nom-la-Bretèche et Poissy. Ailleurs, on dénombre en général un train sur quatre, sauf à la gare de l'Est d'où est parti le mouvement et qui reste paralysée. Le trafic grandes lignes au départ de Paris connaît quelques retards.

Revenu, le 24 mai, en urgence de Moscou, où il assistait à l'assemblée générale de l'Union internationale des chemins de fer, M. Jacques Fournier, président de la SNCF, n'aurait pas été mécontent des effets de la grève sauvage de ses conducteurs si celle-ci n'avait considérablement gêné des centaines de milliers d'usagers. En effet, en annonçant à l'Assemblée nationale la création d'une brigade ferroviaire de la police de l'air et des frontières (PAF), le premier ministre a satisfait une demande formulée par M. Fournier depuis six mois.

« *Depuis mon arrivée à la SNCF,* explique son président, *j'ai toujours considéré qu'il existait un problème lourd du service de la banlieue parisienne, aussi important que le développement de notre réseau à grande vitesse. L'amélioration du service signifie pour nous celle de la régularité des trains, une meilleure information des usagers, notamment en cas de perturbation et, bien sûr, le rétablissement de la sécurité. Pour parvenir à ce dernier résultat, nous avions dit au gouvernement, dès l'automne, que nous souhaitions une solution à nos problèmes de police. Je suis reconnaissant au premier ministre d'avoir accepté de créer cette brigade de la PAF qui recevra deux cent cinquante policiers en 1989 et deux cent cinquante autres en 1990.* »

Cette brigade aura vocation d'intervenir sur l'ensemble du territoire national. Actuellement, la PAF affecte déjà trente-deux hommes à la surveillance de certaines lignes et elle est parvenue à mettre fin aux activités de monte-en-l'air opérant sur des trains de nuit. Ses cinq cents hommes seront affectés en priorité aux lignes de banlieue les plus menacées par la délinquance, aux heures de fin de service, en soirée et les jours les plus « chauds », c'est-à-dire le mercredi, le samedi et le dimanche.

« Des tâches impopulaires... »

« *Cette création satisfait notre problème d'effectifs de police,* poursuit M. Fournier. *Nous restons demandeurs d'une directive permettant aux forces de l'ordre territoriales détachées par les préfets d'intervenir sur la totalité d'une ligne. Aujourd'hui, pour des raisons de frontières administratives, elles sont obligées de descendre à trois ou quatre arrêts du terminus laissant le champ libre au vandalisme.* »

Qu'on ne dise pas que la SNCF se défausse de ses responsabilités sur la police ! Son président réclame haut et clair sa part du fardeau de l'insécurité. « *Nos agents se sentent en état d'insécurité et leurs conditions de travail sont difficiles en banlieue parisienne,* déclare-t-il. *Sur les grandes lignes, les usagers sont plus détendus et les contrôleurs peuvent réaliser des opérations commerciales. En revanche, en Ile-de-France, ils affrontent des voyageurs énervés et sont cantonnés dans des tâches impopulaires de contrôle. Je les comprends, comme je comprends certaines demandes syndicales en matière d'effectifs. Celles-ci peuvent être justifiées ici ou là, mais ce serait une erreur d'adopter des attitudes trop rigides. Nos agents agressés dimanche dernier étaient trois et cela n'a pas suffi pour les protéger... Aucun désaccord ne nous oppose aux syndicats sur l'objectif à atteindre qui est une sécurité convenable. En revanche, nous divergeons encore sur les moyens à employer pour y parvenir. Ils nous faut donc mener une réflexion commune.* »

Pour amorcer ce mouvement et pour amener les conducteurs et les agents d'accompagnement à mettre fin à leur grève sauvage, la direction de la SNCF a annoncé le 24 mai qu'elle demandait à chacune des directions régionales (Austerlitz, Montparnasse, Saint-Lazare, Nord, Est et Lyon) de la région parisienne d'élaborer avec les représentants du personnel son propre schéma régional de sécurité.

« Une plus grande souplesse »

Ce schéma pourra prévoir un renforcement des effectifs de surveillance, l'élaboration de nouvelles procédures de contrôle à bord des trains, mais aussi la présence de personnels dans certaines gares de banlieue tard dans la nuit avec mission pour le personnel de surveiller aussi d'autres gares grâce à un réseau de télé-surveillance. Pour éviter que des personnes mal intentionnées ne pénètrent dans les cabines de conduite, il a été décidé de remplacer la « clé de Berne » qui ouvre toutes les serrures des trains et qui est en vente dans certains magasins. Il n'est pas prévu de revenir sur la politique dite de « *l'équipement à agent seul* », c'est-à-dire le train équipé d'une radio et dont le conducteur manœuvre seul les portes en surveillant les accès grâce aux caméras du quai. Avant l'été, une table ronde réunira syndicats et directions pour faire le point.

« *Nous ne voulons pas répéter certains comportements technocratiques qui nous avaient conduits à appliquer mécaniquement à la banlieue des règles valables pour le reste du territoire,* conclut M. Fournier. *Désormais nous voulons une plus grande souplesse : nous ne traiterons pas la banlieue comme la province ; nous ne traiterons pas toutes nos lignes de banlieue de la même façon. Ici, nous renforcerons les effectifs à certains moments. Là, nous prolongerons l'ouverture des guichets. Ailleurs, si cela n'est pas utile, nous ne le ferons pas. Nous nous adapterons aux besoins. Le dialogue social dans chaque région nous y aidera.* »

Cette décentralisation des problèmes de sécurité représentera un test de la révolution à laquelle M. Fournier convie la SNCF. En effet, la structure pyramidale de la Société nationale lui a toujours fait choisir l'emploi de règlements massifs et de portée générale. Saura-t-elle abandonner la stratégie de l'armée régulière pour l'opération de commandos ?

ALAIN FAUJAS.

De préférence au VAL

Le maire de Strasbourg confirme le choix d'un tramway

STRASBOURG
de notre correspondant

Une pleine page de publicité dans les deux journaux régionaux alsaciens et dans deux publications gratuites a fait vivement réagir, le 24 mai, le maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann (PS). Cet encart, non signé, proposait de rouvrir le débat sur le transport en commun de la ville et plaidait pour le « métro automatique léger », en citant en exemple trois villes qui ont choisi le VAL de Matra, Lille, Bordeaux et Toulouse. « *J'ai été élue sur un contrat d'action municipale qui prévoit l'arrêt des études sur le VAL et la mise en place d'un tramway* », a affirmé Mme Trautmann (...). *Je ne veux pas entrer dans une polémique avec Matra.* »

La communauté urbaine de Strasbourg, dans un premier temps, avait commencé à étudier un projet de tramway avant de se tourner, fin 1985, vers le métro léger de Matra. La controverse autour de ce grand projet a probablement été l'un des éléments qui ont fait battre en mars dernier Me Marcel Rudloff (UDF-CDS), alors que Mme Trautmann et le PS, qui avaient hésité plusieurs années, se prononçaient pour le tramway.

Questionnée sur une campagne possible de Matra, le maire de Strasbourg a été catégorique : « *Nous n'avons pas choisi telle ou telle entreprise. Nous n'avons pas critiqué la technologie du VAL, ce n'est pas là notre problème.* »

J. F.

Pour 100 000 jeunes sans qualification

Le crédit-formation sera mis en place le 1er septembre

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 24 mai, M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a annoncé pour le 1er septembre la mise en œuvre effective du dispositif crédit-formation décidé par le conseil des ministres du 8 février.

Conçu comme une seconde chance pour ceux que le système scolaire n'a pas su former, le crédit-formation s'adressera dans un premier temps aux jeunes, qui devraient être cent mille par an à pouvoir en bénéficier. Ensuite, et selon des dispositions qui pourraient être arrêtées dans les prochains mois, en accord avec les partenaires sociaux, la formule devrait être étendue aux salariés adultes. L'objectif proclamé étant de permettre à 80 % de la population active d'ici à l'an 2000 de posséder au minimum une qualification équivalant au CAP.

Pour ouvrir ce nouveau droit à chaque personne, on aura recours aux formules actuelles de formation, mais en ayant le souci d'organiser des parcours individualisés en fonction des capacités et des objectifs de chacun. Ce sont donc les moyens d'évaluation, de bilan et de suivi qui seront augmentés, avec les critères d'une meilleure qualité et d'une «labélisation» des organismes de formation.

Concrètement, une énorme machine va être mise en place pour un coût global de 440 millions de francs. Au total, quatre-cents zones vont être constituées pour rapprocher le dispositif des bassins d'emploi, et il devrait y avoir deux mille groupes groupes opérationnels de pilotage pour gérer chacune des actions locales. Ces derniers auront pour mission d'accompagner les jeunes. Indépendants, ils seront chargés de sélectionner les orgnismes de formation en fonction d'un cahier des charges. Dans les prochaines semaines, un comité national d'évaluation de la formation professionnelle devrait voir le jour pour améliorer la qualité, a ajouté M. Laignel, qui pourrait progressivement se servir des conclusions du rapport que lui a récemment remis M. Bernard Brunhes.

Chausson va fermer son usine de Meudon

La direction de Chausson (filiale commune de Renault et Peugeot) devait annoncer, vendredi 25 mai, au comité central d'entreprise son intention de fermer l'usine de Meudon (Hauts-de-Seine), qui compte 461 salariés et effectue des travaux d'emboutissage et de tôlerie, notamment pour la camionnette Trafic. Selon la direction, le partage de ces activités entre Meudon et l'usine de Gennevilliers entraîne des surcoûts (stockage, manutention, transports, frais de structure), aggravés par l'enclavement de l'usine de Meudon dans une zone en voie de rénovation. Un regroupement sur Gennevilliers économiserait une trentaine de millions de francs.

La fermeture de Meudon s'étalerait entre août 1989 et mai 1990. La direction envisage notamment le transfert de 176 personnes sur Gennevilliers, le départ de 54 personnes en préretraite (73 si l'âge de départ est abaissé à cinquante-cinq ans), 106 départs volontaires avec une aide de 30 000 francs de l'entreprise (jusqu'à 40 000 en cas de création d'entreprise), des retours au pays et 80 conventions de conversion.

TROISIÈME CYCLE D'ÉTUDE URBAINES A L'UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE
Année universitaire 1989-1990

DESS Aménagement et développement local *(responsable : Guy Burgel)*

DEA Morphologie, stratifications sociales, production de l'espace *(responsable : François Gresle)*

Inscriptions pédagogiques : avant le 30 juin
Demandes d'équivalences : avant le 2 juin

UNIVERSITÉ DE PARIS X
200, avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX. Département de géographie et de sociologie. - Tél. : (1) 40-97-72-00

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cette annonce est publiée à titre d'information seulement.

Nouvelle émission — **Mai 1989**

U.S. $200,000,000

USINOR SACILOR

U.S. Medium-Term Notes

Direct-Pay Letter of Credit
provided by
Banque Nationale de Paris
New York Branch

Senior Lead Manager
Banque Nationale de Paris

Lead Manager
Crédit Lyonnais

Managers

Banque Paribas — **Deutsche Bank AG** Succursale de Paris

National Westminster Bank s.a. — **Union Bank of Switzerland**

Crédit Industriel et Commercial de Paris — **Crédit Suisse**

Banque Française du Commerce Extérieur — **Banque Stern** Swiss Bank Corporation Group

Crédit Commercial de France — **Crédit du Nord**

Österreichische Länderbank Aktiengesellschaft

Arrangers

BNP Capital Markets Limited — **Merrill Lynch International Limited**

Depositary
Irving Trust Company

Medium-Term Note Agent
Merrill Lynch Capital Markets

Economie

Réalisées sous la pression des Soviétiques

Les réformes économiques en Tchécoslovaquie restent timides

«*Keep Peace !*» lancent les Tchécoslovaques lorsqu'ils trinquent avec des Occidentaux. Mais la paix n'est plus seulement à rechercher du côté de l'Ouest. Devant la perestroïka soviétique et la libéralisation des voisins polonais et hongrois, la Tchécoslovaquie s'inquiète et se bloque. Pour combien de temps ? Après avoir inventé en 1968 le «socialisme à visage humain», elle risque de se retrouver très en retard.

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Aux côtés de la RDA, la Tchécoslovaquie est réfractaire à la vague de réformes économiques qui déferlent sur l'Europe de l'Est. A tel point que l'on parle d'un axe Berlin-Prague. Pays à forte dominante industrielle, la Tchécoslovaquie réalise près de 80 % de son commerce extérieur avec la zone du CAEM (1), dont 40 % avec la seule Union soviétique. Depuis la «normalisation» qui suivit l'entrée des chars à Prague, le 22 août 1968, la situation économique et politique est restée figée. La population s'est réfugiée dans le confort fragile d'une vie quotidienne rendue douce par l'accès relativement facile aux biens de consommation et le droit aux week-ends à la campagne. Une famille tchécoslovaque sur quatre ne possède-t-elle pas ce qu'on appelle un « chalet », ces petites résidences secondaires qui permettent de s'échapper quelques jours ?

« Moi, je ne tenais pas tellement à avoir une télé en couleurs, mais mon beau-frère travaille dans un grand magasin et je ne pouvais pas rater l'occasion », raconte une retraitée de Prague. La télévision en couleurs, dont les modèles chinois sont exhibés dans les vitrines, fait partie des « must », malgré son prix élevé (15 000 couronnes environ, pour un salaire mensuel moyen de 3 200 couronnes) et des listes d'attente de plusieurs mois. Au détour d'une rue, des curieux admirent la Favorite, le nouveau modèle de voiture Skoda. Il leur est proposé d'acheter un billet de loterie, pour gagner l'automobile flambant neuve : les achats sont nombreux, car à 90 000 couronnes, et une date de livraison des plus incertaines, mieux vaut tenter sa chance...

Promenade dans les rues de Prague. Malgré un important effort de rénovation, nombre d'immeubles historiques sont encore noircis et soutenus par des échafaudages. A Brno, troisième ville de Tchécoslovaquie et capitale de la Moravie, le centre historique n'est qu'un vaste chantier, avec des trous béants dans les chaussées. Ironiquement, les Tchécoslovaques utilisent le même mot, reconstruction, pour désigner la rénovation des villes et les réformes économiques. C'est dire qu'au-delà de l'envie d'une nouvelle Skoda, pointent des inquiétudes plus profondes sur l'avenir économique du pays...

Niveau de vie confortable

Le gouvernement, assuré par la normalisation et par la préservation d'un niveau de vie relativement confortable de la docilité de la population, a pu, depuis deux décennies, renforcer son emprise politique et négliger les coûteuses restructurations de l'économie.

Pourtant, ces réformes s'imposaient déjà avant 1968. La plus grande partie du tissu industriel date en effet de l'avant-guerre, lorsque la Tchécoslovaquie était la sixième puissance industrielle du monde. De ce passé, il ne reste qu'une industrie lourde, polluante et peu adaptée au marché international, dont les débouchés traditionnels en Union soviétique ne sont même plus assurés. Témoin s'il en est, la célèbre usine en briques rouges de chaussures Bata (rebaptisée Svit) à Gottwaldov qui, construite dans les années 20, se prête avec ses murs délabrés et ses vitres brisées aux regards nostalgiques des habitants, qui ne manquent pas une occasion d'évoquer leur passé. Tant bien que mal, Svit exporte ses meilleurs souliers... et tente d'écouler les autres sur le marché intérieur.

Pourtant, depuis trois ans, le pouvoir, pratiquement immobile sur le terrain politique, a entrepris un programme de réformes économiques sous la pression du grand frère soviétique. Mais aussi en raison de la dégradation de la conjoncture. Ce n'est pas tant le taux de croissance (3 % en 1988) qui inquiète, que la détérioration de la situation financière des entreprises d'Etat, l'énorme montant des stocks d'invendus, l'inflation contenue, le manque de devises, et l'apparition de pénuries sur le marché de produits abondants il y a quelques années encore (habillement, ameublements et fruits et légumes notamment).

En façade, au moins, la plupart des composantes traditionnelles de la libéralisation économique des pays socialistes sont présentes. Grâce à la déconcentration du pouvoir, les entreprises d'Etat procèdent depuis janvier à l'élection de leurs dirigeants, susceptibles, en cas de mauvaise gestion, d'être renvoyés. Mais l'issue de ces élections provient le plus souvent d'un arrangement ou de la présence d'un candidat unique. Les entreprises peuvent en outre, avec autorisation, commercer directement avec des partenaires étrangers, sans passer par les sociétés d'import-export traditionnelles. Ou du moins opter pour celle de leur choix.

Mal équipés, dépourvus de devises, les industriels n'ont en fait qu'un semblant de liberté, même si la toute-puissante planification a fait quelques concessions, en cessant par exemple d'imposer des performances annuelles pour les entreprises. En fait, le discours des dirigeants du plan qui parlent à loisir de la *« nouvelle position du centre »*, est encore bien théorique. Et, selon M. Waltr Komarek, directeur de l'Institut de prévision de l'Académie des sciences, et l'un des seuls économistes relativement indépendants du parti, *« la relation entre le plan et le marché n'est pas encore claire ». « L'objectif même de la réforme n'est pas encore bien défini. »*

Preuve de la distance qui sépare le discours sur la réforme des pratiques gouvernementales : les autorités affirment qu'elles ont inculqué la crainte du chômage à la population alors que celui-ci n'existe pas encore statistiquement. Certaines décisions importantes, sur la fixation, des prix en fonction du marché, donc le démantèlement des subventions n'ont pas encore été entièrement préparées. Les investissements d'Etat, limités par le souci de recourir le moins possible aux crédits étrangers, sont toujours concentrés prioritairement sur l'industrie lourde malgré la volonté proclamée de réduire le poids de ce secteur.

Selon M. Komarek, la production de charbon et la métallurgie reçoivent toujours 50 % des investissements d'Etat chaque année, contre 1 % seulement pour le secteur des télécommunications. Comment s'étonner alors que la Tchécoslovaquie produise toujours 15 millions de tonnes d'acier par an, soit une par habitant, mais maintienne un secteur tertiaire atrophié ?

Vers l'endettement extérieur

Quel avenir pour l'économie tchécoslovaque ? Les dirigeants se persuadent que les acquis industriels du pays, son faible endettement extérieur et sa main-d'œuvre travailleuse et qualifiée leur permettront de remettre en douceur l'économie sur les rails.

Loin de l'exemple hongrois ou polonais, la Tchécoslovaquie a choisi de recourir le moins possible aux emprunts à l'étranger. Selon les derniers estimations, son endettement extérieur total atteint 5,2 milliards de dollars (30 milliards de francs environ). Mais la modernisation de l'économie peut difficilement se faire sans crédits. L'idéal des gouvernants serait donc de pouvoir, comme l'explique M. Jindrich Jirasek, représentant officiel du ministère du commerce extérieur, d'exporter vers l'Ouest des machines lourdes ou légères. La part actuellement importantes des matières premières et des produits alimentaires exportés par la Tchécoslovaquie vers l'Europe de l'Ouest est jugée dégradante par les autorités au regard du brillant passé industriel du pays.

Ces exportations pourraient se développer, expliquent M. Jirasek et ses collègues, grâce à une coopération avec les pays occidentaux, qui apporteraient leur technologie. Une approche qui laisse sceptiques de nombreux observateurs : ceux-ci affirment que, pour se moderniser convenablement, la Tchécoslovaquie devrait emprunter au cours des cinq ou sept années à venir pas moins de 10 milliards de dollars. Pour l'instant, malgré la nouvelle loi sur les sociétés mixtes, qui autorise toutes les alliances avec des partenaires étrangers — sans limitation de capital, le total des joint ventures (sociétés communes) se limite à quelques dizaines et le mouvement ne semble pas sur le point de s'accélérer. Quant aux entreprises privées, elles sont pour l'instant limitées à la cellule familiale et leur poids dans l'économie est négligeable.

Sans soutien de la population, la portée des réformes restera en tout cas limitée, même si les dirigeants tchécoslovaques répètent sans cesse que les réformes ne font que commencer et qu'ils ne commettront pas les erreurs de la Hongrie et de la Pologne, dont il est fait une contre-publicité remarquable dans le pays. Ils rejettent profondément la perestroïka, qui pourrait déstabiliser la société aussi bien que le commerce entre les pays de l'Est. A tel point que le secrétaire général du parti, M. Milos Jakes, a récemment reçu un coup de semonce de Mikhaïl Gorbatchev lors de son voyage à Moscou. Les observateurs attendent avec intérêt les résultats du prochain congrès du Parti communiste, avancé au printemps de 1990. Beaucoup pensent à l'après-Husak et attendent du départ du « normalisateur » de 1968 un appel d'air politique qui pourrait enfin faire émerger des idées neuves.

FRANÇOISE LAZARE.

EN BREF

● **Volkswagen renforce ses liens avec le chinois FAW.** — Le constructeur ouest-allemand Volkswagen, qui avait conclu il y a un an un contrat pour l'assemblage sous licence en Chine des Audi 100 et 200 avec la société FAW (First Automobile Works), établie à Changchung, vient de conclure un nouvel accord, d'une valeur de 400 millions de deutschemarks (1,36 milliard de francs) avec la même société. Ce nouveau contrat prévoit la livraison de pièces détachées pour les modèles Audi 100 et 200 jusqu'en 1991, ainsi que des transferts de technologie. En outre, les deux groupes étudient, selon des informations en provenance de Volkswagen, un projet d'association au sein d'une société commune (« joint venture ») qui produirait en Chine 150 000 véhicules par an à partir de 1996. — *(AFP.)*

● **ASSEDIC de Créteil : un manifestant placé en garde à vue après des incidents.** — Une manifestation, organisée par l'APES (*Association pour l'entraide et la solidarité*) devant les ASSEDIC de Créteil, mercredi 24 mai, s'est achevée par de vifs incidents. Une cinquantaine de personnes, dont des élus communistes du Val-de-Marne, s'étaient affrontées aux forces de police. Il y a eu vingt-huit blessés, et l'un d'entre eux, membre des jeunesses communistes, a été placé en garde à vue avant d'être déféré au parquet de Créteil. Depuis des mois, l'APES est en conflit avec les ASSEDIC et utilise des formes spectaculaires d'action. Cette fois, l'Association protestait contre la fermeture au public de l'antenne de Villejuif, décidée justement parce qu'elle était la cible fréquente des manifestants.

DANS LE CHŒUR DES SERVICES INFORMATIQUES,
CERTAINS ONT QUELQUE CHOSE EN PLUS :
LA CULTURE TÉLÉCOM.

De bons résultats pour l'exercice 1988

Dans un environnement marqué par une très forte concurrence, le Crédit Foncier a poursuivi en 1988 son développement et son redéploiement.
Avec
- *Un bénéfice net de 464 MF, en progression de 19,6 %.*
- *Un dividende global distribué de 231 MF, en augmentation de 10 %, soit un dividende par action de 33 F.*
- *Une politique active de renforcement de ses fonds propres.*
- *Une production en hausse de 40 % dans le secteur concurrentiel, totalisant 8 milliards de francs,*

Il a recueilli les premiers fruits de ses actions de diversification.

Celle-ci s'est illustrée notamment par :
– Une intervention dans de nouveaux secteurs :
- *crédits aux promoteurs,*
- *assurance-vie et produits d'épargne.*

– Un regain d'activité dans le financement des collectivités locales et des investissements locatifs.
– Le lancement de nouveaux produits, en particulier :
- *FONCIER PLUS, prêt à 100 %,*
- *FONCIER DELTA, prêt à double indexation.*

Des perspectives prometteuses

Afin de renforcer sa structure financière et les assises du groupe, le Crédit Foncier procède à une augmentation de capital, donnant une nouvelle impulsion à sa diversification et à la conquête de nouveaux marchés en Europe.

Les chiffres énoncés sont extraits des comptes approuvés lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 mai 1989.

UNITAS/PARIS

CRÉDIT FONCIER
DE FRANCE
En premier, le Crédit Foncier.

GROUPE Casino

Accompagnez le développement d'un des premiers groupes européens de distribution

Casino émet 8.000.000 obligations convertibles assorties de Bons de Souscription d'actions pour un montant de F 2.000.000.000.
Une partie de cette émission (F 600.000.000) fait l'objet d'un placement sur le marché international.

■

Modalités de souscription

La souscription est ouverte à compter du lundi 22 mai 1989. Les actionnaires actuels bénéficient d'une priorité de souscription à titre irréductible jusqu'au 2 juin inclus à raison d'une obligation pour huit actions ordinaires ou A.D.P.S.D.V. Les souscriptions à titre réductible sont également admises pendant le délai de priorité.

■

Obligation Convertible

Chacune des obligations émise à F 250 offre un intérêt annuel de 6 % avec une durée de vie de 9 ans, 196 jours et un remboursement normal in fine au pair le 1er janvier 1999. Cette obligation pourra être convertie à tout moment à partir du 21 juin 1989 et pendant toute sa durée de vie en une action Casino.

■

Bon de Souscription d'Action

A chaque Obligation Convertible est attaché un Bon de Souscription d'Action, deux bons permettant de souscrire une action Casino à F 250 à tout moment jusqu'au 18 décembre 1992 inclus. Ce bon sera coté en Bourse, séparément de l'obligation.

■

Les modalités complètes de l'opération figurent dans la note d'information (visa C.O.B. n° 89-189 en date du 17 mai 1989) disponible sans frais au siège de la société. BALO du 22 mai 1989.

Béghin-Say

Gruppo Ferruzzi

EXERCICE 1988

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS (en millions de F)

Chiffre d'affaires	33.786
Résultat d'exploitation	1.665
Résultat net (Part Béghin-Say)	750

DE NOUVELLES STRUCTURES : UNE NOUVELLE DIMENSION DANS L'AGRO-INDUSTRIE

Le Groupe Béghin-Say a poursuivi en 1988 la profonde mutation annoncée en 1987. Pôle de développement Agro-industriel du Groupe Ferruzzi, Béghin-Say est aujourd'hui l'un des plus importants groupes agro-industriels du monde.

FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE

■ ACQUISITIONS :
- Italiana olii e risi
- Lesieur "Branche corps gras"

■ CESSIONS :
50 % de "Papeterie Béghin-Corbehem" à Feldmuehle AG.

Allocution de M. Jean-Marc VERNES, Président-Directeur Général, prononcée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 23 mai 1989 qui a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées.

Mesdames, Messieurs,

Les résultats de l'exercice écoulé, dont il est fait état dans le rapport du Conseil d'Administration, vous rendent compte de l'activité de nos récentes acquisitions dans le secteur agro-alimentaire. Elles ont profondément modifié la structure de notre Société et lui ont donné une dimension nouvelle qui permet d'envisager avec quiétude l'échéance du 1er Janvier 1993.

Comme vous avez pu le constater, les résultats de notre branche sucre ont été satisfaisants, et par ailleurs, les cours mondiaux s'étant nettement réaffirmés, les sucres C, c'est-à-dire ceux produits au-delà de nos quotas A et B, se sont écoulés dans les meilleures conditions.

CENTRAL SOYA est pour nous une participation pleine d'espoir. Il s'agit d'un des cinq premiers triturateurs de soja du monde et d'un des leaders pour les protéines de soja et de lécithine.

Au cours de l'exercice 1988 CENTRAL SOYA a traité 3.600.000 tonnes de soja et a produit 450.000 tonnes d'huiles raffinées et 1.800.000 tonnes d'aliments pour bétail.

ITALIANA OLII E RISI est le premier triturateur italien d'oléagineux et a traité dans ses sept usines en 1988, 1.300.000 tonnes de graines et produit 250.000 tonnes d'huile et 100.000 tonnes de farine.

LESIEUR ALIMENTAIRE pour laquelle nous avons arrêté un plan de restructuration représente 35 % du marché français en huile, 37 % dans celui des sauces émulsionnées, 78 % des graisses à frire – sa filiale espagnole KOIPE contrôle 20 % du marché dans les huiles conditionnées et 30 % dans celui de la margarine.

Je vous avais laissé entendre, lors de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire, que nous nous intéresserions à la branche TRADING du Groupe FERRUZZI. Finalement nous ne conservons qu'une participation de 25 % de ce secteur d'activité, pensant que cela correspondait davantage à nos besoins et à notre champ d'activité.

Dans le secteur papetier nous avons cédé comme prévu 50 % de Papeterie BEGHIN-CORBEHEM à FELDMUEHLE. Nous sommes très satisfaits de cette association et déciderons le moment venu si nous nous dégageons totalement de ce secteur, comme nous en avons la possibilité.

C'est avec une grande satisfaction que j'ai participé la semaine dernière avec le Dr GEGINAT, Président de FELDMUEHLE, à la cérémonie de pose de première pierre de la nouvelle machine de papier couché EURO-5 qui produira 245.000 tonnes de papier couché et sera la plus grande actuellement au monde.

Nous avons atteint le but recherché par une association avec un partenaire de la C.E.E., en la circonstance la République Fédérale d'Allemagne, qui poursuit l'expansion et permet ainsi d'assurer le développement de l'industrie papetière dans cette région du Nord de la France à laquelle nous sommes tellement attachés.

Quant à KAYSERSBERG, l'association à 50 % avec JAMES RIVER a permis à ce groupe de poursuivre son expansion en EUROPE.

Pour assurer le financement de ses participations et poursuivre leur développement malgré les cessions réalisées, il est indispensable de disposer de fonds propres supplémentaires, c'est pourquoi comme je l'ai déjà annoncé, nous procéderons dans la deuxième partie de l'exercice en cours à une augmentation de capital en numéraire dont les modalités seront arrêtées par le Conseil d'Administration le moment venu.

Je me dois de vous tenir informés de l'évolution de la situation dans laquelle nous nous trouvons à la suite des problèmes nés du fait de l'échange des actions MONTEDISON/SAINT-LOUIS, bien que cette question ait fait l'unique objet de la récente Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Avril dernier.

Comme vous le savez, les décisions que vous avez déjà approuvées lors de votre Assemblée Générale du 28 Juin 1988, avaient fait l'objet de plaintes de certains actionnaires et porteurs de certificats d'investissements auprès de la Commission des Opérations de Bourse.

La récente Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé à l'unanimité des présents et à 99,98 % de tous les actionnaires, les résolutions qui lui ont été soumises.

Je tiens à nouveau à remercier tous les actionnaires de ce vote massif qui comme je l'ai déjà dit a été pour nous un réconfort et un témoignage de satisfaction.

L'enquête préliminaire décidée par le Parquet avant les conclusions du rapport de la Commission des Opérations de Bourse n'a révélé aucun fait susceptible d'avoir une suite pénale.

Monsieur le Procureur de la République a néanmoins demandé à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de désigner un expert de gestion comme la Loi l'y autorise.

Notre Conseil plaidera l'irrecevabilité car il nous paraît difficile de contester une opération approuvée à deux reprises par des Assemblées générales à des majorités quasi unanimes.

Au cours de l'exercice 1988, deux modifications sont intervenues au sein de notre Conseil d'Administration, la première est le départ de Monsieur Gérard WORMS comme Administrateur représentant la COMPAGNIE DE SUEZ et de Monsieur Bernard EGLOFF en qualité de censeur, à la suite de la cession de la participation détenue par la COMPAGNIE DE SUEZ. Ces départs se situent dans le cadre de la politique de ce Groupe avec l'idée de se défaire de ses participations passives.

Je profite de cette occasion pour remercier Messieurs Gérard WORMS et Bernard EGLOFF du concours qu'ils ont apporté à notre Société.

Par contre, le Groupe PARIBAS est entré au sein de notre Conseil d'Administration. La Compagnie FINANCIÈRE DE PARIBAS est représentée à notre Conseil par son Président Monsieur Michel FRANÇOIS-PONCET.

Nous avons par ailleurs demandé à Monsieur Jacques-Henri DAVID, qui vient de quitter la Direction générale de la Compagnie de SAINT-GOBAIN pour prendre la présidence de la Banque STERN, filiale de la Société de Banque Suisse, de bien vouloir siéger parmi nous. La présence et les conseils de ces deux personnalités seront j'en suis certain un atout supplémentaire pour notre Société.

En terminant je vous dirai qu'après ce mois au cours duquel notre Société a été jetée à la vindicte publique, où beaucoup de propos malveillants ont été tenus, nous sommes néanmoins fiers du travail réalisé ces dix dernières années.

Je remercie tous ceux qui à tous les niveaux par leur travail en sont les artisans.

Grâce à l'aide du Groupe FERRUZZI animé par le Président Raul GARDINI notre Société est en passe de devenir un des grands de l'agro-alimentaire d'Europe, voire du Monde et ceux qui nous ont critiqués pour des motifs qui n'étaient, tout au moins en ce qui me concerne, certainement pas dictés par le seul domaine des affaires, doivent savoir que pour nous, à moins de trois semaines des élections européennes, l'Europe n'est pas un propos de salon, ni un simple mot mais une réalité, BEGHIN-SAY, en précurseur, l'a déjà réalisée.

omnium de publicité profil

Le Monde

ÉTRANGER
- 3 Les manifestations populaires en Chine.
- 4 Panama : la mission de l'Organisation des Etats américains.
- 5 Le sommet de Casablanca.
- 6 URSS : la composition du Congrès des députés.
- 7 Le sommet francophone de Dakar.

POLITIQUE
- 8 Un manifeste anti-rénovateurs au RPR.
- 9 et 10 La préparation des élections européennes.
- 11 La prévention du licenciement économique à l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ
- 12 et 13 L'arrestation de Paul Touvier.
- 14 Le rapport de Mme Michèle André sur le malaise des hôpitaux.
- — Sports.

CULTURE
- 31 L'avant-programme du Festival d'Automne.
- — Un chef coréen directeur musical de l'Opéra Bastille.
- 32 Pour Nijinski : huit chorégraphes au Théâtre 14.
- — COMMUNICATION.

ÉCONOMIE
- 36 Accalmie sur les marchés des changes.
- 37 La création d'une police ferroviaire.
- 38 La situation en Tchécoslovaquie.
- 42-43 Marchés financiers.

SERVICES
- Abonnements 2
- Annonces classées 35
- Campus 30
- Carnet 30
- Loto, Loterie 30
- Météorologie 34
- Mots croisés 34
- Radio-Télévision 34
- Spectacles 33

TÉLÉMATIQUE
- ● Chine : en direct de la place Tiananmen .... JOUR
- ● Jeu : voyages en littérature .... VEL
- ● Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille .... BOURSE
- 3615 tapez LEMONDE
- ● Les offres d'emplois du Monde .... EMPLOI
- 3615 tapez LM

En avril

Légère augmentation du chômage

Avec 12 500 demandeurs d'emploi supplémentaires, en données corrigées, le chômage a légèrement augmenté de 0,5 % en un mois. Selon les statistiques publiées par le ministère du travail, le 25 mai, il y avait, à la fin avril, 2534400 personnes inscrites à l'ANPE en données corrigées. En données brutes, on comptait 2 485 900 demandeurs d'emploi, soit 61 000 de moins que le mois précédent (- 2,4 %).

Ces résultats semblent confirmer les tendances observées les mois précédents. Alors que le taux de chômeurs par rapport à la population active demeure inchangé, avec 10 %, la reprise de l'emploi accentue le partage en deux du marché du travail qui s'accompagne d'une aggravation de la durée du chômage. Les stages ont moins d'effet que précédemment tandis que le volume important d'embauches précaires profite aux jeunes et aux femmes qui reprennent une activité.

Cela n'empêche pourtant pas l'embellie de l'emploi de se poursuivre. Selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle, les effectifs salariés auraient encore augmenté de 0,5 % entre le 1er janvier et la fin mars. Au total, 50 000 emplois supplémentaires auraient été créées au cours du premier trimestre selon un rythme identique à ce qui avait été constaté tout au long de 1988.

● **Le SNALC maintient son ordre de grève le 7 juin.** — Après un entretien, mercredi 24 mai, avec les responsables du cabinet de M. Lionel Jospin, le président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), M. Jean Bories, a décidé de maintenir son mot d'ordre de grève pour le 7 juin, jour des épreuves de philosophie du baccalauréat. *« Aucune perspective n'est ouverte pour un collectif budgétaire en 1989 ni pour une reprise des négociations en vue de 1990 »*, a-t-il déclaré. La décision du SNALC a suscité l'*« indignation »* de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), qui dénonce *« ce total mépris des élèves et de leurs familles »*.

Plus de 4 millions de francs « prélevés » puis remboursés

Les confessions de l'ancien maire centriste de Salon-de-Provence

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dans une déclaration au *Provençal*, publiée le mercredi 24 mai, M. Jean Francou, ancien maire (CDS) de Salon-de-Provence et sénateur des Bouches-du-Rhône, a reconnu avoir épongé, sur ses deniers personnels, un « trou » de *4 300 000 francs apparu dans les* comptes de deux associations paramunicipales de la ville. Il a indiqué avoir effectué ce remboursement, après sa défaite aux élections municipales de mars dernier, pour couvrir des *« erreurs de gestion »* dont il aurait été comptable en tant que maire.

Cette version a été corrigée par le nouveau maire (PS), M. André Vallet, qui a indiqué le même jour dans une conférence de presse que les fonds manquants avaient été prélevés par M. Francou,à l'occasion de nombreux retraits en espèces effectués, à son bénéfice et contre des reçus, depuis 1975. Selon M. Vallet, son prédecesseur *« n'a fourni aucun renseignement quant à l'usage fait des sommes détournées car il est constant que celles-ci n'ont pas été utilisées pour les besoins de la commune »*. Le nouveau maire de Salon-de-Provence a informé les pouvoirs publics de l'affaire et a été entendu par le procureur de la République d'Aix-en-Provence, M. Robert Magnier. Aucune information judiciaire n'a cependant été ouverte, pour le moment, contre M. Francou.

Depuis 1975, l'ancien maire de Salon-de-Provence, élu depuis 1956, avait pris l'habitude de se faire remettre directement, en liquide, des sommes d'une importance croissante par le bureau économique de la ville et, surtout, par le comité d'action sociale du personnel de la commune — qu'il présidait, — fonctionnant grâce à des subventions octroyées par la municipalité. Ces prélèvements étaient effectués contre des reçus, signés de M. Francou, sous forme d'« avances » au profit d'associations de membres du personnel ou d'œuvres humanitaires non nommément désignés.

De 3 000 francs en 1975, ils étaient passés à 58 000 francs en 1983 et s'élevaient respectivement à 600 000 francs en 1985, 625 000 francs en 1986 et 1987, et 1 080 000 francs en 1988. A plusieurs reprises, entre 1984 et 1986, ces sommes avaient été versées entre les mains de M. Christian Kert, alors premier adjoint et aujourd'hui député (CDS) des Bouches-du-Rhône, qui les avait ensuite confiées à M. Francou. M. Kert n'a joué, en l'occurrence, qu'un rôle d'intermédiaire et a pris la précaution de se faire délivrer des reçus de la main de M. Francou pour chacun des huit versements dont il a été le dépositaire.

Patrimoine immobilier

L'affaire a éclaté peu après l'installation de M. Vallet à la mairie et le début d'un audit sur la gestion de l'ancienne équipe municipale. Interrogé par son prédecesseur, M. Francou a pris par écrit, le 10 avril, l'entière responsabilité des prélèvements opérés sous ses différents mandats et s'est engagé à restituer l'intégralité des sommes manquantes, ce qu'il a fait par la remise de trois chèques — normalement encaissés — entre le 28 avril et le 17 mai. Quelle a été la destination de ces fonds ? M. Francou n'en a dit mot, tout en laissant entendre qu'ils avaient pu servir au financement de campagnes électorales. Selon certaines rumeurs,l'ancien maire de Salon-de-Provence aurait pu utiliser une partie de l'argent qui lui a été remis pour aider l'association France-Liban dont il est le président au Sénat depuis 1984.

M. Vallet a indiqué que le conseil municipal *« apprécierait l'opportunité »* du dépôt d'une plainte dès qu'il aurait pris connaissance des résultats de l'audit sur la gestion passée de la commune. Il a précisé qu'il ne comptait pas demander l'établissement du patrimoine immobilier de M. Francou, composé, en plus de sa résidence principale à Salon, d'appartements à Paris, Megève et Cannes. Le parquet d'Aix-en-Provence attend, pour sa part, des instructions de sa hiérarchie pour ouvrir éventuellement une information judiciaire. Si l'intention délictuelle de M. Francou n'est pas démontrée et s'il a effectivement remboursé les associations, il n'en demeure pas moins qu'il a reconnu des faits susceptibles, selon le procureur de la République d'Aix-en-Provence, de *« constituer un détournement de fonds publics »*. L'affaire embarrasse visiblement le PS, qui paraît répugner à ce que des poursuites soient engagées contre un cacique centriste à quelques semaines des élections européennes.

GUY PORTE.

Sur le vif

Le geste qui sauve !

Merci, mon Mimi, merci pour elle, pour Georgette Lemaire. Je suis tombée de mon lit en apprenant ce matin, au réveil, sa nomination au Conseil économique et social. Georgette, vous vous rendez compte ? Non ? mais si, vous savez bien, cette petite môme, cette blondinette qui voulait faire sa Piaf, il y a un quart de siècle, pareil que Mireille Mathieu. Et puis bon, des Piaf il n'y en avait qu'une, il pouvait pas y en avoir deux. Exit Georgette, fille d'ouvrier obligée de quitter l'école à quatorze ans pour bosser, qui, depuis, végète.

Quand elle fait les gros titres des journaux, c'est toujours pour des histoires de loyer impayé, de gala annulé, de dettes accumulées. Elle en a gros sur le cœur, la *pauvre chérie, un cœur qui bat* pour lui, pour mon Mimi. Du coup, il l'invite à prendre le thé à l'Elysée. Ils bavardent. Elle le touche. Il l'éblouit. Elle sort de là en se tenant aux murs, des étoiles plein les yeux. Après quoi, comme moi, elle ouvre la radio, et elle apprend, stupéfaite, qu'elle va toucher 4 000 balles par mois et siéger au palais d'Iéna avec deux cent trente personnalités triées sur le volet.

Ça a été créé par de Gaulle, ce truc-là. Il en avait marre du Sénat. Il voulait le remplacer par un conseil de sages. Et puis bon, ça n'a pas marché. Il fallait les voir commenter, impavides et goguenards, à la télé, l'arrivée de ce *nouvel expert en échanges* économiques avec l'étranger, particulièrement au fait de toutes les questions touchant la Communauté ! Ils se marraient doucement. Remarquez, ils ont l'habitude. Des gens hautement qualifiés, mon Mimi leur en a déjà refilé un paquet : Isabelle Thomas, la pasionaria des mouvements étudiants, fin 86. La veuve de Coluche. Qui d'autre encore ? Ah, oui, cet imitateur, comment s'appelle-t-il déjà... Pierre Douglas.

Elle sera en pays de connaissance, Georgette. Ça l'empêche pas d'angoisser. Rapport à ses fringues, d'abord. Sortie de ses vieilles robes de scène, elle a rien à se mettre. Rapport à l'orthographe, ensuite. Elle a pas le certificat d'études, et si on lui demande de rédiger un rapport sur la... la quoi... la titrisation ou l'hosséwésime, pardon l'OCVM, elle a peur de pas être à la hauteur.

Allez, ma grande, courage ! *Attends un peu que je me pointe,* on va bien rigoler. Il pourra pas résister à l'envie de leur imposer un clown, à ces vieux crabes, mon Mimi. Il adore les pieds de nez.

CLAUDE SARRAUTE.

URSS : l'ouverture des travaux du nouveau Congrès

Une motion de M. Andreï Sakharov a été repoussée

Le début des travaux du Congrès des députés du peuple, jeudi matin 25 mai au Kremlin, a été, semble-t-il, animé. Quelques minutes après l'ouverture de la session, un député letton s'est levé pour demander des explications sur la répression de la manifestation du 9 avril dernier à Tbilissi, qui avait fait dix-neuf morts. *« Qui a donné l'ordre à l'armée d'attaquer une population civile et d'user de gaz et de substances chimiques ? »*, a demandé ce député, M. Tolpejnikov, élu de Riga. Avant de se précipiter vers le micro, il avait d'abord demandé de son siège à tous les députés d'observer une minute de silence à la mémoire des morts de Tbilissi, mais ce geste avait été interrompu par M. Vladimir Orlov, président de la commission électorale centrale et chargé de diriger cette première session, qui avait repris son discours pour annoncer l'agenda des travaux du Congrès.

Intervenant peu après, le député Andreï Sakharov a demandé que l'élection de M. Gorbatchev à la tête de l'Etat n'ait lieu qu'après un débat sur les orientations politiques du pays et non avant. Le Prix Nobel de la paix souhaitait que le chef du Kremlin dresse un bilan de quatre années de perestroïka, *« avec ses acquis et ses erreurs »*, avant que le Congrès ne procède à son élection. *« Nous nous compromettrons aux yeux de notre peuple si nous agissons autrement »*, a dit Andreï Sakharov. Sa requête a été rejetée lors d'un vote. Sur les deux mille cent cinquante-cinq présents, trois cent soixante-dix-neuf seulement se sont prononcés en sa faveur, neuf se sont abstenus.

L'ordre du jour finalement adopté comportait la désignation de la commission des mandats, suivie de l'élection des cinq cent quarante-deux membres du Soviet suprême et de son président. Ce n'est qu'ensuite que M. Gorbatchev et le premier ministre, M. Ryjkov, présenteront leurs rapports respectifs. Interrompue à midi, la session devait reprendre dans l'après-midi. *(AFP.)*

(Lire page 6 les articles de notre correspondant à Moscou, Bernard Guetta et de Michel Tatu).

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1989 *a été tiré à 565 920 exemplaires*

A B C D E F G

Une baisse au ralenti

En 1988, la criminalité en France a diminué de 1,21 %

M. Pierre Joxe a confirmé, mercredi 24 mai, que la baisse des crimes et délits commis en France *en 1988 par rapport à* 1987 était de — 1,21 % *(le Monde* du 18 mars). Tout en soulignant que *« la France est le seul pays, parmi les pays les plus riches, où la diminution de la délinquance est sensible depuis quelques années »*, le ministre de l'intérieur s'est montré prudent, ce résultat marquant un ralentissement de cette baisse de la criminalité après les baisses de 1985, 1986 et 1987 (respectivement — 2,78 %, — 8,02 % et — 3,68 %).

Rompant avec une tradition d'usage publicitaire, et parfois partisan, des statistiques de police judiciaire collationnées par la police et la gendarmerie, M. Joxe a préféré présenter celles de 1988 devant l'ensemble des directeurs départementaux des polices urbaines, réunis au Centre de formation de la police nationale, à Gif-sur-Yvette (Essonne), plutôt qu'à l'occasion d'une conférence de presse. Insistant sur l'*« infléchissement qui s'est prolongé »* commencé en 1984, et décernant de ce point de vue un *« maillot jaune »* à la France dans la lutte contre la criminalité, le ministre de l'intérieur s'est toutefois interrogé sur *« les menaces qui sont devant nous »*.

« Nous ne voulons pas voir, en France, a-t-il déclaré, *une situation comparable à celle des Etats-Unis où la cocaïne est devenue un véritable fléau. On peut, on doit s'en préserver. Mais le marché français est attaqué en force par des groupes qui ont une dimension politique et économique »*. Appelant les policiers à une *« attitude volontariste »*, M. Joxe s'est interrogé sur les disparités des statistiques selon les départements et selon la nature des délits. Avec un total de 3 132 694 — soit 38 276 actes recensés de moins qu'en 1987 —, les crimes et délits constatés en 1988 ont baissé dans cinquante-six départements et augmenté dans quarante.

Parmi les augmentations, ce sont les vols à main armée (+ 4,58 %), les vols avec violence (+ 4,45 %), les escroqueries, notamment celles commises à l'aide de cartes de crédit (+ 21,7 %) et plus généralement les crimes et délits contre les personnes (+ 4,48 %) qui inquiètent les responsables du ministère de l'intérieur. Inversement, l'ensemble des vols — *qui représentent 64,37 %* de la totalité des crimes et délits — enregistre une légère diminution (— 0,58 %). Dans cette catégorie, les vols liés à l'automobile et aux deux-roues, qui, à eux seuls, avec 1 035 000 infractions répertoriées, représentent près des deux tiers de toute la criminalité, connaissent une légère baisse de 0,69 %.

Il en va de même de la fausse monnaie ou de la falsification et de l'usage de chèques volés, qui reculent respectivement de 45,7 % et de 8,1 %. Curieusement, les infractions à la législation sur les stupéfiants sont en diminution de 3,4 %. Enfin, les attentats contre les biens privés (— 45,3 %) et contre le secteur public (— 34,6 %) enregistrent une forte baisse.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 mai 1989

Stable

L'indicateur de tendance affichait + 0,57 % jeudi 25 mai, en milieu de matinée. Sont en hausse, Nord-Est (+ 14 %), Ciments français (+ 7 %), BP France (+ 4 %), De Dietrich (+ 4 %), Pechiney (+ 4 %), GTM (+ 3,5 %). Parmi les baisses : Saône-Châtillon (— 3 %), CGI Informatique (— 2 %), UIC (— 2 %), Sogerap (— 2 %).

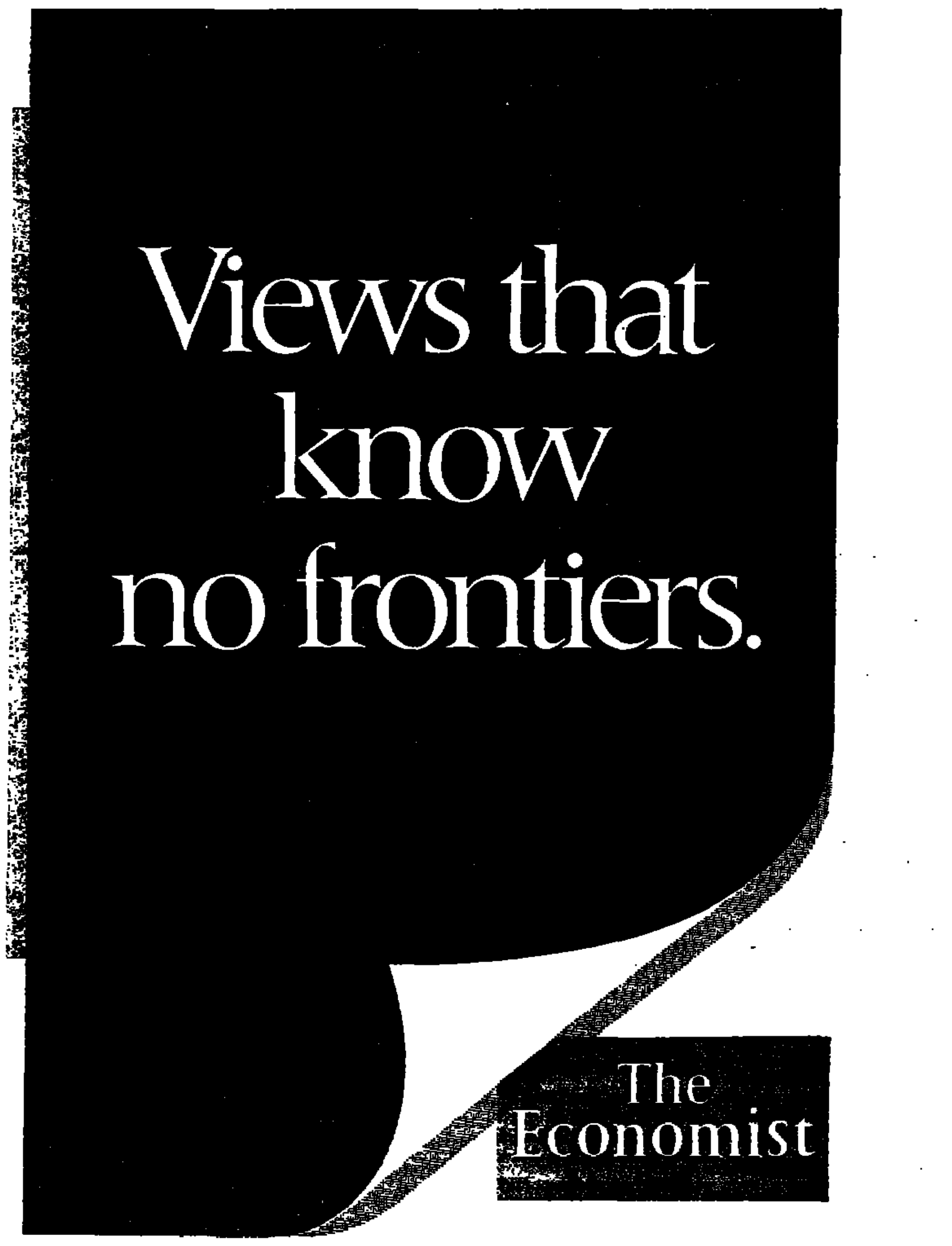

Independent Views of World Affairs, Business, Finance, Science. Every Friday.

Traduction de l'annonce ci-dessus :

Points de vues au-delà des frontières, *The Economist*, des analyses indépendantes sur les affaires du monde, de la finance, de la science. Tous les vendredis.

Ils font la noce...
costumes habillés, spencers, chemises de soirée, chemises voile suisse,
les meilleures griffes parisiennes choisies à :
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 — Détaxe à l'exportation

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

groupe sceta

Le Conseil d'administration de SCETA, réuni le 16 mai 1989, a arrêté les comptes de l'exercice 1988.

1) Comptes consolidés

Les produits d'exploitation du groupe atteignent 14,7 milliards de francs, en progression de 9 %. A périmètre constant, la croissance aurait été de l'ordre de 4,5 %

Le résultat net consolidé est de 368,7 MF, en progression de 16,3 %.

La part du groupe dans ce résultat passe de 166,7 MF à 194,9 MF, soit une croissance de 16,9 %. Par rapport à l'exercice 1985, cette croissance est de 80 %.

L'année 1988 a été marquée, pour le groupe SCETA, par :

– une progression globale du volume et de la rentabilité des activités « marchandises », à l'exception du secteur international de Calberson qui supporte des charges importantes de restructuration en vue de son redressement financier ;

– une croissance très soutenue des activités « voyageurs », dont le chiffre d'affaires a progressé de près de 20 % ;

– un allégement de la charge d'impôts, lié à l'application de la fiscalité de groupe, compensé par la constitution de provisions importantes.

2) Comptes sociaux

Le résultat net de la société holding SCETA atteint 76 MF, contre 59,4 MF pour l'exercice 1987. Cette progression est due à une croissance du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 17,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 8,75 F, contre 10,60 F et 5,30 F l'année dernière.

3) Perspectives 1989

L'année 1989 est marquée par le renforcement du groupe SCETA dans ses activités internationales, avec notamment l'acquisition de 40 % du capital du premier transporteur terrestre italien, le groupe Zust Ambrosetti, ainsi que dans ses activités de transport de voyageurs et de tourisme, où un accord important vient d'être passé avec FRAM et SOTAIR.

CFAO

COMPAGNIE FRANCAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

LA RUCHE MÉRIDIONALE - LRM

Résultat de l'offre publique lancée par la COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE.

Le 28 avril 1989, la Société des Bourses françaises a fait connaître les résultats de l'offre publique lancée sur les actions de LA RUCHE MÉRIDIONALE par la CFAO. Il a été présenté 313 689 actions en réponse à l'OPA et 190 560 actions en réponse à l'option subsidiaire d'échange.

Les actionnaires de LA RUCHE MÉRIDIONALE ont ainsi apporté au total 504 249 actions, représentant 96 % du capital dilué de LA RUCHE MÉRIDIONALE, et l'offre publique a donc reçu une suite positive.

Les actions déposées à l'Offre subsidiaire d'échanges dépassant le maximum de 171 500 fixé par la CFAO, il sera effectué une réduction sur tous les ordres supérieurs à 36 titres, qui ne seront servis qu'à hauteur de 89,6335 % des quantités proposées, le solde étant payé en espèces au prix de 3 000 F par titre.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 2 mai 1989 a voté les résolutions nécessaires à l'émission des 300 125 obligations à remettre aux présentateurs des actions LA RUCHE MÉRIDIONALE.

LE Simco

L'assemblée générale, réunie le 23 mai 1989, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1988, comptes qui incluent les opérations résultant de la fusion avec Immindo SA avec effet au 1er janvier 1988. Ces comptes se sont soldés par un bénéfice de 417 155 391 F dont 146 993 000 F de plus-values nettes de cessions.

L'assemblée a décidé de distribuer une somme de 267 819 288 F correspondant à un dividende de 26,40 F par action. Après affectation aux réserves de 146 993 000 F, le report à nouveau s'établit à 36 104 047 F. Ce dividende peut être, au choix des actionnaires, versé en espèces ou sous forme d'actions nouvelles de la société émises au prix de 417,43 F, portant jouissance du 1er juillet 1989. Le coupon nº 24 sera détaché le 26 juin 1989, les actionnaires auront jusqu'au 26 juillet pour exercer leur option, les versements en espèces seront effectués à partir du 28 juillet 1989.

∴

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a procédé à l'élection de son président en remplacement de M. Bernard Gancel, atteint par la limite d'âge.

Après avoir élu M. Georges Mazaud au poste de président-directeur général, le conseil a, sur proposition du président, nommé M. Bernard Gancel, président d'honneur ; le conseil lui a exprimé ses plus vifs remerciements pour les services rendus à la société pendant plus de vingt-cinq ans.

Sur proposition de M. Georges Mazaud, président-directeur général, le conseil a confirmé M. Jean-Paul Sorand aux fonctions de directeur général ; M. Daniel Defin conserve ses responsabilités de directeur général adjoint.

SOFICOMI

L'assemblée générale ordinaire de la Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels (SOFICOMI), réunie le 22 mai 1989, a approuvé les comptes de l'exercice 1988.

Au cours de celui-ci, l'activité a fortement progressé. L'ensemble des engagements nouveaux a atteint 517 MF (+ 30 %), dont 340 MF au titre du crédit-bail.

Après déduction des cessions et ajustements intervenus pendant cette période, le total des engagements bruts de la société ressort, à fin 1988, à 2 538 MF (+ 17,50 %). La part se rapportant aux investissements destinés à la location simple représente un montant de 927 MF.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 141 814 407,33 F, en augmentation de 7,1 % par rapport à l'année précédente.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a décidé la mise en paiement, à compter du 30 juin 1989, d'un dividende net par action de 51,50 F, auquel est attaché un crédit d'impôt de 1 F.

Le dividende unitaire global s'établit ainsi à 52,50 F contre 50,42 F (+ 4,1 %).

codec

GROUPE CONSOLIDÉ : LE RÉSULTAT 1988 CONFIRME LE REDRESSEMENT 1987

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 avril 1989 et a arrêté les comptes consolidés du Groupe CODEC.

Ces comptes consolidés confirment le redressement amorcé en 1987. La mise en œuvre en 1988 d'une nouvelle politique commerciale basée sur les prix de marché, et le développement de nos entrepôts de produits frais ont contribué à l'amélioration de notre résultat consolidé.

Le Groupe CODEC a dégagé un bénéfice consolidé de 24,2 millions de francs.

Résultat consolidé
(en millions de francs)

1988	1987	1986
+ 24,2	+ 15,1	(32,1)

En ce qui concerne la société mère du groupe, la société CODEC, le résultat bénéficiaire 1988 s'élève à 20,4 millions de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 14 juin 1989, d'arrêter le montant des excédents à répartir entre les associés sous forme de ristourne à 20 millions de francs et de les verser à un compte de ristourne à paiement différé à cinq ans.

BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT

Une lettre hebdomadaire ayant récemment fait paraître contre la BANQUE D'ARBITRAGE et de crédit des informations totalement erronées et à caractère calomnieux, le conseil d'administration de la BAC a décidé d'engager une action en diffamation contre cette publication.

LE MONDE diplomatique

Mai 1989

LE TEMPS DES RUPTURES

Une pensée ancienne et des idées dépassées vacillent au moment d'aborder les grandes mutations. Les fulgurants progrès de la science et de la technologie perturbent les modes de production, la relation au travail, les rapports entre les individus et les nations. Le cerveau humain éprouve le plus grand mal à en saisir toutes les implications.

Dans le numéro de mai du Monde diplomatique, un dossier de huit pages sur « Le temps des ruptures » : la ville, le travail, la culture, la vie, l'Etat-nation, la sécurité, la finance...

Également au sommaire :

- **DES IDÉES NEUVES** *pour asseoir la sécurité mondiale, par* Maurice Bertrand.
- **LA MODERNISATION,** *noyau dur des négociations sur le désarmement, par* Paul-Marie de La Gorce.
- **LES DOCTEURS FOLAMOUR DE LA BATAILLE NUCLÉAIRE :** *ou comment le Pentagone part en guerre contre... la peur du soldat, par* Geoffrey Aronson.

En vente chez votre marchand de journaux

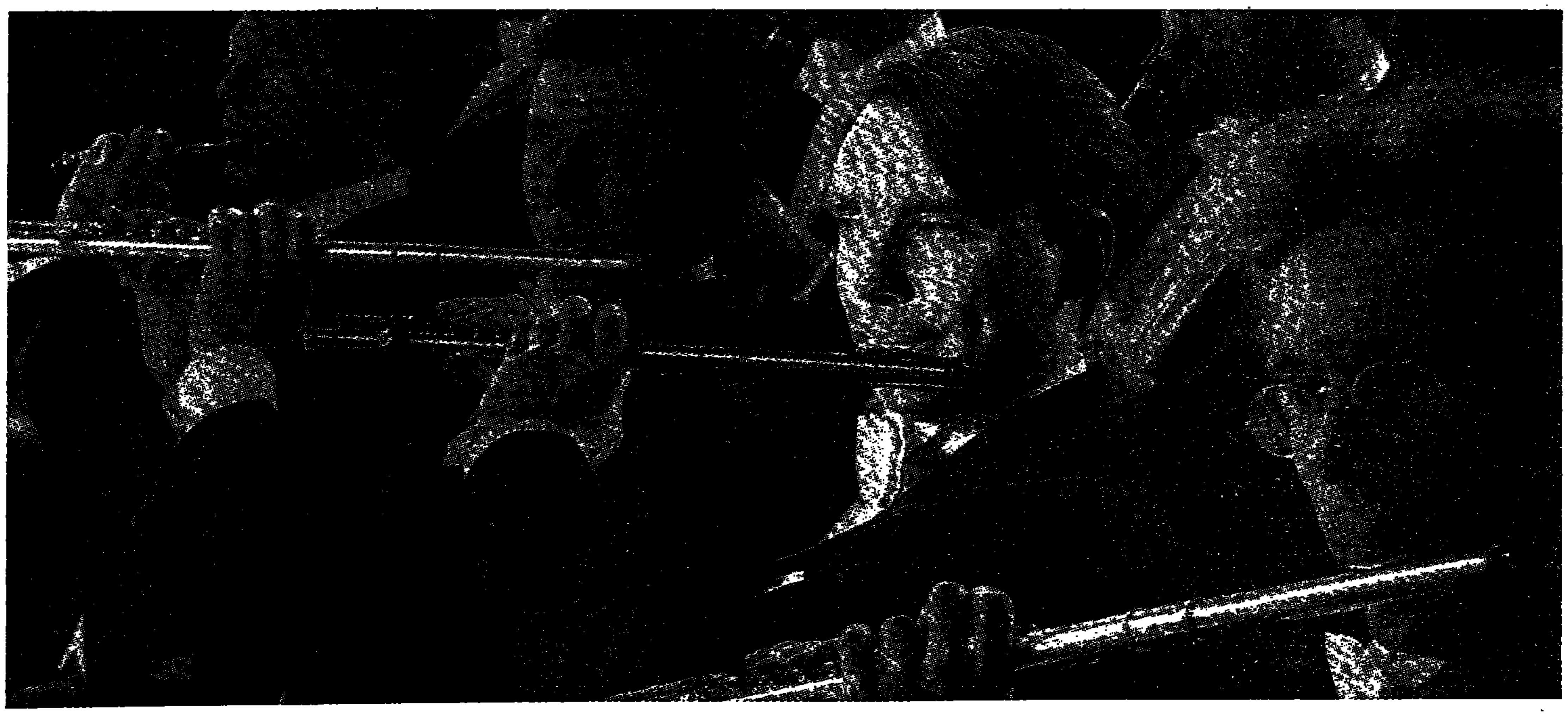

DANS LA SYMPHONIE DES LOGICIELS INFORMATIQUES,
CERTAINS ONT QUELQUE CHOSE EN PLUS :
LA CULTURE TÉLÉCOM.

Marchés financiers

Retour à la normale pour les actions de la Générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Le jugement de Dieu – c'est-à-dire du marché – aura donc lieu entre le 26 et le 30 juin. Soit près d'un an, jour pour jour – c'était le 24 juin 1988 – après que Carlo De Benedetti a jeté l'éponge dans le combat qui l'opposait à la Compagnie financière de Suez pour le contrôle de la Société générale de Belgique, le premier holding belge. Dans leur lutte, en effet, le « condottiere » et « la vieille Dame de la rue d'Astorg » avaient asséché le marché, les cours de l'action de la SGB doublant en quelques semaines pour même dépasser le cours de 8 000 FB (environ 1 200 FF). Aujourd'hui, ce cours est redescendu à un niveau normal, légèrement supérieur à 4 500 FB (environ 700 FF).

Mais seulement 2 % des actions sont encore dans le public. Le reste est contrôlé en majorité par Suez et ses alliés belges et luxembourgeois. Quant à M. Carlo De Benedetti, il possède toujours 15 % des titres.

Au printemps prochain, avaient dit les nouveaux patrons de la Société générale, nous reviendrons à une situation normale en faisant appel au marché. Les nouveaux patrons – MM. Etienne Davignon et Hervé de Carmoy, – ont pris cependant toutes leurs précautions pour que cette mise sur le marché soit la plus «bétonnée» possible. Première opération : le «split» permettra d'accroître le nombre théorique d'actions mais surtout de diminuer la valeur de celles-ci puisque les actions existantes seront remplacées par des actions nouvelles, à concurrence de trois nouvelles pour deux anciennes (*le Monde* du 25 mai).

Deuxième opération : la mise sur le marché de 7 millions d'actions (nouvelle manière) soit 11 % du total, se fera par une offre publique de vente (OPV).

La grande majorité des actions ainsi proposées au public sera réservée à la Belgique, ce qui n'empêchera pas l'organisation d'un *road show* qui présentera dans dix capitales le nouveau visage de la société. Le 13 juin, pour le lancement de cette campagne, M. Carlo De Benedetti lui-même, devrait être présent dans la capitale belge et annoncer, de manière solennelle, paraît-il, qu'il ne vendra pas – directement ou indirectement – tout ou partie des 15 % qu'il détient de la SGB sur le marché, comme certaines rumeurs l'avaient laissé entendre. Le patron de Cerus se serait engagé à le vendre, si vente il y a, uniquement à *« un autre actionnaire institutionnel permanent »*. Les responsables de la Société générale, qui se sont félicités des bons résultats réalisés par le groupe en 1988 et pour les premiers mois de 1989, continuent, d'autre part, à profondément modifier les structures du holding et de ses filiales. Ainsi, M. Philippe Bodson, ancien numéro un de Glaverbel a été nommé président de Tractebel, sans doute un des plus beaux fleurons de la SGB.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

● **Rectificatif.** – Dans l'article *« Philips s'implante à Séoul » (le Monde* du 23 mai), le partenaire de la multinationale néerlandaise est la firme sud-coréenne Namsung et non Samsung comme il a été écrit par erreur.

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE LA MER
Préfecture du Cher — Préfecture de l'Indre

R.N. 20 – Liaison autoroutière VIERZON-CHATEAUROUX Nord

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique préalable :

– à l'attribution du statut autoroutier à la section de la R.N. 20 entre Vierzon et Châteauroux Nord sur le territoire des communes de Vierzon, Mereau, Saint-Hilaire-de-Court, Massay, Nohant-en-Graçay, Graçay dans le département du Cher et des communes de Meunet-sur-Vatan, Vatan, La Chapelle-Saint-Laurian, Liniez, La Champenoise, Brion et Coings dans le département de l'Indre.

– à la déclaration d'utilité publique des travaux des sections ci-après :
● déviation de Saint-Hilaire-de-Court (P.R. 9 + 500 à 14 + 400)
● Massay – limite de l'Indre (P.R. 19 + 420 à 27 + 500) dans le département du Cher.
● Vatan – Brion (P.R. 9 + 130 à 17 + 800).
● Brion – Châteauroux Nord (P.R. 23 + 200 à 27 + 700) dans le département de l'Indre.

– à la modification du plan d'occupation des sols des communes de Mereau, Saint-Hilaire-de-Court, Graçay dans le département du Cher, Vatan, Coings, dans le département de l'Indre, se déroulera du 12 juin 1989 au 13 juillet 1989.

La commission d'enquête sera constituée de :
– PRÉSIDENT : Monsieur Dominique Lamotte, 24, rue des Fossés-de-Villatte, 36100 Issoudun.
– MEMBRES : Madame Germaine Guittard, 71, avenue de la Manufacture, 36000 Châteauroux. – Monsieur Pierre Mulon, 25, avenue Marcel-Haëgelen, 18000 Bourges.
– SUPPLÉANT : Monsieur Louis Brisset, 26, rue Lamartine, 36000 Châteauroux.

Du 12 juin 1989 au 13 juillet 1989, le siège principal de l'enquête sera situé à la Préfecture de l'Indre à Châteauroux où le dossier sera mis à la disposition du public, tous les jours de 8 h 30 à 17 h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés, hormis le samedi 8 juillet 1989, de 9 h à 12 h.

En outre, le dossier mis à l'enquête pourra être consulté pendant la même période, hormis le samedi 8 juillet 1989 de 9 h à 12 h :
– à la sous-Préfecture de Vierzon : tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Et dans les mairies de :
– Vierzon : tous les jours de 8 h à 11 h 55 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Mereau : tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les samedis de 8 h à 12 h, sauf les dimanches et jours fériés.
– Saint-Hilaire-de-Court : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 13 h à 17 h, les vendredis de 13 h à 18 h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Massay : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les samedis de 9 h à 12 h, sauf les dimanches et jours fériés.
– Nohant-en-Graçay : tous les jours de 8 h à 11 h, sauf les mercredis, dimanches et jours fériés.
– Graçay : tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Meunet-sur-Vatan : tous les jours de 14 h 30 à 18 h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Vatan : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, les vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– La Chapelle-Saint-Laurian : tous les jours de 9 h à 12 h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Liniez : tous les jours de 14 h à 18 h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– La Champenoise : tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Brion : tous les jours de 9 h à 12 h ainsi que les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h 30, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
– Coings : les lundis, mardis et vendredis de 14 h à 17 h 30, les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, les samedis de 9 h à 12 h, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés.

Les personnes désireuses de faire connaître leurs observations pourront, soit les consigner sur les registres déposés dans les lieux sus-mentionnés, soit les adresser par écrit au président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête (Préfecture de l'Indre à Châteauroux).

Au besoin, ces personnes pourront être reçues par un des membres de la commission d'enquête :
– à la sous-Préfecture de Vierzon : le mardi 4 juillet 1989, de 9 h à 11 h 30.
– En mairies de :
– Vierzon : le mardi 4 juillet 1989, de 14 h 30 à 17 h 30.
– Mereau : le mardi 27 juin 1989, de 14 h à 17 h.
– Saint-Hilaire-de-Court : le lundi 26 juin 1989, de 14 h à 17 h.
– Massay : le mardi 27 juin 1989, de 9 h à 12 h.
– Nohant-en-Graçay : le lundi 26 juin 1989, de 8 h à 11 h.
– Graçay : le mercredi 28 juin 1989, de 9 h à 12 h.
– Meunet-sur-Vatan : le mercredi 28 juin 1989, de 15 h à 18 h.
– Vatan : le jeudi 29 juin 1989, de 15 h à 18 h.
– La Chapelle-Saint-Laurian : le jeudi 29 juin 1989, de 9 h à 12 h.
– Liniez : le vendredi 30 juin 1989, de 15 h à 18 h.
– La Champenoise : le mercredi 5 juillet 1989, de 15 h 30 à 18 h 30.
– Brion : le vendredi 30 juin 1989, de 9 h à 12 h.
– Coings : le mercredi 5 juillet 1989, de 9 h à 12 h.
– à la Préfecture de l'Indre à Châteauroux, le samedi 8 juillet 1989, de 9 h à 12 h, et le mardi 11 juillet 1989, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, la commission établira un rapport relatant son déroulement et rédigera ses conclusions.

Une copie de ce rapport et des conclusions sera déposée à la mairie de chaque commune où s'est déroulée l'enquête, aux sous-Préfectures de Vierzon et d'Issoudun, ainsi qu'aux Préfectures du Cher et de l'Indre, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

NEW-YORK, 24 mai ↑

Légère hausse

Des achats de dernière minute ont renversé la tendance, mercredi, à la Bourse de New-York, qui avait débuté la journée en baisse, dans la ligne de la séance de mardi. A la mi-séance, l'indice Dow Jones était en retrait de 10 points, puis après des fluctuations irrégulières, il terminait sur un gain de 5,87 points à 2 483,87. La séance a été assez active avec quelque 179 millions d'actions échangées. Le nombre des hausses dépassait nettement celui des baisses : 770 contre 638. Le cours de 539 actions était inchangé.

Pour les opérateurs, le marché est entré dans une phase de consolidation. La flambée du dollar crée bien des inquiétudes qui provoquent des ventes, mais pour un bon nombre d'observateurs, ces prises de bénéfice sont plutôt d'ordre technique. Ils font notamment remarquer qu'une pause est tout à fait légitime après une hausse de 5 % enregistrée en deux semaines. La reprise constatée en fin de séance était également jugée comme technique. Des valeurs comme Syntex, Philip Morris et Loews étaient au nombre des hausses. Digital Equipment, CBS et Hilton dans celui des baisses.

VALEURS	Cours du 23 mai	Cours du 24 mai
Alcoa	65 1/2	65 1/2
A.T.T.	34 5/8	35 3/8
Boeing	78 7/8	79 1/8
Chase Manhattan Bank	35 1/2	36
Du Pont de Nemours	112 3/4	112 1/8
Eastman Kodak	44	45 1/4
Exxon	43 5/8	43 3/4
Ford	48	47 3/8
General Electric	52 3/4	53 5/8
General Motors	40 7/8	40 5/8
Goodyear	54 5/8	54 1/2
I.B.M.	109 5/8	109 5/8
I.T.T.	58	58 1/4
Mobil Oil	51 3/4	52 3/4
Pfizer	60 1/2	60 5/8
Schlumberger	38 1/2	38 3/4
Texaco	54 5/8	55 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	127 1/2	127 1/2
Union Carbide	27 1/4	26 7/8
U.S.X.	34	34 5/8
Westinghouse	61 3/8	61 1/2
Xerox Corp.	65 1/4	65 5/8

PARIS, 24 mai ↑

Légère hausse

Le nouveau terme boursier de juin a débuté sur une légère hausse dans un marché pourtant hésitant. L'indicateur instantané, après avoir ouvert sur une hausse de 0,25 %, enregistrait en fin de séance un gain de 0,66 %. Cette relative bonne tenue de la place parisienne contraste avec celle des places voisines, notamment Londres et New-York. La veille, Wall Street avait réagi négativement à l'augmentation plus forte que prévu des commandes de biens durables en avril et s'est dépréciée de près de 1 %. Mercredi matin, la City se laissait envahir par le pessimisme après l'annonce du relèvement d'un point des taux d'intérêt, portés à 14 %. L'International Stock Exchange s'orientait à la baisse. A Paris, certains investisseurs craignent que cette décision pour stimuler la livre en baisse face au dollar ne soit suivie par d'autres pays, comme le Japon, où les autorités monétaires se réunissent à ce propos vendredi, ou la RFA.

Dans ces conditions, la prudence règne sur le marché parisien, n'empêchant toutefois pas une très légère hausse. Parmi les valeurs françaises, 117 s'appréciaient de 1,57 % durant la journée, tandis que 58 perdaient 1,07 % et que 16 demeuraient inchangées. Parmi les plus fortes progressions figuraient Maisons Phénix, Metaleurop, Sodexho, Moulinex et Eurotunnel. L'action de la firme chargée de creuser le tunnel sous la Manche passait la barre des 110 F, ayant ainsi doublé par rapport à son plus bas niveau de l'année. Les baisses étaient emmenées par Roussel-Uclaf, Sogirep, Jean Lefebvre et Damart.

Sur le second marché, au lendemain de la suspension des cotations d'Intrafor, objet d'une OPE de la part du groupe de BTP Desquenne et Giral, les cotations de Général Incendie et de sa maison mère Sicli au comptant étaient interrompues dans l'attente d'une opération financière. Enfin le MATIF confirmait le sentiment d'hésitation générale, les contrats s'inscrivent en très légère baisse.

LONDRES, 24 mai ↓

Hausse des taux baisse des valeurs

La décision, mercredi en début de matinée, de la Banque d'Angleterre de relever d'un point le taux de l'escompte (porté de 13 % à 14 %) a fait très mauvais effet. L'indice Footsie a immédiatement baissé de manière significative. Mais en fin de séance l'annonce surprise d'une nette baisse des ventes de détail en avril a freiné le mouvement. L'indice accusait une baisse de 18,9 points, à 2 132,7 points. Les opérateurs étaient nerveux en attendant, jeudi, la publication des chiffres de la balance des paiements courants pour avril. Certains craignent un déficit important. L'ensemble des secteurs se sont repliés, avec en tête les compartiments domestiques, comme la construction, et la distribution, particulièrement touchées par le relèvement des taux d'intérêt. En nette baisse également, les pharmaceutiques, les pétrolières et les assurances. Le groupe minier RTZ a chuté de 18 pence à 493, à la suite de l'annonce d'une grosse augmentation de capital destinée à financer partiellement le rachat de BP Minerals. Une exception : le groupe électronique UEI s'est envolé de 113 pence à 662, après le lancement d'une OPA amicale de 513 millions de livres par le groupe de médias Carlton Communications (54 pence à 795). Repli des mines d'or et des fonds d'Etat.

TOKYO, 25 mai ↑

Hausse

La petite reprise enregistrée la veille s'est confirmée, jeudi, à la Bourse de Tokyo, qui semble à présent convaincue d'une hausse imminente du taux de l'escompte au Japon. L'indice Nikkeï a gagné 153,57 points, soit 0,45 %, à 34 005,39 points.

La forte baisse du dollar face au yen a contribué à l'amélioration de la tendance, déclaraient les courtiers, qui n'ont pas prêté grande attention à l'annonce d'une hausse des prix de gros. Les investisseurs sont, à présent, résignés. Pour eux, les taux d'intérêt vont être relevés, mais ils s'interrogent sur l'ampleur de cette augmentation. L'activité n'a pas été trop importante. Les titres de la construction, du négoce et du textile étaient fermes.

VALEURS	Cours du 24 mai	Cours du 25 mai
Akaï	820	815
Bridgestone	1 580	1 620
Canon	1 780	1 810
Fuji Bank	3 480	3 460
Honda Motors	2 020	2 030
Matsushita Electric	2 490	2 500
Mitsubishi Heavy	1 110	1 150
Sony Corp.	7 450	7 550
Toyota Motors	2 730	2 720

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le britannique Anglo United lance une OPA sur le groupe minier Coalite.** – Le groupe britannique Anglo United a annoncé, mercredi 24 mai, qu'il lançait une OPA de 427 millions de livres (4,7 milliards de francs) sur Coalite, conglomérat minier dont le chiffre d'affaires est huit fois supérieur à celui d'Anglo United. Le montage financier mis sur pied pour lancer cette opération prévoit un prêt de 230 millions de livres sur six ans et demi et un prêt relais de 200 millions de livres sur un an et demi. Anglo United propose 425 pence par action, soit le cours atteint en Bourse mercredi matin. Coalite, 616 millions de livres de chiffre d'affaires, compte, outre son activité principale, le charbon, un certain nombre d'activités périphériques (distribution de véhicules, navigation, carrières, intérêts pétroliers et gaziers, etc.). Le groupe Anglo United est également l'une des plus importantes compagnies minières britanniques et est présent dans la distribution de carburants, il réalise un chiffre d'affaires de 79,9 millions de livres.

● **Renforcement de l'actionnariat ami de Bouygues au conseil d'administration.** – Les actionnaires « amis » de Bouygues vont voir leur participation au conseil d'administration du numéro un mondial du BTP se renforcer avec l'arrivée de trois nouveaux administrateurs. Le conseil de Bouygues a, en effet, donné son agrément à la nomination comme administrateurs de MM. Silvio Berlusconi, président de Fininvest (Italie), Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais, Antoine Jeancourt-Galigliani, président de la Banque Indosuez, et recommandera à l'assemblée des actionnaires du 19 juin d'adopter les résolutions correspondantes. Le nombre d'administrateurs de Bouygues passera ainsi de douze à quinze. Jusqu'à présent, la grande majorité (dix sur douze) des administrateurs étaient des membres de la famille Bouygues ou des cadres dirigeants. Seuls deux représentants du Crédit lyonnais, depuis longtemps actionnaire du groupe et qui possède maintenant 12,5 %, avaient été admis dans le « saint des saints » du groupe.

● **Précision sur la radiation des titres.** – La Société des Bourses françaises a précisé qu'aucune mesure de radiation de titres à la Bourse ne sera prononcée sans que les dirigeants des sociétés concernées et leurs intermédiaires financiers aient été consultés. Cette mise au point intervient quelques jours après la publication au *Bulletin officiel* du 18 mai, des nouveaux critères de radiation des titres inscrits à la cote officielle ou à la cote du second marché. Selon ces critères, une action devra faire l'objet d'une moyenne quotidienne d'échanges portant sur 10 000 F à la Bourse de Paris ou de 2 000 F en province. En nombre de titres, les échanges devront porter sur un minimum de deux cent cinquante titres par jour à Paris et de cinquante titres en province. Enfin, l'action devra être cotée au moins un jour sur deux pour ne pas être radiée de la cote.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	403 20 o
Asystel	....	252
B.A.C.	323	334
B. Demachy & Assoc.	....	800
B.I.C.M.	....	579
B.I.P.	....	775
Boiron	....	534
Bolloré Technologies	935	945
Boisset (Lyon)	230	225
Câbles de Lyon	....	1930
Calberson	....	835
Cardif	....	839
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	568
C.A.T.C.	....	167 90
C.D.M.E.	1560	1585
C. Equip. Elect.	....	378
C.E.G.I.D.	....	849
C.E.G.E.P.	....	299 90
C.E.P.-Communication	....	1982
Ciments d'Origny	....	614
C.N.I.M.	....	649
Codetour	....	....
Concept	344	340
Conforama	....	988
Creeks	....	451
Dafsa	....	150
Dauphin	....	1466
Devanlay	....	1152
Deville	....	606
Dollfus	....	209 50
Editions Belfond	....	100
Elysées Investissem.	18 60	19 40
Finacor	....	215
Gamma	....	458
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	....
Guintoli	....	690
I.C.C.	....	250
Idia	....	279 90
Idianova	153	153
I.G.F.	....	91
IN2	....	301
Int. Metal Service	....	901
La Commande Electro.	....	280

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La gd livre du mois	....	375
Loca Investissement	....	282 10
Locamic	....	175
Metallurg. Minière	....	254
Métrologie Internat.	....	800
Métroservice	....	180
M.M.B.M.	....	820
Molex	215	215
Naval-Delmas	....	995
Olivetti-Logabax	192	200
Om. Gest.Fin.	....	380
Pinault	495	500
P.F.A. S.A.	....	490
Presbourg (C in & Fin)	....	98
Présence Assurance	445	458
Publicat. Filipacchi	....	614
Razel	....	624
Rémy & Associés	....	298 50
St-Gobain Emballage	....	1986
St-Honoré Matignon	....	228
S.C.G.P.M.	....	477
Segin	432	432
Sélection Inv. (Lyon)	108 30	108 30
S.E.P.	....	575
S.E.P.R.	....	1655
Serbo	475	475
S.M.T.Goupil	....	320 10
Sodinforg	781	785
Supra	....	268
Thermador Hold. (Lyon)	....	215
TF 1	419	422
Unilog	....	203 50
Union Financ. de Fr.	580	550 c
Vial et Cie	....	218

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 24 mai 1989

Nombre de contrats : 20 429.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	56	–	2	–
CGE	400	31	40	3	10
Elf-Aquitaine	440	57	58	–	6
Eurotunnel SA-PLC	100	13	18	1,50	4
Lafarge-Coppée	1 550	28,50	68	65	–
Michelin	182	19,90	–	1	–
Midi	1 550	5,50	32	170	–
Paribas	480	18	34	5,90	12
Peugeot	1 700	35,26	88	66,50	100
Saint-Gobain	600	13	28,50	18	–
Société générale	520	1,15	7,90	–	–
Thomson-CSF	200	14	19	2,20	7,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 mai 1989
Nombre de contrats : 45 846.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89
Dernier	106,76	106,70	106,34
Précédent	106,90	106,82	106,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89
106	0,88	1,51	0,03	0,83

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,7915 F ↓

Le dollar s'est replié face au yen, jeudi 25 mai, sur le marché des changes de Tokyo, terminant la séance à 142,35 yens, contre 143 yens à la clôture de mercredi. Le mouvement amorcé en Asie s'est poursuivi en Europe, notamment à Paris. La devise américaine revenait à 6,7915 F, contre 6,8105 F à la clôture des échanges interbancaires de mercredi et 6,8110 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	24 mai	25 mai
Dollar (en DM)	2,0135	2,0020
TOKYO	24 mai	25 mai
Dollar (en yens)	143	142,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 mai)	8 11/16 8 13/16 %
New-York (24 mai)	9 11/16 9 3/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	23 mai	24 mai
Valeurs françaises	110,2	111,2
Valeurs étrangères	113,1	112,90
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	464,9	466,5
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 677,19	1 689,60
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	480,18	484,59

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 477,82	2 483,87

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 787,4	1 774
Mines d'or	168,6	168,1
Fonds d'Etat	86,12	85,96

TOKYO

	24 mai	25 mai
Nikkeï Dow Jones	33 851,82	34 005,39
Indice général	2 509,73	2 519,50

Collection Repères
L'EXCELLENCE EN POCHE
Dernières parutions
• L'économie néo-classique
• La monnaie et ses mécanismes
• La population française
• La protection sociale
• Les revenus en France
• La science économique en France
• Et 70 autres titres
128 pages - 38 F
LA DÉCOUVERTE

Marchés financiers

BOURSE DU 24 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3869	C.N.E. 3% ★	3866	3868	3870	+ 0 10
1073	B.N.P. T.P.	1073	1078	1078	+ 0 47
1240	C.C.F. T.P.	1239	1250	1250	+ 0 89
1120	Créd. Lyon. T.P.	1120	1120	1120	....
1700	Renault T.P.	1699	1702	1702	+ 0 18
1844	Rhone-Poul. TP	1844	1857	1857	+ 0 70
1328	St-Gobain T.P.	1330	1325	1330	....
1362	Thomson T.P.	1362	1370	1370	+ 0 59
645	Accor	648	649	650	+ 0 31
625	Air Liquide	620	625	626	+ 0 97
2800	Alcatel ★	2890	2900	2895	+ 0 17
2180	Als. Superm.	2180	2160	2170	− 0 46
370	A.L.S.P.I.★	365	365 90	364	− 0 27
585	Alsthom ★	590	575	598	+ 1 36
2600	Arjom. Prioux★	2659	2670	2676	+ 0 60
650	Avions Dassault-Bréguet★	654	650	645	− 1 38
1080	Aux. Entrepr. ★	1084	1078	1080	+ 2 44
610	Av. Dassault ★	625	630	630	+ 0 80
430	BAFIP ★	430	435	429 50	− 0 12
350	Bail-Equipem.★	344	350	345	+ 0 29
890	Bail Investiss.★	898	900	900	+ 0 22
365	B.N.P. C.I. ★	361 10	360	360	− 0 30
475	Cie Bancaire ★	498	506	502	+ 0 80
635	Bazar H.-V.★	645	646	625	− 3 10
690	Béghin-Say ★	700	696	693	− 1
915	Berger (Ma)	914	928	920	+ 0 66
765	Bic ★	760	754	758	− 0 53
480	B.I.S.★	482	484 50	486	+ 0 81
3100	Bongrain S.A. ★	3090	3090	3078	− 0 36
625	Bouygues ★	635	635	640	+ 0 79
116	B.P. France ★	121	122 50	125	+ 3 31
676	B.S.N.★	672	675	676	+ 0 60
715	Canal Plus★	700	703	710	+ 1 43
2550	Cap Gem. S.★	2549	2565	2540	− 0 35
2930	Carrefour★	2936	2947	2946	+ 0 34
225	Casino★	219	223 90	220	+ 0 46
160	Casino A.D.P.★	156	156	154	− 0 65
960	Castorama D.L.	960	950	950	− 1 04
1250	C.C.M.C.	1250	1260	1250	....
610	Cetelem★	597	612	625	+ 4 69
430	Cerus ★	428	428 90	453	+ 5 84
2220	C.F.A.O.★	2220	2201	2180	− 1 80
425	C.G.E.	424	424 90	430	+ 1 42
1480	C.G.I. Informat.	1500	1490	1560	+ 4
1510	C.G.I.P.★	1558	1535	1576	+ 1 09
1320	Chargeurs S.A.★	1310	1310	1312	+ 0 15
1440	Ciments franç.★	1485	1470	1500	+ 1 01
620	Club Méditer.★	630	627	633	+ 0 48
685	C.M.B. Packag.	707	710	707	....
198	Codetel★	197 50	197 50	198	+ 0 25
345	Cofimeg★	343 50	345	345	+ 0 44
880	Colas ★	879	875	900	+ 2 39
235	Cpt. Entrepr.★	240 20	246	254 90	+ 6 12
1040	Compt. Mod. ★	1040	1020	1045	+ 0 48
880	Créd. Foncier ★	882	886	883	+ 0 11
485	C. F. Immob. ★	489	488	494	+ 1 02
200	C.C.F.★	198	195 90	197 10	− 0 45
580	Cr. Lyon. (Cl) ★	594	591	591	− 0 51
1140	Crédit Nat.★	1155	1150	1131	− 2 08

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	124 95	0 024

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carbone-Lorraine	....	889
Case-Poclain	....	39 40
C.E.G.Frig.	....	460
Centen. Blanzy	....	1737
Centrest (Ny)	....	....
Cerabati	....	186
Champex (Ny)	157	159 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Fin. de)	....	
C.I. Maritime	....	
Citram (B)	1897	
Lambert Frères	....	397 90
Lille-Bonnières	....	960 o
Loca-Expansion	....	292
Locafinancière	....	395
Locatel	....	452
Louis Vuitton	....	1001
Louvre (Sté)	....	2646

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	470	514 d
Tour Eiffel	....	371
Ufiner S.M.D.	....	726
Ugine A. Chat. Gueug.	....	415
U.A.P.	....	423 90
U.T.A.	....	2200
Vicat	....	2525

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

24/5

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/5	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 796	6 811	6 600	7
ECU	7 050	7 049	....	....
Allemagne (100 DM)	338 710	338 960	328 500	348 500
Belgique (100 F)	16 176	16 190	15 650	16 650
Pays Bas (100 fl.)	300 500	300 820	291 500	312
Danemark (100 krd)	87 010	87 040	83 500	91 500
Norvège (100 k)	94 240	94 280	90	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 734	10 698	10 350	11 150
Grèce (100 drachmes)	3 989	3 981	3 750	4 600
Italie (1 000 lires)	4 673	4 691	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	380 800	381 210	368 500	390 500
Suède (100 krs)	100 840	101 030	97	105
Autriche (100 sch)	48 130	48 180	46 650	49 650
Espagne (100 pes.)	5 425	5 425	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	4 103	4 108	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 663	5 676	5 500	5 900
Japon (100 yens)	4 799	4 783	4 630	4 850

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/5
Or fin (kilo en barre)	79450	79300
Or fin (en lingot)	79450	79450
Pièce française (20 fr)	465	465
Pièce française (10 fr)	396	.....
Pièce suisse (20 fr)	462	462
Pièce latine (20 fr)	454	457
Souverain	578	576
Pièce de 20 dollars	2800	2820
Pièce de 10 dollars	1452 50	1465
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	2975	2965
Pièce de 10 florins	476	475
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

e : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

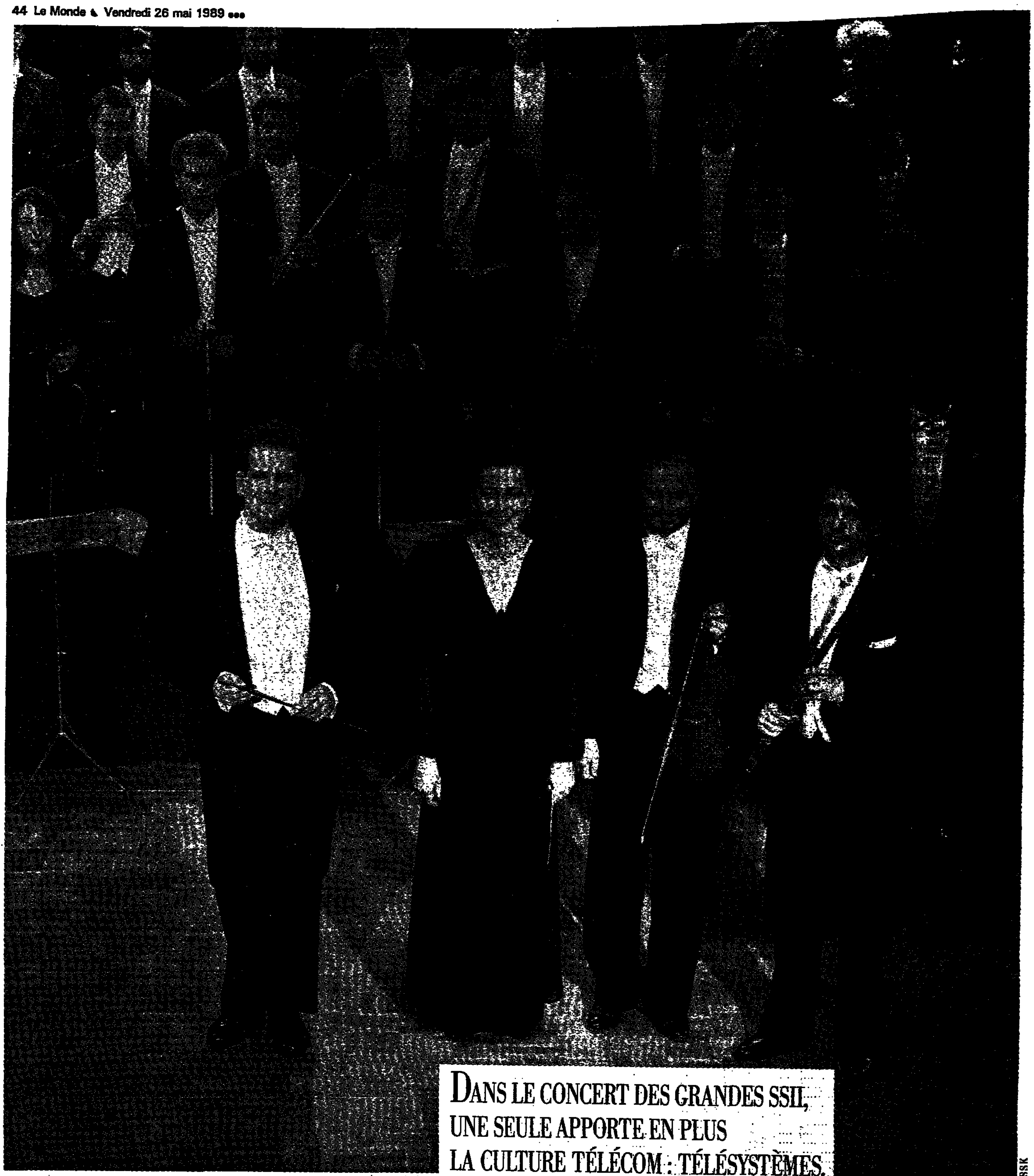

DANS LE CONCERT DES GRANDES SSII,
UNE SEULE APPORTE EN PLUS
LA CULTURE TÉLÉCOM : TÉLÉSYSTÈMES.

Grande SSII issue des Télécom, Télésystèmes puise dans ses origines une expertise unique qu'elle associe à une profonde maîtrise des techniques informatiques. Télésystèmes organise et optimise la gestion de l'information pour concevoir des systèmes complets de communication intra et inter-entreprises. Animée par une stratégie dynamique d'alliances et de partenariats à l'échelle européenne, Télésystèmes s'est clairement structurée autour de trois pôles de compétences complémentaires :

- l'ingénierie de réseaux et l'intégration de systèmes,
- le développement de logiciels d'application "clés en main",
- les services de l'exploitation informatique et de la télématique,

auxquels s'ajoute Questel, premier serveur européen de banques de données. Dans l'univers informatique où l'importance croissante des télécommunications constitue une nouvelle donne, Télésystèmes apporte aux entreprises un atout à la mesure de leurs enjeux : la culture Télécom.
Télésystèmes est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TÉLÉCOM).
Télésystèmes – 115, rue du Bac. 75007 Paris – Tél. : (1) 45.49.85.00.

Telesystemes

RÉSEAUX ET INTÉGRATION DE SYSTÈMES. LOGICIELS. EXPLOITATION DE SERVICES INFORMATIQUES.

هكذا من الأصل